

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : A la recherche de l'économie humaine, par A. Piettre — Le commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise de 1948 à 1957 (et Annexe statistique) — Bibliographie sur la situation monétaire et financière de la Belgique — Législation économique — Statistiques.

A LA RECHERCHE DE L'ECONOMIE HUMAINE

par André PIETTRE,
Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris.

« La science économique est la *mécanique* de l'utilité et de l'intérêt individuel » écrivait (entre bien d'autres) Stanley Jevons à la fin de XIX^e siècle (1) faisant écho sur le plan théorique à ces lignes tracées quelques années auparavant par l'un des doctrinaires de l'école libérale : « Au point de vue économique, avait affirmé Molinari, les travailleurs doivent être considérés comme de *véritables machines*. Ce sont des machines qui fournissent une certaine quantité de forces productives, et qui exigent en retour certains frais d'entretien pour pouvoir fonctionner d'une manière régulière et continue » (2).

Quel économiste — théoricien ou praticien — voudrait aujourd'hui prendre à son compte ces lignes effrayantes ? Rien ne montre mieux, croyons-nous, l'immense évolution qui s'est accomplie dans la pensée comme dans la politique économique, et qu'on pourrait résumer dans cette brève formule : du « *mécanisme* » à « *l'humanisme* ».

Tout notre propos serait d'en synthétiser les principaux aspects théoriques et pratiques.

(1) Stanley Jevons, *The Theory of Political Economy*, 2^e édit. p. 11.

(2) G. de Molinari, *Cours d'Economie Politique*, 2^e édit., 1862, p. 208.

I.

L'EVOLUTION DE LA PENSEE ECONOMIQUE

Si l'on osait schématiser en quelques mots la longue évolution de la pensée économique des temps modernes à nos jours, on pourrait dire qu'elle tient tout entière dans le contraste suivant : du XVII^e et du XVIII^e siècle à la fin du XIX^e, elle suit une voie d'affinement, mais aussi de rétrécissement, de mécanisation progressive qui fait place au XX^e siècle à une démarche exactement contraire.

La descente progressive de la pensée classique.

Conçue à son origine de très large façon comme une branche de la réflexion éthique ou politique (telle était la vision des philosophes grecs, des moralistes du Moyen Age, et des mercantilistes), l'économie politique conquiert avec les physiocrates l'autonomie de son domaine. Mais il est très notable que ces premiers auteurs continuaient de replacer les phénomènes économiques, dont les premiers ils recherchaient les « lois », dans la vision très générale d'un « *Ordre naturel* ».

Avec Adam Smith et Condillac l'analyse s'affine, mais bientôt s'amenuise : elle se détache de la philosophie pour se limiter à la psychologie. On quitte la Nature pour l'Homme.

A son tour, cette psychologie se rétrécit très vite. Riche encore chez l'auteur écossais, d'empirisme et de finesse, elle cède la place à une logique abstraite chez Ricardo et ses disciples. Ce n'est plus l'homme réel, c'est l'*homo œconomicus*, véritable automate d'intérêt, qui est censé régner sur la vie économique. Celle-ci est conçue comme une physique aux mécanismes autorégulateurs. A la théorie de la monnaie-marchandise répond celle du travail-marchandise — et quand le labeur humain n'est qu'une « chose », n'est-il pas logique que ceux qui le fournissent « soient considérés comme de véritables machines » ?

Contre un tel inhumanisme, en vain s'élevèrent les clameurs des auteurs socialistes et les critiques de l'école historique. Les premiers, trop révolutionnaires, se plaçaient hors des cadres du raisonnement économique. Et l'effort historique se perdit dans les sables d'une érudition sans grandeur.

Quant aux néo-classiques de la fin du XIX^e siècle, s'ils s'efforcèrent bien de reprendre le problème économique dans son essence, ce fut pour en rétrécir encore les positions. C'est ainsi que les marginalistes en arrivèrent à tirer d'une psychologie des plus rudimentaires un extraordinaire appareil de logique formelle, réduisant l'économie à une « mécanique rationnelle de l'intérêt privé ».

Rejoignant Stanley Jevons, Edgeworth pouvait écrire : « La mécanique sociale pourra un jour prendre place à côté de la mécanique céleste, toutes les deux trônant sur le principe du maximum d'énergie (maximum de satisfaction) qui est le sommet suprême de la science sociale comme de la science physique » (*Mathematical Psychics*, p. 12).

De son côté, Walras comparait l'équilibre économique à la gravitation universelle. « D'un côté comme de l'autre, une formule de deux lignes (utilité effective maximum, et unité de prix; — attraction en raison directe des masses et inverse du carré des distances) renferme toute la science... » (*Éléments d'économie politique pure*, 1877, p. 286).

Ainsi, la recherche économique, partie d'une réflexion sur la chose politique et l'ordre naturel, en arrivait à restreindre son analyse au comportement de l'homme-individu, pour finalement ne plus voir dans celui-ci qu'un robot d'intérêt aux réflexes mécaniques. Quand on relit les auteurs de l'époque (fin du XIX^e, début du XX^e siècle), on demeure interdit devant la somme de labeur, d'ingéniosité, de subtilité, dépensée sur des exercices d'école, alors que les plus graves problèmes d'économie sociale ou politique (misère du prolétariat, évolution du grand capitalisme, trusts, impérialisme, etc.) demeuraient étrangers à une spéculation totalement désincarnée...

Les événements cependant — première guerre mondiale, révolution russe, crise de 1929 — se char-

geaient de donner aux faits économiques une résonance inhabituelle. Si repliée qu'elle fût sur soi, la pensée théorique ne pouvait y rester étrangère. C'est en effet pendant l'entre-deux-guerres que s'amorça le revirement du « mécanisme » à l'« humanisme ».

La remontée de la pensée contemporaine.

On commença par repenser les *mécanismes* économiques en fonction d'une psychologie et d'une sociologie plus réelles.

Les néo-marginalistes tentèrent d'élargir le marginalisme, en le dégageant de ses postulats étroitement hédonistiques; mais ils restaient encore dans la pure abstraction. Ce fut l'immense mérite de l'économiste français Albert Aftalion que d'étudier les faits monétaires à partir des données *positives*, statistiques, et de montrer qu'ils étaient sous l'étroite gouverne des comportements — souvent irrationnels (entraînements collectifs, paniques ou euphoriques) — de l'homme *réel*. A la théorie mécanique et matérielle de la monnaie-marchandise succédait ainsi une théorie psychologique de la monnaie, que les faits postérieurs n'ont fait que confirmer.

Quelques années plus tard (1927-1932) l'économiste américain E. Chamberlin accomplissait une semblable révision en matière de prix et de marché. Il montrait que les deux cas (concurrence et monopole) étudiés par les classiques et les néo-classiques n'étaient que des schémas extrêmes; qu'en fait, la vie économique ne connaissait que des situations intermédiaires ou plutôt complexes, où la concurrence et le monopole s'interpénétraient, et c'est pourquoi il proposait l'appellation hérétique mais adéquate de « concurrence monopolistique ». De multiples auteurs ont par la suite enrichi ces vues; elles prouvaient l'influence déterminante des facteurs psychologiques et sociologiques (marques personnelles, publicité, opinions, routines, etc.).

Plus vaste fut la « révolution keynésienne », éclatée en 1936 dans la *Théorie Générale*. Cette fois, c'étaient les mécanismes fondamentaux de l'équilibre économique dans son ensemble, qui se trouvaient remis en cause. Or — fait capital — cette remise en question se faisait à partir d'une « loi psychologique fondamentale » — selon les termes mêmes de Keynes (1) d'après laquelle les individus, quand leurs revenus s'accroissent, ont tendance à augmenter leur épargne plus que leur consommation. Vérité évidente mais jusque-là inaperçue, et dont la portée aboutissait à désolidariser, à « décrocher » le fait *humain* de l'épargne du jeu *mécanique* de l'intérêt. En termes simples, l'épargne (soutenait Keynes) dépend de l'importance du revenu et de

(1) J. M. Keynes, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, traduction française, p. 113.

dispositions psycho-sociologiques, bien plus que du niveau de l'intérêt, et les variations de celui-ci ne sauraient modifier profondément des habitudes de vie. Parallèlement, l'auteur soulignait l'influence des prévisions et des dispositions psychologiques sur le comportement des entrepreneurs (propension à investir). L'école suédoise montrait de son côté l'importance du temps dans l'analyse économique (1).

On le voit, dans les domaines les plus divers : monnaie, prix, épargne, investissement, on remontait des mécanismes à l'homme — mais, cette fois, à l'homme réel, « ondoyant et divers », être de chair et de sentiment, d'habitudes et d'opinions.

Etre de violence aussi, de passions et de puissance, soumis à toutes sortes de *forces* dont l'analyse allait précisément ouvrir à la pensée économique une nouvelle carrière. Tel est l'objet très actuel de la « *dynamique économique* » aux multiples aspects.

Dynamique de l'entrepreneur et de l'innovation avec Schumpeter; — dynamique des « jeux de stratégie »; — dynamique du progrès technique et de l'évolution des « trois secteurs » avec Allan B. Fisher, Colin Clark et Fourastié; — dynamique de l'essor démographique et de la « pression créatrice » selon Alfred Sauvy; — dynamique des groupes sociaux et de leurs rivalités pour le partage du revenu national (Jean Marchal, J. Lecaillon, A. Tiano, etc...); — et, englobant le tout dans une vue synthétique, dynamique de la *domination* (F. Perroux), aboutissant elle-même à une dynamique générale de la *croissance*... : nous sommes cette fois aux antipodes d'une « mécanique rationnelle de l'intérêt privé » et en pleine plongée d'économie humaine.

Les études très positives de *psychologie économique* (menées aux Etats-Unis par G. Katona, A. Lauterbach, etc, en France par P.L. Reynaud, J. Stoetzel, etc.) sont venues apporter à ces travaux une lumière intérieure, — dans le même temps que sur un plan sociologique, la pensée économique achevait de s'élargir aux vastes dimensions des *structures* et des *systèmes*.

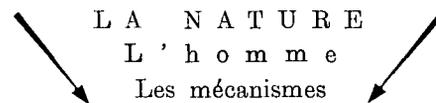
On comprend — enfin ! — qu'il n'existe pas un, mais *plusieurs* types de systèmes économiques, tantôt *en deçà* et tantôt *au-delà* de l'échange et du strict intérêt (économie « subordonnée » ou économie « dominante »; économie de service ou économie de contrainte; économie de tradition ou économie progressive, etc.) — et que la tâche des économistes doit tendre à préciser les « styles » de ces systèmes de manière à dégager les « lois des lois économiques » selon le mot de J. Åkerman.

Si certains auteurs allemands (W. Sombart, E. Wagemann, W. Eucken) ont à cet égard frayé la

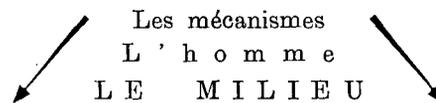
voie, ce sont surtout les auteurs français (F. Perroux, André Marchal, J. Lhomme, etc.) qui poursuivent aujourd'hui un effort singulièrement prometteur. Pour notre part, nous pensons qu'il doit s'élargir encore, en remplaçant l'étude des systèmes économiques dans le cadre général des *civilisations* qui les informent; la réflexion des économistes rejoint alors celle des historiens aux larges vues, dans la ligne magistralement tracée par Henri Pirenne.

Au total, s'il était permis d'illustrer par un schéma l'évolution de la pensée économique des physiocrates à nos jours, nous la représenterions volontiers par cette figure curieusement symétrique :

1) *le rétrécissement graduel des théories classiques* :



2) *l'élargissement progressif des théories contemporaines* :



L'objet de la science économique, après avoir été conçu un moment comme une entité géométrique, est redevenu ce qu'il est réellement : un être social, un « animal politique ».

II.

L'EVOLUTION DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE

La démarche de l'action a été parallèle à celle de la pensée. La politique économique et sociale avait cru, à la fin du XVIII^e siècle, pouvoir se « libérer » de toutes les interventions qui jusque-là avaient pesé sur elle. Mais les abus du laissez-faire ont conduit à un revirement : les considérations humaines se sont progressivement imposées à l'action des Pouvoirs Publics et à l'initiative privée. Et il est très notable que l'évolution soit allée non seulement en *s'élargissant*, mais en *s'approfondissant*. Imposée tout d'abord *du dehors*, au nom de l'équité, cette réhumanisation est apparue de plus en plus commandée par les nécessités *internes* et mieux comprises de l'équilibre et du progrès économique. Ici, encore, c'est une révolution. Essayons à grands traits d'en marquer les étapes.

La première étape : le réformisme social.

La première fut celle du réformisme social. Le respect des exigences les plus élémentaires de

(1) De son côté, l'école du *Welfare* (A. C. Pigou, J. R. Hicks, etc.) étudiait, malheureusement dans l'abstrait, les conditions économiques d'une plus juste répartition.

l'homme au travail fut d'abord imposé par la loi aux entreprises privées. Hors de très rares exceptions méritoires mais isolées (industriels de Mulhouse, 1828, Léon Harmel, 1880, etc.), les producteurs subissaient ces mesures, contraints et forcés. Le progrès social leur apparaissait exclusivement comme une charge pour leurs exploitations, comme un alourdissement des coûts (des « frais d'entretien » écrivait Molinari); il était, pensait-on, et ne pouvait être qu'un frein au progrès économique.

L'opinion était la même à l'égard de la politique de justice fiscale. Si souhaitable qu'elle pût sembler sur le plan de la stricte équité, on ne doutait pas qu'elle imposât des sacrifices à l'enrichissement national.

La seconde étape : la réconciliation du progrès social et du progrès économique.

Un renversement fut opéré, lorsque fut lancée, au pays du capitalisme le plus dynamique, la formule des *hauts salaires*. « Les employés d'une industrie, écrivait Ford en 1913, doivent être ses premiers clients ». Et l'on sait comment la prospérité récompensa l'audace.

La raison en était double : d'une part, les travailleurs mieux payés prenaient plus d'intérêt à leur labeurs et, d'autre part, l'accroissement de leur pouvoir d'achat valait à la production un débouché accru.

Dès lors, le souci de l'humain n'était plus imposé *du dehors* à l'activité économique; il commençait à être intégré *du dedans*. Il n'était plus seulement regardé comme une charge; il était considéré aussi comme un stimulant du progrès économique. L'expression d'« économie humaine » n'était plus contradictoire dans les termes.

La crise de 1929 vint dans un certain sens confirmer ce changement. Jusque-là, on ne doutait pas que le remède à la baisse des prix ne fût une baisse plus forte encore des coûts (et partant des salaires) — accompagnée d'une réduction sévère des dépenses publiques. A une longue inflation devait logiquement succéder une sévère déflation.

En fait, il apparut que le remède aggravait le mal, la baisse des prix entraînant une psychose de baisse, et la réduction des revenus amenuisant encore les débouchés. Il fallait, au contraire, restaurer d'abord la confiance, combattre le chômage et favoriser une reprise des achats, fût-ce aux dépens d'une monnaie trop rigide. Tel fut en effet le secret des redressements opérés successivement en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, en Belgique et ailleurs. De leur côté, les audaces du Dr. Schacht — devant la formule keynésienne du multiplicateur d'investissement — montraient comment l'entreprise de grands travaux financés sans épargne préalable par des moyens de fortune (ou plutôt d'infortune), pouvaient créer de

nouveaux revenus qui, en se « multipliant », réamorçaient le processus économique. Or, ce qui avait été fait pour le réarmement, pouvait l'être aussi bien pour des fins pacifiques. L'économie n'était plus laissée, de toute manière, à la merci de fluctuations incontrôlées.

Avec la guerre et l'après-guerre, un nouveau palier fut franchi, non plus au niveau de l'économie globale, mais à celui des entreprises. L'expérience américaine fut ici décisive. Il fallait, pendant les hostilités, produire à tout prix, et le temps manquait pour former des spécialistes. Or, il se révéla souvent que le travail moins divisé était aussi plus productif. La raison en était qu'on avait rendu l'initiative au travailleur : d'un robot (« il ne vous est pas demandé de penser », disait Taylor) on avait refait un homme. De là le développement de la psycho-technique, de la politique des « relations humaines », d'alternance de tâches, de « job enlargement », etc., qui tendent également à restituer à l'homme sa primauté dans l'œuvre productive. « Il faut désormais accorder au facteur *humain* toute l'attention qu'on avait jusqu'à apportée au facteur *machine* » écrivait le second Ford en 1945 (1).

Reste à savoir si l'homme n'est qu'un facteur de production — et le problème posé par cette question allait ouvrir une nouvelle et décisive étape dans la quête d'une économie plus humaine.

L'étape supérieure : la fin humaine de la production économique.

Il faut bien comprendre en effet que le progrès social, même élargi comme on l'a vu, demeure à mi-chemin sur la voie d'un authentique humanisme économique. Il s'en tient au plan des *moyens*, il n'atteint pas celui des *fins*. Il fait appel à toutes les ressources de la psychologie pour valoriser l'effort économique du travailleur; mais il ne remet pas en cause le *but* de cet effort. Ce but reste toujours et plus que jamais la plus haute production; mais la question fondamentale de savoir à quoi sert cette production, à quels besoins elle répond (de luxe, de superflu, d'artifices ou de strict nécessaire), demeure en dehors des préoccupations. Telle est l'insidieuse équivoque du néo-capitalisme dont les Etats-Unis se sont faits les leaders. A la limite, pourrait-on dire, l'humanisme qu'on recherche se trouve lui-même remis en cause : qu'importe, en effet, de respecter l'homme dans son labeur, si c'est finalement pour matérialiser sa vie ?

Or, c'est bien le péril de l'heure : la production, loin d'être ordonnée au service de l'homme, est de plus en plus asservie au progrès matériel et technique. A la séquence logique

(1) F. Perroux devait montrer plus tard comment les « coûts de l'homme » s'imposent désormais à la vie économique.

- 1) des besoins qui commandent :
- ↓
- 2) à la production, qui entraîne :
- ↓
- 3) la technique,

se substitue la succession inverse :

- 1) les progrès techniques commandent à
- ↓
- 2) la production, qui « force »
- ↓
- 3) les besoins.

Combien d'industriels, pressés par l'accélération des inventions, se trouvent en effet contraints de renouveler leurs outillages bien avant l'amortissement normal, et obligés de « forcer » leurs débouchés en suscitant par une publicité impudente des « besoins » artificiels, voire nocifs ! Si bien qu'on pourrait soutenir qu'à l'exploitation inhumaine du travailleur a succédé aujourd'hui une exploitation à peine moins inhumaine du consommateur. Machine à produire sous l'ère libérale, machine à consommer sous l'ère technocratique... La production, en un mot, a perdu le sens de sa finalité.

On aboutit dès lors à un véritable système d'économie de *gaspillage* — dans le même temps que les deux tiers du genre humain sont minés par la faim ! Là réside, sans aucun doute, l'un des drames les plus angoissants de notre temps — mais non pas sans espoir.

C'est déjà, en effet, un symptôme favorable que le mal soit dénoncé par les économistes eux-mêmes, là où il sévit le plus dangereusement. C'est ainsi qu'au début de 1958, le *New-York Committee for Economic Development* a réuni une commission d'experts particulièrement qualifiés pour en délibérer. L'un des économistes consultés, le professeur M. Abramovitz, n'a pas craint d'y déclarer :

« Il suffit de rappeler notre confort, nos multiples appareils de télévision, la radio, pratiquement dans chaque pièce, les automobiles dont le seul intérêt est d'attendre le retour de leur propriétaire devant la gare de banlieue, la ridicule complexité des emballages... Si nous ne savons mieux utiliser une bonne partie de nos revenus actuels, à quelles sottises serons-nous réduits quand nos revenus auront doublé » ?

De son côté, le professeur Galbraith écrivait dans son dernier ouvrage (1) « qu'à vouloir considérer l'augmentation de la production comme une fin en soi, on en est venu à gaspiller les ressources et à créer ainsi un déséquilibre social », et que « cette propension à fabriquer le plus possible — et l'effort qui est ensuite nécessaire pour créer coûte que coûte

les besoins correspondants — (c'est bien le travers que nous dénonçons !) cause de dangereuses tensions dans la société, et met en péril la stabilité du pays ». Un chômage s'étendant à plus de quatre millions d'hommes est là pour l'attester...

L'alerte est donc donnée; la question de la *finalité* de la production économique est posée par les théoriciens eux-mêmes; le problème qu'ils tenaient pour étranger à leur propre discipline, leur apparaît enfin comme tenant en tutelle toute l'évolution du monde économique.

La politique des Etats confirme ce revirement.

C'est un fait qui nous paraît aujourd'hui très naturel, mais qui eût semblé aberrant aux « orthodoxes » de naguère, que, dans tous les Etats libres, les Pouvoirs Publics ont aujourd'hui une politique d'*investissements*. Le capital privé se trouve ainsi dépossédé de l'action dominatrice qu'il exerçait sur certains secteurs (et les plus dynamiques) de l'économie générale. La loi de l'intérêt privé (avec la seule fin du profit) peut ainsi le céder à celle de l'intérêt national, sans pour autant que la propriété privée ait été remplacée par un régime proprement socialiste (1).

On dira sans doute que cette politique d'investissements publics peut être effectuée, elle aussi, dans le sens technocratique d'une production toujours plus élevée, sans souci de considérations humaines. Le fait est exact. Mais une telle politique peut aussi répondre plus facilement qu'un système d'investissements privés, à des fins désintéressées de justice sociale et d'intérêt collectif (santé publique, culture, etc.). Les « investissements démographiques » (logements, écoles, etc.) commandés par l'accroissement de la population rentrent dans cette catégorie.

De son côté, la politique d'*aménagement du territoire* peut, elle aussi, être considérée comme un effort en vue d'une économie plus humaine. Son objectif, a-t-on écrit, est une « harmonieuse répartition des richesses et des hommes » ; c'est « la recherche géographique et économique des meilleures conditions d'habitat, de travail, des meilleures facilités de culture et de loisirs pour un plus grand bien-être des familles et l'épanouissement de la société » (L. Leroy).

Tout ce qui concerne l'urbanisme, la « géographie volontaire », et ce qu'on appelle aujourd'hui la « géonomie », se situe dans cette ligne.

Nous avons montré ailleurs comment de tels efforts pouvaient conduire à l'instauration progressive d'un régime d'*économie différenciée* ou d'*économie contractuelle*, en entendant par là un régime d'*orientation concertée* à base de contrats à plus ou moins long terme conclus entre les professions organisées et les administrations publiques, en vue de répondre à tels ou tels impératifs de développement local. Les récentes mesures prises en France en matière de logement en sont une illustration.

(1) J. K. Galbraith, *The Affluent Society*, Boston, 1958.

(1) Hors le cas, limité, des entreprises nationalisées.

Au service de l'humanité.

Il va de soi, cependant, que ces mesures qui nous rapprochent d'une économie plus humaine resteront vaines, si elles demeurent limitées au cadre national, voire européen. Les événements d'aujourd'hui nous somment d'élargir notre vision. Nous n'avons plus la liberté, dans l'état présent du monde, de laisser dans la misère et dans la faim les deux tiers du genre humain. Il nous faut comprendre que *dans la vie des autres, notre survie est engagée*. Comme le XIX^e siècle a été le siècle des prêts internationaux, le XX^e sera celui de l'aide généralisée. Là est le fait fondamental qui commande notre avenir.

Les puissances nationales commencent d'ailleurs à l'accepter. L'« économie de don », hier utopie, est entrée dans les faits. Maladroite souvent, elle reste encore terriblement insuffisante : 4 milliards environ de dollars annuels pour l'ensemble du monde, contre 100 milliards de dépenses d'armement... Mais le départ est pris. Et l'on n'arrêtera pas cette marche à la solidarité mondiale.

Qu'on ne croie surtout pas qu'une telle politique, pour répondre à des motifs d'humanité d'abord, soit nécessairement nuisible à la prospérité des donateurs. Bien au contraire, elle en serait la plus sûre garantie, — puisqu'en atténuant la scandaleuse coexistence du gaspillage et de la faim, elle atténuerait du même coup les causes de subversion universelle, et ouvrirait à une production qui tourne sur elle-même, d'immenses débouchés. On retrouve ici *l'effet salutaire de choc-en-retour* que nous avons constaté dans la politique sociale : la générosité — coûteuse sur l'heure — est « payante » à terme. A l'inverse, l'intérêt à courte vue se retourne souvent contre son auteur. C'est l'un des fondements de l'économie humaine.

Oserons-nous préciser, pour terminer, que ce fondement n'est autre que le principe de la plus haute philosophie, celle de *l'être ?* Car s'il est vrai que le Bien, c'est l'Etre, et le Mal, le Non-être, cette sagesse signifie en termes très concrets que la justice est constructive, et l'iniquité tôt ou tard ruineuse. Il est réconfortant que l'économie, science de l'intérêt, commence à le comprendre...

LE COMMERCE EXTERIEUR DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE DE 1948 A 1957

Depuis 1949, le *Bulletin* publie chaque année une étude sur l'évolution des échanges extérieurs de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise au cours de l'année précédente. Le onzième article de la série, consacré à l'analyse du commerce extérieur en 1958, sera publié dans le prochain numéro.

Comme la Belgique s'est engagée dans la réalisation progressive du marché commun et s'intéresse activement au projet d'une zone de libre échange plus vaste, il a paru intéressant de rassembler en une seule publication les données statistiques éparses des articles précédents. La documentation ainsi réunie permettra de dégager les tendances des relations commerciales de l'U.E.B.L. avec l'étranger sur une plus longue période, les articles annuels se limitant en général à une comparaison entre les chiffres de la période étudiée et ceux de l'année antérieure. Ce relevé constituera un document statistique très complet susceptible d'apporter d'utiles précisions à tous ceux qui s'intéressent à l'évolution du commerce extérieur belgo-luxembourgeois : ils y trouveront des séries homogènes de chiffres concernant les principales composantes des échanges extérieurs de l'U.E.B.L. au cours de la période 1948-1957. Ces chiffres feront l'objet de mises à jour successives dans le *Bulletin* suivant et les articles annuels ultérieurs.

Depuis 1948, le Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale a regroupé les statistiques du commerce extérieur suivant des catégories plus homogènes que celles offertes par le tarif douanier ou par la Classification Type du Commerce International (1), qui servent de base aux publications de l'Institut National de Statistique.

La nomenclature du tarif douanier de l'U.E.B.L., adoptée par les trois partenaires de Benelux depuis le 1^{er} janvier 1948, est basée sur la nomenclature douanière de la Société des Nations. Elle comprend 22 sections, subdivisées en 87 chapitres et 998 rubriques, souvent composées elles-mêmes de plusieurs sous-rubriques. Cette classification des produits est néanmoins peu adaptée à l'analyse économique; elle est faite sur base de la nature physique des produits,

sans qu'il soit tenu compte de leur nature économique. C'est ainsi qu'une même section comprend, par exemple, toutes les matières textiles sans opérer de distinction entre matières premières et produits finis.

La classification « C.T.C.I. » comprend 10 sections subdivisées en 52 divisions, 150 groupes et 570 positions. Elle présente de grands avantages pour les études statistiques internationales relatives au commerce extérieur, car le Bureau de Statistiques des Nations Unies, le Fonds Monétaire International, l'Organisation Européenne de Coopération Economique et la Commission Economique pour l'Europe l'ont reconnue, en 1950, comme la seule nomenclature officielle internationale. Bien que la classification type représente déjà un instrument d'analyse plus approprié que le tarif douanier, le Département d'Etudes et de Documentation a estimé préférable de regrouper les exportations suivant les différents secteurs de production de l'économie nationale et de répartir les importations en trois catégories selon qu'elles sont destinées à des fins de consommation, de production ou d'équipement. On trouvera dans le corps de l'article des renseignements plus détaillés sur ces regroupements que le Département effectue à partir des statistiques établies par l'I.N.S. suivant la nomenclature douanière ou la classification type.

Le Département calcule également des indices du volume et des valeurs unitaires moyennes. Jusqu'en 1952, ceux-ci tenaient compte de toutes les positions tarifaires afférentes à un produit ou à une catégorie de produits, ce qui exigeait des calculs fort longs et minutieux. Depuis lors, ils se limitent aux 570 positions de la C.T.C.I., sauf lorsque celles-ci ne sont pas suffisamment homogènes; dans ce cas, les positions tarifaires servent de référence. Ces indices restent néanmoins plus rigoureux que ceux obtenus par la méthode des échantillons; en outre, ils offrent l'avantage de pouvoir être regroupés suivant les nécessités de l'analyse. Ils présentent toutefois l'inconvénient d'être établis pour l'ensemble de l'année et sur la base de l'année précédente, de sorte qu'il est assez difficile de suivre leur évolution sur une période prolongée. Aussi ferons-nous appel aux indices calculés par l'I.N.S. ou par l'Institut de Recherches Economiques et Sociales chaque fois que leur utilisation peut éclaircir l'exposé.

(1) En abrégé : C.T.C.I.; en anglais : S.I.T.C. (*Standard International Trade Classification*).

Après un bref aperçu de l'évolution de la réglementation administrative du commerce extérieur au cours de la période 1948-1957, nécessaire à l'interprétation des chiffres, nous examinerons dans un premier chapitre l'évolution globale des échanges de l'U.E.B.L. avec l'étranger. Ensuite, nous analyserons, d'une façon plus approfondie, l'évolution des importations et des exportations. Le dernier chapitre traitera de la répartition géographique des échanges extérieurs. Une attention toute spéciale sera prêtée aux relations commerciales intra-Benelux et avec les pays membres de la Communauté Economique Européenne.

*
**

Depuis la fin des hostilités, la réglementation belgo-luxembourgeoise du commerce extérieur a été caractérisée de façon générale par des efforts conti-

nuels tendant à libéraliser les échanges, aussi bien à l'importation qu'à l'exportation. Cette évolution apparaît nettement dans l'augmentation du pourcentage de libération des importations en provenance des pays membres de l'O.E.C.E. et de l'Amérique du Nord.

Sur la base des importations privées de 1953, le pourcentage de libération des importations en provenance des Etats-Unis et du Canada s'élève à 86 p.c. depuis mai 1954.

Cependant, la tendance à la libéralisation du commerce extérieur a été entravée à plusieurs reprises : en particulier, durant la décennie qui nous intéresse, trois problèmes importants se sont posés qui ont accentué temporairement l'intervention de l'administration et entraîné la mise en application de restrictions pour des secteurs importants du commerce extérieur.

Tableau I.

Pourcentage de libération des importations en provenance des pays membres de l'O.E.C.E. ¹

Source : *Organisation Européenne de Coopération Economique.*

A la fin de la période	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
U.E.B.L.	—	—	64	75	75	87	88	} 96	96	96
Pays-Bas	—	—	66	71	75	93	93			

¹ Le pourcentage de libération, pour chaque période et pour chaque pays, est égal à la proportion que représentaient au cours de la période de référence, dans les importations privées en provenance des autres pays membres de l'O.E.C.E., les produits qui, aux dates indiquées, étaient exempts de restrictions quantitatives. Une liste commune de mesures de libération a été dressée en 1955 pour l'U.E.B.L. et les Pays-Bas. Les pourcentages de libération au 31 décembre 1955 et aux dates ultérieures s'appliquent à Benelux et sont calculés par référence aux importations de 1955 au lieu de 1948.

Le premier problème a trait à la pénurie de produits de base et alimentaires occasionnée par le conflit de Corée. Celui-ci provoqua la réimposition, en septembre 1950, de restrictions à l'exportation pour une série de produits industriels considérés comme essentiels pour l'économie belgo-luxembourgeoise, ainsi que diverses mesures de contingentement à l'exportation dans le but de sauvegarder l'approvisionnement du pays en produits alimentaires et de freiner la hausse des prix. Ces limitations à l'exportation furent encore renforcées en 1951.

A ce problème sont venues s'ajouter les difficultés occasionnées par la pénurie mondiale de dollars et celles découlant de la position excessivement créditrice de l'U.E.B.L. au sein de l'Union Européenne de Paiements. Un vaste appareil de freinage des exportations payables en monnaies des pays de l'U.E.P. fut mis en place en 1951, comportant un contingentement à l'exportation, diverses conditions sévères mises à l'octroi des autorisations, des retenues sur les paiements reçus, le rétablissement sur une large échelle de la taxe de transmission à l'exportation et la réduction de la durée de validité des licences et déclarations-licences. Simultanément, la réglementation des importations payables en dollars fut marquée, en septembre 1951, par le retour à un système plus restrictif. Mais, à partir du deu-

xième trimestre de 1952, la disparition des derniers effets du boom de Corée et la résorption de la crise belge au sein de l'U.E.P. entraînèrent progressivement de nombreuses mesures de libération. L'assouplissement du régime des importations en provenance de la zone dollar marqua un pas décisif en mai 1954 : depuis cette date, les discriminations sont presque complètement abolies.

Le troisième problème de la réglementation du commerce extérieur relatif, d'une part, à la protection de certaines branches de l'industrie nationale durement touchées par la concurrence étrangère et, d'autre part, à la promotion d'industries nouvelles, est encore d'actualité. Déjà en 1953, la tendance fondamentale à la libération avait été freinée par diverses mesures de contingentement à l'importation à la suite de difficultés surgies dans certains secteurs, notamment l'industrie textile et l'industrie chimique. Mais surtout en 1954 et en 1956, la mise en vigueur de mesures restrictives visant l'importation de plusieurs produits en provenance de certains pays de l'Europe orientale et du Japon s'est avérée nécessaire, en raison des prix de dumping pratiqués par ces pays.

En vue de promouvoir l'industrie d'assemblage en Belgique, les importations de voitures automobiles et de véhicules assimilés tout montés ont été contingentées à partir d'octobre 1952 et, en principe, à peu

près complètement interdites à partir du 1^{er} avril 1954; les importations de pièces détachées ont toujours été fort importantes.

L'U.E.B.L. a participé au cours de la décennie étudiée à toutes les initiatives prises sur le plan européen en vue de faire disparaître les entraves aux échanges. C'est ainsi qu'elle a poursuivi activement la réalisation de l'Union Economique avec les Pays-Bas et qu'elle a collaboré à l'institution de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et de la Communauté Economique Européenne. Les effets des deux premières expériences d'intégration économique sont nettement perceptibles dans les statistiques du commerce extérieur.

Dans le cadre de Benelux, il convient de noter l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 1948 d'un tarif douanier commun envers les pays tiers et la suppression à la même date des droits de douane dans les échanges entre les trois pays. Au 15 octobre 1949, les gouvernements ont signé l'accord de Pré-Union stipulant la suppression graduelle des restrictions quantitatives aux échanges commerciaux entre les partenaires et la coordination de leur politique commerciale à l'égard des pays tiers. A l'heure actuelle, seules des restrictions aux importations de produits agricoles et de diamants bruts subsistent. Enfin, le Traité instituant l'Union Economique Benelux a été signé à La Haye le 3 février 1958, mais n'a pas encore été ratifié par les parlements.

En 1951, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Italie, la France et l'Allemagne fédérale ont conclu le Traité instituant la C.E.C.A., qui est entré en vigueur le 25 juillet 1952. En mettant en commun leurs industries sidérurgiques et charbonnières, les six pays signataires se proposaient de contribuer à l'expansion économique, au développement de l'emploi et au relèvement du niveau de vie des populations. Ils espéraient atteindre ces objectifs par l'établissement, pour ces deux industries, d'un marché commun où la concurrence jouerait librement. Le marché commun pour le charbon, la mitraille et le minerai a été instauré le 10 février 1953 et pour la fonte et l'acier, le 1^{er} mai de la même année. Enfin, pour les aciers spéciaux qui requéraient une législation particulière, la date d'ouverture fut fixée au 1^{er} mai 1954.

Le Traité instituant la Communauté Economique Européenne a été signé à Rome le 25 mars 1957 par les six pays membres de la C.E.C.A. Il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1958. Il vise à l'intégration, endéans une période préparatoire de douze à quinze ans, des économies des pays participants en promouvant en même temps leur développement économique et l'intensification de leurs échanges. Le premier moyen mis en œuvre pour réaliser ces objectifs est la formation d'une union douanière entre les pays membres, impliquant un tarif douanier commun vis-à-vis des pays tiers. Les tableaux statistiques publiés en annexe du présent article permettent de suivre les relations commerciales de l'U.E.B.L. avec chacun des pays de la C.E.E. depuis 1948.

I. — EVOLUTION GLOBALE DU COMMERCE EXTERIEUR DE L'U.E.B.L.

Au cours de la période étudiée, prise dans son ensemble, la valeur globale du commerce extérieur de l'U.E.B.L. a plus que doublé, passant de 161,6 milliards de francs en 1948 à 330,9 milliards en 1957. Si la valeur des exportations s'est accrue

Tableau II.

Commerce extérieur de l'U.E.B.L.

Source : Institut National de Statistique.

Années	Valeurs globales (en milliards de francs)			Pourcentage de couverture des importations par les exportations
	Importations	Exportations	Balance	
1948	87,5	74,1	- 13,4	84,7
1949	81,9	80,1	- 1,8	97,8
1950	97,8	82,8	- 15,0	84,7
1951	127,5	132,7	+ 5,2	104,1
1952	123,0	122,5	- 0,5	99,6
1953	121,1	113,0	- 8,1	93,3
1954	127,5	115,2	- 12,3	90,4
1955	142,2	139,0	- 3,2	97,7
1956	163,6	158,1	- 5,5	96,6
1957	171,6	159,3	- 12,3	92,8

de 115 p.c. par contre celle des importations n'a augmenté que de 96 p.c. Toutefois, ce manque de parallélisme n'est pas fondamental, mais tient uniquement au choix de l'année de référence.

Le taux d'expansion des exportations de l'U.E.B.L. pour l'ensemble des années 1948 à 1957 a été sensiblement égal à celui du commerce mondial. En valeur, les exportations mondiales ont progressé de 87 p.c., passant de 54 milliards à 101 milliards de dollars U.S. De leur côté, les exportations belgo-luxembourgeoises (exprimées en dollars U.S.) ont, pour les mêmes années, augmenté de 88,2 p.c.

Ce taux se compare favorablement à celui de quelques grands pays industriels comme les Etats-Unis (+ 64,6 p.c.), le Canada (+ 61,8 p.c.) et le Royaume-Uni (+ 47 p.c.). Par contre, la comparaison avec les pays continentaux voisins est moins favorable à l'U.E.B.L. Ainsi, au cours de la même période, la valeur des exportations des Pays-Bas et de la France a augmenté respectivement de 210 et de 155 p.c. Mais ces chiffres sont influencés par l'année de référence choisie. A l'époque, en effet, la restauration économique en U.E.B.L. était déjà plus avancée que dans la plupart des autres pays européens.

Si l'on choisit 1953 comme année de base, on constate que la valeur des exportations de l'U.E.B.L. s'est accrue de 39 p.c. Ce taux, pratiquement égal à celui des Pays-Bas (+ 41 p.c.) n'est dépassé que par celui de l'Allemagne fédérale (+ 95 p.c.), mais est nettement plus élevé que celui des autres pays ou groupes de pays repris dans le tableau III. La différence par rapport à celui des Etats-Unis

Tableau III.

Exportations dans le monde

(En milliards de dollars U.S.)

Source : *International Financial Statistics*.

Pays exportateurs	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	Augmentation de 1957 par rapport à	
											1948	1953
											(en pour cent)	
Monde ¹	54,0	55,0	57,2	77,3	74,4	75,3	78,1	84,8	94,2	101,0	87,0	34,1
États-Unis	12,7	12,1	10,3	15,0	15,2	15,8	15,1	15,6	19,1	20,9	64,6	32,3
Canada	3,4	3,1	3,1	4,0	4,8	4,6	4,4	4,8	5,3	5,5	61,8	19,6
Amérique latine	6,7	5,9	6,8	7,8	7,1	7,6	7,9	8,0	8,6	8,7	29,8	14,5
Europe continentale	10,5	12,3	14,3	20,9	20,6	20,7	22,9	26,1	28,5	31,7	201,9	53,1
dont : U.E.B.L.	1,7	1,8	1,7	2,6	2,4	2,3	2,3	2,8	3,2	3,2	88,2	39,1
Pays-Bas	1,0	1,3	1,4	3,0	2,1	2,2	2,4	2,7	2,9	3,1	210,0	40,9
France	2,0	2,7	3,0	4,1	3,8	3,8	4,2	4,9	4,5	5,1	155,0	34,2
Allemagne fédérale ...	0,8	1,1	2,0	3,5	4,0	4,4	5,2	6,1	7,4	8,6	975,0	95,4
Territoires alliés à l'Europe continentale	—	—	2,2	2,8	3,0	3,0	3,2	3,4	3,5	3,6	—	20,0
Zone sterling	13,6	14,5	16,2	20,8	19,1	18,9	19,3	21,0	22,3	23,2	70,6	22,8
dont : Royaume-Uni	6,6	6,8	6,3	7,6	7,6	7,5	7,8	8,5	9,3	9,7	47,0	29,3
Japon	0,3	0,5	0,8	1,4	1,3	1,3	1,6	2,0	2,5	2,9	866,7	123,1

¹ Non compris la zone soviétique et la Chine populaire.

(+ 32 p.c.), du Royaume-Uni (+ 29 p.c.) et, dans une moindre mesure, de la France (+ 34 p.c.) est assez prononcée.

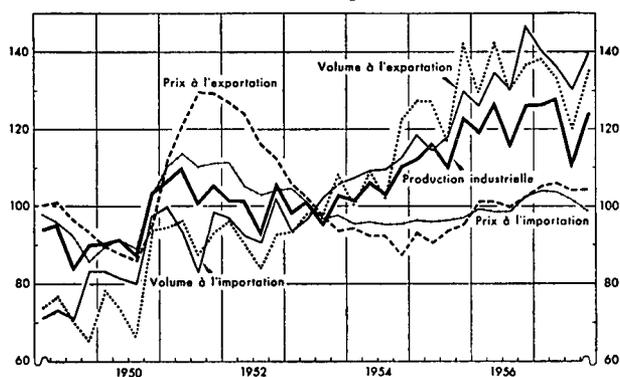
Le tableau II montre que le développement des transactions commerciales de l'U.E.B.L. avec l'étranger au cours des années 1948-1957 a été caractérisé par des fluctuations plus ou moins marquées. Celles-ci peuvent, globalement, être analysées à l'aide des indices du volume et des prix (valeur unitaire moyenne). Le premier mesure l'évolution des échanges à prix constants; l'indice des prix, au contraire, mesure, pour des quantités constantes, les fluctuations des prix. Les deux indices tiennent compte des modifications survenues dans la composition des achats et des ventes à l'étranger.

Graphique 1.

Commerce extérieur de l'U.E.B.L.

Production industrielle

(Indices 1953 = 100, moyennes trimestrielles)

Source : *Institut de Recherches Economiques et Sociales*.

Ainsi que l'indique le graphique 1, les indices du volume à l'exportation et à l'importation de l'U.E.B.L. ont accusé pendant toute la période

sous revue une hausse fondamentale qui s'est accélérée au cours du dernier trimestre de 1950 et pendant les années 1953 à 1956.

Par contre, les indices des prix ont manifesté une tendance plus irrégulière. L'indice des prix à l'exportation est passé d'un minimum de 88 (1953=100) pendant le deuxième trimestre de 1950 à un maximum de 130 au cours du troisième trimestre de 1951; celui des prix à l'importation a augmenté d'un minimum de 86 au dernier trimestre de 1949 à un maximum de 114 au deuxième trimestre de 1951. Cette hausse rapide et brusque des prix a été suivie d'un effondrement en 1952 qui ramena les indices presque à leur niveau antérieur à la guerre de Corée. Par contre, le dernier mouvement de hausse, amorcé en 1955, s'est déroulé très lentement et a été peu marqué. Il a fait place, à partir de 1957, à un léger tassement.

L'expansion fondamentale du commerce extérieur de l'U.E.B.L. s'est donc réalisée presque exclusivement en termes réels. Elle n'est pas un phénomène nominal imputable simplement à des hausses de prix. En effet, les indices du volume des exportations et des importations ont augmenté respectivement de 72 et 74 (1953=100) en 1949 à 132 et 145 en 1957. Par contre, les indices des prix qui, en 1949, s'élevaient à 97 à l'exportation et à 94 à l'importation, se situaient en 1957 respectivement à 105 et 102.

Les indices commentés font également ressortir la nature différente des fluctuations conjoncturelles successives. Alors que le boom de Corée revêtait, dès le début, un caractère essentiellement spéculatif et, par le fait même très instable, le cycle suivant, au contraire, s'est déroulé davantage en termes réels, sauf dans sa phase finale qui a débuté avec l'affaire de Suez.

Pendant toute la période étudiée, on constate un décalage dans le temps entre les mouvements des

volumes et des prix; ces derniers réagissent avec un certain retard sur les premiers aux changements conjoncturels. Ainsi, lors du boom de Corée, la hausse des prix n'est apparue que postérieurement à celle des volumes. Au moment du retournement, le même phénomène s'est répété; alors que les volumes étaient en recul dès le deuxième trimestre de 1951, les prix ont continué à hausser jusqu'au début de 1952. A partir de 1953, les indices du volume du commerce extérieur ont à nouveau progressé. Les indices des prix, par contre, sont restés orientés à la baisse jusqu'au début de 1954 en ce qui concerne les prix à l'importation et jusqu'à la fin de cette année dans le cas des prix à l'exportation; c'est seulement à partir de 1955 qu'ils suivront l'évolution des indices des volumes. Le retournement de la conjoncture mondiale en 1957 s'est à nouveau d'abord manifesté sur le plan des volumes du commerce extérieur. Déjà, à la fin de 1956, une tendance baissière était apparue du côté des exportations qui, au début de 1957, s'est étendue aux importations, alors qu'il faut attendre jusqu'aux environs du milieu de 1957 pour enregistrer une réaction dans le domaine des prix.

Jusqu'à présent, nous nous sommes limités à l'analyse des fluctuations de l'ensemble des échanges extérieurs de l'U.E.B.L. ou des exportations et des importations prises séparément, sans nous préoccuper des divergences qui se manifestent parfois entre l'évolution des exportations et celle des importations. Ce sont cependant ces divergences qui déterminent le mouvement de la balance commerciale qui trouve son expression statistique dans le pourcentage de couverture des importations par les exportations. Celui-ci a été très favorable pour l'ensemble de la période étudiée, par comparaison avec l'avant-guerre où il s'élevait à environ 90 p.c. Au cours des années 1948-1957, le coefficient de couverture est tombé deux fois seulement au-dessous de ce niveau, en 1948 et en 1950; en 1951, il a atteint un maximum de 104,1 p.c. L'amélioration fondamentale de la balance s'explique en partie par l'accroissement de la production agricole qui a réduit les besoins d'importation. Il en sera question plus loin.

La balance commerciale de l'U.E.B.L. se détériore en général quand une reprise économique s'amorce : ce fut le cas vers le milieu des années 1950 et 1953 et au cours des trois premiers trimestres de 1954; elle se redresse quand la reprise est déjà plus avancée : dernier trimestre de 1950 et trois premiers trimestres de 1951, dernier trimestre de 1954, année 1955 et premier semestre de 1956. Elle se détériore à nouveau en fin de période de haute conjoncture et au début d'une récession.

Ces phénomènes doivent être mis en rapport avec l'évolution des termes de l'échange et des volumes.

Il ressort du graphique ci-après qu'il existe généralement un rapport étroit entre l'évolution du coefficient de couverture et celle des termes de

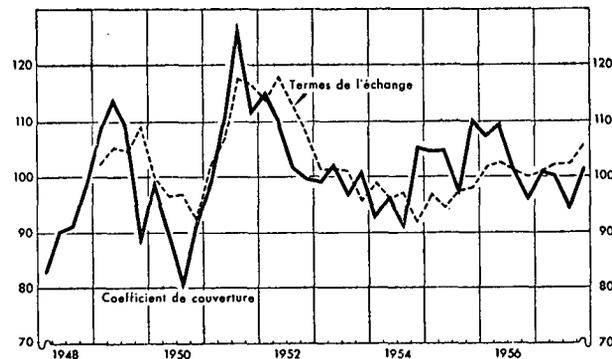
l'échange. Le parallélisme a été très marqué pendant l'essor économique de 1951 et durant la période de fléchissement qui y succéda. Par contre,

Graphique 2.

Commerce extérieur de l'U.E.B.L.

(Indices 1953 = 100, moyennes trimestrielles)

Sources : Institut de Recherches Economiques et Sociales.
Institut National de Statistique.



en 1955 et 1956, l'amélioration du pourcentage de couverture dépendait moins des termes de l'échange, la dernière période de haute conjoncture ayant été relativement peu influencée par l'évolution des prix.

En ce qui concerne le rapport entre le volume des échanges et la balance commerciale, rappelons que l'indice du volume des importations est très sensible à une modification conjoncturelle; en effet, à son stade initial, une reprise économique va généralement de pair avec une reconstitution des stocks, surtout des matières premières et des biens de production. Un affaiblissement de la demande étrangère entraîne un mouvement inverse. Les quantités exportées diminuent moins rapidement; elles restent le plus souvent à leur ancien niveau pendant quelque temps, en raison du délai d'exécution des commandes.

Ainsi, l'accroissement des importations a, en 1950, précédé celui des exportations et le même décalage se retrouve lors du recul de 1951. Au milieu de 1952, les importations ont connu un début de reprise qui ne s'est reflété dans le volume des exportations qu'au printemps de 1953. De même, la fin de la dernière période d'expansion a également été annoncée plus vite par les importations que par les exportations; l'indice de celles-ci, il convient de le noter, a été influencé pendant l'été par la grève dans la métallurgie.

II. — COURANTS D'IMPORTATION

Nous avons précisé dans la partie introductive du présent exposé qu'en procédant à un reclassement des statistiques de l'I.N.S., nous nous étions efforcés d'arriver à constituer des catégories plus homogènes que celles offertes par le tarif douanier ou la classification « C.T.C.I. ».

Dans ce but, les produits importés ont été regroupés suivant leur destination à des fins de production, de consommation ou d'équipement.

Les importations de biens de production comprennent la masse des matières premières et des demi-produits de toute nature qui forment les approvisionnements des divers secteurs industriels et de l'agriculture. Dès lors, il était utile d'opérer certaines distinctions de façon à faire apparaître plus nettement les courants d'achat particuliers aux diverses industries. Toutefois, les cas où semblable distinction a pu être opérée ne sont pas nombreux, car celle-ci ne pouvait s'appliquer qu'aux seuls produits spécifiques à une industrie déterminée.

D'autre part, le fait qu'il ait été possible d'isoler certains courants d'importation, ne signifie nullement qu'il s'agit des achats des secteurs dont l'activité requiert les approvisionnements d'origine étrangère les plus considérables. Au surplus, le montant des importations de produits servant à telle industrie ne correspond pas au total des dépenses consenties par cette industrie pour son approvisionnement en produits étrangers; en effet, chaque secteur industriel utilise également des matières premières et demi-produits pouvant servir indistinctement à diverses industries.

Les distinctions qui ont pu être faites concernent la composition et la provenance des courants d'importation des matières premières et demi-produits pour les secteurs d'activité ci-après : a) industries métallurgiques, b) industries textiles, c) agriculture et industries alimentaires, d) industrie du bois, e) industrie diamantaire, f) industrie du cuir, g) industries du papier et des arts graphiques, h) industrie du tabac.

En ce qui concerne les achats de produits de consommation, nous avons distingué, d'une part, les denrées alimentaires prêtes à être consommées et, d'autre part, les produits destinés à couvrir les besoins non alimentaires.

Quant aux importations de biens d'équipement, elles comprennent essentiellement les produits des industries de fabrications métalliques : machines-outils, matériel de transport, instruments de levage ou de mesure, matériel industriel divers, constructions électriques.

Semblable classification des produits importés implique évidemment, comme toute classification, un certain arbitraire dans le choix. Ainsi, différents produits peuvent indifféremment satisfaire immédiatement des besoins de consommation ou être utilisés dans le processus de la production. De même, il est impossible de déceler *a priori* si tel bien viendra s'ajouter au potentiel de production de l'économie nationale ou s'il sera destiné à l'équipement domestique et acquerra par conséquent le caractère de bien de consommation durable. Parfois encore, une même position tarifaire couvre une gamme très large de produits sans qu'il soit possible de faire une discrimination entre eux en fonction du classement adopté.

Aussi les données numériques fournies par la ventilation à laquelle nous avons procédé doivent-elles être considérées comme des ordres de grandeur et interprétées en tenant compte des indications plus détaillées dont nous ferons suivre les tableaux.

La décomposition des importations de 1948 à 1957 entre les grandes catégories de produits telles que nous les avons définies ci-dessus, ressort du tableau suivant :

Tableau IV.

Importations par catégorie de biens

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Années	Biens de production		Biens de consommation		Biens d'équipement		Total en milliards de francs
	en milliards de francs	en p.c. du total des importations	en milliards de francs	en p.c. du total des importations	en milliards de francs	en p.c. du total des importations	
1948	54,2	62,0	24,5	28,0	8,7	10,0	87,4
1949	51,7	63,3	21,4	26,2	8,6	10,5	81,7
1950	65,1	66,8	23,2	23,8	9,2	9,4	97,5
1951	89,8	70,6	26,8	21,1	10,6	8,3	127,2
1952	82,5	67,1	27,8	22,6	12,7	10,3	123,0
1953	79,8	65,9	27,7	22,9	13,6	11,2	121,1
1954	86,4	67,8	27,1	21,2	14,0	11,0	127,5
1955	98,9	69,5	28,4	20,0	14,9	10,5	142,2
1956	113,2	69,2	30,6	18,7	19,8	12,1	163,6
1957	117,8	68,6	34,1	19,9	19,7	11,5	171,6

Dans les achats à l'étranger effectués par l'U.E.B.L. de 1948 à 1957, les importations de matières et produits qui assurent le fonctionnement de l'appareil de production ont occupé la première place (1). Leur part dans les importations globales

s'est même accrue de 62 p.c. en 1948 à 68,6 p.c. en 1957. Cependant, cette évolution n'a pas été continue; dès 1951, leur part dans les importations représentait 70,6 p.c. et a depuis lors varié entre

(1) En rangeant parmi les biens de production la totalité des charbons et des huiles minérales importés, nous avons sans

aucun doute surévalué l'importance de cette catégorie de produits. En effet, une certaine partie difficilement estimable de ces combustibles sert à couvrir immédiatement les besoins des consommateurs.

65 et 70 p.c. sans jamais retrouver ce dernier pourcentage.

La part des biens de consommation dans les importations globales de l'U.E.B.L. tend à décroître, même si l'on exclut la forte baisse du début de la période.

En ce qui concerne les biens d'équipement, aucune tendance à la hausse ni à la baisse ne peut être observée : leur part dans les importations s'est maintenue en général un peu au-dessus de 10 p.c.

Les changements les plus importants dans la composition des importations se sont produits au début de la période étudiée. Si la tendance baissière fondamentale qui caractérise la part des biens de consommation dans les importations, peut être attribuée en grande partie au relèvement de la pro-

duction indigène de biens de consommation et particulièrement de produits agricoles, les fluctuations qui marquent les premières années de la période étudiée doivent être liées également à la hausse relativement plus rapide des prix des biens de production.

Seules les importations de ces biens traduisent nettement les mouvements du cycle économique, aussi bien en conjoncture ascendante qu'en récession. Par contre, les importations de biens de consommation et de biens d'équipement se sont développées d'une façon moins cyclique.

Dans les paragraphes suivants, nous procéderons à l'analyse détaillée de la composition et de l'orientation géographique des courants d'importation de l'U.E.B.L.

A. Biens de production.

Tableau V.

Importations de biens de production

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens de production	Valeurs globales (en milliards de francs)									
	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
<i>Biens de production destinés :</i>										
aux industries métallurgiques ...	14,4	14,6	14,5	21,0	25,8	22,4	23,5	30,5	36,8	33,9
aux industries textiles	8,1	9,8	16,5	19,5	12,4	14,8	14,5	14,5	15,3	17,1
à l'agriculture et aux industries alimentaires	10,9	9,6	10,7	12,7	12,5	11,5	12,4	10,9	13,1	12,5
à l'industrie diamantaire	1,7	1,1	2,6	3,3	2,8	3,3	3,5	5,0	6,1	6,4
à l'industrie du bois	1,7	1,5	1,9	2,2	1,7	1,9	2,3	2,9	2,4	2,7
à l'industrie du cuir	1,2	1,2	1,7	1,8	1,3	1,4	1,4	1,4	1,5	1,5
aux industries du papier et des arts graphiques	0,9	0,7	0,9	1,9	1,3	1,0	1,2	1,5	1,6	1,8
à l'industrie du tabac	0,6	0,6	0,7	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	1,1
<i>indistinctement aux divers sec- teurs de la production :</i>										
huiles minérales	2,5	1,8	2,2	4,2	5,7	5,8	6,5	7,8	9,7	12,3
combustibles solides	3,7	2,3	2,4	4,3	3,9	4,1	5,3	5,7	7,3	8,6
produits chimiques	1,5	1,4	2,0	2,9	2,5	2,4	3,0	3,7	4,4	4,8
autres produits	7,0	7,1	9,0	15,0	11,7	10,3	11,9	14,1	14,1	15,1
Total ...	54,2	51,7	65,1	89,8	82,5	79,8	86,4	98,9	113,2	117,8

a) Importations de biens de production destinés aux industries métallurgiques.

Les achats de biens de production destinés aux industries métallurgiques se sont accrus en valeur de 135 p.c. de 1948 à 1957. Leur évolution d'année en année reflète, outre l'incidence des changements conjoncturels sur les prix et les quantités, une tendance fondamentale à l'expansion : leur part dans l'ensemble des importations de biens de production s'est accrue de 27 p.c. en 1948 à 29 p.c. en 1957. L'expansion structurelle de l'industrie métallurgique est d'ailleurs confirmée par d'autres données économiques.

En 1957, les importations de produits servant à l'activité de la métallurgie se composaient, pour 27,4 p.c. de leur valeur, de pièces détachées de matériel de transport destinées à être assemblées

dans le pays. En 1948, l'importance relative de ce poste n'était que de 17,4 p.c. Ce progrès est dû, en ordre principal, au développement en U.E.B.L., de l'industrie du montage de voitures automobiles de marque étrangère en relation avec l'extension du parc automobile et les avantages fiscaux conférés à l'importation de pièces détachées. En outre, à partir de 1954, l'assemblage de voitures sur le territoire de l'U.E.B.L. est devenu obligatoire pour toutes les marques étrangères dont les ventes sur le marché belgo-luxembourgeois dépassent un certain quota par an. Cette politique a permis non seulement l'approvisionnement du marché de l'U.E.B.L. par ses propres usines de montage, mais aussi l'exportation de voitures dans les pays voisins. Aussi l'accroissement des importations de pièces détachées a-t-il été très marqué à partir de 1954. Toutefois, par suite d'un ralentissement de la demande extérieure de voi-

Tableau VI.

Importations de biens de production destinés aux industries métallurgiques

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
	Quantités importées (en milliers de tonnes)									
Minerais de fer	9.111	9.404	8.639	11.219	11.383	12.119	13.177	15.472	16.187	16.359
Mitrailles	358	330	397	263	188	250	171	365	718	536
Cuivre brut	157	161	174	147	170	156	175	182	193	180
Minerais non ferreux	707	659	553	728	796	604	707	844	867	848
Autres métaux non ferreux	37	48	52	62	35	39	48	50	58	51
Fonte, lingots, ferro-alliages	155	167	156	223	340	338	325	548	578	476
Pièces détachées d'autos, moteurs d'avions et de navires, etc.	52	59	59	69	81	72	97	127	143	129
Divers	414	66	87	113	106	144	202	226	257	322
	Valeurs globales (en milliards de francs)									
Minerais de fer	2,5	2,4	1,7	2,6	3,8	3,7	3,5	4,0	4,6	4,8
Mitrailles	0,4	0,4	0,4	0,6	0,6	0,5	0,3	0,9	2,1	1,7
Cuivre brut	3,1	3,2	3,9	4,5	5,9	5,5	6,1	7,7	8,9	5,7
Minerais non ferreux	2,8	2,8	2,7	4,4	4,9	3,0	3,0	3,7	4,3	3,9
Autres métaux non ferreux	0,7	0,8	0,9	1,7	0,9	0,8	1,0	1,2	1,6	1,4
Fonte, lingots, ferro-alliages	0,7	0,8	0,5	1,2	2,1	1,5	1,2	2,0	2,5	2,5
Pièces détachées d'autos, moteurs d'avions et de navires, etc.	2,5	3,0	3,2	4,0	5,2	4,8	5,9	8,0	9,3	9,8
Divers	1,6	1,3	1,3	2,2	2,3	2,5	2,6	3,1	3,6	4,2

tures assemblées, le volume des importations de pièces détachées s'est réduit en 1957 pour la première fois depuis 1953, mais le recul a été plus que compensé par la hausse des prix.

Les minerais constituent le troisième poste par ordre d'importance dans les importations de biens de production destinés aux industries métallurgiques. En 1948, l'U.E.B.L. n'importait que pour 2,5 milliards de minerais de fer, ce qui représentait quelque 9,1 milliards de tonnes. Grâce à l'expansion de l'industrie sidérurgique, les importations se sont élevées en 1957, respectivement à 4,8 milliards de francs et 16,4 millions de tonnes.

Le plafonnement des importations de minerais de fer en 1949 et leur baisse, tant en volume qu'en valeur, en 1950, sont imputables au ralentissement de la sidérurgie à cette époque. Le redressement ultérieur de la production sidérurgique a donné lieu à une reprise des importations; ce mouvement, lent à son début, a acquis une forte ampleur à partir de 1954.

L'évolution des importations de minerais non ferreux reflète la tendance à la stagnation dans ce secteur industriel, très handicapé par le protectionnisme à l'étranger; un léger accroissement des quantités importées est toutefois apparu dans les dernières années.

De 1948 à 1957, les quantités importées de cuivre brut se sont accrues de 15 p.c. seulement. La hausse est cependant beaucoup plus marquée en valeur, par suite du relèvement important des prix du cuivre. Toutefois, pendant la dernière récession une baisse prononcée des prix est allée de pair avec une réduction des quantités importées.

Les mêmes tendances se retrouvent dans les importations des autres métaux non ferreux, moins

apparentes en ce qui concerne les prix et les valeurs, mais plus accentuées en ce qui concerne les volumes. Quant aux achats à l'étranger de fonte, lingots et ferro-alliages, ils se sont fortement gonflés tant en volume qu'en valeur.

Les importations de mitraille ont été caractérisées par des variations importantes. Relativement faibles jusqu'en 1954, elles ont rapidement augmenté pour atteindre, en 1956, un maximum de 718.000 tonnes représentant une valeur de 2,1 milliards de francs. En 1957, elles sont retombées à 536.000 tonnes sous l'effet du ralentissement de la production d'acier.

L'orientation géographique des importations de minerais de fer a subi des modifications au cours de la période 1948-1957. Depuis l'instauration d'un marché commun pour le charbon et l'acier, les industries belgo-luxembourgeoises se sont de plus en plus adressées à la France. La provenance des importations de mitraille apparaît étroitement liée aux fluctuations de la conjoncture. En période de tension, la pénurie qui se manifeste sur le marché européen oblige les importateurs à s'adresser principalement aux Etats-Unis; ainsi, alors qu'en 1954 les Etats-Unis n'exportaient presque pas de mitraille vers l'U.E.B.L., leurs envois ont représenté, en 1955, 40 p.c. des importations de celle-ci et cette proportion s'est encore accrue au cours de l'année suivante. En ce qui regarde le cuivre brut et l'étain, le Congo belge est resté de loin le principal fournisseur de l'U.E.B.L. Par contre, on constate une évolution dans l'origine des importations de pièces détachées pour autos et avions. La part des Etats-Unis qui, en 1952, représentait encore 48 p.c., s'est continuellement réduite au profit des pays européens, et principalement de l'Allemagne: dès 1954, ce pays a repris la première place parmi les fournisseurs européens de pièces détachées.

b) *Importations de biens de production destinés aux industries textiles.*

Les achats de matières premières constituent la plus grosse partie des importations de biens de production destinés aux industries textiles. En 1957, les importations de laine se sont élevées à 6,1 mil-

liards, celles de coton à 4,2 milliards et celles de jute à 900 millions environ. Les importations de demi-produits, notamment de filés, ont été de 1,7 milliard environ.

Les importations de produits servant à l'activité des industries textiles ont plus que doublé en valeur durant la décennie étudiée. Cependant, à l'encontre

Tableau VII. **Importations des principales matières premières destinées aux industries textiles**

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Matières	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
	Quantités importées (en milliers de tonnes)									
Laine	75,2	85,8	101,2	57,9	56,0	82,6	63,5	73,8	86,6	86,7
Coton	81,0	102,6	128,7	115,1	100,5	107,9	125,1	108,6	117,2	129,3
Jute	37,9	42,8	47,4	72,9	54,9	66,7	69,7	78,1	75,7	74,2
Lin	87,2	104,2	133,8	157,2	164,7	159,1	181,9	200,2	208,9	207,0
	Valeurs globales (en milliards de francs)									
Laine	2,9	4,0	6,4	6,7	3,6	5,9	4,4	4,7	5,3	6,1
Coton	2,4	3,0	4,5	6,0	4,4	3,8	4,5	3,9	3,7	4,2
Jute	0,6	0,7	0,7	1,3	0,8	0,7	0,7	0,9	0,8	0,9
Lin	0,3	0,4	0,5	0,8	0,7	0,7	0,8	0,9	0,9	0,7

des importations de biens destinés aux industries métallurgiques, elles n'ont plus progressé en valeur après la forte hausse des années 1949 à 1951.

De 1949 au premier semestre de 1951, l'industrie textile a connu une activité en expansion constante, tout d'abord à la suite de l'ouverture du marché hollandais au sein de Benelux, ensuite en raison de l'augmentation de la demande mondiale pendant la guerre de Corée. De ce fait, les importations de matières premières, à l'exception cependant de celles de jute, se sont accrues en tonnage et davantage encore en valeur, en raison de la hausse appréciable des prix des diverses fibres, en particulier de la laine, du coton et de la rayonne.

La chute subséquente des importations de matières textiles a affecté surtout le secteur lainier. A partir de 1953, on observe un lent mouvement de reprise tant en volume qu'en valeur; mais celui-ci a été fortement freiné par les difficultés rencontrées par l'industrie textile belge en présence du développement de la concurrence étrangère; c'est ainsi que le volume des importations des principales matières premières destinées aux industries textiles ne dépassaient en 1957 que de quelque 20 p.c. celui de 1951.

La répartition des courants d'importation de laine brute ne s'est pas modifiée durant la période sous revue. Les principaux fournisseurs de l'U.E.B.L. sont restés l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Pour les importations de coton, ce sont les Etats-Unis qui occupent de loin la première place, sauf durant les années 1953 à 1955, époque où l'Amérique latine est devenue un fournisseur important, en raison des prix élevés pratiqués aux Etats-Unis et de la politique de stockage alors en vigueur. Toutefois, le relâchement ultérieur de cette politique et la pénurie résultant de l'essor conjoncturel sur les

marchés du coton ont entraîné en 1956 et 1957 la reprise des achats aux Etats-Unis.

c) *Importations de biens de production destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires.*

Les achats à l'étranger de biens de production destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires reflètent la faible élasticité des besoins qu'ils satisfont : ils ne se sont accrus en valeur que de 15 p.c. en dix ans. En 1957, ils ne représentaient plus que 10,6 p.c. des importations de biens de production, contre 20,1 p.c. en 1948.

Les importations de céréales ne se sont guère développées durant la période étudiée; leur importance dans les importations globales est revenue de 7,4 p.c. en 1948 à 3,6 p.c. en 1957. A travers certaines variations liées aux résultats de la récolte indigène, les importations d'orge se sont développées régulièrement, mais celles de froment sont en nette régression par suite de l'augmentation de la production indigène et de la réduction de la consommation de pain caractéristique pour une population à niveau de vie élevé. En raison de la lourdeur des marchés mondiaux, cette régression est plus prononcée en valeur qu'en volume.

Les importations d'engrais qui s'étaient élevées à 1,2 milliard environ en 1948, ont doublé en dix ans. Il s'agit presque exclusivement d'engrais chimiques bruts. Ce développement répond moins à des besoins accrus de l'agriculture qu'à un élargissement des besoins de l'industrie belge des engrais potassiques, dont les ventes sur les marchés étrangers marquent des progrès sensibles.

Les autres produits inclus dans la catégorie sous revue constituent des éléments moins importants

dans les importations; il s'agit principalement de tourteaux, de houblon, d'huile, de sucre et de cacao. Ces importations ont connu, de 1953 à 1956, une expansion en volume, mais la faiblesse des prix sur les marchés mondiaux a entraîné une diminution de leur valeur.

Les variations dans l'orientation géographique des importations de céréales sont restées limitées. En ce qui concerne le froment, les principaux fournisseurs sont toujours le Canada, les Etats-Unis et l'Argentine. Cependant, la part du premier de ces Etats tend à s'accroître. Parmi les fournisseurs

Tableau VIII.

Importations de biens de production destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
	Quantités importées (en milliers de tonnes)									
Céréales	1.517	1.675	1.710	1.914	1.844	1.776	2.224	1.727	2.111	1.901
dont : froment	(776)	(644)	(637)	(959)	(806)	(618)	(779)	(480)	(540)	(367)
orge	(164)	(320)	(379)	(313)	(443)	(422)	(534)	(462)	(608)	(676)
maïs	(361)	(409)	(381)	(355)	(379)	(417)	(418)	(401)	(409)	(412)
Engrais	1.028	1.281	1.466	1.483	1.449	1.623	1.594	1.580	1.849	1.915
Tourteaux	107	37	182	165	216	170	191	198	168	165
Houblon	1	2	2	1	2	1	2	1	2	2
Huiles	16	26	29	14	32	27	18	38	28	24
Sucre	140	82	74	115	109	95	74	77	67	102
Cacao	18	15	16	17	19	19	23	25	35	32
Autres	227	215	227	397	358	336	351	342	315	360
	Valeurs globales (en milliards de francs)									
Céréales	6,5	5,8	5,7	7,4	7,0	6,0	7,0	5,7	7,2	6,1
dont : froment	(3,6)	(2,6)	(2,3)	(3,7)	(3,0)	(2,1)	(2,7)	(1,7)	(2,0)	(1,3)
orge	(0,6)	(1,0)	(1,2)	(1,1)	(1,7)	(1,4)	(1,6)	(1,5)	(2,0)	(2,0)
maïs	(1,3)	(1,2)	(1,2)	(1,4)	(1,4)	(1,5)	(1,4)	(1,4)	(1,5)	(1,4)
Engrais	1,2	1,6	1,7	1,6	1,7	1,9	1,5	1,5	2,0	2,4
Tourteaux	0,4	0,1	0,6	0,6	0,8	0,6	0,7	0,8	0,7	0,6
Houblon	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3
Huiles	0,1	0,3	0,5	0,3	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5
Sucre	0,5	0,3	0,2	0,4	0,6	0,5	0,3	0,2	0,2	0,4
Cacao	1,0	0,5	0,6	0,7	0,6	0,6	0,9	0,7	0,6	0,6
Autres	1,1	0,9	1,0	1,4	1,1	1,1	1,4	1,3	1,6	1,6

d'orge, la France a tout récemment pris une place prépondérante : en 1957, elle a livré à l'U.E.B.L. 55 p.c. des importations de cette denrée; on relève par ailleurs le Moyen-Orient et le Danemark parmi les fournisseurs traditionnels. Les importations de maïs proviennent en grande partie d'outre-Atlantique, notamment des Etats-Unis et de l'Argentine. Quant aux importations d'engrais, la part prise par les pays d'Europe dans la fourniture de ces produits a accusé une réelle augmentation dont le principal bénéficiaire a été la France. Le Chili a également pu accroître sa quote-part à la fin de la période étudiée, à la suite d'un changement dans les contingents d'importation des engrais azotés.

d) *Importations de biens de production destinés à l'industrie diamantaire.*

Ces importations ont connu un développement appréciable durant la décennie étudiée; elles ont presque quadruplé en valeur, passant de 1,7 milliard en 1948 à 6,4 milliards en 1957.

Essentiellement orientée vers les marchés extérieurs, en particulier le marché américain, l'industrie diamantaire dépend également entièrement de l'étranger en ce qui concerne ses approvisionnements en pierres brutes. Il s'ensuit que l'évolution de la

conjoncture économique aux Etats-Unis se reflète dans les achats belgo-luxembourgeois de pierres de diamant brutes. Ainsi, en 1949, lors du fléchissement conjoncturel aux Etats-Unis, ces importations ont subi un net recul, mais en 1950, lors de la reprise, elles ont doublé en valeur. Après une légère diminution en 1952, elles ont repris leur mouvement haussier, d'autant plus qu'à partir de 1955, la conjoncture ascendante aux Etats-Unis élargissait les débouchés dans ce pays.

L'industrie diamantaire achète à la « Diamond Trading Company » à Londres la majeure partie des pierres qu'elle travaille; c'est la raison pour laquelle le Royaume-Uni est de loin le fournisseur le plus important de l'U.E.B.L. Cependant, au cours des dernières années, cette position monopolistique a eu tendance à s'affaiblir et si, en 1953, le Royaume-Uni fournissait encore 85 p.c. des importations de l'U.E.B.L., sa part ne représentait plus que 62 p.c. en 1957.

e) *Importations de biens de production destinés à des industries diverses.*

Pour ses approvisionnements en bois, l'U.E.B.L. s'adresse principalement aux pays scandinaves et à l'Europe orientale. La valeur de ces importations

s'est accrue de 60 p.c. environ, au cours de la décennie étudiée, à travers les variations annuelles.

Les cuirs bruts et tannés constituent l'essentiel des importations de produits destinés à l'industrie du cuir. A part une hausse de près de 50 p.c. en 1950-1951 et une réduction d'un montant similaire en 1952, leur valeur ne s'est accrue que lentement; le niveau atteint en 1957 ne dépasse que de 25 p.c. le montant de 1948. Aussi leur importance dans les importations totales a-t-elle fortement diminué.

Par contre, les importations de biens de production destinés aux industries du papier et des arts graphiques ont doublé durant la même période, en raison du développement rapide de l'industrie papetière à partir de 1954. Ce mouvement a surtout favorisé les achats à l'étranger de pâtes à papier chimiques, tandis que ceux de pâtes mécaniques ne se sont guère développés.

Les importations de tabac se sont notablement accrues au cours des premières années de la décennie sous revue, mais, dès 1952, elles n'ont quasiment plus varié par suite du plafonnement de la production dans l'industrie du tabac.

f) *Importations de biens de production destinés indistinctement aux divers secteurs de la production.*

L'élément le plus important de cette catégorie de biens est constitué par le combustible, aussi bien solide que liquide, dont l'importance dans les importations de l'U.E.B.L. ne cesse d'augmenter : en dix ans, les importations d'huiles minérales ont presque quintuplé en valeur, tandis que celles de combustibles solides ont augmenté de plus de 130 p.c.

A travers les variations conjoncturelles, les tendances structurelles dans le domaine de la consommation d'énergie apparaissent clairement. Les importations d'huiles minérales qui, en 1948, ne représentaient en valeur que les deux tiers des importations de combustibles solides, dépassent ces dernières depuis 1952 et leur sont devenues de 43 p.c. supérieures en 1957. Cette tendance est accentuée par le développement de l'industrie du raffinage du pétrole en Belgique, qui réexporte une partie importante de sa production. La pénurie relative de charbon durant les années de haute prospérité de 1956 et 1957 a accéléré la substitution des combustibles liquides aux produits charbonniers dont la production n'était guère extensible, même dans les autres pays membres de la C.E.C.A.

L'ouverture du marché commun pour le charbon dans le cadre de la C.E.C.A., à partir de 1953, a eu des incidences directes sur les importations. Si, durant la récession de 1949, les importations de charbon de toutes provenances ont pu être limitées, il n'en a plus été de même en 1953-1954, malgré la surabondance de houille sur le marché intérieur.

Les importations de produits chimiques portent sur une gamme étendue de marchandises; elles se sont également développées très rapidement : durant les dix années, elles ont plus que triplé en valeur.

Les autres biens de production pouvant servir à l'activité des diverses industries comprennent des produits de nature très différente pour lesquels il a été difficile d'opérer des regroupements. La plupart de ces produits ont déjà subi une mise en œuvre plus ou moins poussée avant d'être expédiés en U.E.B.L. et il n'est pas exclu d'ailleurs que certains d'entre eux puissent éventuellement être consommés sans subir de transformation.

*
**

Si l'on considère, pour l'ensemble des biens de production, les régions qui ont assuré l'approvisionnement de l'U.E.B.L., on constate un net recul de la proportion des achats dans la zone dollar et un accroissement de la quote-part des pays de l'O.E.C.E.

Alors qu'en 1948 ces derniers intervenaient pour 47,5 p.c. dans les importations totales, leur part dans le secteur des biens de production n'était que de 38,2 p.c. contre 19,5 p.c. pour les Etats-Unis. En effet, si l'on excepte les minerais de fer, le charbon et le bois, il n'y avait guère de matières premières dont les pays de l'O.E.C.E. étaient des producteurs importants.

Au cours des dix années étudiées, la part des pays membres (Métropoles) de l'O.E.C.E. s'est fortement accrue, atteignant plus de 50 p.c. des importations de biens de production en 1957. Cette modification dans les courants d'achat s'est surtout manifestée dans le secteur de la houille, des minerais de fer et des fabrications métalliques demi-finies (pièces détachées de voitures, etc...); simultanément, la part des Etats-Unis s'est réduite, notamment pour les matières textiles, les combustibles, les produits chimiques et les céréales.

Toutefois, de 1955 à 1957, les pénuries nées de la hausse conjoncturelle et de la crise de Suez ont provoqué un accroissement des importations en provenance de l'Amérique du Nord, sans que celles-ci aient pu retrouver leur importance relative du début de la période étudiée.

B. Biens de consommation.

En 1948, les importations de biens de consommation représentaient 24,5 milliards, c'est-à-dire 28 p.c. des importations globales; en 1957, elles atteignaient 34,1 milliards, soit 20 p.c. seulement des importations globales. Le fléchissement de la part des biens de consommation dans le total des importations s'est accompagné de changements importants dans les habitudes de consommation et dans la structure de la production nationale. La part

des produits alimentaires dans les importations de biens de consommation s'est fortement réduite au profit des autres biens de consommation. Par

ailleurs, parmi les produits alimentaires, la part des produits de qualité et de luxe s'est régulièrement accrue.

Tableau IX.

Importations de biens de consommation

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Valeurs globales (en milliards de francs)									
	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Produits alimentaires	14,5	12,3	11,6	12,6	12,9	12,0	11,9	12,1	13,4	14,0
Produits animaux	8,6	6,6	4,7	5,1	5,2	4,7	4,2	4,5	4,6	4,8
dont : lait et beurre	(4,6)	(3,7)	(3,0)	(3,1)	(3,8)	(2,7)	(2,1)	(2,2)	(2,0)	(2,0)
viande, poisson, crus-										
tacés et graisses	(3,0)	(2,4)	(1,0)	(1,5)	(1,3)	(1,4)	(1,5)	(1,6)	(1,8)	(2,0)
divers	(1,0)	(0,5)	(0,7)	(0,5)	(0,6)	(0,6)	(0,6)	(0,7)	(0,8)	(0,8)
Produits végétaux	5,9	5,7	6,9	7,5	7,2	7,3	7,7	7,6	8,8	9,2
dont : fruits	(1,9)	(1,6)	(1,5)	(1,7)	(1,6)	(1,6)	(1,6)	(1,7)	(1,9)	(2,4)
café et épices	(1,6)	(2,1)	(2,9)	(3,0)	(2,9)	(3,1)	(3,0)	(2,7)	(3,2)	(2,7)
légumes	(0,4)	(0,5)	(0,8)	(0,8)	(0,6)	(0,5)	(0,7)	(0,6)	(0,7)	(0,7)
vins et spiritueux	(0,8)	(0,7)	(0,7)	(0,8)	(0,8)	(0,8)	(0,9)	(0,9)	(1,0)	(1,1)
divers	(1,2)	(0,8)	(1,0)	(1,2)	(1,3)	(1,3)	(1,5)	(1,7)	(2,0)	(2,3)
Produits autres que les produits										
 alimentaires	10,0	9,1	11,6	14,2	14,9	15,7	15,2	16,3	17,2	20,1
dont : textiles	(3,5)	(2,7)	(3,6)	(4,4)	(4,4)	(4,6)	(4,6)	(5,1)	(5,5)	(6,6)
véhicules automobiles,										
cycles	(1,8)	(1,6)	(1,8)	(2,0)	(2,1)	(2,4)	(1,9)	(1,8)	(1,7)	(1,7)
divers	(4,7)	(4,8)	(6,2)	(7,8)	(8,4)	(8,7)	(8,7)	(9,4)	(10,0)	(11,8)
Total	24,5	21,4	23,2	26,8	27,8	27,7	27,1	28,4	30,6	34,1

a) *Produits alimentaires prêts à la consommation.*

A l'intérieur de cette catégorie, des déplacements se sont opérés, se traduisant par une nette réduction des importations de produits animaux et un accroissement de celles de produits végétaux.

En effet, en dix ans, les importations de produits animaux ont baissé en valeur de près de 50 p.c. Pourtant la consommation de ces produits n'a pas diminué, bien qu'elle soit freinée par la stagnation

démographique et l'élasticité au revenu relativement réduite de la demande de produits alimentaires. La cause fondamentale du recul des importations réside dans l'extension de la production nationale. C'est ainsi que l'U.E.B.L. couvre actuellement ses besoins en lait et en beurre; pour ce dernier l'accroissement de la consommation reste d'ailleurs assez limité en raison de la concurrence de la margarine. De ce fait, les importations de beurre et de lait ont diminué de plus de la moitié en dix ans.

Tableau X.

Importations de produits alimentaires prêts à la consommation

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
	Quantités importées (en milliers de tonnes)									
Lait et fromages	73	61	72	62	63	63	54	54	54	54
Beurre	36	26	21	20	27	13	8	9	6	6
Viande, poisson, crustacés et graisses	174	150	87	106	92	106	102	103	118	125
Fruits	223	191	187	221	204	210	207	223	218	261
Café, épices	86	91	61	56	53	54	44	48	63	52
Légumes	72	97	190	172	107	82	128	93	99	104
Vins et spiritueux	41	45	48	51	52	50	57	59	64	69
Divers	575	448	492	585	494	759	623	686	812	901
	Valeurs globales (en milliards de francs)									
Lait et fromages	2,0	1,8	1,7	1,6	1,7	1,6	1,5	1,5	1,5	1,6
Beurre	2,6	1,9	1,3	1,6	2,1	1,1	0,6	0,7	0,5	0,4
Viande, poisson, crustacés et graisses	3,0	2,4	1,0	1,5	1,3	1,4	1,5	1,6	1,8	2,0
Fruits	1,9	1,6	1,5	1,7	1,6	1,6	1,6	1,7	1,9	2,4
Café, épices	1,6	2,0	2,9	3,0	2,9	3,1	3,0	2,7	3,3	2,7
Légumes	0,4	0,5	0,8	0,8	0,5	0,5	0,7	0,6	0,7	0,7
Vins et spiritueux	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	0,1	1,1
Divers	2,3	1,4	1,6	1,6	1,8	1,9	2,1	2,4	2,8	2,8

Le même phénomène se constate en ce qui concerne la viande, le poisson, les crustacés et les graisses, bien que depuis 1952, on note un certain redressement des importations de ces produits.

Au contraire, pendant la période étudiée, les importations de produits alimentaires d'origine végétale se sont accrues de quelque 55 p.c. Il s'agit là, pour la plupart, de biens de luxe ou de qualité qui ne sont guère produits sur le territoire de l'U.E.B.L. Tel est le cas des agrumes, du café, des épices, des vins et des spiritueux. Toutefois, l'élasticité relativement élevée de la demande de ces produits par rapport aux prix se traduit par une diminution de la consommation en présence de

hausses de prix. Ce fut le cas en 1954 pour le café et les épices.

Les importations de vins et de spiritueux se sont accrues de 70 p.c. en volume en dix ans et de 37 p.c. seulement en valeur par suite d'une baisse des prix unitaires.

b) *Produits autres que les produits alimentaires prêts à la consommation.*

Les importations de biens de consommation autres que les produits alimentaires ont doublé en valeur durant la période sous revue. Elles ont pu ainsi dépasser de loin les importations de produits

Tableau XI.

Importations de produits autres que les produits alimentaires prêts à la consommation

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
	Quantités importées (en milliers de tonnes)									
Produits textiles d'habillement et d'ameublement	11,4	8,3	12,6	15,2	16,6	17,3	19,5	23,6	25,6	32,9
Véhicules automobiles, motos, cycles	33,5	31,0	38,5	36,6	35,7	39,3	31,1	27,5	27,4	25,3
Divers	549,5	599,1	774,7	843,9	707,9	674,7	491,8	501,0	485,3	549,7
	Valeurs globales (en milliards de francs)									
Produits textiles d'habillement et d'ameublement	3,5	2,7	3,6	4,4	4,4	4,6	4,6	5,9	5,5	6,6
Véhicules automobiles, motos, cycles	1,8	1,6	1,8	2,0	2,1	2,4	1,9	1,8	1,8	1,7
Divers	4,7	4,8	6,6	7,9	8,4	8,8	9,0	9,5	10,0	11,7

alimentaires. Ce développement est d'autant plus remarquable que les importations de véhicules automobiles et de cycles qui, en 1948, représentaient 18 p.c. des importations de cette catégorie de produits sont restées, en valeur, quasi au même niveau et ont baissé de quelque 25 p.c. en volume. Le fait que l'U.E.B.L. s'approvisionne à l'étranger en pièces détachées comprises dans la catégorie des biens de production explique cette situation.

La concurrence étrangère sur le marché intérieur des produits textiles s'est accentuée. En volume, les importations de produits textiles d'habillement et d'ameublement ont presque triplé en dix ans; en valeur, la hausse est bien moins accusée en raison du fléchissement des prix unitaires. La concurrence est surtout le fait des producteurs néerlandais; la part des Pays-Bas dans les importations de produits textiles est passée de 17 p.c. en 1948 à 40 p.c. environ au cours des dernières années.

Enfin, les importations de biens de consommation divers qui comprennent entre autres les articles d'équipement et d'entretien ménager, les articles de librairie et les produits de l'industrie des arts graphiques, les tabacs et les huiles légères destinées à des usages non industriels, ont augmenté d'environ 151 p.c. en valeur. Cependant, le volume des importations de ces biens ne s'est pas développé parallèle-

ment aux valeurs importées. Après une nette hausse jusqu'en 1951, il s'est fortement réduit et n'atteint en 1957 que le montant de 1948.

Un examen de l'orientation géographique des importations de produits animaux fait ressortir un accroissement régulier de la part de l'Europe. En 1948, les pays de l'O.E.C.E. fournissaient à l'U.E.B.L. près de 60 p.c. de l'ensemble des importations de produits de l'élevage; le reste venait principalement des Etats-Unis et de l'Argentine. En 1957, 78,6 p.c. de ces importations provenaient des pays de l'O.E.C.E. Pendant la période étudiée, l'ensemble des pays industrialisés d'Europe, et la Belgique en particulier, sont devenus moins dépendants de l'Amérique du Nord.

L'évolution des importations de produits végétaux n'est pas aussi favorable aux pays de l'Europe, par suite des changements qui ont affecté la composition de cette catégorie de biens. En effet, la part des produits de base tels que le froment s'est progressivement réduite au profit de produits de luxe ou de demi-luxe, tels que le café, les épices, les agrumes et autres fruits exotiques.

Pour les biens de consommation autres que les produits alimentaires prêts à la consommation, la part de l'Europe s'est accrue au détriment de celle de l'Amérique du Nord, grâce au développement

rapide de la capacité industrielle de l'Europe. L'Amérique du Nord qui, en 1948, intervenait pour 16,1 p.c. dans les importations de ces biens, a vu, en 1957, sa part réduite de plus de la moitié.

C. Biens d'équipement.

Pour la catégorie des biens d'équipement, les problèmes de classification ont été très nombreux et, dans certains cas, n'ont pu obtenir de solution entièrement satisfaisante. Il s'agit, en effet, essentielle-

ment de produits finis tels que les machines-outils, le matériel de transport, les constructions électriques et les instruments de levage ou de mesure électromécaniques, qui sont des biens très variés et hétérogènes ne se prêtant guère à des regroupements.

En outre, les données statistiques existantes ne sont pas assez détaillées pour permettre de suivre l'évolution de toutes les rubriques qui offrent un intérêt économique; dans certains cas, des biens assez hétérogènes se trouvent regroupés dans une même catégorie. Ainsi, pour la plus grande partie de la période étudiée, il n'est pas possible d'isoler

Tableau XII.

Importations de biens d'équipement

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Valeurs globales (en milliards de francs)								
	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Matériel de chemins de fer et de tramways .	0,5	0,2	0,2	0,3	0,2	0,1	0,1	0,3	0,3
Véhicules commerciaux et avions	0,8	0,8	1,0	1,1	1,0	0,8	0,6	1,6	1,2
Constructions navales	0,2	—	0,4	0,3	0,3	0,4	0,6	0,8	0,5
Machines motrices, pompes, compresseurs ...	0,7	0,8	0,9	1,2	1,1	1,1	1,1	1,3	1,5
Machines complètes	2,7	3,0	2,8	3,4	4,8	4,9	4,7	5,8	5,6
dont : machines agricoles	(0,2)	(0,2)	(0,3)	(0,3)	(0,6)	(0,6)	(0,8)	(0,8)	(0,8)
machines textiles	(1,0)	(0,9)	(0,9)	(0,9)	(0,9)	(0,9)	(1,1)	(1,2)	(1,4)
machines-outils	(0,4)	(0,4)	(0,5)	(0,6)	(0,8)	(0,7)	(0,8)	(1,0)	(0,9)
machines diverses	(1,1)	(1,5)	(1,1)	(1,6)	(2,5)	(2,7)	(2,0)	(2,8)	(2,5)
Appareils de levage et de manutention	0,4	0,4	0,5	0,9	0,7	0,7	0,8	1,4	1,3
Matériel électrique et électromécanique	1,7	1,8	2,0	2,4	2,5	2,8	3,3	4,2	4,5
Fine mécanique	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6
Outillage, pièces et accessoires de machines diverses	0,7	0,7	0,9	1,1	1,0	1,0	1,2	1,4	1,6
Matériel de bureau	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5	0,6
Divers	0,2	0,9	1,2	1,3	1,2	1,3	1,6	1,9	2,0
Total ...	8,6	9,2	10,6	12,7	13,6	14,0	14,9	19,8	19,7

les importations d'appareils de radio et de télévision de la rubrique plus générale « Matériel électrique et électromécanique » qui, en dehors de ces deux postes, comprend essentiellement des biens d'équipement. Pour obtenir des séries continues, on a été obligé ainsi d'inclure les importations d'appareils de radio et de télévision, c'est-à-dire des biens de consommation durables, dans les biens d'équipement.

Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, les importations de biens d'équipement ont, au cours de la décennie étudiée, évolué d'une façon relativement parallèle aux importations globales à travers les variations erratiques d'année en année; en 1957, elles représentaient quelque 11,5 p.c. des importations globales contre 10 p.c. en 1948. En dix ans, les importations de biens d'équipement ont plus que doublé : leur hausse atteint presque 130 p.c.

Toutefois, leur accroissement est resté très limité au début de la période étudiée. Ce n'est qu'à partir de 1950 qu'on observe une augmentation du volume de ces importations, qui s'intensifie dès 1951. Les importations croissantes de matériel d'outillage ne proviennent pas d'une substitution de fournitures

étrangères à la production nationale, puisque, simultanément, les livraisons de l'industrie des fabrications métalliques au marché intérieur se sont développées. En 1957, par suite du ralentissement de l'effort d'investissement, le montant de ces importations n'a plus progressé.

L'augmentation enregistrée au cours des années étudiées porte principalement sur les machines et les appareils électriques et électromécaniques, ainsi que sur les appareils de levage et de manutention. Par contre, la demande de matériel de transport pour chemins de fer et tramways ne s'est guère développée et a même connu un net recul au début de la décennie étudiée; l'industrie nationale satisfait la majeure partie des besoins intérieurs.

De 1948 à 1954, la part de l'Amérique du Nord dans les importations de biens d'équipement a diminué de plus de la moitié au profit des importations en provenance des pays de l'O.E.C.E. et de l'Allemagne en particulier. Ceux-ci fournissaient à l'U.E.B.L., en 1954, 86 p.c. des importations de ces produits contre 68 p.c. seulement en 1948. Depuis lors, les parts de l'O.E.C.E. et des Etats-Unis sont restées relativement stables.

III. — COURANTS D'EXPORTATION

De même que pour les importations, le Département d'Etudes et de Documentation de la Banque a opéré un reclassement des statistiques douanières des exportations. Le système adopté regroupe les biens écoulés à l'étranger suivant les différents secteurs d'activité qui les ont produits. Ainsi, dix-neuf secteurs ont pu être isolés correspondant aux branches industrielles les plus importantes de l'économie belgo-luxembourgeoise. Une rubrique « Divers » englobe les produits qu'il est malaisé de ranger dans un groupe déterminé.

Comme toute classification, celle effectuée par le Département comporte une certaine part d'arbitraire. La ventilation entre les secteurs des produits repris dans les diverses positions du tarif douanier

soulève le problème de certains cas limites dont la solution entraîne nécessairement des options arbitraires. Par ailleurs, et en raison des particularités de la statistique douanière, les chiffres de vente à l'étranger de certains secteurs sont surévalués. C'est ainsi que dans le cas du travail à façon effectué pour l'étranger, les marchandises réexportées sont recensées à leur pleine valeur, alors qu'en fait l'exportation ne correspond qu'à la valeur ajoutée par le travail effectué dans l'U.E.B.L. Cette surévaluation affecte en particulier les expéditions de cuivre. Il convient dès lors de faire preuve d'une certaine réserve dans l'interprétation des montants chiffrés afférents aux secteurs en cause. Dans l'ensemble cependant, on peut considérer que l'incidence de ces divers éléments sur le mouvement des exportations reste assez limitée et de toute

Tableau XIII.

Exportations par catégorie de biens

Source : Institut de Recherches Economiques et Sociales.

Catégories	1936-1938	1952	1953	1954	1955	1956	1957
	(à prix constants en pourcent du total)						
Produits alimentaires	8,0	8,0	8,5	7,0	7,0	6,5	4,0
Matières brutes	23,0	10,0	12,5	12,5	12,5	10,5	11,0
Demi-produits	47,0	53,0	51,0	51,0	50,0	51,5	55,0
Produits finis	22,0	29,0	28,0	29,5	30,5	31,5	30,0
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

façon n'altère pas profondément l'allure générale des données statistiques reproduites dans les tableaux.

Avant de procéder à l'analyse de l'évolution des exportations de l'U.E.B.L. au long d'une période

de dix années, il nous paraît intéressant d'examiner, si ces exportations comprennent une proportion suffisante de produits de valeur, finis ou demi-finis, et si l'importance de ces produits s'est accrue ou réduite au cours de la période considérée.

Tableau XIV.

Valeur des exportations par secteur de production

(En milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Textiles et vêtements	13,7	15,8	22,5	30,3	19,3	21,7	22,6	23,4	25,4	26,4
Sidérurgie	17,2	17,4	12,0	29,0	32,1	22,8	21,6	29,7	36,0	37,7
Fabrications métalliques	14,3	18,0	13,0	20,7	22,9	20,7	20,8	25,4	27,7	29,5
Industrie des métaux non ferreux	6,6	7,8	8,6	12,5	13,3	10,8	10,8	12,8	14,9	11,4
Industries chimiques	7,1	7,0	7,7	11,3	9,3	8,9	9,9	10,5	11,4	12,1
Industrie houillère	1,5	1,4	2,2	2,5	3,9	4,2	4,9	6,3	5,7	5,9
Industrie diamantaire	1,9	1,7	2,7	3,5	2,9	3,5	4,2	5,6	7,1	6,2
Industrie pétrolière	0,7	0,9	1,5	3,1	3,0	2,9	3,7	4,9	5,3
Agriculture	2,3	1,7	2,3	3,2	2,1	2,3	2,7	3,1	3,9	3,4
Industries alimentaires	1,0	1,6	2,9	4,9	3,3	3,3	2,5	3,0	3,2	3,1
Industrie du verre et des glaces ...	1,7	1,2	1,5	2,2	1,5	2,2	2,5	3,4	3,9	3,5
Industries du papier et des arts graphiques	0,8	0,7	0,8	2,1	1,3	1,3	1,6	1,9	2,2	2,5
Industrie des peaux et cuirs	0,6	0,6	0,9	1,4	1,0	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3
Cimenteries	1,0	0,7	0,7	1,2	0,9	1,1	1,0	1,1	1,1	1,1
Industrie du caoutchouc	0,4	0,3	0,4	1,0	0,6	0,6	0,7	0,9	1,1	0,9
Carrières	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	0,8	0,9	1,0
Industrie du bois et des meubles .	0,3	0,3	0,4	0,7	0,5	0,5	0,6	0,9	1,1	1,1
Industrie céramique et briqueteries	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4
Industrie du tabac	0,0	0,0	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
Divers	1,6	2,0	2,4	3,8	3,5	3,8	3,6	4,7	5,7	6,3
Total ...	74,0	79,8	82,6	132,6	122,5	113,0	115,2	139,0	158,1	159,3

.. = Chiffre non disponible.

A cet égard, deux renseignements se dégagent du tableau XIII : la stabilité relative de la quote-part des divers groupes de produits examinés dans l'ensemble des exportations à prix constants au cours des dernières années et l'accroissement par rapport à l'avant-guerre de la part prise par les demi-produits et produits finis, qui passe de 69 p.c. à 85 p.c. du total des ventes à l'étranger. Cette progression s'est faite essentiellement au détriment du groupe des matières brutes dont la part dans les exportations s'est réduite de 23 p.c. à 11 p.c. De leur côté, les exportations de produits alimentaires, exception faite du net recul de l'année 1957, n'ont guère varié. Elles accusent toutefois une tendance à la diminution depuis 1954.

Si l'importance des exportations de produits de valeur ne s'est guère modifiée au cours des dernières années, elles ont néanmoins réalisé des progrès

assez sensibles comparativement à l'avant-guerre. De façon générale, on peut, semble-t-il, conclure à l'existence d'une certaine évolution en faveur des produits finis dans la composition des exportations de l'U.E.B.L.

*
**

En sidérurgie, l'élargissement quantitatif des courants de vente est allé de pair avec le relèvement du niveau des cotations au cours de la période étudiée; celles-ci se montrent, par ailleurs, très sensibles aux mouvements conjoncturels.

Au cours des dix années considérées, la sidérurgie s'est maintenue au premier rang des industries exportatrices de l'U.E.B.L. Le boom de Corée a été marqué par une expansion extraordinaire de la demande, accompagnée d'une hausse très rapide des prix : de 1950 à 1952, la valeur des exportations

Tableau XV.

Exportations de la sidérurgie

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
	Quantités exportées (en milliers de tonnes)									
Total général	3.083	3.376	3.223	4.591	4.495	4.127	4.359	5.322	5.776	5.663
dont :										
Lingots, blooms, billettes et largets	530	359	375	421	375	561
Barres et profilés laminés à chaud	2.290	2.113	2.141	2.607	2.867	2.679
Larges plats et tôles sans revêtement	914	934	1.223	1.364	1.333
Fil machine simplement filé à chaud	271	232	262	273	289	237
Feuillards laminés à chaud et feuillards pour fer-blanc	162	272	394	397	347
Tôles de fer ou d'acier avec revêtement	139	218	247	272	282
	Valeurs globales (en milliards de francs)									
Total général	17,2	17,4	12,0	29,0	32,1	22,8	21,6	29,7	36,0	37,7
dont :										
Lingots, blooms, billettes et largets	3,0	1,5	1,3	1,8	1,8	3,1
Barres et profilés laminés à chaud	14,6	10,3	9,3	13,2	16,7	16,5
Larges plats et tôles sans revêtement	6,4	5,6	8,0	9,8	10,4
Fil machine simplement filé à chaud	1,8	1,0	1,1	1,4	1,6	1,3
Feuillards laminés à chaud et feuillards pour fer-blanc	0,9	1,3	2,0	2,2	2,0
Tôles de fer ou d'acier avec revêtement	1,5	2,2	2,5	2,8	3,1

.. = Chiffres non disponibles.

test; passée de 12 à 32,1 milliards. La baisse consécutive des cotations, à partir de mars 1952, n'était pas moins vive, mais ne s'est répercutée sur les valeurs unitaires qu'avec un retard de plusieurs mois. En mars 1953, les entreprises des six pays qui ont constitué le marché commun, ont conclu la convention de Bruxelles qui fixe des prix minima à l'exportation vers les pays tiers. Cette initiative et les règles de fonctionnement du marché commun du charbon et de l'acier ont conféré, depuis 1953, une plus grande régularité aux mouvements des prix. Les maxima de la fin de 1951 n'ont plus été atteints pendant la période de haute conjoncture

1954-1957, en dépit d'une nouvelle et remarquable expansion des quantités expédiées.

Un examen détaillé de la composition et de l'évolution des exportations par groupes de produits pour l'ensemble de la période sous revue n'est pas possible, en raison des changements apportés dans les positions tarifaires à la suite de l'adoption, le 1^{er} mai 1953, de la nomenclature inspirée du Traité instituant la C.E.C.A. Les données disponibles pour les dernières années permettent toutefois de conclure que la dernière période d'expansion a eu des effets très favorables sur le développement des ventes de tous les produits examinés, à l'exception cependant

du fil machine et des feuilards qui n'ont guère progressé.

L'orientation géographique des exportations de produits sidérurgiques a subi, au cours de la période étudiée, quelques modifications qui n'ont cependant pas affecté les ventes à l'ensemble des pays de l'Europe, membres de l'O.E.C.E. Ceux-ci continuent d'absorber la moitié environ des ventes totales. Toutefois, à l'intérieur de l'O.E.C.E., la part des Pays-Bas s'est rétrécie, tandis que celle de

l'Allemagne et de la France s'est considérablement accrue.

Les envois au groupe soviétique ont diminué. De même, l'importance des débouchés africain et sud-américain s'est réduite. Par contre, des progrès importants ont été enregistrés dans les envois à l'Amérique du Nord et aux pays asiatiques. Leur part, qui représentait en 1948 respectivement 3,4 p.c. et 8,2 p.c. du total des ventes, est passée à 7 p.c. et 13,8 p.c. en 1957.

Tableau XVI.

Exportations des fabrications métalliques

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Valeurs globales (en milliards de francs)									
	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Total général	14,3	18,0	13,0	20,7	22,9	20,7	20,8	25,4	27,7	29,5
dont :										
Tréfilerie, étirage, laminage à froid	2,6	2,4	1,9	4,3	3,3	2,0	3,0	3,7	3,9	4,1
Tubes d'acier soudés ou étirés	0,9	0,8	0,9	1,1	1,2
Machines utilisées dans les mines, la construction et autres industries	3,0	3,0	3,5	4,0	4,5
Ponts, charpentes, grosse chaudronnerie	0,2	0,3	0,2	0,3	0,7	0,7	0,7	0,8	0,7	0,7
Constructions navales	0,6	1,2	0,7	1,2	1,8	1,5	1,5	2,0	2,0	1,3
Véhicules pour voies ferrées	1,9	4,1	0,6	0,9	1,6	1,9	1,9	1,3	1,4	1,7
Autos, cycles, constructions aéronautiques	0,7	0,6	1,1	1,8	1,9	1,9	2,2	3,0	4,5	5,0
Constructions électriques	2,3	2,5	2,3	3,3	3,6	3,3	3,2	4,3	4,9	5,1
Armurerie	0,5	1,0	1,3	1,3	1,9	2,7	1,6	2,2	1,4	1,8

.. = Chiffres non disponibles.

De 1948 à 1957, la valeur des exportations de fabrications métalliques a plus que doublé, passant de 14,3 à 29,5 milliards de francs. Les progrès les plus considérables ont été réalisés au cours des années 1949, 1951 et 1955, tandis que les années 1950 et, dans une mesure moindre, 1953 ont enregistré un fléchissement assez prononcé.

La part des fabrications métalliques dans les exportations totales belgo-luxembourgeoises représentait 19,3 p.c. en 1948 et 18,5 p.c. en 1957, après avoir atteint un maximum de 22,5 p.c. en 1949 et un minimum de 15,7 p.c. en 1950.

Si l'on examine la composition des exportations par groupes de produits, il ressort que toutes les branches ont enregistré des augmentations, à l'exception du groupe des véhicules pour voies ferrées. Les progrès les plus importants concernent l'industrie de l'automobile, les constructions électriques et l'armurerie. Il s'agit, pour la plupart, de secteurs en expansion fondamentale. L'avance a également été satisfaisante en construction navale, en tréfilerie et en ponts et charpentes. L'influence des mouvements des prix en périodes de prospérité ou de ralentissement conjoncturel a été plus nette sur les produits moins façonnés que sur les biens complètement finis. C'est ainsi que l'industrie automobile, l'industrie armurière et les constructions électriques ont été relativement peu affectées par

les mouvements de hausse ou de baisse, tandis que la valeur des livraisons des tréfileries a réagi de façon très sensible à ces variations.

La répartition géographique des exportations est restée caractérisée par l'importance des débouchés européens : la moitié environ des ventes totales a été absorbée par les pays membres de l'O.E.C.E. Parmi ceux-ci, la part des Pays-Bas et de l'Allemagne s'est accrue. Quant au marché africain, quoique toujours fort large, il s'est quelque peu rétréci. La part de l'Amérique latine s'est également réduite. Par contre, les fournitures aux Etats-Unis et au Canada ont progressé de 0,7 p.c. en 1948 à 7,9 p.c. du total des ventes en 1957.

De 1948 à 1957, les exportations des industries textiles et du vêtement ont doublé en valeur, passant de 13,7 à 26,4 milliards, mais leur part dans les exportations totales de l'U.E.B.L. est tombée de 18,5 à 16,5 p.c. Malgré les variations de la conjoncture mondiale, la valeur des exportations a régulièrement progressé, sauf en 1952. Au cours des années suivantes et jusqu'en 1956, l'amélioration des ventes a porté sur les volumes, tandis que les valeurs unitaires fléchissaient. Au second semestre de 1957, le ralentissement conjoncturel a entraîné une contraction tant des volumes que des prix.

L'étude de la composition des exportations des industries textiles se heurte à certaines difficultés,

Tableau XVII.

Exportations des industries textiles et du vêtement

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
	Quantités exportées (en milliers de tonnes)									
Total général	245,4	308,6	323,6	262,9	310,2	347,4	380,3	396,3	382,4
<i>Matières premières</i>	126,5	160,1	149,5	121,3	149,3	164,0	183,3	190,0	178,6
dont : laine et poils	31,5	39,4	30,0	23,6	31,8	27,4	34,1	36,4	37,5
lin	54,4	70,3	71,5	58,2	71,1	83,5	86,5	85,4	76,4
fibres synthétiques	7,8	9,2	10,0	8,9	14,0	13,9	14,1	14,1	13,7
<i>Filés</i>	51,2	49,7	62,9	48,9	56,8	64,0	64,7	64,1	60,1
dont : filés de laine et poils	10,4	12,2	8,3	7,2	11,1	11,6	12,7	14,3	14,6
filés de coton	22,5	18,1	26,0	22,2	21,5	24,5	22,8	20,7	19,3
filés de lin, chanvre et ramie	4,8	5,5	9,6	5,0	4,1	4,3	5,0	5,1	5,4
filés de fibres artificielles et synthétiques de verre	4,6	5,3	6,8	4,7	5,1	6,6	6,6	7,6	6,7
<i>Tissus de type standard</i>	50,5	81,9	91,7	76,9	52,5	52,6	50,3	52,0	55,2
dont : tissus de coton	24,2	34,1	37,1	29,6	19,0	22,4	21,3	22,3	22,5
étoffes de laine et poils	7,2	12,1	11,3	9,7	4,3	5,6	5,6	7,2	8,3
étoffes de lin, chanvre et ramie	2,3	4,2	4,1	3,8	4,5	4,7	4,7	4,8	4,6
étoffes de jute	12,2	21,7	27,9	26,0	21,6	15,7	14,0	11,3	11,6
étoffes de fibres synthétiques	0,6	2,1	2,8	2,1	3,1	4,2	4,7	6,4	8,1
<i>Bonneterie</i>	0,8	1,5	1,3	1,1	1,6	1,7	2,1	2,8	2,5
<i>Vêtements</i>	1,6	2,1	2,4	3,2	4,0
<i>Couvertures</i>	5,5	8,1	7,6	7,1	6,3
<i>Tapis, tapisseries</i>	21,8	24,1	31,3	36,2	35,7
	Valeurs globales (en milliards de francs)									
Total général	13,7	15,8	22,5	30,3	19,3	21,7	22,6	23,4	25,4	26,4
<i>Matières premières</i>	5,2	5,4	7,6	10,3	5,8	7,1	6,8	7,1	7,3	7,4
dont : laine et poils	2,7	3,0	4,7	5,8	2,8	4,3	3,4	3,8	4,1	4,6
lin	1,9	1,7	2,1	3,2	2,0	2,0	2,4	2,2	2,1	1,8
fibres synthétiques	0,3	0,3	0,3	0,6	0,4	0,5	0,4	0,5	0,4	0,4
<i>Filés</i>	3,4	4,7	5,0	7,2	4,7	5,1	5,3	5,3	5,5	5,7
dont : filés de laine et poils ...	1,5	2,0	2,5	2,6	1,6	2,5	2,5	2,4	2,8	3,0
filés de coton	0,9	1,5	1,3	2,6	1,8	1,5	1,8	1,7	1,5	1,5
filés de lin, chanvre et ramie	0,3	0,3	0,4	0,8	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
filés de fibres artificielles et synthétiques de verre	0,6	0,6	0,5	0,8	0,5	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6
<i>Tissus de type standard</i>	4,1	4,6	7,9	10,3	7,0	5,1	5,6	5,3	5,9	6,5
dont : tissus de coton	2,1	2,2	3,6	4,8	3,2	2,2	2,5	2,4	2,4	2,5
étoffes de laine et poils ..	1,0	1,2	2,4	2,7	1,8	1,3	1,6	1,4	1,8	2,1
étoffes de lin, chanvre et ramie	0,4	0,4	0,6	0,7	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
étoffes de jute	0,2	0,4	0,6	1,1	0,9	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
étoffes de fibres synthétiques	0,1	0,2	0,4	0,6	0,4	0,5	0,7	0,7	0,9	1,1
<i>Bonneterie</i>	0,2	0,3	0,6	0,6	0,5	0,7	0,8	1,0	1,4	1,3
<i>Vêtements</i>	0,4	0,4	0,5	0,8	1,0
<i>Couvertures</i>	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
<i>Tapis, tapisseries</i>	2,0	2,1	2,4	2,8	2,8

.. = Chiffres non disponibles.

en raison des changements survenus dans la présentation statistique des produits. En particulier, la distinction établie depuis 1953 concernant les livraisons de vêtements, couvertures, tapis et tapisseries, auparavant incluses dans des rubriques plus générales, tels les « tissus de type standard », rend très aléatoire tout jugement porté sur l'évolution globale de cette dernière catégorie de produits pour les années antérieures à 1953.

De façon générale, l'évolution des exportations est caractérisée par l'importance croissante des ventes de produits finis : leur part dans les exportations totales de produits textiles est passée de

31,3 p.c. en 1948 (contre 37,9 p.c. pour les matières brutes et 24,8 p.c. pour les filés) à 45,1 p.c. en 1957 (contre 28 p.c. et 21,6 p.c.). L'implantation relativement facile d'industries textiles dans les pays sous-développés nécessite une plus grande spécialisation de la production dans les pays industrialisés.

L'industrie de la laine, qui avait été sévèrement affectée par la détérioration du marché mondial en 1951 et 1952, a connu ensuite une situation plus favorable et a pu développer ses ventes de façon satisfaisante. Le niveau des prix n'a toutefois pas suivi la progression des exportations.

Après les années d'expansion, de 1948 à 1951, les ventes à l'étranger de l'industrie cotonnière ont connu un ralentissement assez marqué, particulièrement au cours des années 1952 et 1953. Un redressement des valeurs unitaires a toutefois été enregistré en 1957.

L'amélioration constante du volume des exportations de l'industrie du lin, de 1953 à 1956, s'est accompagnée d'une faiblesse relative des prix moyens, principalement au stade des matières premières. En 1957, le volume des ventes a subi un recul assez prononcé qui a affecté tous les stades de la fabrication.

Dans l'industrie du jute, la régression des quantités exportées de produits finis depuis 1953 contraste avec la fermeté des valeurs unitaires sous l'effet principalement du renchérissement de la matière première. Cette industrie, essentiellement exportatrice, doit soutenir une concurrence très vive de la part des pays producteurs asiatiques.

Les exportations du secteur des textiles artificiels sont restées caractérisées par le maintien de l'expansion fondamentale des ventes d'étoffes de fibres synthétiques.

De même, la branche de la bonneterie a pu poursuivre le développement de ses ventes au cours de

la période étudiée. L'accroissement des exportations de vêtements a également été important. Enfin, les tapis et tapisseries ont acquis une place importante parmi les diverses branches textiles. La progression des quantités expédiées surtout a été très satisfaisante au cours des dernières années. Il s'agit là incontestablement des secteurs les plus favorisés de l'industrie textile.

Au point de vue de l'orientation du courant d'exportation, les pays membres de l'O.E.C.E. absorbent les trois quarts du total des ventes à l'étranger de produits textiles contre 60 p.c. environ en 1948.

Les Pays-Bas, qui ont rapidement développé leurs achats depuis l'instauration de la Pré-Union Benelux en octobre 1949, sont de loin les meilleurs clients : ils reçoivent plus de 30 p.c. du total des expéditions.

L'Allemagne, dont la part s'est accrue, constitue également un débouché très important; elle est suivie des Etats-Unis qui ont, eux aussi, développé leur demande, notamment de tapis et de produits liniers, du Royaume-Uni et de la France. Les ventes dans les autres régions du monde sont restées relativement peu importantes.

Après avoir progressé régulièrement de 1948 à 1952, la valeur des exportations de métaux non ferreux a connu un fléchissement marqué en 1953

Tableau XVIII.

Exportations de l'industrie des métaux non ferreux

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
	Quantités exportées (en milliers de tonnes)									
Total général	352	360	343	377	374	396	408	459	427
dont :										
a) Métaux bruts :										
Cuivre	135	119	106	122	131	127	124	136	119
Zinc	110	119	100	124	125	134	131	148	146
Plomb	48	46	49	61	50	50	56	74	62
Etain	10	10	9	10	9	12	11	10	10
b) Demi-produits de :										
Cuivre	27	34	37	33	30	39	42	42	39
Zinc	8	13	22	12	14	15	18	20	21
	Valeurs globales (en milliards de francs)									
Total général	6,6	7,8	8,6	12,5	13,3	10,8	10,8	12,8	14,9	11,4
dont :										
a) Métaux bruts :										
Cuivre	2,0	2,7	2,8	3,3	4,3	4,5	4,2	5,2	6,3	3,9
Zinc	1,0	1,5	1,7	2,6	2,6	1,4	1,5	1,7	2,1	1,9
Plomb	0,8	0,8	0,7	1,1	1,2	0,7	0,7	0,8	1,2	0,9
Etain	1,0	1,0	1,0	1,3	1,4	1,1	1,2	1,1	1,1	1,0
b) Demi-produits de :										
Cuivre	0,7	0,8	1,0	1,6	1,6	1,2	1,5	1,9	2,1	1,6
Zinc	0,2	0,1	0,2	0,7	0,3	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4

.. = Chiffres non disponibles.

et 1954, imputable à un recul des prix unitaires. Au contraire, l'expansion du volume des ventes au cours des années 1955 et 1956 s'est accompagnée d'un redressement des prix, en raison de la hausse des cours sur les marchés mondiaux. Le ralentissement conjoncturel apparu en 1957 a entraîné la

contraction du niveau des exportations sous l'effet d'un recul simultané des volumes et des prix. Les ventes à l'étranger de cette industrie sont passées de 6,6 milliards en 1948 à 11,4 milliards en 1957, ce qui représente respectivement 9 p.c. et 7 p.c. environ des exportations totales de l'U.E.B.L.

La valeur des exportations de cuivre n'a cessé de progresser au cours de la période étudiée, exception faite des années 1954 et 1957. Quant aux tonnages exportés, ils ont enregistré des mouvements divergents, sans connaître cependant d'expansion fondamentale. Il convient de noter que la plus grande partie des exportations de cuivre représente des réexportations de cuivre congolais ayant subi en U.E.B.L. un travail à façon. Il en résulte que, pour l'U.E.B.L., les tonnages exportés ont plus de signification que la valeur des exportations, puisque la rémunération des travaux à façon ne varie pas proportionnellement au prix du produit exporté.

Les exportations de zinc ont, dans l'ensemble, progressé régulièrement en quantité durant les dix années sous revue et en valeur jusqu'en 1952. La diminution sensible de la valeur exportée en 1953 et 1954 était exclusivement la conséquence de la baisse des prix du métal. Le relèvement des cours durant les deux années suivantes a fait à nouveau place à un repli en 1957. Celui-ci est toutefois resté limité.

Le volume et la valeur unitaire des exportations de plomb ont évolué de façon fort parallèle de 1948 à 1957. La contraction sensible des expéditions en 1953 et 1954 est à imputer à la fois à la baisse des prix des métaux, particulièrement forte pour le plomb et le zinc, et au recul des quantités exportées.

Si le tonnage des exportations d'étain a relativement peu fluctué en dix ans, les prix de vente ont témoigné une faiblesse persistante au cours des dernières années, exception faite de 1956. Les modifications structurelles survenues dans la consommation et l'offre mondiale de ce métal ont entraîné la conclusion à Genève, en 1953, d'un accord international afin de régulariser le marché de l'étain.

L'orientation géographique des exportations de métaux non ferreux s'est quelque peu modifiée. En 1957, 73 p.c. des ventes totales ont été absorbées par les pays d'Europe membres de l'O.E.C.E. contre 60 p.c. en 1948. Tandis que la part du Royaume-Uni s'est réduite, celle de l'Allemagne et de la France s'est accrue. Ce dernier pays est actuellement le principal client, suivi en deuxième position des Pays-Bas. Par contre, les expéditions vers les Etats de l'Europe orientale sont tombées à un niveau insignifiant. Les débouchés en Amérique du Nord se sont quelque peu rétrécis.

Les ventes à l'étranger des industries chimiques se sont accrues de 7,1 milliards en 1948 à 12,1 milliards en 1957. Ces montants représentent respectivement 9,6 p.c. et 7,6 p.c. des exportations totales de l'U.E.B.L. La progression n'a été interrompue qu'en 1952 et 1953.

De façon générale, et exception faite de l'année 1955, la hausse des volumes exportés n'a pas été

Tableau XIX.

Exportations des industries chimiques

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Valeurs globales (en milliards de francs)									
	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Total général	7,1	7,0	7,7	11,3	9,3	8,9	9,9	10,5	11,4	12,1
dont :										
Produits chimiques inorganiques	1,1	1,5	1,7	1,8	1,7
Produits chimiques organiques	0,4	0,6	0,5	0,6	0,5
Produits pour la teinture et le tannage	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3
Produits pharmaceutiques	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	0,5	0,5	0,6	0,8	0,9
Engrais manufacturés	3,5	3,7	3,9	4,8	4,0	3,4	3,6	4,0	4,2	4,4
Fournitures photographiques et cinématographiques	0,6	0,6	0,8	1,2	1,2	1,4	1,5	1,6	1,8	2,0

.. = Chiffres non disponibles.

suivie de progrès correspondants dans le domaine de la valeur unitaire des produits. Le souci de maintenir les positions acquises en présence du développement rapide de la concurrence étrangère au cours des dernières années, notamment de l'industrie chimique allemande, a incité les entreprises à faire des concessions dans le domaine des prix.

L'évolution particulière de cette industrie est déterminée par les ventes du groupe de produits le plus important, celui des engrais. Leur importance relative dans le total des ventes à l'étranger a toutefois diminué. Par contre, la part du groupe des produits pharmaceutiques, photographiques et

cinématographiques s'est accrue de façon régulière, reflétant l'expansion ininterrompue de ces industries.

Certains changements se sont produits dans l'importance relative des divers débouchés. La part des pays membres de l'O.E.C.E. dans les exportations totales est tombée de 64,1 p.c. en 1948 à 52,9 p.c. en 1957. Par contre, celle des marchés américains et asiatiques est passée respectivement de 8,1 p.c. et 9,2 p.c. à 14,6 p.c. et 14,9 p.c. Les expéditions vers le Congo belge ont également progressé.

L'évolution des exportations de combustibles minéraux solides a été marquée par des progrès très

importants réalisés à certaines époques caractéristiques de la situation particulière et de l'aspect marginal des exploitations houillères. L'accroissement de la demande étrangère en 1950 et la libération des exportations en 1952, rendue possible grâce notamment à l'augmentation de l'extraction houillère, furent à l'origine des expéditions accrues enregistrées à l'époque et de la hausse concomitante des prix de vente.

En 1954, et 1955 l'expansion se manifesta surtout en termes de quantité. Elle fut facilitée par l'instauration d'un système de subventions (notamment la péréquation c) accordées par la Haute Autorité de la C.E.C.A. De façon générale, la mise en vigueur du marché commun a exercé des effets très favorables sur le développement des ventes de charbons domestiques qui constituent la catégorie la plus importante des charbons exportés.

Le retournement dans le secteur charbonnier est intervenu en 1956. Mais, alors que, cette année, la contraction des expéditions résultait essentiellement d'un accroissement de la consommation intérieure, à partir de 1957, le fléchissement trouve son origine dans le déclin de la demande mondiale et dans la cherté relative du charbon belge. Les difficultés d'écoulement de la production vont se traduire par un accroissement sans précédent des stocks disponibles sur le carreau des mines. La France et les Pays-Bas sont restés les principaux acheteurs, absorbant à eux seuls près des trois quarts du total des ventes, contre la moitié en 1950.

La création de nouvelles raffineries en Belgique a favorisé, à partir de 1951, le développement des ventes d'huiles minérales à l'étranger. Entre 1950 et 1957, les livraisons de ces produits sont passées de 0,9 à 5,3 milliards et ont ainsi plus que quintuplé. Cette expansion fondamentale s'est accomplie à travers quelques fluctuations conjoncturelles qui n'ont cependant eu d'incidence que sur les prix, les tonnages exportés ayant régulièrement progressé : ce fut le cas en 1953 et 1954. Au contraire, l'expansion vigoureuse du courant de vente en 1955 et 1956 s'est faite sous le signe d'un relèvement appréciable des prix. En 1957, la diminution du volume des expéditions, conséquence des événements de Suez, fut plus que compensée par la hausse des prix.

Le bloc des pays membres de l'O.E.C.E. reste le principal débouché de l'industrie pétrolière, absorbant 81,2 p.c. du total des ventes contre 74,6 p.c. en 1952. Il convient de citer l'importance grandissante des Pays-Bas dont la part dans le total des ventes est passée de 25,1 p.c. à 40,2 p.c. au cours de la même période. Ce progrès s'explique par la politique d'implantation active et de partage du marché de Benelux menée par les grandes compagnies pétrolières installées sur le territoire belge et hollandais. Par contre, le Royaume-Uni a réduit ses achats. En dehors de l'Europe, les ventes sont restées insignifiantes.

Tableau XX. Exportations des charbonnages, raffineries de pétrole, verreries et glacières, cimenteries
Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
	Quantités exportées (en milliers de tonnes)									
Combustibles solides	..	1.776	3.127	2.524	3.578	5.031	6.577	8.339	6.008	5.284
Huiles minérales	..	489	466	819	1.966	2.005	2.100	2.466	3.190	2.764
Verres et glaces	..	138	173	253	158	228	269	357	380	325
dont : verre à vitre non travaillé	..	73	98	141	86	132	158	217	234	182
glaces polies	..	21	37	47	28	45	41	51	51	48
gobelaterie et autres objets en verre	..	5	6	8	6	5	8	9	10	12
Ciments	..	1.070	1.223	1.873	1.452	1.855	1.695	1.925	1.657	1.725
					Valeurs globales (en milliards de francs)					
Combustibles solides	1,5	1,4	2,2	2,5	3,9	4,2	4,9	6,3	5,6	5,9
Huiles minérales	..	0,7	0,9	1,5	3,1	3,0	2,9	3,7	4,9	5,3
Verres et glaces	1,7	1,2	1,5	2,2	1,5	2,2	2,5	3,4	3,9	3,5
dont : verre à vitre non travaillé	0,8	0,5	0,6	0,9	0,6	0,9	1,1	1,5	1,8	1,4
glaces polies	0,3	0,3	0,5	0,7	0,5	0,7	0,7	0,9	0,9	0,9
gobelaterie et autres objets en verre	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4
Ciments	1,0	0,7	0,7	1,2	0,9	1,1	1,0	1,1	1,0	1,1

.. = Chiffres non disponibles.

Les exportations de diamants et de pierres précieuses se sont développées considérablement au cours des dix dernières années malgré quelques fluctuations d'ordre conjoncturel. De 1948 à 1957, leur valeur a plus que triplé, passant de 1,9 à 6,2 milliards. De ce fait, leur part dans les exportations totales belgo-luxembourgeoises s'est accrue de 2,6 à près de 4 p.c. La période comprise entre 1953 et 1956, au cours de laquelle le taux d'accroissement des ventes à l'étranger atteignit jusqu'à 40 p.c., a été particulièrement bénéfique pour cette industrie. L'évolution de la conjoncture générale a déterminé le recul de 1957, imputable au fléchissement de la demande américaine.

Quoique demeurant de loin le client le plus important, les Etats-Unis voient diminuer leur part dans les exportations totales de plus de 60 p.c. en 1948 à 48 p.c. environ en 1957. Il est intéressant de signaler par ailleurs l'accroissement des ventes sur les marchés de l'Europe occidentale et de l'Asie qui ont absorbé respectivement 37,4 p.c. et 11,5 p.c. des ventes totales en 1957 contre 27,8 p.c. et 2 p.c. en 1948.

L'agriculture est restée principalement orientée vers la couverture des besoins intérieurs. Elle n'occupe pas dans le commerce extérieur de l'U.E.B.L. un rang en rapport avec son importance dans l'économie du pays. Sa part dans les exportations totales belgo-luxembourgeoises s'est d'ailleurs rétrécie sur l'ensemble de la période sous revue. Les ventes à l'étranger sont passées de 2,3 milliards en 1948 à 3,4 milliards en 1957. Les produits maraîchers sont restés au premier rang des biens exportés, mais leurs ventes ont subi, ainsi que celles de céréales et de viande, des fluctuations marquées selon les périodes. Par contre, la valeur des livraisons de produits horticoles s'est accrue régulièrement d'année en année.

Les pays membres de l'O.E.C.E., et particulièrement la France et l'Allemagne, sont demeurés de loin les principaux débouchés de ce secteur. Leur importance proportionnelle s'est cependant quelque peu rétrécie au profit des pays africains dont la part dans le total des exportations a progressé de 1,1 p.c. en 1948 à 10 p.c. en 1957.

De 1948 à 1957, le chiffre d'affaires avec l'étranger de l'industrie du verre et des glaces, traditionnellement exportatrice, est passé de 1,7 à 3,5 milliards, ce qui représente, par rapport à l'ensemble des exportations de l'U.E.B.L., un pourcentage de 2,2 environ.

Après le fléchissement de 1952, le courant des ventes a connu une expansion remarquable au cours des années postérieures. En 1955 et 1956, les exportations ont atteint des niveaux record, sous l'effet d'une demande accrue résultant des besoins grandissants de la construction immobilière dans divers pays et de l'activité de l'industrie automobile aux Etats-Unis. Parallèlement à la progression des volumes, les prix unitaires se sont relevés. Le fléchissement du rythme d'accroissement des

exportations en 1956 a été le signe annonciateur du retournement de la tendance en 1957. Au cours de cette année, les verreries ont été affectées par l'évolution défavorable de la conjoncture mondiale et notamment de la demande américaine. Pour la première fois depuis 1952, les ventes ont connu une régression assez sensible tant en volume qu'en valeur. En ce qui concerne la répartition géographique des exportations de verres et de glaces, le fait le plus intéressant à retenir est l'extension des débouchés en Amérique du Nord. En 1957, la part des Etats-Unis et du Canada a représenté 28,2 p.c. du total des ventes contre 10 p.c. seulement en 1948. Par contre, la part de l'Amérique latine et des continents africain et asiatique s'est réduite. Quant aux pays membres de l'O.E.C.E., ils continuent d'absorber environ la moitié des ventes totales. Les Pays-Bas restent le principal débouché.

Les fournitures à l'étranger des industries alimentaires, qui avaient été caractérisées par un progrès constant jusqu'en 1951, passant de 1 milliard en 1948 à 4,9 milliards, ont connu ensuite un fléchissement assez prononcé qui a duré jusqu'en 1954. Le redressement apparu au cours des dernières années n'a pas permis de retrouver les niveaux élevés des années antérieures. Il y a lieu de noter que les réexportations constituent une part importante des livraisons à l'étranger de ces industries. Dans l'ensemble des exportations belgo-luxembourgeoises, elles interviennent pour 2 p.c. en 1957 contre 1,4 p.c. en 1948. Ce sont surtout les ventes de produits sucriers, groupe exportateur le plus important, qui ont déterminé les mouvements marquants dans le chiffre des expéditions. En particulier, l'imposition de contingents d'exportation en 1954 dans le cadre de l'accord international du sucre explique le recul sensible des ventes à cette époque.

Le progrès des exportations de l'ensemble des industries alimentaires au cours de la période considérée résulte de l'élargissement des courants de vente aux continents asiatique, africain et américain; la part de ce dernier dans les exportations totales est passée de 16 p.c. en 1948 à 37 p.c. en 1957. Par contre, au cours de la même période, le débouché européen a vu son importance diminuer de 82,1 p.c. à 62,5 p.c.

La fermeté de la demande qui s'est manifestée au cours des dernières années pour les produits des industries du papier et des arts graphiques a déterminé une expansion appréciable des courants de vente sans entraîner cependant de changements notables dans le niveau moyen des prix. Les exportations de ces industries ont progressé de 0,8 milliard en 1948 à 2,5 milliards en 1957.

Les accords contingentaires sur le commerce intra-Benelux conclus ces dernières années entre fabricants belges et néerlandais ont été régulièrement reconduits.

Le développement des ventes s'est produit presque exclusivement dans les pays de l'O.E.C.E. La France et les Pays-Bas ont absorbé 68,6 p.c. du

Tableau XXI.

**Exportations des industries alimentaires, diamantaire, de l'agriculture, des industries du papier et des arts graphiques,
du cuir, du caoutchouc, des carrières, du bois et des meubles, de la céramique et du tabac**

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Valeurs globales (en milliards de francs)									
	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
<i>Industries alimentaires</i>	1,00	1,60	2,90	4,85	3,35	3,30	2,49	3,01	3,21	3,07
<i>dont : farines</i>	0,30	0,30	0,44	0,57	0,63	0,41	0,32	0,35	0,44	0,50
<i>corps gras</i>	0,21	0,39	0,35	1,28	0,87	0,54	0,56	0,89	0,60	0,56
<i>sucres et sucreries</i>	0,12	0,48	1,39	1,66	0,83	1,43	0,71	0,79	0,98	0,84
<i>préparations de viande et poisson</i>	0,12	0,14	0,30	0,50	0,30	0,26	0,19	0,20	0,23	0,24
<i>préparations à base de farines ou féculés</i>	0,03	0,04	0,11	0,38	0,30	0,26	0,24	0,24	0,22	0,23
<i>Industrie diamantaire</i>	1,93	1,71	2,74	3,45	2,89	3,47	4,25	5,62	7,12	6,19
<i>Agriculture</i>	2,25	1,68	2,28	3,20	2,13	2,30	2,74	3,06	3,94	3,41
<i>dont : viande</i>	0,23	0,19	0,31	0,34	0,26	0,22	0,39	0,28	0,35	0,19
<i>horticulture</i>	0,19	0,21	0,21	0,22	0,25	0,29	0,33	0,35	0,40	0,44
<i>produits maraichers</i>	0,29	0,26	0,57	0,51	0,42	0,57	0,75	0,99	1,18	0,70
<i>céréales</i>	0,77	0,14	0,13	0,45	0,26	0,15	0,16	0,11	0,32	0,27
<i>Industries du papier et des arts graphiques</i> ...	0,85	0,69	0,80	2,07	1,31	1,27	1,57	1,85	2,23	2,48
<i>Industrie du cuir</i>	0,56	0,63	0,94	1,40	1,01	1,21	1,16	1,25	1,31	1,25
<i>dont : cuirs</i>	0,18	0,28	0,38	0,43	0,35	0,42	0,40	0,41	0,44	0,46
<i>pelletteries</i>	0,20	0,11	0,15	0,34	0,22	0,21	0,17	0,21	0,23	0,18
<i>Industrie du caoutchouc</i>	0,42	0,29	0,39	1,04	0,63	0,62	0,69	0,86	1,05	0,93
<i>Carrières</i>	0,60	0,61	0,52	0,62	0,61	0,66	0,67	0,78	0,92	0,97
<i>Industrie du bois et des meubles</i>	0,30	0,29	0,38	0,70	0,48	0,53	0,57	0,90	1,08	1,11
<i>Industrie céramique</i>	0,39	0,36	0,29	0,34	0,32	0,27	0,30	0,35	0,41	0,36
<i>Industrie du tabac</i>	0,01	0,03	0,19	0,18	0,11	0,11	0,09	0,14	0,18	0,26

total des exportations en 1957 contre 62,6 p.c. en 1950. Le débouché américain s'est rétréci.

Les exportations de l'industrie des peaux et cuirs sont passées de 562 millions en 1948 à 1,26 milliard en 1957. Cette amélioration a surtout intéressé les cuirs proprement dits dont les ventes, malgré quelques fluctuations selon les années, ont régulièrement progressé. Au contraire, les ventes d'articles de pelleterie ne se sont guère développées et leur part relative dans l'ensemble des exportations s'est rétrécie. Les pays de l'O.E.C.E. absorbent environ 80 p.c. du total des exportations, les Pays-Bas et l'Allemagne fédérale étant les meilleurs clients.

La part de l'industrie cimentière dans les exportations totales de l'U.E.B.L. n'a cessé de se rétrécir au cours de la période étudiée. La valeur des ventes à l'étranger s'est élevée en 1957 à 1,1 milliard contre 1 milliard en 1948, après avoir atteint un maximum de 1,2 milliard seulement en 1951 et un minimum de 0,7 milliard en 1949 et 1950. Les difficultés éprouvées par cette industrie à développer son chiffre d'affaires à l'exportation tiennent à des facteurs d'ordre structurel, le développement des capacités de production dans les pays étrangers et la concurrence accrue qui en résulte, et conjoncturel, les besoins du marché intérieur en période d'activité intense de la construction immobilière.

Ce sont surtout les ventes aux pays de l'O.E.C.E. et à l'Amérique du Nord qui se sont développées. Ces pays ont absorbé respectivement 56,5 et 13,9 p.c. des exportations totales en 1957 contre 31,5 et 2,6 p.c. en 1948. Par contre, les livraisons à l'Amérique latine et surtout à l'Asie ont été se réduisant. Les causes de ce recul résident à la fois dans la création dans ces Etats de nouvelles installations pour la fabrication de ciment et dans la concurrence faite par les producteurs étrangers sur les marchés des pays non industrialisés.

L'évolution de la valeur des ventes de produits en caoutchouc reflète assez fidèlement les variations des marchés des matières premières et l'évolution de l'industrie automobile dans le monde. Les pays du marché commun, et en particulier les Pays-Bas, constituent le meilleur débouché de ces produits.

Les ventes à l'étranger de produits des carrières se sont développées assez régulièrement au cours de la période considérée. Les années 1955 et 1956 en

particulier ont connu un accroissement notable des exportations. Un ralentissement est toutefois apparu en 1957. La valeur des expéditions, longtemps située aux alentours de 600 millions, approche maintenant du milliard.

C'est presque exclusivement vers les pays voisins de l'U.E.B.L., et spécialement la France et les Pays-Bas, que s'orientent les ventes.

Les exportations de l'industrie du bois et des meubles ont progressé de façon très satisfaisante au cours des dernières années. En cinq ans, de 1953 à 1957, la valeur des ventes a plus que doublé, passant de 530 millions environ à 1,11 milliard. Les principaux clients de cette industrie sont les Pays-Bas et l'Allemagne fédérale.

La part du groupe de l'industrie céramique dans le total des exportations n'a cessé de se rétrécir au cours des dix dernières années. Les Pays-Bas et la France sont les débouchés les plus importants.

Les ventes de l'industrie du tabac, tout comme celles de l'industrie céramique, ne constituent qu'une part minime du total des livraisons extérieures de l'U.E.B.L. La conclusion de l'accord Benelux a exercé des effets très favorables sur le développement des ventes de ce secteur, notamment en 1950 et 1951. Au cours des années 1955 à 1957, des progrès sensibles ont été enregistrés qui ont élevé la valeur des exportations à un niveau très supérieur à la moyenne des années antérieures. Notre partenaire de Benelux reste le débouché principal de ce secteur.

IV. — REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Selon les études publiées par le G.A.T.T. (1), on assiste depuis plusieurs années à un fléchissement relatif du commerce international entre les pays industriels, d'une part, et les régions sous-développées, de l'autre. Ce phénomène est imputable au fait que les exportations entre pays industriels augmentent en général plus rapidement que les expéditions, de ces pays vers les pays non industrialisés et que les

(1) Etudes annuelles sur le commerce international publiées par les Parties contractantes à l'Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce.

Tableau XXII.

Orientation géographique du commerce extérieur de l'U.E.B.L.

(En pour cent du total)

Groupes de pays	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
	Importations									
Pays industrialisés ¹	67,0	69,4	67,7	67,5	70,7	69,1	69,3	70,3	71,1	73,4
Pays non industrialisés	33,0	30,6	32,3	32,5	29,3	30,9	30,7	29,7	28,9	26,6
	Exportations									
Pays industrialisés ¹	65,9	68,2	73,1	71,2	71,2	73,2	72,8	74,6	74,5	73,8
Pays non industrialisés	34,1	31,8	26,9	28,8	28,8	26,8	27,2	25,4	25,5	26,2

¹ On entend par « pays industrialisés » : l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada), l'Europe occidentale (territoires métropolitains des pays membres de l'O.E.C.E.) et le Japon. Cette classification se retrouve dans les études mentionnées du G.A.T.T.

exportations des régions non industrialisées à destination de pays industriels fléchissent relativement par rapport à leurs exportations totales.

Le commerce extérieur de l'U.E.B.L. semble avoir participé, pour l'ensemble des années étudiées, à l'évolution générale qui se dégage sur le plan mondial. Comme il apparaît dans le tableau XXII, la part des importations en provenance des pays industrialisés dans l'ensemble des achats de l'U.E.B.L. à l'étranger est passée de 65,9 p.c. en 1948 à 73,8 p.c. en 1957.

La part des pays industrialisés dans les ventes belgo-luxembourgeoises a augmenté de 67 p.c. en 1948 à 73,4 p.c. en 1957.

Dans le cadre de cette évolution, des mouvements en sens opposé se sont produits au cours de la période étudiée. Ainsi, la place des pays de l'O.E.C.E. parmi les pays industriels fournisseurs de l'U.E.B.L. est devenue plus importante, tandis que celle des Etats-Unis et du Canada a fléchi en importance. Pour l'ensemble des pays non industrialisés, on constate que l'U.E.B.L. achète de plus en plus à

Tableau XXIII. **Orientation géographique des courants d'échanges de l'U.E.B.L.**
(En pour cent par rapport au total)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes de pays	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Importations										
Pays de l'U.E.P.	55,1	57,4	59,8	59,8	63,3	67,5	67,1	67,9	66,3	68,7
dont : Zone sterling	(15,7)	(16,5)	(18,6)	(17,9)	(17,4)	(18,9)	(17,1)	(17,9)	(16,4)	(16,5)
Zone dollar	21,4	23,1	21,7	19,6	21,9	15,5	15,4	15,3	16,7	16,6
Congo belge et Ruanda-Urundi ...	7,3	7,4	7,5	7,8	8,0	7,5	7,7	8,2	7,4	5,5
Autres pays	16,2	12,1	11,0	12,8	6,8	9,5	9,8	8,6	9,6	9,2
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Exportations										
Pays de l'U.E.P.	69,0	69,8	69,0	70,9	70,4	68,4	71,9	72,7	71,2	71,7
dont : Zone sterling	(17,0)	(16,0)	(12,6)	(18,5)	(17,1)	(13,7)	(13,5)	(13,3)	(13,5)	(12,2)
Zone dollar	8,4	8,2	12,1	11,5	11,2	14,0	11,8	12,0	14,1	13,6
Congo belge et Ruanda-Urundi ...	3,9	4,4	3,7	4,1	5,9	5,8	5,5	4,8	4,5	4,4
Autres pays	18,7	17,6	15,2	13,5	12,5	11,8	10,8	10,5	10,2	10,3
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau XXIV. **Orientation géographique des courants d'échanges de l'U.E.B.L.**
(En milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes de pays	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Importations										
Pays de l'U.E.P.	48,2	47,0	58,5	76,2	77,9	81,8	85,6	96,5	108,5	117,9
dont : Zone sterling	(13,7)	(13,5)	(18,2)	(22,8)	(21,4)	(22,9)	(21,8)	(25,5)	26,9	(28,3)
Zone dollar	18,7	18,9	21,2	25,0	26,9	18,8	19,6	21,8	27,3	28,5
Congo belge et Ruanda-Urundi ...	6,4	6,1	7,3	10,0	9,8	9,1	9,9	11,7	12,1	9,5
Autres pays	14,2	9,9	10,8	16,3	8,4	11,4	12,4	12,2	15,7	15,7
Total ...	87,5	81,9	97,8	127,5	123,0	121,1	127,5	142,2	163,6	171,6
Exportations										
Pays de l'U.E.P.	51,1	55,9	57,1	94,0	86,3	77,3	82,8	101,0	112,6	114,3
dont : Zone sterling	(12,6)	(12,8)	(10,4)	(25,0)	(21,0)	(15,5)	(15,6)	(18,5)	(21,4)	(18,4)
Zone dollar	6,2	6,6	10,0	15,2	13,7	15,8	13,6	16,7	22,2	21,7
Congo belge et Ruanda-Urundi ...	2,9	3,5	3,1	5,4	7,2	6,6	6,3	6,6	7,1	7,0
Autres pays	13,9	14,1	12,6	18,1	15,4	13,3	12,5	14,7	16,1	16,3
Total ...	74,1	80,1	82,8	132,7	122,6	113,0	115,2	139,0	158,1	159,3
Balance commerciale										
Pays de l'U.E.P.	+ 2,9	+ 8,9	- 1,4	+17,8	+ 8,4	- 4,5	- 2,8	+ 4,5	+ 4,1	- 3,6
dont : Zone sterling	(- 1,1)	(- 0,7)	(- 7,8)	(+ 1,7)	(- 0,4)	(- 7,4)	(- 6,2)	(- 7,0)	(- 5,5)	(- 8,9)
Zone dollar	-12,5	-12,3	-11,2	- 9,8	-13,2	- 3,0	- 6,0	- 5,1	- 3,0	- 6,0
Congo belge et Ruanda-Urundi ...	- 3,5	- 2,6	- 4,2	- 4,3	- 2,6	- 2,5	- 3,6	- 5,1	- 5,0	- 2,5
Autres pays	- 0,3	+ 4,2	+ 1,8	+ 1,8	+ 7,0	+ 1,9	+ 0,1	+ 2,5	+ 0,4	+ 0,6
Total ...	-13,4	- 1,8	-15,0	+ 5,2	- 0,4	- 8,1	-12,3	- 3,2	- 5,5	-12,3

Tableau XXV.

Orientation géographique des courants d'échanges de l'U.E.B.L.

(En milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Pays	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Importations										
<i>Europe :</i>										
Pays membres de l'O.E.C.E. ¹										
(Métropoles)	41,6	39,6	47,8	61,0	64,2	68,0	72,4	81,3	93,0	101,7
Europe orientale	4,9	2,9	2,9	3,5	2,9	2,9	3,7	4,3	5,2	5,3
Autres pays d'Europe	0,8	0,6	0,7	1,0	0,9	0,8	0,8	0,9	0,7	0,7
<i>Afrique :</i>										
Congo belge et Ruanda-Urundi .	6,4	6,1	7,3	10,0	9,8	9,1	9,9	11,7	12,1	9,5
Autres pays d'Afrique	1,8	2,4	3,1	4,1	4,0	3,5	4,2	4,5	6,4	6,4
<i>Amérique :</i>										
Etats-Unis et Canada	17,0	17,2	18,2	24,6	22,5	15,3	15,6	18,2	22,7	23,4
Amérique latine	9,4	7,1	7,8	9,0	8,1	9,3	9,0	7,2	8,5	7,9
<i>Asie</i>	3,2	2,9	5,2	8,9	7,3	8,0	8,2	10,1	10,8	11,9
<i>Océanie</i>	2,2	2,9	4,6	5,1	3,3	4,2	3,7	4,0	4,2	4,8
<i>Divers</i>	0,2	0,2	0,2	0,3	—	—	—	—	—	—
Total ...	87,5	81,9	97,8	127,5	123,0	121,1	127,5	142,2	163,6	171,6
¹ dont :										
Pays-Bas	7,2	7,6	9,7	13,9	16,2	16,6	17,1	18,8	21,4	24,4
Allemagne fédérale	4,9	5,2	7,9	11,2	13,3	14,9	17,4	19,7	24,3	26,7
France *	7,6	8,1	11,0	13,1	12,4	13,4	15,3	17,7	19,5	20,4
Royaume-Uni	8,5	7,2	9,4	10,6	10,0	11,0	10,7	12,1	13,2	14,1
Suisse	3,8	3,5	3,4	3,3	3,2	3,0	2,9	2,9	3,3	3,4
Italie	1,4	1,3	1,6	1,9	1,7	1,8	1,9	2,2	2,4	3,2
Exportations										
<i>Europe :</i>										
Pays membres de l'O.E.C.E. ¹										
(Métropoles)	43,6	49,3	51,7	80,6	76,2	68,7	72,7	89,3	92,2	101,1
Europe orientale	4,3	5,3	4,0	5,0	5,0	4,5	4,6	4,9	5,4	4,8
Autres pays d'Europe	0,7	0,6	0,6	1,0	1,4	0,7	0,7	1,0	1,5	1,1
<i>Afrique :</i>										
Congo belge et Ruanda-Urundi .	2,9	3,5	3,1	5,4	7,2	6,6	6,3	6,6	7,1	7,0
Autres pays d'Afrique	4,7	3,3	2,9	5,7	5,1	4,2	4,5	5,3	5,8	6,0
<i>Amérique :</i>										
Etats-Unis et Canada	5,1	5,1	8,0	12,3	10,8	13,1	10,5	13,6	17,6	15,2
Amérique latine	6,9	6,4	5,8	9,1	7,6	4,5	6,0	6,6	6,6	9,5
<i>Asie</i>	4,3	5,0	5,1	9,3	6,7	7,8	7,5	9,0	12,4	12,4
<i>Océanie</i>	0,9	0,8	1,0	3,4	1,7	0,9	1,5	1,8	1,4	1,1
<i>Divers</i>	0,7	0,8	0,6	0,8	0,9	2,0	0,9	0,9	1,1	1,1
Total ...	74,1	80,1	82,8	132,6	122,6	113,0	115,2	139,0	158,1	159,3
¹ dont :										
Pays-Bas	11,4	11,7	18,6	23,8	18,7	20,1	24,2	28,8	34,7	36,2
Allemagne fédérale	3,3	8,4	5,6	8,0	11,7	10,5	11,1	16,3	16,1	16,3
France *	6,9	6,0	7,7	12,1	9,1	9,1	11,1	13,9	16,8	17,6
Royaume-Uni	6,7	7,5	6,5	13,3	13,6	8,8	7,3	8,9	10,1	8,9
Suisse	4,5	2,9	3,0	5,0	3,8	3,0	3,2	3,8	4,8	4,6
Italie	1,2	2,5	2,6	2,8	3,4	3,7	3,2	3,1	3,2	3,3
Balance commerciale										
<i>Europe :</i>										
Pays membres de l'O.E.C.E. ¹										
(Métropoles)	+ 2,0	+ 9,7	+ 3,9	+19,6	+12,0	+ 0,7	+ 0,3	+ 8,0	+ 6,2	- 0,6
Europe orientale	- 0,6	+ 2,4	+ 1,1	+ 1,5	+ 2,1	+ 1,6	+ 0,9	+ 0,6	+ 0,2	- 0,5
Autres pays d'Europe	- 0,1	—	- 0,1	—	+ 0,5	- 0,1	- 0,1	+ 0,1	+ 0,8	+ 0,4
<i>Afrique :</i>										
Congo belge et Ruanda-Urundi .	- 3,5	- 2,6	- 4,2	- 4,6	- 2,6	- 2,5	- 3,6	- 5,1	- 5,0	- 2,5
Autres pays d'Afrique	+ 2,9	+ 0,9	- 0,2	+ 1,6	+ 1,1	+ 0,7	+ 0,3	+ 0,8	- 0,6	- 0,4
<i>Amérique :</i>										
Etats-Unis et Canada	-11,9	-12,1	-10,2	-12,3	-11,7	- 2,2	- 5,1	- 4,6	- 5,1	- 8,2
Amérique latine	- 2,5	- 0,7	- 2,0	+ 0,1	- 0,5	- 4,8	- 3,0	- 0,6	- 1,9	+ 1,6
<i>Asie</i>	+ 1,1	+ 2,1	- 0,1	+ 0,4	- 0,6	- 0,2	- 0,7	- 1,1	+ 1,6	+ 0,5
<i>Océanie</i>	- 1,3	- 2,1	- 3,6	- 1,7	- 1,6	- 3,3	- 2,2	- 2,2	- 2,8	- 3,7
<i>Divers</i>	+ 0,5	+ 0,6	+ 0,4	+ 0,5	+ 0,9	+ 2,0	+ 0,9	+ 0,9	+ 1,1	+ 1,1
Total ...	-13,4	- 1,8	-15,0	+ 5,1	- 0,4	- 8,1	-12,3	- 3,2	- 5,5	-12,3
¹ dont :										
Pays-Bas	+ 4,2	+ 4,1	+ 8,8	+ 9,9	+ 2,5	+ 3,5	+ 7,1	+10,0	+13,3	+11,8
Allemagne fédérale	- 1,6	+ 3,1	- 2,3	- 3,2	- 1,6	- 4,4	- 6,3	- 3,4	- 8,2	-10,4
France *	- 0,8	- 2,2	- 3,4	- 1,0	- 3,4	- 4,3	- 4,2	- 3,8	- 2,6	- 2,8
Royaume-Uni	- 1,8	+ 0,3	- 2,9	+ 2,7	+ 3,6	- 2,2	- 3,4	- 3,2	- 3,1	- 5,2
Suisse	+ 0,7	- 0,6	- 0,4	+ 1,7	+ 0,6	—	+ 0,3	+ 0,9	+ 1,5	+ 1,2
Italie	- 0,3	+ 1,2	+ 1,0	+ 0,9	+ 1,7	+ 1,9	+ 1,3	+ 0,9	+ 0,8	+ 0,1

* Y compris la Sarre.

l'Asie, tandis que l'importance relative des achats en Amérique latine a progressivement fléchi.

L'évolution de l'importance relative des différents clients de l'U.E.B.L. est plus conforme à la tendance générale esquissée ci-dessus. La part des pays industriels, tant des pays membres de l'O.E.C.E. que des Etats-Unis et du Canada, a augmenté, tandis que celle des pays non industrialisés comme l'Amérique latine, l'Europe orientale et l'Afrique, à l'exception du Congo belge, a fléchi. La position du Congo belge et de l'Asie dans les exportations de l'U.E.B.L. est restée plutôt stable.

Dans les paragraphes suivants, on analysera de façon plus détaillée l'évolution des échanges avec les deux zones importantes, les pays de l'O.E.C.E. et l'Amérique du Nord.

Comme nous l'avons déjà souligné, il s'est produit, au cours des années étudiées, et plus spécialement en 1952 et 1953, un glissement dans les courants d'achat de l'U.E.B.L. au profit des pays membres de l'O.E.C.E. et au détriment de l'Amérique du Nord. Ces résultats s'inscrivaient dans la ligne de la politique inaugurée en 1951 et poursuivie jusqu'en 1953 aux fins de réorienter le commerce extérieur. On se

Tableau XXVI. **Orientation géographique des courants d'échanges de l'U.E.B.L.**
(En pour cent par rapport au total)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique..

Pays	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Importations										
<i>Europe :</i>										
Pays membres de l'O.E.C.E. ¹										
(Métropoles)	47,5	47,6	48,9	47,8	52,2	56,2	56,8	57,2	56,8	59,3
Europe orientale	5,6	3,5	3,0	2,7	2,4	2,4	2,9	3,0	3,2	3,1
Autres pays d'Europe	0,9	0,7	0,7	0,8	0,7	0,7	0,6	0,6	0,4	0,4
<i>Afrique :</i>										
Congo belge et Ruanda-Urundi ..	7,3	7,4	7,5	7,8	8,0	7,5	7,8	8,2	7,4	5,5
Autres pays d'Afrique	2,1	2,9	3,2	3,2	3,3	2,9	3,3	3,2	3,9	3,7
<i>Amérique :</i>										
Etats-Unis et Canada	19,4	21,0	18,6	19,3	18,3	12,6	12,2	12,8	13,9	13,6
Amérique latine	10,7	8,7	8,0	7,1	6,6	7,7	7,1	5,1	5,2	4,6
<i>Asie</i>	3,7	3,5	5,3	7,0	5,9	6,6	6,4	7,1	6,6	6,9
<i>Océanie</i>	2,5	3,5	4,7	4,0	2,7	3,5	2,9	2,8	2,6	2,8
<i>Divers</i>	0,2	0,2	0,2	0,2	—	—	—	—	—	—
Total ...	100,0									
¹ dont :										
Pays-Bas	8,2	9,3	9,9	10,9	13,2	13,7	13,4	13,2	13,1	14,2
Allemagne fédérale	5,6	6,3	8,1	8,8	10,8	12,3	13,6	13,9	14,9	15,6
France *	8,7	9,9	11,2	10,3	10,1	11,1	12,0	12,4	11,9	11,9
Royaume-Uni	9,7	8,8	9,6	8,3	8,1	9,1	8,4	8,5	8,1	8,2
Suisse	4,3	4,3	3,5	2,6	2,6	2,5	2,3	2,0	2,0	2,0
Italie	1,6	1,6	1,6	1,5	1,4	1,5	1,5	1,5	1,5	1,9
Exportations										
<i>Europe :</i>										
Pays membres de l'O.E.C.E. ¹										
(Métropoles)	58,9	61,5	62,5	60,8	62,2	60,8	63,1	64,2	62,7	63,5
Europe orientale	5,8	6,6	4,8	3,8	4,1	4,0	4,0	3,5	3,4	3,0
Autres pays d'Europe	0,9	0,7	0,7	0,8	1,1	0,6	0,6	0,7	0,9	0,7
<i>Afrique :</i>										
Congo belge et Ruanda-Urundi ..	3,9	4,4	3,7	4,1	5,9	5,8	5,5	4,7	4,5	4,4
Autres pays d'Afrique	6,3	4,1	3,5	4,3	4,2	3,7	3,9	3,8	3,7	3,8
<i>Amérique :</i>										
Etats-Unis et Canada	6,9	6,4	9,7	9,3	8,8	11,6	9,1	9,8	11,1	9,5
Amérique latine	9,3	8,0	7,0	6,9	6,2	4,0	5,2	4,7	4,2	6,0
<i>Asie</i>	5,8	6,2	6,2	7,0	5,5	6,9	6,5	6,5	7,8	7,8
<i>Océanie</i>	1,2	1,0	1,2	2,6	1,4	0,8	1,3	1,3	0,9	0,7
<i>Divers</i>	0,9	1,0	0,7	0,6	0,7	1,8	0,8	0,6	0,7	0,7
Total ...	100,0									
¹ dont :										
Pays-Bas	15,4	14,6	22,5	17,9	15,3	17,8	21,0	20,7	21,9	22,7
Allemagne fédérale	4,5	10,5	6,8	6,0	9,5	9,3	9,6	11,7	10,2	10,2
France *	9,3	7,5	9,3	9,1	7,4	8,1	9,6	10,0	10,6	11,0
Royaume-Uni	9,0	9,4	7,9	10,0	11,1	7,8	6,8	6,4	6,4	5,6
Suisse	6,1	3,6	3,6	3,8	3,1	2,7	2,8	2,7	3,0	2,9
Italie	1,6	3,1	3,1	2,1	2,8	3,3	2,8	2,2	2,0	2,1

* Y compris la Sarre.

rappellera qu'à l'époque où l'U.E.B.L. connaissait à la fois d'importants excédents dans les paiements avec les pays de l'U.E.P. et des déficits vis-à-vis de la zone dollar, différentes mesures avaient été prises pour favoriser un meilleur équilibre de la balance des paiements.

Parmi ces mesures, certaines ont exercé une influence indirecte sur les importations et les exportations par l'octroi de facilités de financement, différentes selon les courants d'échanges. On a eu recours également à des restrictions directes sous forme de prélèvements ou de retenues sur le produit des opérations commerciales.

Cette politique a effectivement coïncidé avec une amélioration dans la répartition des échanges. Ainsi, en 1953, les importations en provenance des pays de l'U.E.P. atteignaient-elles 67,6 p.c. du total contre 63,3 p.c. en 1952 et 59,9 p.c. en 1951, tandis que celles en provenance de la zone dollar ne s'élevaient plus qu'à 15,5 p.c. contre 21,9 p.c. en 1952. Par contre, la part des pays de l'U.E.P. dans les exportations totales de l'U.E.B.L. est tombée en 1953 à 68,4 p.c. contre 70,4 p.c. l'année antérieure, tandis que les ventes à la zone dollar passaient d'une année à l'autre de 11,1 à 14 p.c.

Les résultats de la politique visant à réorienter le commerce extérieur se sont manifestés d'abord sur le plan des importations de biens d'équipement. En 1950 encore, l'U.E.B.L. achetait 30,5 p.c. de ces produits aux Etats-Unis et au Canada et 67,8 p.c. aux pays de l'O.E.C.E. L'année suivante, la part du premier groupe de pays est tombée à 17,3 p.c., alors que celle des pays de l'O.E.C.E. passait à 80,8 p.c. La même tendance s'est manifestée au cours des années 1952 à 1954. En 1954, 12,8 p.c. seulement des achats de biens d'équipement de l'U.E.B.L. provenaient de l'Amérique du Nord et 86,3 p.c. des pays membres de l'O.E.C.E.

En ce qui concerne les importations de biens de production, des glissements dans l'orientation géographique se sont produits au cours du deuxième semestre de 1952 et surtout en 1953. La part relative des Etats-Unis et du Canada dans les achats belgo-luxembourgeois est revenue de 22,3 p.c. en 1952 à 14,3 p.c. l'année suivante. Parallèlement, la part des pays de l'O.E.C.E. s'est accrue de 40,2 p.c. à 45,1 p.c. Cette évolution concernait surtout les achats de céréales, de produits chimiques, de combustibles solides, de pièces détachées d'autos et, dans une mesure moindre, de matières premières pour l'industrie du tabac.

La part de l'Amérique du Nord dans les livraisons de biens de consommation a également diminué.

Comme ces résultats se sont maintenus, en ce qui concerne les importations, après l'abolition des restrictions, il semble qu'ils étaient dus en grande partie à des facteurs spontanés, et notamment au redressement économique des pays n'appartenant pas à la zone dollar; subsidiairement, il faut tenir compte des modifications intervenues dans les rapports des prix

entre les divers marchés d'approvisionnement de l'U.E.B.L.

L'évolution des échanges commerciaux au sein de Benelux et avec les pays qui constituent actuellement la Communauté Economique Européenne mérite une attention spéciale.

Depuis l'instauration du régime de Pré-Union Benelux en octobre 1949, les échanges commerciaux entre les Pays-Bas et l'U.E.B.L. ont manifesté une expansion fondamentale. De 1948 à 1957, la part des Pays-Bas dans les exportations de l'U.E.B.L. est passée de 15,5 p.c. à 22,7 p.c. et leur part dans les importations de 8,2 p.c. à 14,2 p.c.

Depuis 1949, la structure des économies des partenaires a subi certaines transformations. Aux Pays-Bas, les gouvernements successifs ont activement poursuivi l'industrialisation en vue de créer de nouvelles possibilités d'emploi. L'U.E.B.L. a également intensifié la production de biens d'équipement et de produits de base et elle a développé sa production agricole, notamment de produits laitiers et de viande.

Il en est résulté des changements dans la composition du commerce entre les partenaires. Les Pays-Bas ont surtout élargi leurs ventes de produits industriels, tandis que leurs fournitures de denrées agricoles et alimentaires ont accusé une augmentation moins prononcée; à cet égard, il faut tenir compte toutefois des restrictions qui subsistent à l'importation. D'autre part, l'U.E.B.L. a intensifié ses exportations de combustibles et de fabrications métalliques. Celles-ci occupent une place de plus en plus prépondérante dans les exportations de l'U.E.B.L. vers les Pays-Bas.

A première vue, cette évolution a fait perdre de leur caractère complémentaire aux échanges intra-Benelux. Mais l'interpénétration des marchés s'est accompagnée d'une spécialisation dans les transactions. En ce qui concerne la sidérurgie, les Pays-Bas exportent, en ordre principal, des tôles fines, l'U.E.B.L., des tôles moyennes et fortes. Pour les combustibles, les Pays-Bas fournissent des huiles minérales de certaines marques mondiales et l'U.E.B.L., d'autres marques, en plus du charbon et du coke. En matière de fabrications métalliques, les exportations néerlandaises comprennent des appareillages électriques et des vélomoteurs; les expéditions belgo-luxembourgeoises portent notamment sur d'autres types d'appareils électriques et sur des automobiles. Cette spécialisation affecte même les produits textiles, la Belgique se spécialisant plutôt dans les produits de qualité.

La création d'un vaste marché commun, par la mise en application progressive du Traité de la Communauté Economique Européenne, aura probablement une forte incidence sur les relations commerciales de l'U.E.B.L., d'autant plus que déjà durant la décennie 1948-1957, l'importance des pays membres, tant dans les importations que dans les exportations belgo-luxembourgeoises, n'a fait que croître. La disparition des mesures de restriction et l'abaisse-

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Biens de production	10.726	11.513	16.091	21.170	20.756	23.016	27.379	32.511	37.478	41.423
destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires ...	1.826	1.949	2.049	2.011	2.662	3.086	2.767	3.103	3.741	4.811
dont : céréales	(66)	(94)	(237)	(106)	(244)	(520)	(443)	(498)	(843)	(1.559)
engrais	(776)	(1.145)	(1.258)	(1.048)	(1.190)	(1.419)	(938)	(1.076)	(1.407)	(1.777)
cacao	(305)	(54)	(111)	(211)	(219)	(258)	(281)	(309)	(275)	(277)
destinés aux industries métallurgiques et aux fabrications métalliques	2.403	3.037	3.440	5.148	5.927	6.244	7.307	10.150	12.453	12.759
dont : minerais de fer	(..)	(1.042)	(874)	(1.224)	(1.493)	(1.696)	(1.887)	(2.155)	(2.244)	(2.361)
fonte, lingots, mitraille	(..)	(602)	(611)	(1.063)	(1.484)	(1.452)	(937)	(1.651)	(2.413)	(2.153)
parties et pièces détachées d'autos	(360)	(553)	(854)	(3.198)	(1.340)	(1.487)	(2.702)	(3.866)	(4.868)	(5.097)
destinés aux industries textiles	1.319	1.365	3.580	3.818	2.646	3.281	4.164	4.271	4.431	4.829
dont : matières premières de laine	(64)	(126)	(266)	(232)	(91)	(152)	(247)	(331)	(370)	(469)
matières premières de lin	(279)	(344)	(459)	(688)	(713)	(668)	(775)	(893)	(800)	(633)
demi-produits de laine	(117)	(46)	(426)	(481)	(171)	(283)	(295)	(334)	(316)	(428)
destinés à l'industrie du bois	270	296	326	384	223	356	448	538	462	435
destinés à l'industrie diamantaire	51	29	72	173	146	174	225	279	417	354
destinés à l'industrie du cuir	223	313	542	510	493	554	583	670	697	724
destinés à l'industrie du papier	12	24	80	270	104	68	121	155	137	180
destinés à l'industrie du tabac	7	6	15	26	20	32	33	56	74	91
destinés à divers secteurs de la production	4.615	4.494	5.987	8.830	8.535	9.221	11.731	13.289	15.066	17.240
dont : combustibles solides	(2.606)	(2.067)	(2.182)	(2.766)	(2.924)	(3.317)	(4.685)	(4.548)	(4.839)	(5.975)
huiles minérales	(60)	(188)	(418)	(933)	(897)	(742)	(900)	(1.142)	(1.740)	(2.078)
produits chimiques	(492)	(529)	(832)	(1.357)	(1.172)	(1.316)	(1.615)	(2.057)	(2.477)	(2.702)
divers	(1.457)	(1.710)	(2.555)	(3.774)	(3.542)	(3.846)	(4.531)	(5.542)	(6.010)	(6.485)
Biens de consommation	7.467	8.037	10.730	13.538	15.823	15.877	15.731	16.716	18.027	20.728
Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation	3.351	3.600	5.420	7.704	9.439	10.487	10.577	11.343	12.061	14.206
dont : textiles	(1.308)	(1.046)	(1.630)	(2.439)	(2.947)	(3.217)	(3.248)	(3.594)	(3.878)	(4.808)
véhicules automobiles, cycles	(481)	(659)	(727)	(1.045)	(1.461)	(1.840)	(1.511)	(1.304)	(1.377)	(1.300)
Produits alimentaires	4.116	4.437	5.310	5.834	6.384	5.390	5.154	5.373	5.966	6.522
dont : produits animaux : lait et beurre	(1.405)	(2.111)	(2.674)	(2.950)	(3.583)	(2.440)	(1.821)	(1.899)	(1.607)	(1.640)
élevage, viande et graisses	(710)	(774)	(542)	(506)	(605)	(692)	(710)	(744)	(888)	(1.073)
produits végétaux bruts : fruits	(469)	(292)	(314)	(336)	(284)	(273)	(309)	(316)	(424)	(644)
légumes	(242)	(368)	(655)	(700)	(387)	(357)	(519)	(443)	(506)	(467)
produits végétaux préparés :										
vins et spiritueux	(453)	(394)	(449)	(533)	(575)	(556)	(629)	(623)	(713)	(764)
divers	(589)	(408)	(496)	(633)	(743)	(857)	(963)	(1.091)	(1.379)	(1.554)
Biens d'équipement	2.913	2.676	3.389	5.446	7.066	7.841	8.472	9.167	12.038	12.542
dont : véhicules commerciaux et avions	(..)	(126)	(266)	(552)	(600)	(590)	(556)	(320)	(373)	(626)
machines motrices, pompes, compresseurs ...	(..)	(169)	(233)	(369)	(310)	(476)	(478)	(550)	(659)	(789)
machines complètes : machines agricoles ...	(..)	(110)	(139)	(183)	(170)	(349)	(388)	(490)	(534)	(529)
machines textiles	(..)	(206)	(242)	(324)	(363)	(392)	(414)	(539)	(648)	(750)
machines-outils	(..)	(109)	(168)	(251)	(527)	(481)	(427)	(520)	(608)	(593)
machines diverses	(..)	(312)	(387)	(597)	(1.192)	(1.358)	(1.564)	(1.389)	(1.898)	(1.619)
appareils de levage et de manutention	(..)	(82)	(183)	(294)	(519)	(434)	(436)	(490)	(850)	(802)
matériel électrique et électromécanique	(..)	(603)	(777)	(1.101)	(1.416)	(1.620)	(1.916)	(2.289)	(2.952)	(3.284)
outillage, pièces et accessoires de machines diverses	(..)	(290)	(344)	(525)	(661)	(644)	(659)	(791)	(914)	(1.050)
Divers	—	—	—	—	—	3	—	—	1	3
Total ...	21.106	22.226	30.210	40.154	43.645	46.737	51.582	58.394	67.544	74.696

.. = Chiffres non disponibles.

Exportations vers les pays du marché commun

(En millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
<i>Combustibles solides</i>	881	1.076	1.816	1.620	2.996	3.269	3.783	4.448	4.076	4.684
<i>Ciments</i>	302	204	284	469	374	524	490	523	513	604
<i>Carrières</i>	525	534	445	526	518	557	553	644	744	787
<i>Produits sidérurgiques</i>	3.131	3.096	3.006	6.142	9.049	6.835	8.283	12.868	12.944	13.670
<i>Fabrications métalliques</i>	5.142	7.551	3.992	5.640	4.931	5.386	7.003	9.440	11.541	13.285
dont : machines utilisées dans les mines, la construction et autres industries	(..)	(..)	(..)	(..)	(..)	(1.106)	(1.192)	(1.474)	(1.863)	(2.176)
autos, cycles, constructions aéronautiques	(250)	(228)	(703)	(647)	(343)	(1.001)	(1.303)	(2.103)	(3.482)	(3.831)
constructions électriques	(817)	(902)	(928)	(1.245)	(1.216)	(1.157)	(1.531)	(2.037)	(2.364)	(2.713)
<i>Métaux non ferreux</i>	1.994	2.903	3.083	5.374	5.672	5.219	6.018	7.223	8.428	6.020
dont : cuivre	(1.216)	(1.756)	(1.918)	(3.027)	(3.393)	(3.613)	(3.969)	(4.895)	(5.894)	(3.745)
zinc	(342)	(654)	(592)	(1.149)	(1.097)	(579)	(887)	(1.061)	(1.015)	(941)
plomb	(303)	(246)	(242)	(582)	(512)	(350)	(416)	(595)	(754)	(448)
<i>Produits chimiques</i>	2.392	2.391	2.206	3.094	2.847	2.671	3.220	3.451	3.620	3.882
dont : produits chimiques inorganiques	(..)	(..)	(..)	(..)	(..)	(437)	(630)	(683)	(655)	(595)
engrais manufacturés	(1.346)	(1.124)	(3.738)	(918)	(1.034)	(748)	(853)	(966)	(967)	(1.142)
fournitures photographiques et cinématographiques	(142)	(175)	(276)	(400)	(419)	(511)	(515)	(558)	(582)	(609)
<i>Céramiques</i>	196	196	168	156	133	121	169	214	264	236
<i>Verres et glaces</i>	420	461	485	555	438	591	775	921	978	1.028
<i>Meubles et bois</i>	189	148	267	480	365	361	385	690	855	842
<i>Textiles</i>	4.061	6.112	12.655	13.055	8.375	9.993	10.262	11.306	13.631	14.875
dont : matières premières	(1.727)	(2.114)	(3.552)	(4.429)	(2.893)	(3.414)	(2.862)	(3.306)	(3.754)	(4.114)
dont : laine et poils	[1.227]	[1.410]	[2.752]	[3.061]	[1.911]	[2.630]	[2.042]	[2.315]	[2.583]	[2.986]
filés	(1.183)	(2.308)	(3.066)	(3.428)	(2.233)	(2.995)	(3.335)	(3.331)	(3.796)	(4.136)
dont : filés de laine et poils	[565]	[893]	[1.588]	[1.204]	[953]	[1.665]	[1.736]	[1.821]	[2.131]	[2.426]
filés de coton	[310]	[858]	[1.010]	[1.468]	[898]	[920]	[1.050]	[918]	[993]	[1.035]
tissus de type standard	(720)	(1.139)	(4.426)	(3.692)	(2.196)	(1.747)	(1.927)	(1.956)	(2.573)	(2.924)
dont : tissus de coton	[380]	[606]	[2.204]	[1.585]	[1.119]	[698]	[707]	[661]	[813]	[946]
étoffes de laine et poils	[137]	[338]	[1.626]	[1.492]	[832]	[790]	[872]	[932]	[1.249]	[1.411]
étoffes de fibres synthétiques	[43]	[52]	[317]	[316]	[201]	[221]	[304]	[298]	[423]	[478]
bonneterie	(96)	(200)	(514)	(513)	(431)	(615)	(710)	(934)	(1.275)	(1.127)
tapis, tapisseries	(..)	(..)	(..)	(..)	(..)	(443)	(541)	(600)	(725)	(818)
<i>Peaux et cuirs</i>	183	320	625	940	635	747	681	755	831	772
<i>Papier et livres</i>	466	396	549	1.169	793	846	1.022	1.224	1.562	1.854
<i>Perles précieuses</i>	37	46	367	457	291	681	744	761	1.181	1.116
<i>Tabacs manufacturés</i>	6	23	139	122	70	67	59	110	147	222
<i>Gaoutchouc</i>	130	101	211	603	287	302	380	468	523	427
<i>Produits agricoles</i>	1.533	997	1.528	2.075	1.287	1.421	1.836	1.801	2.497	2.128
dont : élevage	(280)	(375)	(532)	(864)	(473)	(415)	(647)	(576)	(838)	(838)
dont : œufs de volaille et de gibier	[1]	[47]	[119]	[56]	[33]	[72]	[99]	[94]	[224]	[363]
culture	(1.232)	(582)	(964)	(1.181)	(773)	(949)	(1.108)	(1.116)	(1.522)	(1.168)
dont : produits maraichers	[211]	[137]	[433]	[356]	[284]	[409]	[540]	[443]	[700]	[420]
<i>Produits alimentaires</i>	313	733	873	2.052	1.276	1.133	916	1.200	1.429	1.262
dont : farines	(19)	(30)	(46)	(13)	(195)	(296)	(208)	(196)	(229)	(299)
<i>Produits pétroliers</i>	1.032	1.142	1.344	1.728	2.336	2.701
dont : essence et autres huiles légères	(..)	(..)	(..)	(..)	(..)	(288)	(265)	(249)	(406)	(491)
gas-oil, essence Diesel et autres huiles lourdes ...	(..)	(..)	(..)	(..)	(..)	(631)	(819)	(1.038)	(1.315)	(1.561)
<i>Divers</i>	908	1.175	1.580	2.303	1.712	1.542	1.674	2.287	2.713	3.010
Total ...	22.809	28.463	34.279	46.832	43.081	43.408	49.597	62.062	70.813	73.405

.. = Chiffres non disponibles.

ment des tarifs douaniers ne feront donc qu'accroître une évolution préexistante.

Nous ne nous attarderons plus aux causes principales de cette évolution, notamment la restauration industrielle de l'Europe, et plus particulièrement le relèvement spectaculaire de l'Allemagne, allant de pair avec une position compétitive moins forte des prix américains. En 1948, les pays membres du marché commun intervenaient à concurrence de 30,8 p.c. dans les exportations et de 24,1 p.c. dans les importations de l'U.E.B.L. En 1957, ces pourcentages étaient passés respectivement à 46 p.c. et 43 p.c. L'accroissement de l'importance de ces pays est donc surtout sensible en ce qui concerne les importations : en dix ans, leur part dans les importations globales de l'U.E.B.L. s'est accrue de 78 p.c., tandis que la part dans les exportations n'a augmenté que de 50 p.c. environ. Cette différence est, semble-t-il, essentiellement attribuable à la rapide reprise qui, à l'encontre de ce qui s'est produit dans de nombreux autres pays européens, a caractérisé l'économie belgo-luxembourgeoise dans l'immédiat après-guerre.

Si l'on subdivise les importations de l'U.E.B.L. en provenance des quatre pays de la C.E.E. en biens de production, biens de consommation et biens d'équipement, on constate que les premiers ont fait les progrès les plus importants, spécialement en ce qui concerne les pièces détachées d'autos.

Parmi les biens de consommation, les produits textiles ont marqué un accroissement considérable.

Quant aux biens d'équipement, la progression des importations s'est localisée surtout dans les secteurs des machines et du matériel électrique et électronique.

En ce qui concerne les exportations de l'U.E.B.L. vers les pays du marché commun, signalons spécialement le développement des livraisons de produits sidérurgiques et de combustibles — en partie sous l'effet de l'instauration du marché commun de la C.E.C.A. — ainsi que de produits textiles.

V. — CONCLUSIONS

Au cours de la période 1948-1957, les échanges extérieurs de l'U.E.B.L. ont participé à l'expansion économique générale. On constate un parallélisme assez étroit entre le rythme d'accroissement des exportations belgo-luxembourgeoises et celui des

exportations mondiales. De même, la comparaison avec les pays voisins en ce qui concerne le taux d'expansion des exportations n'est pas défavorable à l'U.E.B.L.

L'expansion des échanges extérieurs de l'U.E.B.L. est marquée par deux cycles conjoncturels : le premier (1949-1952) s'est manifesté principalement dans le domaine des prix; le deuxième (1953-1957) a affecté plutôt les volumes.

Par ailleurs, le pourcentage de couverture des importations par les exportations a été très favorable, surtout par comparaison avec l'avant-guerre. Ceci est dû en partie, semble-t-il, au fait que l'U.E.B.L. est devenue plus indépendante à l'égard de l'étranger en ce qui concerne son approvisionnement en produits agricoles. En effet, les importations de produits que l'agriculture belgo-luxembourgeoise est en mesure de produire elle-même et a effectivement produit dans des proportions croissantes, ont diminué dans une forte proportion. Tel est le cas du froment, du lait, du beurre et de la viande.

D'autre part, si l'on examine l'évolution des exportations, l'impression générale est tout d'abord celle d'une assez grande stabilité dans la quote-part des divers groupes de produits considérés au point de vue de leur nature et de leur degré d'achèvement : produits alimentaires, matières brutes, demi-produits et produits finis. Une certaine orientation vers les demi-produits et les produits finis se dessine néanmoins par comparaison avec l'avant-guerre. En effet, la part de ces deux groupes de produits dans le total des ventes à l'étranger s'est accrue de 69 à 85 p.c. Au cours des dernières années, l'expansion des exportations a été particulièrement importante pour certaines catégories de machines, l'industrie de l'automobile, les constructions électriques, les tissus de fibres synthétiques, les produits pharmaceutiques et photographiques et les diamants et pierres précieuses. Ainsi se confirme une évolution en faveur des produits finis et de valeur.

En ce qui concerne l'orientation géographique des échanges extérieurs de l'U.E.B.L., on assiste à un fléchissement relatif des échanges, tant à l'importation qu'à l'exportation, avec les pays non industrialisés. Cette évolution se retrouve d'ailleurs sur le plan mondial. D'autre part, à l'intérieur des pays industriels, on assiste à un développement rapide des courants commerciaux avec l'ensemble des pays de la C.E.E. Il est probable que la création du marché commun accentuera cette tendance.

BIBLIOGRAPHIE SUR LA SITUATION MONETAIRE ET FINANCIERE DE LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* de juin 1959. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions ni les sources statistiques.

2. REVENU NATIONAL — EPARGNE — INVESTISSEMENTS

La Bourse de Bruxelles dans les dernières années. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles*, XIV, n° 24, 13 juin 1959, pp. 229-232.)

Les investissements dans le bassin de Campine. (*L'industrie charbonnière, Bruxelles*, n° 11, mai 1959, pp. 9-14.)

6. REEQUIPEMENT — LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

BARBASON M., Coup d'œil sur le développement de l'emploi dans les diverses industries et régions du pays. (II). (*Revue du Conseil Economique Wallon, Liège*, n° 38, mai-juin 1959, pp. 28-38.)

DEREYER A., Sur quels critères baser une politique économique régionale? (*Revue du Conseil Economique Wallon, Liège*, n° 38, mai-juin 1959, pp. 8-19.)

Le chômage technologique, problème économique en Belgique. (*Cahiers mensuels de documentation de l'Office Belge pour l'Accroissement de la Productivité, Bruxelles*, mai 1959, pp. 2-7.)

RADELET E., La réadaptation des travailleurs des mines en Belgique. (*Revue du Travail, LX*, n° 4, avril 1959, pp. 419-456.)

9. INTEGRATION EUROPEENNE

Bekaert Describes Problems Belgian Industry Must Face at Outset of Common Market. (*Belgian Trade Review, New-York, XIV*, n° 6, juin 1959, pp. 22-25.)

BULTYNCK P., Les taxes sur le chiffre d'affaires dans le marché commun, nécessité et principes d'une harmonisation. (*Bulletin de Documentation, Ministère des Finances, Bruxelles*, n° 5, mai 1959, 23 p.)

Fiscalités comparées dans le cadre du marché commun. (*Bureau de Recherches et d'Action Economique, Paris*, 1959, 61 p.)

FORMENTINI P., Per una moneta comune europea. (*Bancaria, Rassegna dell'Associazione Bancaria Italiana, Rome*, XV, n° 5, mai 1959, pp. 575-577.)

10. GENERALITES

COLLARD L., Politique scientifique et économie nationale. (*Socialisme, Bruxelles*, VI, n° 33, mai 1959, pp. 352-364.)

FLORKIN M., Balance scientifique et économie. (*Revue du Conseil Economique Wallon, Liège*, n° 38, mai-juin 1959, pp. 1-7.)

LEGISLATION ECONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge, au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — Législation économique générale
- II. — Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière
- III. — Législation agricole
- IV. — Législation industrielle
- V. — Législation du travail
- VI. — Législation relative au commerce intérieur
- VII. — Législation relative au commerce extérieur
- VIII. — Législation des transports
- IX. — Législation relative aux prix et aux salaires
- X. — Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)
- XI. — Législation en matière de dommages de guerre

I — LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

Arrêté royal du 13 avril 1959

prescrivant une statistique annuelle de la production dans l'industrie de l'impression, du brochage et de la reliure (Moniteur du 11 juin 1959, p. 4.360).

Article 1^{er}. — L'Institut National de Statistique établit chaque année une statistique, arrêtée au 31 décembre, de la production dans l'industrie de l'impression, du brochage et de la reliure.

Cette statistique ne porte toutefois pas :

- 1° sur la production des imprimeries de quotidiens;
- 2° sur la production des établissements qui n'occupent pas dix ouvriers au 15 octobre de l'année à laquelle la statistique se rapporte.

Cette statistique est établie pour la première fois à la date du 31 décembre 1958.

.....

Arrêté royal du 15 avril 1959

relatif à la permission d'exploitation des minières (Moniteur du 15 juin 1959, p. 4.458).

Arrêté royal du 23 avril 1959

prescrivant une statistique annuelle de la production dans l'industrie du sciage du bois (Moniteur du 2 juin 1959, p. 4.140).

Arrêté royal du 6 juin 1959

portant exécution de la loi du 24 décembre 1958 permettant d'instituer des conditions d'exercice de la profession dans les entreprises de l'artisanat, du du petit et du moyen commerce et de la petite industrie (Moniteur du 12 juin 1959, p. 4.396).

Arrêté ministériel du 8 juin 1959

approuvant certaines modifications au règlement spécial de l'entrepôt public de Tirlemont (Moniteur du 13 juin 1959, p. 4.415).

Arrêté royal du 8 juin 1959

abrogeant l'arrêté royal du 17 septembre 1958 portant obligation de produire une licence à l'importation du beurre originaire ou en provenance du Grand-Duché de Luxembourg et l'arrêté royal du 28 octobre 1958 établissant un droit spécial à l'importation du beurre originaire ou en provenance du Grand-Duché de Luxembourg (Moniteur du 13 juin 1959, p. 4.418).

Loi du 19 juin 1959

relative au statut de la Banque Nationale de Belgique et du Fonds des Rentes, ainsi qu'à la participation belge au Fonds Monétaire International et à la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement Economique (Moniteur du 20 juin 1959, p. 4.627).

Article 1^{er}. § 1^{er}. — L'article 3 de l'arrêté royal n° 29 du 24 août 1939 relatif à l'activité, l'organisation et les attributions de la Banque Nationale de Belgique, pris en exécution de la loi du 1^{er} mai 1939, est remplacé par la disposition suivante :

« Art. 3. — La durée de la Banque expire le 31 décembre 1988. »

§ 2. — Le premier paragraphe de l'article 20 du même arrêté royal est remplacé par le texte suivant :

« Le bénéfice résultant pour la Banque de la différence entre l'intérêt de 3 p.c. et le taux de l'intérêt perçu sur ses opérations d'escompte, d'avance et de prêt, est attribué à l'Etat. »

§ 3. — Les articles 33 et 34 du même arrêté royal sont abrogés.

Art. 2. § 1^{er}. — L'article 171 du Code des taxes assimilées au timbre, modifié par l'arrêté du Régent du 25 novembre 1947, est abrogé.

§ 2. — L'article 172 du même Code, modifié par l'article 60 de la loi du 13 août 1947 et par l'article 8 de la loi du 14 août 1947, est abrogé.

Art. 3. — A l'article 3, b, deuxième alinéa, de la loi du 28 juillet 1948, relative à l'assainissement du bilan de la Banque Nationale de Belgique, les mots : « 5 milliards de francs » sont remplacés par : « 1 milliard de francs ».

Art. 4. — Le Roi est autorisé à consentir, au nom de la Belgique, à l'élévation à 337,5 millions de dollars des Etats-Unis de la quote-part actuelle de 225 millions de dollars de la Belgique dans le Fonds Monétaire International, proposée par le Conseil des Gouverneurs du Fonds, aux termes de sa résolution du 2 février 1959.

Le Gouvernement est autorisé à souscrire un montant d'actions nouvelles du capital autorisé de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement Economique, correspondant à celui de la souscription initiale de la Belgique au capital-actions de ladite Banque, conformément à la résolution adoptée par le Conseil des Gouverneurs de cette Banque en date du 2 février 1959 majorant de 100 p.c. le capital autorisé de la Banque.

Art. 5. — L'article 6 de l'arrêté-loi n° 5 du 1^{er} mai 1944 relatif aux conditions d'achat et de vente de l'or et des monnaies étrangères, tel qu'il a été modifié par l'article premier de la loi du 28 juillet 1948, est complété par les dispositions suivantes qui en formeront les alinéas 4, 5, 6 et 7 :

« La Banque Nationale de Belgique pourra également comptabiliser dans ses écritures, comme avoir propre, la créance que possède l'Etat belge sur le Fonds Monétaire International en remboursement de sa quote-part comme membre du Fonds, et cela à concurrence des billets émis, des crédits donnés ou des montants d'or versés par la Banque Nationale en faveur du Fonds, à la décharge de l'Etat, dans le cadre des obligations imposées à la Belgique par l'accord ayant créé le Fonds Monétaire International, approuvé par la loi du 26 décembre 1945.

» A concurrence des montants précités, la Banque Nationale de Belgique sera subrogée dans les droits que possède l'Etat, comme membre du Fonds Monétaire International, conformément aux articles XV, sections 1 et 3, XVI, section 2, et aux annexes D et E de l'Accord International créant le Fonds, l'Etat belge restant membre en nom et exerçant pour compte de la Banque Nationale, les droits dans lesquels cette dernière se trouve subrogée.

» Les dispositions restrictives de l'article 7, premier alinéa, et de l'article 12, premier et deuxième alinéas, de l'arrêté royal n° 29 du 24 août 1939, relatif à l'activité, l'organisation et les attributions de la Banque Nationale de Belgique, pris en exécution de la loi du 1^{er} mai 1939, ne s'appliquent pas aux opérations faites en vertu des quatrième et cinquième alinéas du présent article.

» Les conditions et les modalités particulières de l'intervention de la Banque Nationale de Belgique dans l'exécution des accords internationaux visés dans le présent article, ainsi que les conditions dans lesquelles l'Etat exercera, pour compte de la Banque, les droits reconnus à la Belgique aux termes desdits accords, sont réglées par des conventions à conclure entre l'Etat et la Banque Nationale. Ces mêmes conventions détermineront les conditions dans lesquelles, conformément à l'article V, sections 3 et 4, de l'Accord ayant créé le Fonds Monétaire International, les ressources dudit Fonds pourront être utilisées, d'accord avec la Banque Nationale et moyennant exécution par celle-ci des obligations corrélatives imposées à la Belgique par cet Accord. »

Art. 6. — Le cinquième alinéa de l'article 6 de l'arrêté-loi n° 5 du 1^{er} mai 1944 est abrogé.

Le troisième alinéa de ce même article en devient le dernier alinéa.

Art. 7. — Les statuts de la Banque Nationale de Belgique seront mis en concordance avec les articles 1 et 5 de la présente loi.

Art. 8. — Les modifications suivantes sont apportées à l'arrêté-loi du 18 mai 1945 portant création d'un Fonds des Rentes :

§ 1^{er}. — A l'article 2, premier alinéa, les mots : « les titres à moyen et à long terme » sont remplacés par les mots : « les titres à court, à moyen et à long terme ».

§ 2. — Un alinéa, rédigé comme suit, est inséré entre les deuxième et troisième alinéas du même article :

« Il peut également recevoir et utiliser, conformément au premier alinéa, tous fonds qui lui seraient attribués, temporairement ou définitivement, en vertu d'une dotation budgétaire spéciale ou de toute autre disposition légale ou réglementaire particulière. »

§ 3. — L'article 3 est remplacé par la disposition suivante :

« Art. 3. — Le Fonds est géré par un Comité de six membres nommés par le Roi : trois membres sur présentation par la Banque Nationale de Belgique; les trois autres membres proposés par le Ministre des Finances, deux d'entre eux au moins étant choisis parmi les fonctionnaires supérieurs du Ministère des Finances, dont le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique qui assumera les fonctions de président.

» En cas de partage des voix, les avis motivés des membres du Comité sont transmis par le président au Ministre des Finances qui prend la décision. Le Ministre communique, dans les huit jours, ces avis motivés ainsi que sa propre décision aux Assemblées législatives. Il leur fait ensuite une déclaration à leur plus prochaine réunion. »

§ 4. — A l'article 4, premier alinéa, le chiffre « trois » est remplacé par le chiffre « quatre ».

Art. 9. — A concurrence d'un montant maximum de 2.812.500.000 francs, le Gouvernement attribuera au Fonds des Rentes les recettes qui résulteraient pour le Trésor de l'application de l'article 6 de l'arrêté-loi n° 5 du 1^{er} mai 1944, tel qu'il est modifié par la présente loi.

A cet effet, il est ouvert au budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1959, titre II (Dépenses extraordinaires), chapitre V (Autres dépenses extraordinaires) un crédit de 2.812.500.000 francs, sous un article nouveau libellé comme suit :

« Attribution au Fonds des Rentes de la recette à provenir de la reprise conventionnelle par la Banque Nationale de Belgique de la souscription en or de la quote-part de la Belgique au Fonds Monétaire International. »

.....

Loi du 19 juin 1959

portant création d'un Fonds permanent d'égalisation des budgets (Moniteur du 20 juin 1959, p. 4.629).

Article 1^{er}. — Il est institué un Fonds permanent d'égalisation des budgets inscrit au budget des Recettes et des Dépenses pour Ordre et destiné à compenser les fluctuations affectant les résultats du budget ordinaire de l'Etat.

Art. 2. — Le Fonds permanent d'égalisation des budgets est alimenté :

1^o par l'excédent que les recettes fiscales de chacun des exercices 1960 et suivants présentent par rapport aux recettes correspondantes de l'exercice précédent majorées de 5 p.c.

Toutefois, pour l'exercice 1960, cette disposition ne sort ses effets que dans la mesure où les recettes fiscales dépassent 100 milliards de francs;

2^o par le boni éventuel du budget ordinaire, tel que celui-ci résulte de la loi portant règlement définitif du budget de chacun des exercices 1960 et suivants;

3^o par le produit de toutes recettes exceptionnelles et spéciales désignées par la loi.

Art. 3. — Le Fonds ne peut être débité qu'en vertu d'une loi et uniquement pour faire face au déficit du budget ordinaire de l'Etat. Le montant à prendre en charge par le Fonds est celui qui résulte de la loi portant règlement définitif du budget.

Les dispositions du présent article sont applicables pour la première fois au budget de 1959.

Art. 4. — Le Fonds est géré, sous l'autorité du Ministre des Finances, par le Directeur général de l'Administration de la Trésorerie et de la Dette publique, qui opère le placement des ressources du Fonds.

Art. 5. — Le compte de gestion du Fonds est rendu annuellement à la Cour des Comptes avant le 31 mars.

Arrêté ministériel du 19 juin 1959

prescrivant le remboursement des billets émis à l'usage des Forces armées belges stationnées en République fédérale d'Allemagne (Moniteur du 24 juin 1959, p. 4.698).

II — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES (Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES), LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Arrêté royal du 18 mai 1959

modifiant l'arrêté royal du 3 août 1951 relatif à l'octroi d'une subvention destinée à encourager la consommation du lait (Moniteur du 8 juin 1959, p. 4.278).

Loi du 24 mai 1959

portant élargissement des facilités d'accès au crédit professionnel et artisanal en faveur des classes moyennes (Moniteur du 6 juin 1959, p. 4.238).

Article 1^{er}. — Il est créé, au sein de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel, un Fonds de garantie. Il a pour objet de faciliter l'octroi de crédit professionnel aux personnes appartenant aux classes moyennes.

Le Fonds de garantie n'a pas de personnalité juridique propre. Son activité s'exerce au sein de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel, suivant les directives du Comité du Fonds, institué par l'article 6.

Art. 2. — Le Fonds sert à garantir le remboursement en capital, intérêts et accessoires :

1^o de crédits consentis :

par la Caisse Nationale de Crédit Professionnel, par les organismes agréés par celle-ci, ainsi que par les sociétés locales de crédit à l'outillage artisanal;

par la Société Nationale de Crédit à l'Industrie et par la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite;

par les organismes soumis au contrôle de la Commission Bancaire instituée par l'arrêté royal n^o 185 du 9 juillet 1935, lorsque ces crédits sont consentis pour la création, l'extension, la reconversion, le rééquipement, la rationalisation d'entreprises de l'artisanat, du petit et moyen commerce, de la petite industrie et pour l'alimentation du fonds de roulement de celles-ci;

2^o de crédits consentis à des fins semblables aux personnes exerçant une profession libérale.

Le Roi détermine quelles entreprises sont censées, pour l'application de la présente loi, appartenir au moyen commerce et à la petite industrie.

Art. 3. — Quelle que soit leur forme, les groupements d'achat en commun constitués au bénéfice et sous le contrôle d'entreprises citées à l'article 2 et les groupements de vente en commun des produits des petites entreprises de production peuvent être admis au bénéfice des dispositions de la présente loi au même titre et dans les mêmes conditions que ces entreprises.

Lorsqu'ils sont revêtus de la personnalité civile, les organismes fondés notamment à l'initiative de groupements professionnels ou interprofessionnels dans un but de promotion et de rationalisation de l'activité des entreprises citées à l'article 2, peuvent, au même titre que ces entreprises, même s'ils ne sont pas constitués sous forme de sociétés commerciales, être admis au bénéfice des dispositions de la présente loi, pour l'obtention des crédits nécessaires à la réalisation de leur objet.

Art. 4. — Lorsque le demandeur de crédit offre des garanties d'ordre personnel, le Fonds peut intervenir pour suppléer à l'insuffisance des sûretés réelles ou personnelles fournies, que le demandeur ne soit pas à même de constituer des sûretés suffisantes ou qu'il ne soit pas indiqué de les exiger.

Par garanties d'ordre personnel, il y a lieu de considérer notamment :

- a) l'honorabilité commerciale et les capacités professionnelles du demandeur;
- b) la valeur technique et économique du projet présenté;
- c) la viabilité de l'entreprise qui le présente.

Art. 5. — Sans préjudice de l'article 8, le Fonds ne peut supporter la totalité du risque. Une part du risque doit être supportée par l'organisme de crédit, et, d'autre part, le demandeur de crédit doit constituer des sûretés pour une partie de la somme empruntée.

Art. 6. — Le Fonds est administré par un comité, dénommé Comité du Fonds.

Ce Comité se compose de onze membres ayant tous voix délibérative :

1° Le directeur général de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel, président;

2° Quatre membres nommés pour un terme de six ans par le Ministre des Classes Moyennes sur quatre listes doubles de candidats présentées :

a) Une par la Caisse Nationale de Crédit Professionnel;

b) Trois par la Caisse Nationale de Crédit Professionnel au nom des organismes visés à l'article 2 ci-dessus et selon des modalités à fixer par arrêté royal;

3° Six membres nommés pour un terme de six ans par le Ministre des Classes moyennes sur six listes doubles de candidats présentées par les organisations les plus représentatives des classes moyennes au sens de l'article 4, a, de la loi du 2 mai 1949, portant organisation du Conseil supérieur des Classes moyennes, et de l'article 2 de l'arrêté royal du 5 octobre 1950 portant organisation du Conseil national des Métiers et Négoces et du Conseil national des Fédérations interprofessionnelles.

Le Ministre des Classes Moyennes nomme, d'après les mêmes règles, un suppléant pour chacun des membres visés sous 2° et 3°.

Le membre effectif visé sous 2°, a, remplace le président en cas d'absence.

.....
Art. 8. — Dans des cas qu'il estime particulièrement intéressants, notamment au point de vue social, le Ministre des Classes Moyennes peut autoriser le Comité du Fonds à donner la garantie du Fonds au-delà des limites fixées par les règles et directives visées à l'article 7 et, au besoin, à supporter la totalité du risque.

Art. 9. — L'encours des engagements du Fonds ne peut excéder 500 millions de francs. Cette limite peut être majorée, par arrêté royal délibéré en Conseil des Ministres, de deux tranches de 250 millions chacune.

Art. 10. — Le Fonds peut également servir à amortir les pertes subies par les sociétés locales de crédit à l'outillage artisanal et par les sociétés de cautionnement mutuel agréées par la Caisse Nationale de Crédit Professionnel.

.....
Art. 13. § 1^{er}. — Le Fonds est alimenté par :

1° une contribution annuelle de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel, calculée sur l'encours de ses crédits directs garanti par le Fonds;

2° une contribution annuelle des organismes visés à l'article 2, qui consentent des crédits garantis par le Fonds, que les crédits aient été financés ou non par la Caisse Nationale de Crédit Professionnel, calculée sur l'encours de leurs crédits garanti par le Fonds;

3° une contribution des bénéficiaires de crédits dont les engagements sont garantis par le Fonds, calculée sur l'encours de leurs crédits garanti par le Fonds;

4° une contribution des sociétés de cautionnement mutuel agréées par la Caisse Nationale de Crédit Professionnel, qui désirent bénéficier des dispositions de l'article 10, calculée sur l'encours de leurs cautionnements;

5° les intérêts produits par les contributions énumérées ci-dessus et gérées suivant les modalités déterminées par le conseil d'administration de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel.

§ 2. — Sur proposition du Comité du Fonds, le conseil d'administration de la Caisse Nationale entendu, le Ministre des Classes Moyennes détermine le montant et les modalités de perception de la contribution à verser au Fonds en exécution des dispositions du § 1^{er}, 1° à 4°.

Art. 14. — Les engagements du Fonds bénéficient de la garantie de bonne fin de l'Etat. Si, en fin de l'exercice annuel de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel, l'actif du Fonds est insuffisant pour faire face au débours, l'Etat paie définitivement à la Caisse Nationale de Crédit Professionnel, à la première demande de celle-ci, le solde déficitaire du Fonds.

Art. 15. — L'Etat rembourse à la Caisse Nationale de Crédit Professionnel les frais de fonctionnement du Fonds, notamment les jetons de présence et les indemnités pour frais de

parcours et de séjour alloués aux membres du Comité du Fonds. Ces dépenses sont supportées par le budget du département des Classes Moyennes.

Art. 16. — En cas de suppression du Fonds, le solde actif éventuel sera attribué au fonds de réserve de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel.

Art. 17. — Dans la mesure où un crédit est prévu à cette fin au budget du Ministère des Classes Moyennes, des subventions peuvent être allouées à la Caisse Nationale de Crédit Professionnel et, à l'intervention de cette dernière, aux autres organismes visés à l'article 2, pour leur permettre de consentir des prêts à un taux réduit pour la réalisation des objets énumérés aux articles 2 et 3.

Le Ministre des Classes Moyennes fixe, après avis du Comité du Fonds, les conditions auxquelles l'octroi de ces subventions est subordonné.

Le bénéfice de l'intervention du Fonds et le bénéfice de la subvention peuvent être cumulés.

La subvention est accordée par le Ministre des Classes Moyennes ou son délégué.

Art. 18. — La subvention ne peut être allouée que si le taux plein d'intérêt pratiqué par l'organisme de crédit agréé ne dépasse pas celui qui est pratiqué dans les mêmes conditions pour des opérations identiques par la Caisse Nationale de Crédit Professionnel.

Art. 19. — Le montant des subventions accordées ne peut en aucun cas dépasser le montant des intérêts à charge du bénéficiaire du crédit, ni excéder un intérêt de 3 p.c. sur les capitaux prêtés.

Art. 20. — Le Ministre peut mettre fin à la subvention ou récupérer celle-ci lorsque l'emprunteur emploie le crédit à des fins autres que celles en vue desquelles il a été accordé ou lorsque la subvention a été accordée à la suite de déclarations inexactes.

Art. 21. — Les crédits prévus au budget du Ministère des Classes Moyennes, pour l'application des lois du 7 août 1953, du 10 juillet 1957 et pour l'octroi du taux réduit aux opérations de crédit artisanal peuvent être affectés aux subventions prévues par le présent chapitre.

Arrêté ministériel du 26 mai 1959

modifiant celui du 1^{er} avril 1959 fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 3 juin 1959, p. 4.177) - Erratum (Moniteur du 13 juin 1959, p. 4.417).

Arrêté royal du 29 mai 1959

modifiant le Règlement général sur les taxes assimilées au timbre (Moniteur du 1^{er} juin 1959, p. 4.110).

Article 1^{er}. — La disposition temporaire suivante est ajoutée à l'article 143 du Règlement général sur les taxes assimilées au timbre :

« *Disposition temporaire.* Jusqu'au 30 juin 1960, sont également assimilés aux transports maritimes :

» a) les transports fluviaux intérieurs de grains de céréales en vrac, lorsque ces transports ont lieu au départ d'un port maritime où les grains sont chargés par transbordement d'un navire de mer;

» b) le remorquage afférent à ces transports. »

Arrêté royal du 29 mai 1959

modifiant l'article 5 de l'arrêté royal du 23 décembre 1957, relatif à certaines mesures d'exécution de la loi du 9 juillet 1958 réglementant les ventes à tempérament et leur financement (Moniteur du 6 juin 1959, p. 4.246).

Article 1^{er}. — L'article 5 de l'arrêté royal du 23 décembre 1957, précité, tel qu'il a été modifié par l'arrêté royal du 3 septembre 1958, est remplacé par les dispositions suivantes :

« Le paiement intégral du prix doit être effectué dans les délais ci-après, en ce qui concerne les catégories suivantes de ventes à tempérament :

Jouets : dans les six mois à compter du mois qui suit le mois au cours duquel l'acompte a été payé.

Voyages : dans les six mois à compter du mois qui suit le mois au cours duquel l'acompte a été payé.

Réparation de véhicules automobiles : dans les six mois à compter du mois qui suit le mois au cours duquel l'acompte a été payé.

Vêtements et sous-vêtements : dans les quinze mois à compter du mois qui suit le mois au cours duquel l'acompte a été payé.

Fourrures : dans les dix-huit mois à compter du mois qui suit le mois au cours duquel l'acompte a été payé.

Voitures automobiles d'occasion ayant plus de deux ans d'âge : dans les vingt-quatre mois à compter du mois qui suit le mois au cours duquel l'acompte a été payé.

Motos, scooters, vélomoteurs, bicyclettes : dans les vingt-quatre mois à compter du mois qui suit le mois au cours duquel l'acompte a été payé.

Voitures automobiles d'occasion ayant plus de deux ans d'âge : dans les trente mois à compter du mois qui suit le mois au cours duquel l'acompte a été payé.

Meubles, matelas et textiles d'ameublement (tentures, tapis, rideaux) : dans les trente mois à compter du mois qui suit le mois au cours duquel l'acompte a été payé.

Appareils électro-ménagers, appareils de radio, de télévision, pick-ups, tourne-disques, machines à coudre, lessiveuses à main, foyers et cuisinières à l'électricité, au charbon ou au gaz et autres appareils domestiques de chauffage, appareils photographiques : dans les trente mois à compter du mois qui suit le mois au cours duquel l'acompte a été payé.

Voitures automobiles neuves et armoires frigorifiques : dans les trente-six mois à compter du mois qui suit le mois au cours duquel l'acompte a été payé. »

Arrêté royal et arrêté ministériel du 1^{er} juin 1959

relatifs à l'émission de l'emprunt 4,75 p.c. 1959-1974 (Moniteur du 3 juin 1959, p. 4.174).

Article 1^{er}. — Notre Ministre des Finances est autorisé à émettre, aux conditions qu'il déterminera, un emprunt intérieur dénommé « Emprunt 4,75 p.c. 1959-1974 ».

Art. 4. — L'emprunt est amortissable, à partir de la troisième année, suivant les modalités ci-après.

Une dotation annuelle de 3,50 p.c. du capital nominal émis est affectée à l'amortissement; elle prend cours le 15 juin 1961 et s'accroît chaque année des intérêts des capitaux amortis.

Les dotations d'amortissement sont mises à la disposition de la Caisse d'amortissement le 15 juin de chacune des années 1961 à 1973.

Ces dotations sont affectées au rachat des obligations à des cours ne dépassant pas les taux de remboursement fixés ci-après.

En cas d'élévation des cours au-dessus de ces limites, les rachats sont suspendus et le montant de la dotation restant

disponible de ce chef au 5 mai de l'une des années 1962 à 1973 est affecté au remboursement, le 15 juin suivant, d'obligations à désigner par un tirage au sort.

Les remboursements sont effectués aux taux ci-après :
le 15 juin des années 1962 à 1969 : au pair;
le 15 juin des années 1970 et 1971 : à 101 p.c.;
le 15 juin des années 1972 et 1973 : à 102 p.c.

Les obligations non amorties avant le 15 juin 1974 sont remboursables à cette date au taux de 103 p.c. de leur valeur nominale.

Art. 5. — Les tirages au sort prévus à l'article 4 sont effectués le 25 mai ou le premier jour ouvrable suivant, si la date précitée est un jour férié légal.

Art. 6. — Les porteurs ont la faculté de demander le remboursement anticipatif des obligations au 15 juin 1969; dans ce cas, le remboursement est effectué au pair de la valeur nominale et les intérêts des capitaux remboursés anticipativement n'accroissent pas les dotations d'amortissement suivantes.

Art. 7. — Les intérêts et la prime de remboursement des obligations sont exempts de tous impôts et taxes réels quelconques, présents et futurs, au profit de l'Etat, des provinces et des communes.

..

Article 1^{er}. — La souscription publique aux obligations de l'emprunt 4,75 p.c. 1959-1974 est ouverte le 8 juin 1959; elle sera close le 22 juin 1959. Il peut toutefois être mis fin à la souscription avant cette dernière date.

Art. 3. — Le prix d'émission est fixé à 982,50 francs net par 1.000 francs de capital nominal; il est payable, suivant les modalités définies aux articles 4 et 5 ci-après, soit en espèces, soit en certificats de trésorerie 3,75 p.c. à 5 ans, émis en 1954, repris au pair de leur valeur nominale.

Art. 4. — Le prix d'émission est payable intégralement au moment du dépôt des souscriptions.

Art. 5. — Les certificats de trésorerie 3,75 p.c. à 5 ans, émis en 1954, déposés en paiement de souscriptions donnent droit :

1^o à un même capital nominal d'obligations du nouvel emprunt;

2^o au paiement en espèces d'une somme de 17,5 francs par certificat de 1.000 francs déposé, représentant la différence entre la valeur de reprise de ces certificats et le prix d'émission des obligations de l'emprunt;

3^o au prorata d'intérêt à 3,75 p.c. l'an, couru du 20 juillet 1958 au 14 juin 1959 inclus sur les certificats déposés, soit 33,85 francs pour 1.000 francs de capital nominal.

Art. 6. — Des obligations au porteur, munies de quinze coupons d'intérêt annuels pour les échéances du 15 juin des années 1960 à 1974, sont délivrées aux souscripteurs au plus tard le 15 juillet 1959.

Art. 9. — Les tirages portent sur des groupes d'obligations représentant chacun un capital nominal de un million de francs. Chacun de ces groupes est constitué par des obligations de même valeur nominale, classées dans l'ordre ascendant des numéros. Toutefois le groupe comprenant les numéros les plus élevés des obligations de chaque valeur nominale peut représenter un capital nominal inférieur à un million de francs.

A chaque tirage, il est désigné un nombre de groupes d'obligations suffisant pour constituer le capital à amortir, compte tenu, le cas échéant, du nombre d'obligations antérieurement rachetées pour l'amortissement et comprises dans les groupes désignés par le tirage. Les obligations faisant partie du dernier groupe désigné par le tirage ne sont prises en considération qu'à concurrence de l'appoint nécessaire pour parfaire le capital à amortir, et ce dans l'ordre ascendant des numéros.

Les tirages peuvent être effectués par des procédés mécanographiques.

Il est dressé procès-verbal des opérations de tirage.

Art. 11. — Les porteurs ont la faculté de demander le remboursement anticipatif au 15 juin 1969 de leurs obligations. Cette faculté leur est ouverte pendant une période de un mois à compter du 15 juin 1969, soit jusqu'au 14 juillet 1969 inclusivement.

Ce remboursement anticipatif est effectué au pair de la valeur nominale, sans bonification d'intérêts pour la période précitée.

Passé ce délai de un mois, le porteur est censé avoir renoncé au remboursement anticipatif.

Art. 13. — Il est alloué aux banques et agents de change, établis en Belgique, une commission de placement de 1,25 p.c. du capital nominal souscrit à leur intervention.

Loi du 3 juin 1959

aménageant et complétant la législation, notamment en matière de lettres de change, chèques et actes de procédure, en fonction de la répartition du travail sur cinq jours dans certains secteurs de l'économie nationale (Moniteur du 10 juin 1959, p. 4.326).

Article 1^{er}. — L'article 72 des lois coordonnées sur la lettre de change et le billet à ordre est complété par la disposition suivante qui en forme l'alinéa 3 :

« Pour l'application du présent article, le samedi est assimilé à un jour férié légal. »

Art. 2. — Un article 14 nouveau rédigé comme suit est ajouté à la loi du 20 juin 1873 sur les chèques et autres mandats de paiement et offres réelles :

« La présentation et le protêt d'un chèque, bon ou mandat de virement, accreditif, billet de banque à ordre et généralement de tout titre à un paiement au comptant et à vue sur fonds disponibles, ne peuvent être faits qu'un jour ouvrable.

» Lorsque le dernier jour du délai accordé par la loi pour l'accomplissement des actes relatifs aux titres mentionnés à l'alinéa premier et notamment pour la présentation ou pour l'établissement du protêt ou d'un acte équivalent, est un jour férié légal, ce délai est prorogé jusqu'au jour ouvrable qui en suit l'expiration. Les jours fériés intermédiaires sont compris dans la computation du délai.

» Pour l'application des deux alinéas précédents, le samedi est assimilé à un jour férié légal. »

Art. 3. — Aucun paiement sur compte courant, dépôt de fonds, ou de titres, crédits documentaires, ou autrement, ne peut être exigé le samedi d'un organisme de crédit, de dépôt ou de financement.

Art. 4. — L'article 1033, 3, du Code de procédure civile est complété par la disposition suivante :

« Pour l'application du premier alinéa, le samedi est assimilé à un jour férié légal. »

Arrêté royal du 4 juin 1959

réglant l'affectation de la deuxième partie de la première tranche du crédit complémentaire pour la recherche scientifique en 1959 (Moniteur du 9 juin 1959, p. 4.303).

Article 1^{er}. — Une somme de 20.000.000 francs, prélevée sur le produit de la taxe exceptionnelle de conjoncture, est affectée à la recherche scientifique, l'amélioration et l'équi-

pement de laboratoires universitaires et aux recherches en matière d'énergie nucléaire, à titre de deuxième partie de la première tranche d'une aide supplémentaire pour l'exercice 1959.

Elle est destinée à l'extension des effectifs du personnel enseignant, scientifique, administratif et technique des universités et des établissements d'enseignement supérieur assimilés aux universités.

Art. 2. — Cette somme sera répartie comme suit :

a) Crédit supplémentaire attribué aux universités de l'Etat de Gand et de Liège Fr. 8.332.000

b) Subvention complémentaire à l'Université Libre de Bruxelles Fr. 4.166.000

c) Subvention complémentaire à l'Université catholique de Louvain Fr. 4.166.000

d) Somme mise à la disposition du Ministre de l'Instruction publique pour être répartie sous forme de crédit supplémentaire ou de subvention complémentaire entre les établissements d'enseignement supérieur assimilés aux universités Fr. 3.336.000

Arrêté royal du 5 juin 1959

fixant les charges d'intérêt et d'amortissement à supporter par la Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne sur les tranches de ses emprunts levées ou à lever en 1959 (Moniteur du 15 juin 1959, p. 4.455).

Article 1^{er}. — Sur les tranches de ses emprunts levées ou à lever en 1959, le taux de l'intérêt simple à supporter par la Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne est fixé à 2,50 p.c. l'an et ce, dès la levée des fonds.

A partir du 1^{er} janvier 1960, la Société supportera une annuité comprenant l'intérêt ci-dessus et l'amortissement en trente ans.

Loi du 6 juin 1959

contenant le budget du Ministère des Affaires Economiques pour l'exercice 1959 (Moniteur du 29 juin 1959, p. 4.825).

Article 1^{er}. — Il est ouvert pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1959 afférentes au Ministère des Affaires Economiques (...) des crédits s'élevant à la somme de 2.036.999.000 francs.

Loi du 9 juin 1959

contenant le budget du Ministère des Travaux Publics et de la Reconstruction pour l'exercice 1959 (Moniteur du 27 juin 1959, p. 4.775).

Article 1^{er}. — Il est ouvert pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1959, afférentes au Ministère des Travaux Publics et de la Reconstruction (...) des crédits s'élevant à la somme de 2.180.756.000 francs.

Art. 5. — Des crédits d'engagement sont ouverts pour un montant de 5.450.200.000 francs (...).

Art. 6. — Des crédits de paiement résultant des obligations contractées en exécution des autorisations accordées par la présente loi et par les lois antérieures sont ouverts jusqu'à concurrence de 4.985.775.000 francs (...).

Art. 9. — Est approuvé le budget du « Fonds des Routes 1955-1969 » pour l'exercice 1959 (...).

Ce budget s'élève pour les recettes à 5.790.000.000 francs et pour les dépenses à 5.925.600.000 francs.

Il comporte en dépenses des crédits d'engagement pour un montant de 2.000.000.000 francs.

Loi du 19 juin 1959

relative au statut de la Banque Nationale de Belgique et du Fonds des Rentes, ainsi qu'à la participation belge au Fonds Monétaire International et à la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement Economique (Moniteur du 20 juin 1959, p. 4.627). (Voir texte, rubrique I.)

Loi du 19 juin 1959

portant création d'un Fonds permanent d'égalisation des budgets (Moniteur du 20 juin 1959, p. 4.629). (Voir texte, rubrique I.)

Arrêté ministériel du 19 juin 1959

prescrivant le remboursement des billets émis à l'usage des Forces armées belges stationnées en République fédérale d'Allemagne (Moniteur du 24 juin 1959, p. 4.698).

Arrêté royal du 19 juin 1959

portant exécution de la loi du 24 mai 1959 portant élargissement des facilités d'accès au crédit professionnel et artisanal en faveur des classes moyennes (Moniteur du 25 juin 1959, p. 4.730).

Arrêté royal du 22 juin 1959

relatif à l'émission de la Dette 4 p.c. unifiée, 2^e série (Moniteur du 25 juin 1959, p. 4.725).

Loi du 22 juin 1959

concernant le Fonds social en faveur des ouvriers de l'industrie diamantaire (Moniteur du 26 juin 1959, p. 4.742).

Loi du 23 juin 1959

contenant le budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1959 (Moniteur du 29 juin 1959, p. 4.815).

Article 1^{er}. — Il est ouvert pour les dépenses ordinaires du Ministère de la Justice afférentes à l'exercice 1959 (...) des crédits s'élevant à la somme de 1.926.292.000 francs.

III — LEGISLATION AGRICOLE

Arrêté royal du 18 mai 1959

modifiant l'arrêté royal du 3 août 1951 relatif à l'octroi d'une subvention destinée à encourager la consommation du lait (Moniteur du 8 juin 1959, p. 4.278).

Arrêté ministériel du 26 mai 1959

modifiant celui du 1^{er} avril 1959, fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 3 juin 1959, p. 4.177) - Erratum (Moniteur du 13 juin 1959, p. 4.417).

IV — LEGISLATION INDUSTRIELLE

Arrêté royal du 13 avril 1959

prescrivant une statistique annuelle de la production dans l'industrie de l'impression, du brochage et de la reliure (Moniteur du 11 juin 1959, p. 4.360) (Voir texte, rubrique I.)

Arrêté royal du 15 avril 1959

relatif à la permission d'exploitation des minières (Moniteur du 15 juin 1959, p. 4.458).

Arrêté royal du 23 avril 1959

prescrivant une statistique annuelle de la production dans l'industrie du sciage du bois (Moniteur du 2 juin 1959, p. 4.140).

V — LEGISLATION DU TRAVAIL

Arrêté royal du 5 juin 1959

rendant obligatoire la décision du 23 mars 1959 de la Commission paritaire nationale du commerce alimentaire, concernant la réduction de la durée du travail dans les boulangeries artisanales (Moniteur du 13 juin 1959, p. 4.426).

VII — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

Arrêté royal du 8 juin 1959

abrogeant l'arrêté royal du 17 septembre 1958 portant obligation de produire une licence à l'importation du beurre originaire ou en provenance du Grand-Duché de Luxembourg et l'arrêté royal du 28 octobre 1958 établissant un droit spécial à l'importation du beurre originaire ou en provenance du Grand-Duché de Luxembourg (Moniteur du 13 juin 1959, p. 4.418).

VIII — LEGISLATION DES TRANSPORTS

Arrêté ministériel du 18 juin 1959

Affrètements à l'intervention de l'Office Régulateur de la Navigation Intérieure (Moniteur du 20 juin 1959, p. 4.638).

Article 1^{er}. — A titre provisoire, les dispositions édictées en application de l'arrêté-loi du 12 décembre 1944 créant un Office Régulateur de la Navigation Intérieure et régissant les affrètements pour des transports à l'intérieur du Royaume, sont modifiées de la manière indiquée ci-après.

Art. 2. — Sont exclusivement visés par le présent arrêté,

les affrètements au voyage pour transports au départ d'un port de mer belge, de grains, graines et assimilés de toute espèce importés directement par navire de mer par ce port.

Art. 3. — Le fret est libre sous réserve de l'observance des prescriptions suivantes :

a) la demande de tonnage doit indiquer le fret total à la tonne chargée, y compris les accessoires visés aux conditions générales d'application des barèmes des frets de l'Office Régulateur de la Navigation Intérieure auquel, le cas échéant, se conclura obligatoirement le contrat d'affrètement. La demande de tonnage doit indiquer le poids de la cargaison et le tonnage-capacité nécessaire;

b) le fret indiqué sur la demande de tonnage ne peut être modifié au cours de l'appel des bateaux.

Art. 4. — Si la demande de tonnage n'est pas satisfaite à l'issue d'au moins deux appels successifs, l'affrètement peut être conclu librement sous réserve de l'observance des prescriptions suivantes :

a) le bureau d'affrètement doit être avisé au préalable du retrait de la demande de tonnage non satisfaite;

b) le contrat d'affrètement doit être soumis au visa de l'Office Régulateur de la Navigation Intérieure avant le début de la deuxième séance d'affrètement qui suit;

c) le fret convenu ne peut être supérieur à celui indiqué sur la dernière demande de tonnage introduite conformément à l'article 3, a, ci-dessus;

d) le bateau affrété doit être régulièrement inscrit à la liste de tour de rôle;

e) le contrat d'affrètement doit être soumis au visa de l'Office Régulateur de la Navigation Intérieure avant tout début d'exécution du contrat;

f) la redevance réglementaire, calculée sur le fret convenu, doit être payée au bureau de l'Office Régulateur de la Navigation Intérieure du ressort.

Art. 5. — Les modalités d'application sont réglées par le Commissaire de l'Office Régulateur de la Navigation Intérieure.

.....

IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Arrêté royal du 8 mai 1959

rendant obligatoire la décision du 8 avril 1959 de la Commission paritaire nationale de la fourrure et de la peau en poil concernant la durée du travail et les salaires dans les entreprises de l'apprêt et de la teinture de pelleteries autres que de lapin (Moniteur du 3 juin 1959, p. 4.181).

Arrêté ministériel du 12 mai 1959

abrogeant l'arrêté ministériel du 23 janvier 1958 fixant les marges du commerce de détail pour la vente de poisson frais (Moniteur du 4 juin 1959, p. 4.200).

Arrêté royal du 18 mai 1959

rendant obligatoire la décision du 3 septembre 1958 de la Commission paritaire nationale pour les entreprises de battage, modifiant la décision du 3 mai 1956, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 13 septembre 1956, concernant la fixation des salaires minimums des travailleurs batteurs, ainsi que le rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume, modifiée par la décision du 18 décembre 1957, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 6 mars 1958 (Moniteur du 2 juin 1959, p. 4.135).

Arrêté royal du 18 mai 1959

rendant obligatoire la décision du 25 septembre 1958, de la Commission paritaire nationale de l'industrie des pâtes, papiers et cartons, concernant la fixa-

tion des salaires dans l'industrie du papier peint et le rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume (Moniteur du 2 juin 1959, p. 4.136).

Arrêté royal du 5 juin 1959

rendant obligatoire la décision du 23 mars 1959 de la Commission paritaire nationale du commerce alimentaire, modifiant la décision du 7 juin 1956 de la même commission, concernant la fixation des salaires minimums des ouvriers et ouvrières occupés dans la boulangerie artisanale, ainsi que le rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 8 juillet 1957 (Moniteur du 18 juin 1959, p. 4.566).

Arrêté royal du 5 juin 1959

rendant obligatoire la décision du 23 mars 1959 de la Commission paritaire nationale du commerce alimentaire, modifiant la décision du 7 juin 1956 de la même commission, concernant la fixation des salaires minimums des ouvriers et ouvrières occupés dans la boulangerie artisanale, ainsi que le rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 8 juillet 1957 (Moniteur du 18 juin 1959, p. 4.566).

Arrêté ministériel du 18 juin 1959

Affrètements à l'intervention de l'Office Régulateur de la Navigation Intérieure (Moniteur du 20 juin 1959, p. 4.638). (Voir texte, rubrique VIII.)

X — LEGISLATION SOCIALE

Loi du 22 juin 1959

*concernant le Fonds social en faveur des ouvriers de
l'industrie diamantaire (Moniteur du 26 juin 1959,
p. 4.742).*

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

MARCHE DE L'ARGENT

Ia. — TAUX OFFICIELS D'ESCOMPTE ET DE PRETS

Epoques	Taux officiels de la Banque Nationale de Belgique					
	Escompte				Avances en compte courant et prêts *	
	Traites acceptées domiciliées en banque, warrants et acceptations de banque préséablement visées par la B.N.B.	Traites acceptées, non domiciliées en banque	Traites non acceptées, domiciliées en banque	Traites non acceptées et non domiciliées en banque, promesses	Certificats de trésorerie (1) émis à maximum 866 jours	Tous autres effets publics
1957 Moyenne	3,93	4,68	5,43	5,68	(2)	5,68
1958 Moyenne	3,95	4,66	5,37	5,66	(2)	5,66
1958 Avril	4,25	5,—	5,75	6,—	(3)	6,—
Mai	4,25	5,—	5,75	6,—	(3)	6,—
Juin (dep. le 5)	4,—	4,75	5,50	5,75	(3)	5,75
Juillet (dep. le 3)	3,75	4,50	5,25	5,50	(3)	5,50
Août (dep. le 28)	3,50	4,25	5,—	5,25	(3)	5,25
Septembre	3,50	4,25	5,—	5,25	(3)	5,25
Octobre (dep. le 30)	3,50	4,—	4,50	5,—	(3)	5,—
Novembre	3,50	4,—	4,50	5,—	(3)	5,—
Décembre	3,50	4,—	4,50	5,—	(3)	5,—
1959 Janvier (dep. le 8)	3,25	3,75	4,25	4,75	(3)	4,75
Février	3,25	3,75	4,25	4,75	(3)	4,75
Mars	3,25	3,75	4,25	4,75	(3)	4,75
Avril	3,25	3,75	4,25	4,75	(3)	4,75
Mai	3,25	3,75	4,25	4,75	(3)	4,75
Juin	3,25	3,75	4,25	4,75	(3)	4,75

(1) Et certificats du Fonds des Rentes depuis le 12 novembre 1957.

(2) Moyenne du 1er janvier 1957 au 20 mars 1957 : 2,25 %. Depuis le 21 mars 1957 : taux du certificat plus 5/16 %, minimum 2,25 %.

(3) Taux du certificat plus 5/16 %, minimum 2,25 %.

* Quotité de l'avance au 30 juin 1959

Cert. de trés. et cert. du Fonds des Rentes émis à max. 866 jours max. 95 % | Autres effets publics max. 80 %

Sont seuls acceptés en nautissement les titres et effets publics « au porteur » libellés en francs belges.

Ic. — TAUX DES CERTIFICATS DE TRESORERIE

Moyennes	Certificats de trésorerie à très court terme					Epoques	Certificats de trésorerie à court terme Taux moyen des adjudications		
	15 jours	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois		6 mois	9 mois	12 mois
1957	1,99	2,80 ¹	3,05 ¹	3,34 ¹	3,84 ¹		—	—	—
1958	1,94	2,18	2,48	2,89	3,45		—	—	—
1958	Avril	2,46	2,71	3,—	3,50	3 juin	4,2125	4,50	4,6833
	Mai	2,10	2,38	2,88	3,38	1 juillet	4,035	4,275	4,491
	Juin	1,70	1,88	2,37	2,87	5 août	4,—	4,227	4,40
	Juill.	1,51	1,75	2,02	2,52	2 sept.	3,6829	3,84	4,047
	Août	1,50	1,75	2,—	2,47	7 oct.	3,5158	3,80	3,9804
	Sept.	1,50	1,75	2,—	2,25	4 nov.	3,4718	3,73	3,9735
	Oct.	1,50	1,75	2,—	2,25	2 déc.	3,433	3,663	3,922
	Nov.	1,50	1,75	2,—	2,25	1959 :			
	Déc.	1,27	1,52	1,77	2,02	6 janv.	3,398	3,646	3,86
1959	Janv.	1,17	1,38	1,63	1,88	3 févr.	3,256	3,50	3,714
	Févr.	1,15	1,35	1,60	1,85	3 mars	3,237	3,475	3,70
	Mars	1,15	1,35	1,60	1,85	7 avril	3,24	3,498	3,696
	Avril	1,15	1,35	1,60	1,85	5 mai	3,28	3,50	3,70
	Mai	1,15	1,35	1,60	1,85	2 juin	3,289	3,50	3,701
	Juin	1,15	1,35	1,60	1,85	7 juillet	3,345	3,544	3,741

1 Moyenne du 12 novembre 1957 au 31 décembre 1957. — 2 Moyenne de quatre banques. — 3 Depuis le 1er juillet 1957 : jusqu'à 200.000 frs. : 8 %. Au-delà de 200.000 frs. : 2 %. — 4 Depuis le 1er janvier 1958 : 8 % jusqu'à 250.000 frs., avec majoration d'intérêts de 0,80 % pour les sommes qui sont restées inscrites toute l'année. Au-delà de 250.000 frs. : 2 %. Depuis le 1er janvier 1959 la majoration d'intérêts de 0,80 % est supprimée.

Ib. — TAUX DE L'ARGENT AU JOUR LE JOUR ET A TRES COURT TERME

2

Moyennes	En compensation et hors compensation			
	1 jour	5 jours	10 jours	
1957	1,78	1,87	1,97	
1958	1,41	1,56	1,69	
1958	Avril	1,51	1,81	2,01
	Mai	1,49	1,74	1,94
	Juin	1,29	1,44	1,56
	Juillet	1,25	1,30	1,40
	Août	1,22	1,27	1,37
	Septembre	1,20	1,25	1,35
	Octobre	1,20	1,25	1,35
	Novembre	1,20	1,25	1,35
	Décembre	1,11	1,16	1,21
1959	Janvier	1,02	1,07	1,12
	Février	1,02	1,07	1,12
	Mars	1,03	1,08	1,13
	Avril	1,—	1,05	1,10
	Mai	1,—	1,05	1,10
	Juin	1,—	1,05	1,10

II. — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

4

Epoques	Banques — Comptes de dépôts à 2					Caisse Générale d'Epargne (dépôts d'épargne des particuliers)	
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusqu'à 150.000 fr.	au delà de 150.000 fr.
1957 Moyenne	0,50	0,90	1,26	1,58	1,94	3,— ³	2,— ³
1958 Moyenne	0,50	1,04	1,77	2,17	2,59	3,— ⁴	2,— ⁴
1958	Avril	0,50	1,10	2,05	2,45	3,— ⁴	2,— ⁴
	Mai	0,50	1,10	2,05	2,45	3,—	2,—
	Juin (dep. le 5)	0,50	1,—	1,80	2,20	3,—	2,—
	Juill. (dep. le 3)	0,50	0,95	1,55	1,95	3,—	2,—
	Août (dep. le 28)	0,50	0,90	1,35	1,75	3,—	2,—
	Septembre	0,50	0,90	1,35	1,75	3,—	2,—
	Octobre	0,50	0,90	1,35	1,75	3,—	2,—
	Novembre	0,50	0,90	1,35	1,75	3,—	2,—
	Décembre	0,50	0,90	1,35	1,75	3,—	2,—
1959	Jan. (dep. le 8)	0,50	0,85	1,20	1,60	3,— ⁴	2,— ⁴
	Février	0,50	0,85	1,20	1,60	3,—	2,—
	Mars	0,50	0,85	1,20	1,60	3,—	2,—
	Avril	0,50	0,85	1,20	1,60	3,—	2,—
	Mai	0,50	0,85	1,20	1,60	3,—	2,—
	Juin	0,50	0,85	1,20	1,60	3,—	2,—

III. — Marché de l'argent au jour le jour
et à très court terme ¹
(millions de francs)

Cours de l'or et de l'argent
à Londres ⁶

Moyennes journalières	Capitaux prêtés			Capitaux empruntés			Moyennes journalières	Or en sh./d. par oz. fin	Argent en pence par oz. fin
	par des organismes compensateurs		Total	par des organismes non compensateurs ³	en compensation ⁴	hors compensation ⁵			
	Banques de dépôts	Autres organismes ²							
1957	2.288	240	2.528	3.065	2.528	3.065	1957	250/2 ³ / ₈	79
1958	2.078	292	2.370	1.537	2.448	1.459	1958	249/9 ³ / ₈	76
1958 Août	2.074	449	2.523	1.386	2.566	1.343	1958 Avril	249/2 ⁵ / ₈	76
Septembre ..	2.189	320	2.509	736	2.529	716	Mai	249/5 ¹ / ₈	76
Octobre ...	2.026	199	2.225	1.019	2.225	1.019	Juin	249/8 ¹ / ₄	75
Novembre ..	1.675	297	1.972	710	1.978	704	Juillet	250/5 ¹ / ₈	75
Décembre ..	2.092	282	2.374	216	2.438	146	Août	250/2 ³ / ₄	75
1959 Janvier ...	2.284	412	2.696	649	2.767	578	Septembre	250/5 ¹ / ₈	76
Février ...	1.876	634	2.510	1.662	2.515	1.657	Octobre	250/1 ³ / ₈	78
Mars	2.397	279	2.676	704	2.677	703	Novembre	250/2 ³ / ₈	77
Avril	2.367	263	2.630	634	2.724	540	Décembre	250/3 ⁵ / ₈	76
Mai	2.294	310	2.604	637	2.676	565	1959 Janvier	249/10 ³ / ₄	76
Juin :	2.283	283	2.566	971	2.664	873	Février	249/7	77
2 au 8 ...	2.203	279	2.482	948	2.529	901	Mars	249/3 ³ / ₄	79
9 au 15 ...	2.571	241	2.812	1.237	3.054	995	Avril	249/1 ¹ / ₂	79
16 au 22 ...	2.483	235	2.718	991	2.871	838	Mai	249/6 ¹ / ₄	79
23 au 29 ...	1.989	464	2.453	791	2.453	791	Juin	249/8 ³ / ₈	78

¹ Depuis le 27 février 1956 les chiffres comprennent l'encours de l'argent prêté ou emprunté à 5 et 10 jours, s'il y a lieu. — ² Notamment le Crédit Communal de Belgique et la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. — ³ Notamment la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite. — ⁴ Notamment l'Institut de Récompte et de Garantie et l'Office National du Ducroire. — ⁵ Notamment le Fonds des Rentes et l'Office Central de Crédit hypothécaire. — ⁶ Prix de l'oz. d'or fin à New-York : 35 \$ depuis le 1^{er} février 1934.

MARCHE DES CHANGES

Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles ¹⁰
(francs belges)

Moyennes	1 franc suisse	1 \$ U.S.A.	100 fr. français	1 \$ canadien		1 Livre Sterling	100 Escudos	1 fl. P.B.	1 Cr. suéd.	1 Cr. dan.	1 D. M.	1 Cr. norv.	100 lires italiens	100 schillings autrichiens
				Câble	Courrier									
1957	11,46	50,24	{14,27 ¹ 11,89 ²	52,400	52,396	140,22	174,02	13,18	9,69	7,24	11,96	7,02	8,01	193,10
1958	11,40	49,89	11,84 ³	51,397	51,395	139,41	174,04	13,17	9,63	7,21	11,90	6,97	7,99	192,21
1958 Avril	11,40	49,88	11,82	51,384	51,382	139,62	174,03	13,15	9,62	7,21	11,90	6,98	8,00	192,13
Mai	11,40	49,87	11,82	51,588	51,585	139,42	174,03	13,16	9,62	7,21	11,91	6,97	7,99	192,19
Juin	11,40	49,87	11,84	51,850	51,848	139,39	174,03	13,17	9,64	7,21	11,92	6,97	8,00	192,49
Juillet	11,40	49,88	11,85	51,965	51,962	139,14	174,03	13,17	9,64	7,20	11,92	6,96	8,01	192,53
Août	11,39	49,88	11,85	51,712	51,708	139,01	174,03	13,16	9,63	7,19	11,89	6,95	8,00	192,22
Septembre ..	11,40	49,86	11,84	51,073	51,070	139,05	174,03	13,16	9,61	7,19	11,89	6,95	7,99	192,09
Octobre ...	11,41	49,85	11,84	51,348	51,346	139,34	174,03	13,19	9,62	7,21	11,92	6,97	7,99	192,50
Novembre ..	11,40	49,86	11,84	51,486	51,484	139,53	174,03	13,19	9,64	7,21	11,93	6,97	7,99	192,62
Décembre ..	11,44	49,85	11,83 ³	51,679	51,677	139,40	174,20	13,18	9,63	7,21	11,92	6,97	7,99	192,49
1959 Janvier ...	11,59	49,97	10,19	51,687	51,685	140,26	175,01	13,25	9,66	7,24	11,97	7,01	8,03	192,78
Février ...	11,59	49,98	10,19	51,284	51,282	140,42	175,15	13,25	9,66	7,25	11,96	7,01	8,05	192,85
Mars	11,57	50,00	10,20	51,552	51,550	140,63	175,32	13,25	9,67	7,26	11,96	7,02	8,06	193,05
Avril	11,54	49,90	10,18	51,787	51,785	140,54	175,24	13,23	9,65	7,25	11,93	7,01	8,04	192,88
Mai	11,53	49,85	10,17	51,784	51,782	140,30	174,89	13,21	9,64	7,24	11,92	7,00	8,03	192,61
Juin	11,58	49,93	10,19	52,067	52,064	140,43	175,08	13,23	9,65	7,25	11,95	7,02	8,05	193,00

¹ Moyenne du 1^{er} janvier au 10 août 1957.
² Moyenne du 12 août (date des mesures monétaires françaises) au 31 décembre 1957.
³ Moyenne du 1^{er} au 28 pour le mois de décembre 1958.

MARCHE DES CAPITAUX

I. — COURS COMPARES DE QUELQUES FONDIS PUBLICS

14

Désignation des titres	Cotation pour	Cours au				
		2 mars 1959	1 avril 1959	4 mai 1959	1 juin 1959	1 juillet 1959
I. — Dette intér. dir. de l'Etat Belge (Intérêts à bonif.)						
Dettes 3 1/2 %, 1937 ¹ 2	100,—	88,70	88,70	88,70	88,80	88,80
Dettes 3 1/2 %, 1943 ¹ 2	100,—	85,50	85,80	85,80	85,70	85,—
Dettes Unifiées 4 % 1 ^{re} s. ¹ 2	100,—	93,60	93,50	93,50	93,50	93,60
Emprunt de la Libération, 4 %, 1945 ²	100,—	91,50	91,40	91,90	92,—	90,30
Emprunt 4 1/2 %, 1952-1962, à 10 ans ²	100,—	101,90	102,40	102,20	102,20	101,70
Emprunt 4 1/2 %, 1952-1964, à 12 ans ²	100,—	101,—	101,—	101,20	100,80	100,50
Emprunt 4 1/2 %, 1953-1973, à 20 ans ²	100,—	97,50	97,50	97,30	97,40	97,—
Emprunt 4 1/2 %, 1953-1968, à 15 ans ²	100,—	98,40	98,30	98,—	98,—	97,30
Emprunt 4 1/2 %, 1954-1972, à 18 ans ²	100,—	97,10	96,70	95,80	95,60	95,10
Emprunt 4 1/4 %, 1954-1974, à 20 ans, 1 ^{re} série ²	100,—	95,50	95,50	95,50	95,10	95,—
Emprunt 4 1/4 %, 1954-1974, à 20 ans, 2 ^e série ²	109,—	94,80	93,90	93,70	93,—	92,20
Emprunt 4 %, 1955-1975, à 20 ans ²	100,—	91,90	91,90	91,40	91,30	90,60
Emprunt 4 1/4 %, 1956-1971, à 15 ans ²	100,—	97,50	97,60	97,—	96,90	96,10
Emprunt 4 1/4 %, 1956-1973, à 17 ans ²	100,—	97,50	97,20	96,90	96,60	95,70
Emprunt 5 %, 1957-1969, à 12 ans ²	100,—	100,—	100,—	100,—	100,—	99,80
Certif. de Trés. à 20 ans au plus, 4 %, 1943 ¹ 2	100,—	111,70	112,50	112,90	112,10	112,20
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1949 ²	100,—	104,80	104,60	104,80	104,70	104,70
Certif. de Trés. à 5 ans, 3 3/4 %, 1954 ²	100,—	100,10	100,10	100,20	100,20	100,10
Certif. de Trés. à 5 ans, 5 1/2 %, 1957 ²	100,—	102,90	103,—	102,90	102,60	102,70
Emprunts à lots 1941, 4 %	1.000,—	94,—	938,—	939,—	942,—	946,—
Emprunts à lots 1953 (2 %, 5 % dès 1967) ²	1.000,—	1.031,—	1.033,—	1.034,—	1.045,—	1.045,—
Emprunt de l'Exposition à Lots 1958, 2 % ²	1.000,—	988,—	983,—	981,—	982,—	982,—
II. — Dette indir. et dette gar. par l'Etat (Int. à bonif.)						
Dommages de guerre à lots 1923, 4 % ¹ 2	1.050,—	1.016,—	1.016,—	1.018,—	1.019,—	1.020,—
Empr. de la Reconstr. 1 ^{re} tr. 1947, 5 % ²	100,—	100,80	100,60	100,40	100,20	100,10
Empr. de la Reconstr. 2 ^e tr. 1949, 5 % ²	100,—	100,90	100,50	100,30	100,20	100,10
Empr. de la Reconstr. 3 ^e tr. 1950 (2 %, 5 % dès 1960) ²	1.000,—	1.012,—	1.004,—	1.012,—	1.032,—	1.037,—
Emprunt du Fonds des Routes 4 1/4 %, à 10 ans, 1955-1965 ²	100,—	97,90	97,40	97,30	97,20	96,50
Soc. Nat. Ch. de fer belges (tr. belge), act. priv. 4 % ¹ 2	500,—	480,—	483,—	482,—	476,—	469,—
Caisse autonome des Domm. de Guerre 1 ^{re} tr. 5 % 1953 ²	100,—	100,—	99,90	99,70	99,50	99,40
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 1/2 %, 1953, 1 ^{re} s. ²	100,—	100,30	100,20	99,50	99,50	99,—
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 1/2 %, 1953, 2 ^e s. ²	100,—	99,70	99,70	99,—	99,—	98,80
Régie des Télégr. et Téléph. à 20 ans, 4 1/4 %, 1954, 1 ^{re} s. ²	100,—	95,30	95,30	95,—	94,90	94,80
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 1/4 %, 1954-1974 ²	100,—	94,70	94,60	94,50	94,20	94,10
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 %, 1955-1975, 1 ^{re} s. ²	100,—	91,60	91,50	91,50	91,60	91,50
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 1/2 %, 1951 ²	100,—	102,20	102,—	101,80	101,60	101,40
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 1/2 %, 1952 2 ^e s. ²	100,—	103,80	103,70	103,60	103,40	103,50
III. — Dette directe de la Colonie.						
Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888	100,—	251,—	253,—	251,—	251,—	242,—
<i>Intérêts à bonifier :</i>						
Dettes coloniales 1936, 4 %	100,—	82,80	82,—	81,60	81,50	81,20
Dettes coloniales 1954-1974, 4 1/4 % ²	100,—	89,60	89,—	87,70	86,70	84,50
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1950 ²	100,—	103,80	104,10	104,10	104,—	104,—

¹ Titres pour lesquels une opération est en cours en vertu des arrêtés du 6 octobre 1944. — ² Titres créés après le 6 octobre 1944.

II. — INDICES MENSUELS DES ACTIONS COTEES AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS 15¹

MARCHE AU COMPTANT

Source : Institut National de Statistique.

Dates	Indice général	Secteur financier et immobilier	Sociétés à portefeuille (non spécialisées)	Holdings (Transport & électricité)	Transports	Entreprises d'électricité et de gaz	Distribution d'eau	Industries de la métallurgie	Industries des fabrications métalliques	Métaux non ferreux	Industries chimiques	Charbonnages	Glaceries et verreries	Industries de la construction	Industries textiles	Industries de l'alimentation	Industries diverses	Commerces et services	Congo belge et Ruanda-Urundi	Plantations
1959 11 mai ...	105	104	107	104	106	104	99	111	107	111	110	114	107	107	105	100	107	109	101	114
10 juin ...	101	102	102	105	101	102	104	99	103	100	104	95	107	103	109	101	104	102	97	96
Indices par rapport à la moyenne de l'année 1953																				
1958 10 juin ...	137	145	166	169	126	131	182	159	107	169	126	116	187	148	89	162	166	201	123	108
10 juillet ...	137	153	170	173	124	134	179	154	106	166	130	114	201	152	90	160	162	204	120	109
11 août ...	142	159	172	176	128	136	178	161	112	177	136	121	207	152	91	160	167	207	124	111
10 septemb.	139	162	172	178	129	139	184	160	117	173	135	118	220	157	93	161	163	211	117	108
10 octobre.	139	161	174	177	129	140	188	151	117	173	135	110	223	155	91	160	158	212	121	107
10 novemb.	142	165	176	185	131	141	200	146	119	180	136	106	224	159	92	169	163	220	125	111
10 décemb.	137	165	171	183	127	138	197	146	117	174	136	102	229	157	88	156	157	220	116	107
1959 12 janvier	140	187	173	198	133	150	204	158	127	192	147	110	249	172	92	168	166	235	104	110
10 février	135	177	168	198	129	152	220	153	131	185	153	101	252	170	91	170	157	238	96	105
10 mars ...	132	183	163	196	126	148	224	155	132	191	151	99	250	174	88	167	147	250	91	103
10 avril ...	134	185	162	200	121	150	213	159	135	195	154	86	250	183	87	171	155	256	93	110
11 mai ...	141	192	174	207	128	156	210	177	145	217	170	98	268	196	91	171	166	278	94	125
10 juin ...	142	195	177	217	129	159	219	176	150	217	177	98	288	201	99	173	172	283	91	120

III. — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

15²

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

Périodes	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions ¹		Total ¹	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1957	246	119	127	18.488	26.002	18.607	26.129
1958	246	145	158	14.928	17.148	15.073	17.306
1958 Mars	21	13	14	1.181	1.280	1.194	1.294
Avril	19	10	11	861	935	871	946
Mai	18	9	9	992	1.036	1.001	1.045
Juin	21	9	10	1.510	1.754	1.519	1.764
Juillet	21	9	10	1.171	1.390	1.180	1.400
Août	20	12	12	1.399	1.493	1.410	1.505
Septembre ...	22	13	14	1.355	1.450	1.368	1.464
Octobre	23	16	18	1.538	2.027	1.554	2.045
Novembre	19	14	16	1.323	1.535	1.337	1.551
Décembre	21	19	22	1.312	1.652	1.331	1.674
1959 Janvier	20	19	21	2.270	3.187	2.289	3.208
Février	20	18	19	1.725	2.081	1.743	2.100
Mars	20	19	21	1.566	1.810	1.585	1.831
Avril	22	15	18	1.941	2.415	1.956	2.433
Mai	17	15	17	1.802	2.319	1.817	2.336

¹ Marchés au comptant et à terme.

IV. — RENDEMENT DE TITRES A REVENU FIXE COTES A LA BOURSE DE BRUXELLES

16

(en pourcentages)

Début de mois	Dette unifiée (rendement au cours seulement)	Echéance de 2 à 5 ans		Echéance de 5 à 10 ans		Echéance de 5 à 20 ans		Echéance à plus de 20 ans		Taux médian (non compris la Dette unifiée)
		Paraétat. et Villes	Villes	Etat	Paraétat. et Villes	Etat Emprunts à lots				
						Dette directe	Dette indirecte			
		(remboursement à date fixe)	(remboursement par annuités constantes)	(remboursement par annuités variables)		4 %	4 %			
4 % 1 ^{re} a.	4,5 à 5,5 %	4 %	4 à 5 %	8 à 5 %	4 %	4 %				
1958 Mai	4,73	5,41	6,90	5,75	5,83	5,07	5,67	5,8		
Juin	4,68	5,07	6,87	5,73	5,80	5,04	5,71	5,8		
Juillet	4,52	4,79	6,78	5,29	5,56	5,03	5,67	5,5		
Août	4,42	4,50	6,01	5,06	5,19	4,97	5,54	5,2		
Septembre	4,37	4,43	5,72	5,02	5,10	4,91	5,52	5,0		
Octobre	4,36	4,59	5,62	5,18	5,16	4,90	5,56	5,2		
Novembre	4,32	4,50	5,52	5,04	5,12	4,85	5,52	5,1		
Décembre	4,31	4,31	5,42	4,98	5,04	4,85	5,45	5,0		
1959 Janvier	4,29	4,44	5,26	4,85	4,93	4,83	5,40	4,9		
Février	4,28	4,46	5,16	4,90	4,98	4,82	5,38	5,0		
Mars	4,27	4,37	5,06	4,87	4,96	4,75	5,33	4,9		
Avril	4,28	4,40	5,01	4,88	4,96	4,74	5,32	4,9		
Mai	4,28	4,43	4,97	4,95	4,97	4,72	5,25	5,0		
Juin	4,28	4,57	4,93	4,97	4,99	4,71	5,09	5,0		
Juillet	4,27	4,59	4,87	5,03	5,04	4,67	5,19	5,0		

N.B. Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation de février 1956, p. 84.

Tableau rétrospectif

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Emissions d'obligations		Ensemble des émissions Montant nominal	Primes d'émission 1	Libération sans espèces		Émissions nettes 4
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Montant nominal			Apports en nature 2	Incorporations de réserves 3	
1957	2.643	15.627	13.913	974	28.949	12.290	11.787	126	3.282	31.199	545,7	16.694	4.729	8.105
1958	2.472	1.892	1.588	717	18.901	7.185	6.414	31	1.707	10.784	210,5	1.954	2.562	5.404
1958 Mars	228	167	147	62	263	317	177	1	2	486	0,3	149	43	134
Avril	216	136	129	76	2.102	700	576	3	130	966	2,5	153	375	310
Mai	161	91	80	66	3.836	795	706	5	393	1.279	—	269	406	504
Juin	194	156	94	68	423	317	308	5	226	699	—	87	127	414
Juillet	182	167	156	58	397	258	245	1	25	450	—	170	66	190
Août	146	180	84	37	185	164	158	—	—	344	—	44	39	159
Septembre	177	74	70	48	755	319	309	—	—	393	2,3	67	210	104
Octobre	199	166	138	43	1.403	867	810	6	224	1.257	33,8	93	512	601
Novembre	143	120	114	52	1.355	739	577	2	600	1.459	—	198	342	751
Décembre	285	180	163	124	7.937	2.401	2.248	—	—	2.581	171,6	382	347	1.854
1959 Janvier	p	227	206	—	—	1.028	992	—	10	1.265	57,9	122	165	979
Février	p	161	147	—	—	282	275	—	—	443	—	120	218	84
Mars	p	251	245	—	—	265	258	—	—	516	20,0	171	52	300
Avril	p	405	340	—	—	1.184	1.166	—	60	1.649	0,2	635	380	551
Mai	p	280	261	—	—	746	602	—	5	1.031	0,1	379	287	202

A. — Sociétés belges (sociétés anonymes et en commandite par actions, sociétés de personnes à responsabilité limitée)

B. — Sociétés congolaises (sociétés par actions et sociétés de personnes)

1957	296	3.625	3.243	130	4.095	3.134	3.116	4	312	7.071	1,0	3.402	1.606	1.664
1958	282	633	477	98	3.826	1.361	1.274	1	30	2.024	—	564	450	767
1957 Octobre	21	110	51	14	192	174	172	—	—	284	—	12	35	176
Novembre	21	20	17	8	465	314	314	—	—	334	—	10	306	15
Décembre	26	2.619	2.618	13	81	126	126	—	—	2.745	—	2.673	58	13
1958 Janvier	24	97	72	14	235	113	84	—	—	210	—	49	2	105
Février	19	24	21	9	94	92	68	—	—	116	—	16	43	30
Mars	24	33	31	10	175	264	264	—	—	297	—	33	228	34
Avril	24	62	40	5	42	34	27	—	—	96	—	14	7	46
Mai	25	51	35	9	175	82	79	—	—	133	—	81	—	33
Juin	29	36	33	4	2	5	5	—	—	41	—	24	4	10
Juillet	22	39	29	12	216	121	97	—	—	160	—	69	22	35
Août	23	34	27	6	118	64	64	1	30	128	—	18	35	68
Septembre	22	53	44	4	15	9	9	—	—	62	—	32	—	21
Octobre	21	83	54	8	68	39	37	—	—	122	—	61	5	25
Novembre	20	29	22	2	—	2	2	—	—	31	—	15	—	9
Décembre	29	91	69	15	2.686	537	537	—	—	628	—	150	106	350

1 Non comprises dans les montants libérés.

2 Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

3 Comprises dans les augmentations de capital.

4 Comprendant les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations sans espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

VI. — EMPRUNTS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES D'UTILITE PUBLIQUE ¹

18

(long et moyen terme)

Périodes	Emissions publiques en Belgique	Emprunts à l'étranger
	(millions de francs)	(millions)
1957	17.515	U.S. \$ 97,3
1958	26.559	U.S. \$ 97
1958 Juin	1.000	—
Juillet	—	—
Août	—	U.S. \$ 60
Septembre	10.695	—
Octobre	—	—
Novembre	2.000	—
Décembre	—	—
1959 Janvier	8.194	D.M. 40
Février	—	—
Mars	700	—
Avril	2.500	U.S. \$ 22,25
Mai	1.500	—
Juin	4.098	F.S. 50

VII. - OPERATIONS BANCAIRES DU CREDIT COMMUNAL 19

(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique pour le paiement des dépenses).

Périodes	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires
	Prélèvements sur comptes ²	Remboursements nets	Avances nettes
(millions de francs)			
1957 Moyenne ..	536	216	314
1958 Moyenne ..	574	145	371
1958 Mai	347	38	648
Juin	559	36	233
Juillet	917	138	241
Août	511	66	178
Septembre	757	42	301
Octobre	764	213	126
Novembre	674	34	137
Décembre	715	82	244
1959 Janvier	602	651	543
Février	536	94	554
Mars	687	63	726
Avril	495	321	573
Mai	482	43	637

VIII. — INSCRIPTIONS HYPOTHECAIRES ³

Périodes	Montant selon droits d'inscription perçus (millions de francs)
1957 Moyenne ..	1.778
1958 Moyenne ..	1.768
1958 Mai	1.636
Juin	2.007
Juillet	1.851
Août	1.636
Septembre	1.728
Octobre	1.966
Novembre	1.801
Décembre	1.973
1959 Janvier	1.677
Février	1.570
Mars	1.886
Avril	1.972
Mai	2.192

¹ Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des émissions continues et des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie). — ² Y compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat. — ³ Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 p.c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

FINANCES PUBLIQUES

25¹

I. — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

(millions de francs)

Fin de mois	Dettes consolidées				Dettes à moyen terme ³			Dettes à court terme ⁴			Avoirs des partic. en C.C.P.	Dettes totales ^{1 5}
	intérieure			extérieure ^{1 2}	intérieure	extérieure ²	totale	intérieure ⁵	extérieure ²	totale		
	directe	indirecte	totale									
1958 Mars	168.015	16.062	184.077	18.194	29.830	1.068	30.898	64.635	8.751	73.386	22.609	329.164
Avril	167.565	16.115	183.680	18.211	29.519	1.068	30.587	68.328	9.257	77.585	23.991	334.054
Mai	167.426	17.995	185.421	18.200	29.519	1.068	30.587	69.021	9.174	78.195	23.453	335.856
Juin	166.853	17.965	184.818	18.060	27.642	1.069	28.711	71.230	9.703	80.933	23.568	336.140
Juillet	166.506	17.900	184.406	18.005	27.642	1.069	28.711	71.788	10.707	82.495	24.399	338.016
Août	166.350	17.888	184.238	17.994	26.669	1.068	27.737	73.921	14.142	88.063	23.063	341.095
Septembre	176.885	17.861	194.746	17.877	26.315	1.068	27.383	64.977	11.597	76.574	22.774	339.354
Octobre	176.526	17.787	194.313	17.912	26.071	1.069	27.140	68.363	11.578	79.941	23.126	342.432
Novembre	175.890	17.765	193.655	17.924	26.071	1.069	27.140	70.634	11.594	82.228	23.377	344.324
Décembre	175.511	17.747	193.258	17.846	26.071	828	26.899	70.296	11.687	81.983	25.367	345.353
1959 Janvier	177.955	17.659	195.614	17.899	25.444	830	26.274	70.445	11.839	82.284	24.243	346.314
Février	182.012	17.639	199.651	17.894	25.417	829	26.246	71.737	11.759	83.496	23.526	350.813
Mars	181.718	17.612	199.330	17.814	23.974	951	24.925	73.797	12.775	86.572	24.529	353.170
Avril	181.252	20.089	201.341	18.523	24.011	1.431	25.442	76.143	14.036	90.179	24.212	359.697
Mai	181.134	20.072	201.206	18.877	24.011	1.432	25.443	74.245	14.387	88.632	25.166	359.324

¹ Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918. — ² Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. — ³ Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an. — ⁴ Certificats à un an d'échéance au plus. — ⁵ Non compris la Dotation des Combattants.

II. — AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE
(millions de francs)

25²

Fin de mois	A 120 jours au maximum		A plus de cinq ans		Total
	Certificats de trésorerie 1	Créance consolidée sur l'Etat 2	Effets publics nationaux 3		
1955 Septembre	8.047	34.660	1.913		44.620
Décembre	8.918	34.660	1.914		45.492
1956 Mars	7.517	34.660	2.069		44.246
Juin	7.283	34.660	2.066		44.009
Septembre	7.973	34.660	2.071		44.704
Décembre	5.989	34.660	2.072		42.721
1957 Mars	7.132	34.456	2.232		43.820
Juin	7.588	34.456	2.230		44.274
Septembre	8.727	34.456	2.235		45.418
Décembre	6.616	34.456	2.239		43.311
1958 Mars	8.690	34.243	2.375		45.308
Juin	8.615	34.243	2.372		45.230
Septembre	2.115	34.243	2.376		38.734
Décembre	7.840	34.243	2.379		44.462
1959 Mars	9.465	34.030	2.465		45.960

1 Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 19 de la loi organique de la B.N.B. — 2 Art. 8 § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la B.N.B. — 3 Art. 14 de la loi organique de la B.N.B.

III. — APERÇU DE L'EXECUTION DES BUDGETS
(millions de francs)

25³

Source : *Moniteur belge*.

Recettes	Du 1/I au 31/V/1959		Dépenses	Du 1/I au 31/V/1959	
	Pour compte exerc. 1958	Pour compte exerc. 1959		Pour compte exerc. 1958	Pour compte exerc. 1959
<i>Voies et moyens :</i>			<i>Dépenses ordinaires :</i>		
Impôts	5.373	32.734	Dette publique	1.398	5.390
Taxes, péages et redevances	96	1.672	Pensions	890	6.683
Revenus patrimoniaux	569	222	Dotations	12	154
Remboursements	519	315	Non-valeurs et remboursements	101	116
Produits divers	67	335	Administration { rémunérations	199	10.465
Impôts d'assainissement monétaire ...	—	—	générale { matériel	1.510	1.463
Recettes résultant de la guerre	36	89	Subventions	3.907	14.761
			Travaux	238	166
			Autres dépenses	1.191	1.585
Total ...	6.660	35.367	Total ...	9.446	40.783
<i>Recettes extraordinaires :</i>			<i>Dépenses extraordinaires :</i>		
Produits d'emprunts consolidés	—	9.199	Service de la dette publique	—	1
Diverses	314	183	Crédits relatifs aux avances	— 29	2.081
			Crédits relatifs aux participations	— 432	719
			Crédits relatifs { immob. nouv. ...	— 895	7.035
			aux immobilis. { rest. du dom. pub.	—	263
			Autres dépenses	1	743
			Résorption du chômage	—	—
Total ...	314	9.382	Total ...	— 1.355	10.842
TOTAL GENERAL ...	6.974	44.749	TOTAL GENERAL ...	8.091	51.625
Mali ...	1.117	6.876			

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les centimes additionnels provinciaux et communaux
et les sommes attribuées au Trésor de la Colonie)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

Périodes	Contributions directes 1	Douanes et Accises	Enregistrement	Recettes globales 1	Recettes globales cumulatives depuis janvier 1
1957 Moyenne mensuelle	3.214	1.458	2.769	7.441	—
1958 Moyenne mensuelle	3.069	1.514	2.738	7.321	—
1958 Mars	2.248	1.397	2.941	6.586	23.079
Avril	2.285	1.682	2.749	6.716	29.795
Mai	2.923	1.453	2.745	7.121	36.916
Juin	3.307	1.483	2.658	7.448	44.364
Juillet	5.740	1.590	2.527	9.857	54.221
Août	2.270	1.432	2.638	6.340	60.561
Septembre	3.271	1.538	2.677	7.486	68.047
Octobre	2.432	1.684	2.783	6.899	74.946
Novembre	2.044	1.290	2.776	6.110	81.056
Décembre	2.298	1.667	2.826	6.791	87.847
1959 Janvier	5.222	1.653	3.651	10.526	10.526
Février	2.225	1.359	2.618	6.202	16.728
Mars	2.210	1.608	2.946	6.764	23.492
Avril	2.661	1.630	2.833	7.124	30.616
Mai	3.021	1.606	2.863	7.490	38.106

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 31 mai 1959 pour les exercices 1958 et 1959

(non compris les centimes additionnels provinciaux et communaux
et les sommes attribuées au Trésor de la Colonie)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

	Exercice 1958 2		Exercice 1959		Mai 1959
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exerc. 1959
I. Contributions directes 1	36.114	37.925	10.390	10.475	3.021
II. Douanes et accises	18.128	18.384	7.445	7.850	1.606
dont douanes	5.802	5.900	2.195	2.410	428
accises	11.327	12.224	4.855	5.312	1.113
taxes spéciales de consommat.	718		250		48
III. Enregistrement	32.861	34.905	14.898	15.554	2.862
dont enregistrement	3.037	3.500	1.505	1.503	421
successions	1.835	1.650	661	622	100
timbres et taxes assimilées ...	27.630	29.319	12.550	13.271	2.310
Total 1 ...	87.103	91.214	32.733	33.879	7.489
Différence par rapport aux éval. budgét.	- 4.111		- 1.146		- 175

1 Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle.

2 L'exercice 1959 commencé le 1er janvier 1958 s'est clôturé le 31 mars 1959.

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

REVENUS ET EPARGNE

30³

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Tableau rétrospectif

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire ¹	Coupons d'obligations brutes
	recensées	en bénéfique	en perte			bénéfice	perte			
1957 ²	14.069	10.770	3.299	175.112	107.474	35.102	2.097	19.861	53.327 ³	2.274
1958	13.996	10.470	3.526	193.716	111.706	30.454	2.255	17.781	53.221 ³	2.439
1957										
Octobre	537	418	119	11.465	5.144	1.765	254	1.069	3.828	178
Novembre	338	267	71	13.069	5.536	1.815	215	1.067	3.489	158
Décembre	384	287	97	7.868	5.422	927	67	468	5.087	245
1958										
Janvier	122	96	26	2.381	833	273	32	156	4.858	223
Février	132	101	31	325	481	73	7	26	3.877	169
Mars	1.540	1.180	360	13.898	8.277	2.273	160	1.303	4.859	228
Avril	2.703	2.063	640	27.791	15.422	3.635	451	1.783	4.630	213
Mai	2.769	3.123	641	57.345	34.736	10.611	509	6.794	3.924	175
Juin	1.775	1.354	421	32.236	17.424	5.820	237	3.181	4.756	226
Juillet	595	471	124	14.684	9.297	2.428	110	1.568	4.712	216
Août	233	154	79	1.856	958	256	17	121	3.609	153
Septembre	337	245	92	1.714	1.696	283	31	115	4.328	193
Octobre	511	364	147	12.222	5.389	1.367	127	913	4.033	181
Novembre	366	265	101	14.235	6.737	1.657	195	1.024	3.890	176
Décembre	345	249	96	8.205	4.723	728	102	447	5.746	285

¹ En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.
² Déduction faite des doubles emplois.
³ Au 31 décembre.

II. — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE 31 ET DE RETRAITE

Dépôts sur livrets des particuliers
à la Caisse d'Épargne¹ (épargne pure)
(millions de francs)

Périodes	Versements	Remboursements	Excédents	Soldes des dépôts à fin de période
1957 Moyenne mens. ...	1.399	1.205	194	60.144 ²
1958 Moyenne mens. ...	1.576	1.193	383	66.700 ²
1958				
Avril	1.465	1.218	247	61.426
Mai	1.467	1.254	213	61.639
Juin	1.514	1.253	261	61.900
Juillet	1.810	1.219	591	62.491
Août	1.499	1.050	449	62.940
Septembre	1.535	1.216	319	63.259
Octobre	1.716	1.138	578	63.837
Novembre	1.489	1.033	456	64.293
Décembre	1.838	1.391	447	66.700 ²
1959				
Janvier	2.258	1.213	1.045	67.745
Février	1.675	1.080	595	68.340
Mars	1.569	1.339	230	68.570
Avril	1.823	1.422	401	68.971
Mai	1.684	1.319	365	69.336
Juin	1.859	1.505	354	69.690

¹ Y compris les livrets des prisonniers de guerre. Nombre de livrets au 31 décembre 1957 : 6.697.202 et au 31 décembre 1958 : 6.878.676.
² Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice.

III. — INDICE DES REMUNÉRATIONS 32 HORAIRES BRUTES DES OUVRIERS

Base 1953 = 100

Méthode d'établissement et conditions d'utilisation :
voir Bulletin de novembre 1957, page 413

Périodes	Gain moyen brut par heure prestées (hommes + femmes)	Salaire horaire type	
		ouvrier qualifié ¹	ouvrier non qualifié ¹
1954			
Décembre	104,0	103,5	103,7
1955			
Mars	104,1	103,9	104,9
Juin	105,5	104,9	105,3
Septembre	105,4	105,4	105,8
Décembre	107,6	106,4	107,2
1956			
Mars	109,4	109,5	110,1
Juin	113,8	113,2	113,9
Septembre	115,2	115,1	115,5
Décembre	119,5	118,3	118,1
1957			
Mars	121,9	121,8	122,0
Juin	125,4	124,1	124,4
Septembre	124,9	125,1	124,7
Décembre	128,9	127,7	127,8
1958			
Mars	128,8	128,2	128,4
Juin	130,9	128,8	129,0
Septembre	130,5	129,0	129,0
Décembre	132,3	128,6	129,3
1959			
Mars	131,1	128,4	129,7

¹ Non compris les ouvriers du transport.

MOUVEMENT DES AFFAIRES

I. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

35

Mouvement du débit

Périodes	Nombre de chambres à fin de période	Bruxelles										Province		Bruxelles et province	
		Argent à 1, 5 et 10 jours ¹		Titres effets publics et coupons		Virem. chèques prom., quitt., etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs
		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs				
1957 Moyenne	38	2,1	119,4	1,7	10,3	227,0	111,4	3,2	5,5	234,0	246,6	238,8	66,3	472,8	312,9
1958 Moyenne	38	2,1	112,7	2,1	14,6	240,3	111,6	2,9	5,4	247,4	244,3	234,9	63,1	482,3	307,4
1958 Avril	38	3,0	96,5	1,8	17,1	233,5	117,4	3,1	5,5	241,4	236,5	237,6	60,5	479,0	297,0
Mai	38	1,8	102,9	1,9	15,0	240,0	114,9	2,8	6,4	246,5	239,2	237,5	62,4	484,0	301,7
Juin	38	1,9	124,9	2,5	11,7	246,2	112,9	2,7	6,5	253,4	256,0	237,8	66,3	491,2	322,3
Juillet	38	2,2	106,0	1,9	14,8	251,2	113,2	2,9	4,8	258,2	238,8	239,5	62,7	497,7	301,5
Août	38	1,9	125,4	1,9	12,8	221,9	99,0	2,5	4,7	228,2	241,9	206,6	58,8	434,8	300,7
Septembre	38	2,1	131,2	2,9	21,3	250,1	106,5	2,8	5,0	257,9	264,0	234,8	65,1	492,7	329,1
Octobre	38	2,2	114,2	1,7	10,7	255,8	104,5	3,0	5,9	262,7	235,3	242,5	63,4	505,2	298,7
Novembre	38	1,7	85,9	1,5	11,7	221,0	108,0	2,6	4,4	226,8	210,0	211,8	60,9	438,6	270,9
Décembre	38	2,1	127,5	3,4	15,5	264,5	119,0	2,9	5,1	272,9	267,1	256,4	71,2	529,3	338,3
1959 Janvier	38	1,9	143,3	2,5	15,1	246,9	128,5	3,4	9,7	254,7	296,6	236,8	70,5	491,5	367,1
Février	38	1,9	112,6	1,7	15,1	226,2	119,1	2,9	6,9	232,7	253,7	216,7	59,1	449,4	312,8
Mars	38	1,8	128,9	3,7	14,2	234,5	107,2	2,9	6,7	242,9	257,0	227,5	62,5	470,4	319,5
Avril	38	1,9	134,6	2,2	20,9	252,2	122,4	2,9	7,0	259,2	284,9	247,2	67,8	506,4	352,7
Mai	38	1,6	113,8	3,6	14,7	222,2	118,5	2,7	6,1	230,1	253,1	219,9	62,3	450,0	315,4
Juin	38	1,6	120,3	2,5	7,5	251,7	124,1	2,8	6,6	258,6	258,5	247,6	66,6	506,2	325,1

¹ Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille au jour le jour, ou précédemment à 5 et 10 jours.

II. — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

36

(milliards de francs)

Périodes	Milliers de comptes à fin de période	Avoir global ¹ (moyenne journalière)	Avoirs des particuliers ² (moyenne journalière)	Crédit		Débit		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation ³
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1957 Moyenne	765 ¹	30,4	22,4	36,0	89,1	36,0	89,1	250,2	91	4,15
1958 Moyenne	789 ¹	31,2	23,5	37,4	93,0	37,3	93,0	260,8	91	4,21
1958 Mars	771	30,6	23,0	35,7	90,7	35,0	90,7	252,1	90	4,03
Avril	772	31,1	23,5	38,6	94,0	38,3	94,0	264,9	91	4,33
Mai	773	31,8	24,1	37,0	92,5	37,2	92,5	259,1	91	4,32
Juin	774	32,1	23,9	38,0	90,8	36,9	90,8	256,5	91	4,05
Juillet	773	34,1	24,1	42,7	104,5	43,7	104,5	295,4	91	4,25
Août	777	30,5	23,7	34,7	87,3	35,5	87,3	245,0	90	4,09
Septembre	781	30,5	23,1	35,7	89,4	35,5	89,4	250,2	88	3,99
Octobre	785	30,2	23,3	36,7	94,0	38,1	94,0	262,8	91	4,10
Novembre	787	29,4	23,5	33,9	86,0	33,8	86,0	239,6	91	4,48
Décembre	789	30,9	23,6	40,9	98,9	37,0	98,9	275,7	91	4,28
1959 Janvier	792	32,0	23,5	38,5	100,4	41,2	100,4	280,5	91	4,31
Février	794	30,2	23,5	36,7	93,4	38,0	93,4	261,5	92	4,33
Mars	796	30,4	23,8	36,0	88,8	33,6	88,8	247,3	92	4,08
Avril	798	31,0	24,0	37,4	94,3	38,4	94,3	264,3	91	4,18
Mai	800	32,1	24,7	38,8	94,0	37,1	94,0	263,9	92	4,50

¹ Au 31 décembre.

² Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

³ Ces avoirs comprennent : les avoirs libres et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

PRIX

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Indice général	Produits agricoles du règne animal	Produits agricoles du règne végétal	Matières grasses	Produits minéraux						Produits chimiques			Peaux et cuirs
					Indice général du groupe	Charbon	Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Minerais et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques	Engrais chimiques	
Nombre de produits	135	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1957 Moyenne	441	399	449	365	482	654	517	319	468	464	330	354	274	328
1958 Moyenne	422	359	470	356	455	668	481	290	410	471	327	350	274	327
1958 Mars	428	377	484	357	453	673	479	285	408	469	330	349	285	328
Avril	425	362	489	355	451	663	475	285	408	468	329	348	285	327
Mai	422	348	496	358	450	668	470	285	407	470	327	348	277	327
Juin	421	339	498	361	451	665	470	285	410	470	325	349	271	324
Juillet	420	347	466	365	451	665	472	288	409	471	326	349	274	323
Août	417	340	466	356	451	665	474	290	404	472	322	349	260	324
Septembre	414	346	437	355	452	665	476	290	404	473	322	349	260	324
Octobre	413	341	435	348	454	665	478	288	413	473	324	350	263	327
Novembre	416	353	456	352	455	665	478	288	414	474	327	350	271	331
Décembre	417	363	455	348	460	665	478	309	415	473	328	350	275	330
1959 Janvier	416	367	466	349	451	650	465	312	398	474	329	350	278	334
Février	416	356	460	354	454	650	465	322	399	474	330	350	283	343
Mars	415	348	460	360	452	640	465	322	398	474	328	347	284	359
Avril	419	366	462	367	449	625	462	325	399	469	328	347	284	397
Mai	421	372	462	370	449	625	458	321	402	471	327	349	275	408

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE (suite)

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Caoutchouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles						Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques			
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute	Fibres artificielles		Indice général du groupe	Sidérurgie	Fabr. métalliques	Non ferreux
Nombre de produits	1	6	4	21	5	5	6	5	3	13	26	9	13	4
1957 Moyenne	303	660	511	377	457	300	472	409	242	500	501	607	452	458
1958 Moyenne	278	619	485	336	367	266	447	329	248	514	480	557	455	406
1958 Mars	269	645	489	348	386	279	457	345	249	515	477	557	456	390
Avril	273	628	486	344	373	274	451	353	249	515	477	557	456	391
Mai	259	625	486	339	365	269	446	346	249	514	474	549	454	393
Juin	266	622	486	340	375	265	447	337	252	514	475	544	454	405
Juillet	283	613	486	337	365	262	447	341	251	514	479	555	455	408
Août	279	613	486	329	359	256	445	317	245	514	481	555	458	407
Septembre	283	608	479	326	349	257	439	310	247	513	481	555	458	408
Octobre	302	608	479	324	343	254	437	313	246	513	480	547	455	429
Novembre	301	590	479	323	345	254	431	312	246	513	479	543	453	433
Décembre	285	590	479	317	341	250	424	304	239	513	478	543	453	425
1959 Janvier	296	579	473	317	334	254	423	301	242	513	475	542	449	425
Février	299	577	473	316	344	251	419	285	242	513	478	546	451	431
Mars	313	576	459	313	343	249	411	287	243	513	480	546	452	437
Avril	333	573	459	318	367	249	413	287	240	513	479	546	452	431
Mai	348	573	459	318	379	249	403	287	239	513	481	549	453	434

b) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE **45²**
ET A L'ETRANGER

Base : moyenne 1953* = 100

Périodes	Belgique (Ministère des Affaires économiques)	Pays-Bas (Central Bureau voor de Statistiek)	France (Statistique générale de la France)	Italie (Banca di Roma)	Allemagne occidentale (Statistische Bundesamt) ¹	Royaume-Uni* (Board of Trade) 1954 = 100	Etats-Unis (Department of Labor Bureau Labor Statistics)	Suisse (Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail)
1957 Moyenne	106	107	108	103	105	110	107	105
1958 Moyenne	102	105	121	101	106	111	108	102
1958 Mars	103	106	120	102	106	111	109	103
Avril	102	106	120	102	106	111	108	103
Mai	102	104	124	102	106	111	109	103
Juin	101	104	121	102	106	111	108	102
Juillet	101	103	120	101	106	111	108	101
Août	100	102	121	100	106	111	108	101
Septembre	100	102	120	100	106	111	108	101
Octobre	100	104	120	100	106	111	108	101
Novembre	100	107	120	99	106	111	108	101
Décembre	100	107	121	99	105	112	108	100
1959 Janvier	100	107	126	98	105	112	109	100
Février	100	106	126	98	105	112	109	100
Mars	100	105	125	97	105	111	109	100
Avril	101	104	125	97	105	112	109	99
Mai	101		126	97	105	112	109	99

¹ Produits finis industriels.

* Royaume-Uni : nouvel indice sur base 1954 = 100 (tous produits manufacturés).

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL **46**
EN BELGIQUE

Base : moyenne 1953 = 100

Source : Ministère des Aff. économ. (Service de l'Index).

Périodes	Indice général	Produits alimentaires	Produits non alimentaires	Services
1957 Moyenne	106,93	107,0	104,5	111,7
1958 Moyenne	108,31	107,9	106,2	114,6
1958 Avril	108,31	107,9	106,3	114,2
Mai	108,35	107,9	106,3	114,2
Juin	108,51	108,2	106,3	114,2
Juillet	108,08	107,3	106,3	114,3
Août	108,07	107,2	106,4	114,7
Septembre	108,08	107,2	106,4	114,8
Octobre	108,24	107,7	106,2	115,1
Novembre	108,34	108,0	106,1	115,1
Décembre	108,76	108,4	106,1	117,6
1959 Janvier	108,73	108,5	106,1	117,6
Février	108,95	108,8	106,1	117,7
Mars	108,80	108,5	106,0	118,7
Avril	108,93	108,7	105,9	119,6
Mai	109,22	108,9	106,2	120,1
Juin	109,59	109,2	106,8	120,5

PRODUCTION

50

I. — INDICE DE L'ACTIVITE ET DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Base : moyenne 1953 = 100

Périodes	Indices de l'activité industrielle Source : Institut National de Statistique							Indices de la production industrielle Source : Inst. de Recherches Econ. et Sociales					
	Indice général	Indices des industries extractives	Indices des industries manufacturières					Indice général	dont				
			Ensemble	Sidérurgie	Fabrications métalliques	Filatures	Tissages		Combustible et énergie	Sidérurgie	Fabrications métalliques	Filatures	Tissages
1957 Moyenne	113,7	97,9	118,0	134,0	108,5	118,5	124,0	122,8	103,4	134,0	135,3	120,8	119,4
1958 Moyenne p	106,4	91,4	110,4	127,9	100,7	97,1	103,6	115,0	98,1	128,3	126,6	98,7	96,1
1958 Février	104,9	95,0	107,6	126,8	103,4	92,3	102,1	120,8	110,8	135,5	136,3	97,2	99,9
Mars	111,4	100,9	114,3	134,5	108,9	90,1	105,2	119,1	110,2	131,7	135,0	88,2	95,4
Avril	108,1	97,8	110,9	128,0	107,6	86,8	101,7	117,1	102,0	129,6	131,6	88,4	93,9
Mai	104,0	94,4	106,6	119,1	101,5	83,6	93,6	115,3	98,2	121,4	131,4	88,1	91,9
Juin	104,4	86,8	109,2	122,2	102,6	93,8	95,3	113,3	91,2	124,5	124,9	96,4	91,8
Juillet	93,4	81,4	96,7	111,3	85,4	89,4	91,8	100,2	85,6	110,8	108,7	88,0	80,4
Août	97,5	84,6	101,0	121,9	89,0	83,2	81,7	106,9	89,4	121,9	113,4	86,7	79,3
Septemb.	109,6	88,0	115,5	136,6	102,6	106,5	111,3	118,1	93,9	135,4	131,1	106,1	98,9
Octobre p	117,8	95,5	123,9	142,3	106,9	113,3	125,6	118,8	98,2	136,1	126,7	109,4	107,1
Novembre p	99,6	78,4	105,4	118,8	87,4	97,2	103,2	116,1	90,3	125,4	130,7	110,3	105,1
Décembre p	108,6	89,1	114,0	133,2	97,6	111,4	117,4	114,8	97,7	129,2	119,4	111,2	105,2
1959 Janvier p	106,0	83,5	112,1	135,0	96,0	121,5	114,2	113,6	94,4	131,2	120,5	119,9	103,0
Février p	96,0	65,0	104,5	122,5	89,4	104,8	108,3	113,1	81,7	130,5	127,3	110,2	105,4
Mars p	106,5	83,6	112,8	133,6	94,6	107,0	111,5	118,8	94,3	132,6	132,4	108,6	105,1
Avril p								119,8	90,0	141,8	133,1	107,9	105,7

Source : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines).

Périodes	Mines de houille									
	Nombre moyen d'ouvriers présents (milliers)		Production par bassin (milliers de tonnes)						Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de période (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surf.	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	Total		
1936-1938 Moyenne	87	125	408	353	640	451	541	2.425 ¹	24,0	1.502
1957 Moyenne	91	124	334	289	580	360	861	2.424	23,3	1.413
1958 Moyenne	91	122	300	245	540	339	831	2.255	21,3	6.928
1958 Avril	95	130	341	282	553	369	868	2.413	22,1	3.918
Mai	94	129	311	263	548	378	829	2.329	21,5	4.516
Juin	91	122	287	250	516	255	797	2.105	19,4	5.000
Juillet	86	117	242	204	453	275	811	1.985	19,4	5.388
Août	83	113	287	235	457	315	747	2.041	20,9	5.745
Septembre	85	116	274	214	525	334	766	2.113	20,9	6.162
Octobre	87	117	294	223	574	376	864	2.331	22,4	6.609
Novembre	88	119	244	187	481	286	739	1.937	18,1	6.740
Décembre	86	116	297	195	550	371	783	2.196	21,1	6.928
1959 Janvier	84	114	274	186	538	364	726	2.088	20,5	7.084
Février	84	114	142	130	356	234	714	1.576	14,9	7.035
Mars	85	114	247	186	513	354	738	2.038	19,3	7.347
Avril	84	113	249	188	497	371	752	2.057	19,5	7.541
Mai	p		199	171	467	323	685	1.845		7.550
Juin	p		217	176	482	322	701	1.898		7.670

¹ Y compris 82.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

Sources : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines et Institut National de Statistique) — Ministère des Finances (Accises).

Périodes	Cokes		Agglomérés		Pétroles bruts mis en œuvre (milliers de kilolitres)	Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	Production métallurgique (milliers de tonnes)		
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers			Fonte	Acier brut	Acier et fer finis
1936-1938 Moyenne	435	3.831	142	855	—	37	261	253	202
1957 Moyenne	596	4.745	152	589	519	51	466	523	370
1958 Moyenne	576	4.632	86	477	630	49	460	501	349
1958 Février	542	4.605	79	500	569	50	437	492	352
Mars	591	4.568	79	490	652	50	478	528	368
Avril	559	4.586	81	470	566	49	448	500	353
Mai	567	4.639	92	455	584	48	442	469	322
Juin	556	4.633	69	452	624	46	447	489	328
Juillet	552	4.658	68	443	514	47	435	466	286
Août	582	4.672	78	416	698	48	453	480	329
Septembre	580	4.664	79	475	718	51	476	526	379
Octobre	596	4.663	92	475	705	50	500	541	396
Novembre	572	4.627	93	502	650	50	448	462	321
Décembre	596	4.644	110	493	668	49	469	499	373
1959 Janvier	602	4.594	117	488	709	49	481	507	376
Février	534	4.570	85	493	564	48	431	465	340
Mars	599	4.575	84	499	753	49	485	505	369
Avril	586	4.475	90	471	675		486	541	406

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Production de fils (tonnes)							Production de rayonne (tonnes)	Production de tissus écrus tombés de métiers (pour compte propre, services publics et ordres à façon) (tonnes)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine			Lin	Jute 1	Coton	Laine 2	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée						
1957 Moyenne .	882	5.759	167	7.912	456	2.325	1.602	2.888	628	2.929	7.049	2.498	787
1958 Moyenne .	729	6.110	70	6.232	349	1.924	1.248	2.251	562	3.331	5.597	2.056	703
1958 Février . . .	783	6.005	88	6.054	362	1.529	1.209	2.261	529	3.381	5.946	1.831	739
Mars	771	6.152	85	5.478	394	1.609	1.213	2.142	579	3.601	5.858	1.984	732
Avril	648	6.254	67	5.166	342	1.728	1.068	2.122	565	3.700	5.281	2.042	699
Mai	587	5.618	67	5.086	298	1.588	1.245	2.091	527	3.201	4.987	1.845	647
Juin	695	5.982	62	5.864	315	1.868	1.329	2.170	560	2.886	5.171	1.902	623
Juillet	643	5.500	57	5.972	343	1.785	1.140	1.537	486	3.064	4.602	2.005	558
Août	518	5.487	59	5.600	225	1.550	1.206	2.005	475	3.203	4.507	1.572	506
Septembre . . .	745	5.919	62	6.916	363	2.362	1.344	2.318	568	3.303	5.955	2.263	758
Octobre	833	6.915	64	6.787	422	2.625	1.364	2.702	688	3.695	6.519	2.614	852
Novembre . . .	675	5.770	62	6.210	333	2.087	1.266	2.395	595	2.829	5.444	2.146	672
Décembre . . .	834	7.019	68	6.748	407	2.536	1.351	2.553	618	3.640	6.152	2.396	814
1959 Janvier . .	929	6.802	75	8.747	408	2.395	1.266	2.570	566	3.312	6.099	2.386	731
Février	859	7.027	74	6.931	381	1.976	1.277	2.200	549	2.925	5.795	2.214	749
Mars	916	6.767	42	6.707	372	2.144	1.362	2.459	605	2.787	5.984	2.263	783
Avril	999	6.585	79	6.717	364	2.289	1.482	2.420					

1 Y compris les tapis en jute.
2 Y compris couvertures et tapis en laine.

IV. — PRODUITS DIVERS

Sources : Institut National de Statistique et Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Ciment	Chaux	Calecaires	Ammoniaque de synthèse et dérivés			Engrais composés	Papier		Briques		Sucres				Brasseries 4	Distilleries (milliers d'hectolitres)	Allumettes (millions de tiges)	Pêche Vente de poisson 5	
				Azote primaire	Azote dans les engrais finis	Papier		Cartons	Briques ordinaires	Briques de parement	Production		Stocks (sucres bruts et raf.) 3	Déclarations en consomm.	Quantités (milliers de tonnes)				Valeur (millions de francs)	
											sucres bruts	sucres raffinés								
				(milliers de tonnes)								(millions de pièces)		(milliers de tonnes)						
1936-1938 Moy. .	250 ¹	117 ²	154 ²			15,5 ¹						17,5	17,2	159	20,7	16,4	35,0	4.421	2,3	7,2
1957 Moyenne . .	392	159	187	19,5	17,2	13,1	27,7	4,3	187	14,1		30,1	15,4	251	20,5	13,8	19,1	5.045	3,7	35,9
1958 Moyenne . .	338	147	239	22,9	20,6	20,1	26,2	4,0	171	12,8		40,9	16,4	303	22,2	13,7	18,1	4.651	3,7	38,0
1958 Mars	322	166	202	23,0	20,8	18,4	28,9	4,1	94	10,0		—	13,2	191	18,8	14,4	18,3	4.990	5,0	45,1
Avril	356	146	247	21,0	18,8	18,8	26,3	3,8	118	13,2		—	11,3	180	21,8	13,4	14,2	4.798	4,0	40,5
Mai	380	134	272	23,8	21,7	15,0	25,0	3,8	192	14,4		—	11,9	159	20,4	15,6	12,6	3.947	3,3	34,7
Juin	372	143	258	23,2	21,2	16,7	28,9	4,7	226	13,7		—	10,0	122	24,7	15,8	20,9	4.622	3,2	34,9
Juillet	358	131	276	22,0	19,9	8,0	22,8	3,2	230	12,9		—	13,3	88	29,6	14,6	16,4	4.448	3,4	32,2
Août	375	134	334	23,8	19,0	17,5	23,6	3,8	211	14,5		0,2	15,2	51	22,2	15,0	12,0	3.992	2,9	25,8
Septembre . . .	368	157	294	23,9	21,5	21,3	28,5	4,3	226	15,0		1,0	13,4	20	23,8	14,4	15,3	4.408	3,4	36,6
Octobre	365	162	276	24,0	22,0	29,0	23,1	4,0	213	12,5		143,9	27,7	116	23,9	13,7	28,8	5.195	3,4	43,0
Novembre . . .	325	141	164	21,9	19,9	17,4	24,3	3,6	171	10,7		244,5	31,2	262	21,2	11,5	17,6	4.165	3,7	39,0
Décembre . . .	303	141	210	26,6	24,3	25,9	28,0	3,8	151	13,4		92,2	21,9	303	22,0	12,0	15,4	4.974	4,2	45,5
1959 Janvier . .	200	138	220	26,7	24,2	17,9	27,1	3,9	110	9,7		10,0	15,1	285	19,6	12,4	16,9	4.843	3,3	35,8
Février	147	124	210	22,7	20,7	24,8	27,0	3,7	76	7,3		—	12,8	258	18,8	11,5	21,7	4.511	3,7	35,9
Mars	399	148	245	26,2	23,9	28,2	25,8	4,2	93	11,1		—	14,3	235	18,7	14,1	14,3	4.262	4,3	47,1
Avril	402	p150	p275	25,9	23,7	21,4	28,6	4,6				—	13,3	213	19,7	15,7	9,9	4.613		
Mai	p423						p25,3	p4,2				11,3	10,0	194	20,7	15,6	13,2	3.936		

1 Moyenne 1938.
2 Moyenne 1937-1938-1939.
3 Fin de période.
4 Quantités de matières premières déclarées (substances farineuses et substances sucrées). Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.
5 Vente aux minques d'Ostende, Nieuport, Zeebrugge et Blankenberge; en 1936-1937-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement. Non compris les harengs, esprotts et crevettes.

V. — ENERGIE ELECTRIQUE *

58

(millions de kWh)

Source : Ministère des Affaires économiques — Direction Energie Electrique.

Périodes	Production 1				Importations (5)	Exportations (6)	Solde importation exportation (7) = (5) - (6)	Total énergie absorbée par les réseaux (8) = (4) + (7)
	Centrales des producteurs-distributeurs		Centrales des auto- producteurs industriels (8)	Total pour la Belgique (4) = (1) + (2) + (3)				
	Régies communales (1)	Sociétés privées (2)						
1936-1938 Moyenne	20,4	190	228	438	5,5	2,2	3,3	441
1957 Moyenne	36,3	556	459	1.051	24,6	33,2	- 8,6	1.042
1958 Moyenne	36,9	550	456	1.043	24,7	19,5	5,2	1.048
1958 Février	37,3	546	453	1.036	19,6	23,8	- 4,2	1.032
Mars	40,8	581	484	1.106	20,9	17,5	3,4	1.110
Avril	34,4	538	449	1.021	16,8	11,3	5,5	1.026
Mai	36,0	499	422	957	43,1	17,0	26,1	983
Juin	31,7	502	415	949	23,6	3,8	24,8	974
Juillet	24,7	488	389	902	27,9	4,0	23,9	926
Août	32,0	499	417	948	33,4	18,4	20,0	968
Septembre	33,6	546	460	1.040	19,1	21,3	- 2,2	1.038
Octobre	40,9	578	492	1.111	19,0	7,2	11,8	1.122
Novembre	39,6	546	456	1.042	23,0	9,0	14,0	1.056
Décembre	45,2	627	492	1.164	26,6	19,5	7,1	1.171
1959 Janvier	46,5	623	486	1.156	26,2	20,9	5,3	1.161
Février	38,8	555	428	1.022	15,1	12,0	3,1	1.025
Mars	38,3	568	470	1.076	21,5	10,1	11,4	1.087
Avril	37,9	570	470	1.078	14,6	23,9	- 9,3	1.068

* Nombre de centrales en activité au début de l'année 1956 : 168; au début de l'année 1957 : 158; au début de l'année 1958 : 160.
 † Production nette des centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

VI. — GAZ

(Production, Importation et Exportation) ¹

59

(millions de mètres cubes)

Source : Ministère des Affaires économiques (Administration de l'Industrie).

Périodes	Production					Importations (6)	Exportations (7)	Solde importation exportation (8) = (6) - (7)	Total de gaz disponible en Belgique (9) = (5) + (8)
	des usines à gaz (1)	des cokeries		des charbon- nages (4)	total (5) = (1) + (2) + (4)				
		total (2)	dont production destinée aux fournitures industrielles directes (8)						
1957 Moyenne	0,26	167,45	97,38	17,31	185	0,61	6,12	-5,51	180
1958 Moyenne	0,23	171,55	100,30	16,20	188	0,76	6,58	-5,82	182
1958 Janvier	0,23	185,36	105,68	20,04	206	0,98	7,94	-6,96	199
Février	0,21	159,54	90,78	18,24	178	0,81	6,90	-6,09	172
Mars	0,24	178,37	101,33	20,66	199	0,93	7,65	-6,72	193
Avril	0,23	168,81	96,39	16,16	185	0,86	7,21	-6,35	179
Mai	0,24	169,93	99,72	14,30	184	0,73	6,55	-5,83	179
Juin	0,24	167,00	98,30	14,01	181	0,67	6,68	-6,01	175
Juillet	0,25	158,24	94,47	13,65	172	0,68	5,64	-4,96	167
Août	0,25	168,76	103,41	12,74	182	0,73	3,76	-3,03	179
Septembre	0,24	173,46	104,76	14,68	188	0,68	6,46	-5,78	183
Octobre	0,22	178,87	106,45	15,28	194	0,69	6,84	-6,15	188
Novembre	0,21	167,81	97,85	16,86	185	0,66	6,21	-5,55	179
Décembre	0,22	182,42	104,46	17,80	200	0,70	7,11	-6,41	194
1959 Janvier	0,22	184,62	105,36	20,03	205	0,69	6,44	-5,75	199
Février	0,21	168,73	95,40	18,07	187	0,63	5,62	-4,99	182
Mars	0,23	178,62	105,28	16,70	196	0,66	5,89	-5,23	190

¹ Pour les conditions d'utilisation de cette statistique cfr. Bulletin de décembre 1957, p. 528.

CONSOMMATION *

I. — Indices mensuels des ventes à la consommation : base moyenne 1953 = 100

65²

Source : Institut National de Statistique.

Mois	Grands magasins à rayons multiples																					
	Indice général	Alimentation				Habille ment					Ameublement			Ménage			Tabacs	Librairie-Papeterie		Parf.	Jeux, jouets, sports, voyage	
		Périsissable	Non périsissable	Restaurant	Total	Aunages	Dessus hommes	Dessus femmes	Bonneterie, lingerie, chemiserie, chapell.	Total 1	Textiles	Meubles, lustrerie	Total	Articles de ménage	Appareils ménagers, électricité	Total	Articles pour fumeurs	Librairie	Papeterie	Total		Toilette
1958 Avril	138	149	152	148	150	118	192	138	145	137	138	155	146	130	184	139	141	138	121	124	129	81
Mai	143	150	153	141	150	114	195	149	164	147	140	156	148	133	205	146	142	120	118	118	129	86
Juin	131	126	114	143	123	115	177	133	176	144	115	142	127	123	199	136	151	104	103	103	126	104
Juillet	145	119	124	161	125	114	203	151	217	165	130	146	137	138	258	158	159	123	117	118	150	186
Août	124	122	115	156	123	71	134	106	137	112	114	119	116	132	199	143	153	127	222	208	134	83
Septembre ..	128	125	122	150	126	107	130	111	146	124	116	132	124	133	234	150	146	121	214	200	123	56
Octobre ..	146	145	133	160	143	118	224	166	173	160	111	126	118	130	286	156	148	141	134	135	127	117
Novembre ..	153	137	143	148	140	106	173	118	171	144	106	109	108	116	276	143	154	294	161	181	116	414
Décembre ..	187	170	193	186	179	102	166	134	219	179	112	130	120	164	353	196	323	324	258	287	181	300
1959 Janvier ...	139	151	137	151	147	128	124	104	195	145	159	116	139	123	273	149	147	130	136	135	117	45
Février ...	116	137	129	134	134	110	87	75	121	101	111	122	116	119	234	138	125	111	108	109	108	46
Mars	139	150	157	157	153	136	187	144	153	142	125	136	130	126	223	143	144	136	118	121	121	71
Avril	141	144	127	162	140	140	199	155	164	154	124	141	132	140	227	154	146	117	125	124	129	77

¹ Le total comprend, en outre, les rubriques : mercerie, rubans, patrons; chaussures, pantoufles; articles divers de parure.
² Pour la consommation de sucre, voir tableau 562.

65³

Mois	Grandes entreprises spécialisées dans l'habillement			Coopératives											Magasins à succursales		Gros-sistes	Entreprises à succursales
	Hommes	Dames	Sous-vêtements accessoires, articles de parure	Indice général	Boulangerie	Alimentation sans boulangerie	Habille ment	Ameublement	Articles de ménage	Tabacs	Librairie papeterie	Parfumerie, articles de luxe	Restaurant, tea-room	Divers	Sous-vêtements et mercerie, articles de parure	Chaussures	Alimentation générale	Alimentation
1958 Avril	p192	134	125	126	110	134	118	146	101	118	87	127	119	113	105	p127	p141	p125
Mai	p186	121	102	136	111	140	117	120	105	129	100	132	139	180	116	p143	p133	139
Juin	p141	77	110	127	108	132	104	119	99	144	111	127	127	159	108	p145	p142	p125
Juillet	p137	98	156	131	107	141	97	168	104	117	173	140	127	142	p140	p116	p152	p131
Août	p 89	65	63	124	107	134	86	116	103	123	148	128	123	138	76	p106	p150	125
Septembre ...	p100	88	86	127	107	134	104	182	110	120	228	121	116	132	104	p101	p143	129
Octobre	p151	154	108	136	115	141	132	161	119	130	196	139	126	138	119	p126	p140	129
Novembre ...	124	87	90	125	101	132	114	133	135	127	112	149	109	115	p105	p141	p127	128
Décembre	p125	82	134	153	121	164	140	174	121	190	171	218	129	136	146	p126	p164	160
1959 Janvier	p148	84	158	141	106	154	132	145	98	109	81	137	99	144	101	p120	p131	135
Février	p109	54	58	122	99	129	117	120	108	90	67	150	100	136	93	p 67	p127	131
Mars	p178	114	103												112	p127	p137	p134
Avril	p186	131	106												123	p138		p130

II. — CONSOMMATION DE TABAC 66

(Fabrication et importation)

Source : Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher
	(millions de pièces)			
1936-1938 Moy. .	16,2	49,4	430	1.097
1957 Moyenne .	15,8	49,7	822	755
1958 Moyenne .	16,1	46,7	873	739
1958 Juin	17,4	57,1	903	832
Juillet	13,9	48,0	1.020	743
Août	16,1	61,9	807	713
Septembre .	21,9	55,2	970	800
Octobre ...	23,8	59,4	904	771
Novembre .	19,5	48,6	696	674
Décembre .	16,8	45,0	962	765
1959 Janvier ...	16,3	38,5	765	802
Février ...	15,1	29,5	741	598
Mars	15,4	40,8	835	690
Avril	14,5	48,3	1.073	909
Mai	15,2	46,2	779	649
Juin	20,1	67,8	1.049	801

III. — ABATTAGES DANS LES 12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS 67

Périodes	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	(milliers de têtes)				
1936-1938 Moy. .	16,5	0,7	12,2	26,7	6,5
1957 Moyenne .	18,8	2,6	8,8	33,7	4,7
1958 Moyenne .	20,8	2,6	9,6	33,9	4,8
1958 Avril	22,1	2,2	11,3	34,2	4,7
Mai	20,0	2,1	10,4	32,0	2,6
Juin	19,1	2,2	10,5	33,7	1,9
Juillet	21,1	2,4	10,4	34,1	2,0
Août	19,4	2,3	9,4	32,9	1,8
Septembre .	22,5	2,6	10,1	36,9	2,5
Octobre ...	23,3	2,7	9,8	36,8	6,3
Novembre .	22,3	2,9	8,4	32,6	8,7
Décembre .	24,0	3,5	10,4	39,4	8,6
1959 Janvier ...	20,6	3,4	8,7	32,9	8,4
Février ...	18,2	3,3	8,7	30,0	6,3
Mars	22,0	3,1	10,8	36,6	4,6
Avril	21,9	2,9	11,2	35,6	3,3

TRANSPORTS

I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

70¹

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

Périodes	Recettes				Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploitation
	Voyageurs et bagages	Marchandises	Diverses ²	Total			
1938 Moyenne ¹	74	147	5	226	239	- 13	106
1957 Moyenne	351	614	96	1.061	1.060	1	100
1958 Moyenne	304	512	346	1.162	1.136	26	98
1958 Février	230	492	341	1.063	1.110	- 47	104
Mars	268	543	343	1.154	1.157	- 3	100
Avril	287	517	356	1.160	1.132	28	98
Mai	304	505	340	1.149	1.121	28	98
Juin	297	501	350	1.148	1.126	22	98
Juillet	422	470	341	1.233	1.151	82	93
Août	375	464	337	1.176	1.118	58	95
Septembre	325	506	341	1.172	1.129	43	96
Octobre	295	560	349	1.204	1.186	18	99
Novembre	275	513	344	1.132	1.106	26	98
Décembre	295	550	360	1.205	1.123	82	93
1959 Janvier	p 277	497	357	1.131	1.151	- 20	102
Février	p 236	442	342	1.020	1.085	- 65	106
Mars	p 306	487	342	1.135	1.100	35	97
Avril	p 285	518	342	1.145	1.122	23	98

¹ Y compris le Nord-Belge.

² Y compris les subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

b) Nombre de wagons fournis à l'industrie¹

c) Statistique du trafic

1° Trafic général

70²

Périodes	A	B	C	A + C	Voyageurs		Wagons complets ²				
					Nombre	Voyageurs km.	Tonnes transp.	Tonnes-km.			Total
								Service interne belge	Service international	Transit	
(milliers)				(millions)		(milliers)	(millions)				
1938 Moyenne ³	389	115	91	480	16,8	535	6.169	186	154	88	428
1957 Moyenne	260	89	68	328	20,9	713	5.558	167	255	126	548
1958 Moyenne	214	66	64	278	22,0	755	4.816	128	246	112	486
1958 Février	208	67	61	269	21,2	688	4.603	118	236	107	461
Mars	224	68	65	289	21,9	709	4.919	126	256	115	497
Avril	217	64	60	277	22,3	750	4.824	128	258	103	489
Mai	212	66	64	276	22,9	800	4.638	127	238	100	465
Juin	211	62	63	274	20,8	734	4.651	127	236	107	470
Juillet	198	61	64	262	20,6	824	4.460	116	233	107	456
Août	198	62	58	256	20,0	773	4.447	125	221	96	442
Septembre	212	62	63	275	22,8	788	4.805	131	244	112	487
Octobre	234	67	71	305	23,3	779	5.297	145	260	121	526
Novembre	210	64	63	273	21,3	694	4.908	133	233	116	482
Décembre	216	70	67	283	23,0	769	5.086	128	262	138	528
1959 Janvier	193	68	64	257	p23,3	p747	4.594	116	240	115	471
Février	173	55	62	235	p20,8	p682	4.170	103	236	110	449
Mars	199	62	65	264	p22,3	p733	4.657	117	248	113	478
Avril	210	64	68	278	p22,3	p731	4.898	131	254	113	498

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

¹ Wagons chemins de fer et particuliers.

² Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.

³ Y compris le Nord-Belge, sauf en ce qui concerne les tonnes-km.

p : Chiffres provisoires.

c) Statistique du trafic

2° Transport des principales grosses marchandises

A. — Ensemble du trafic

Périodes	Tonnes km.	Total	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Huiles industrielles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers
	(millions)										
1957 Moyenne	548	5.558	159	2.248	73	966	876	870	22	276	68
1958 Moyenne	485	4.818	180	1.810	66	959	713	742	13	271	64
1958 Février	461	4.603	95	1.778	73	906	674	676	14	332	55
Mars	497	4.919	133	1.800	78	985	780	739	15	330	59
Avril	489	4.824	113	1.747	73	984	718	838	15	268	68
Mai	465	4.638	103	1.779	60	911	678	818	13	216	60
Juin	470	4.651	91	1.739	61	923	698	803	13	250	73
Juillet	456	4.460	92	1.703	60	931	634	693	11	258	78
Août	442	4.447	64	1.701	54	935	641	741	10	236	65
Septembre ...	487	4.805	83	1.753	59	998	769	791	15	272	65
Octobre	526	5.297	456	1.862	64	993	793	768	11	282	68
Novembre ...	482	4.908	498	1.793	60	919	659	680	11	223	65
Décembre	528	5.086	322	1.974	68	974	746	677	12	255	58
1959 Janvier	471	4.594	105	1.913	62	965	698	556	11	232	52
Février	449	4.170	101	1.613	62	916	657	509	11	244	57
Mars	478	4.657	106	1.711	57	1.020	722	688	11	277	65
Avril	498	4.898	108	1.789	61	1.022	781	803	14	253	57

B. — Service interne belge

Périodes	Total	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Huiles industrielles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers	II Soc. Nat. des Chemins de fer vicinaux T.-km. transportées (milliers)
1957 Moyenne	2.866	76	1.570	27	153	311	574	2	133	20	797
1958 Moyenne	2.329	81	1.238	20	121	229	493	1	125	21	618
1958 Février	2.201	18	1.230	25	112	236	443	1	123	13	397
Mars	2.351	22	1.277	22	130	256	487	1	138	18	454
Avril	2.304	20	1.224	22	120	215	556	1	123	23	476
Mai	2.287	19	1.236	19	111	205	567	1	108	21	487
Juin	2.266	21	1.172	19	120	226	548	1	130	29	467
Juillet	2.079	24	1.133	14	123	175	456	1	120	33	400
Août	2.238	20	1.202	16	125	230	506	2	114	23	400
Septembre ...	2.326	26	1.196	19	127	269	535	6	127	21	514
Octobre	2.609	295	1.272	18	122	245	502	1	134	20	1.253
Novembre ...	2.445	323	1.206	17	126	202	434	1	120	16	1.316
Décembre	2.375	161	1.286	19	116	213	433	1	131	15	802
1959 Janvier	2.167	23	1.296	17	135	216	348	1	118	13	292
Février	1.842	20	1.083	15	102	187	309	1	110	15	280
Mars	2.189	21	1.175	16	132	232	456	1	138	18	419
Avril	2.373	19	1.249	17	140	279	532	—	116	21	412

III. — MOUVEMENT DES PORTS

71¹

a) Port d'Anvers

Source : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale					
	Entrées			Sorties			Entrées			Sorties		
	Nombre de navires	Tonnage net belge (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m ³)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ²	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m ³)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ²
chargés				sur lest								
1957 Moyenne	1.325	3.296	1.828	1.116	204	1.227	4.109	1.925	753	4.014	1.890	1.167
1958 Moyenne	1.357	3.545	1.723	1.166	190	1.210	4.208	2.063	807	4.091	2.018	1.139
1958 Mai	1.933	3.568	1.513	1.132	178	1.174	3.954	1.848	693	3.788	1.771	1.014
Juin	1.376	3.505	1.810	1.210	170	1.011	4.316	2.002	712	4.057	1.892	1.088
Juillet	1.438	3.789	1.639	1.227	193	1.117	4.234	2.063	795	4.239	2.106	1.199
Août	1.339	3.747	1.740	1.117	192	1.183	4.000	2.007	778	3.840	1.906	1.100
Septembre	1.331	3.555	1.905	1.110	200	1.198	4.420	2.230	919	4.221	2.127	1.115
Octobre	1.407	3.712	1.840	1.180	214	1.433	4.457	2.259	923	4.326	2.253	1.192
Novembre	1.390	3.570	1.615	1.112	278	1.224	4.118	2.082	891	4.099	2.080	1.125
Décembre	1.316	3.378	1.709	1.140	202	1.261	4.305	2.220	884	4.080	2.145	1.126
1959 Janvier	1.306	3.532	1.661	1.104	187	1.252	4.037	2.040	762	3.879	1.963	1.132
Février	1.178	3.028	1.261	967	155	1.027	3.773	1.890	772	3.495	1.742	948
Mars	1.438	3.895		1.279	196		4.650	2.311	942	4.454	2.298	1.173
Avril	1.326	3.624		1.208	143		4.279	2.193	981	4.211	2.127	950
Mai	1.340	3.715		1.161	155		3.919	1.965	859	3.916	2.024	904

¹ Trafic international. — ² Trafic international et intérieur.

b) Port de Gand

71²

Source : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale	
	Entrées			Sorties			Marchandises ¹	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Entrées	Sorties
(milliers de tonnes métriques)								
1957 Moyenne	213	171	209	213	171	79	154	96
1958 Moyenne	219	163	169	217	156	82	125	73
1958 Mai	191	131	194	194	146	56	126	91
Juin	175	132	136	179	146	41	126	84
Juillet	232	210	193	220	195	102	113	71
Août	253	177	171	243	159	26	117	49
Septembre	251	178	245	261	186	181	163	90
Octobre	231	169	208	228	165	69	134	61
Novembre	262	152	168	247	165	74	142	53
Décembre	207	135	159	226	134	80	125	43
1959 Janvier	231	147	135	235	145	76	144	69
Février	189	139	75	186	142	105	108	54
Mars	202	148		202	140			
Avril	188	117		191	129			
Mai	200	161		194	161			

¹ Trafic international.

IV. — MOUVEMENT GÉNÉRAL DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE

72

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Bateaux chargés														
	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics
	Nombre					Milliers de tonnes métriques					Millions de tonnes-km.				
1957 Moyenne	7.130	3.866	3.148	707	14.851	1.936	1.419	1.110	177	4.642	189,4	94,8	73,6	25,6	383,4
1958 Moyenne	6.842	3.698	2.745	636	13.921	1.866	1.307	932	164	4.269	181,5	89,1	66,9	23,0	360,5
1958 Janvier	6.841	3.142	2.499	756	13.238	1.938	1.127	871	193	4.129	190,4	75,4	58,5	26,8	351,1
Février	5.861	2.833	2.297	572	11.563	1.654	1.023	804	147	3.628	159,3	64,8	54,9	20,3	299,3
Mars	6.773	3.627	2.803	734	13.937	1.876	1.287	940	191	4.294	185,4	86,3	69,0	27,3	368,0
Avril	6.932	3.682	2.638	713	13.965	1.819	1.283	876	184	4.162	176,7	84,4	59,8	25,8	346,7
Mai	6.770	3.867	2.872	622	14.131	1.840	1.345	944	161	4.290	175,4	89,5	66,1	24,0	355,0
Juin	7.283	3.819	3.012	579	14.693	1.872	1.337	976	142	4.327	182,5	92,1	72,2	20,5	367,3
Juillet	6.490	3.930	2.722	460	13.602	1.750	1.371	923	121	4.165	168,6	94,9	66,9	17,4	347,8
Août	6.545	3.984	2.720	448	13.697	1.855	1.345	898	115	4.213	184,4	89,2	65,7	16,1	355,4
Septembre	7.205	4.033	3.031	629	14.898	1.922	1.384	994	162	4.462	189,2	98,9	73,8	23,2	385,1
Octobre	7.485	4.081	2.832	772	15.170	2.021	1.473	964	203	4.661	198,1	104,8	66,2	27,9	397,0
Novembre	6.895	3.715	2.751	713	14.074	1.898	1.306	999	184	4.387	178,9	91,0	73,2	24,4	367,5
Décembre	7.018	3.666	2.764	640	14.088	1.951	1.398	997	165	4.511	188,7	97,8	76,7	22,8	386,0
1959 Janvier	6.215	2.902	2.242	478	11.837	1.718	1.098	823	128	3.767	157,8	82,5	65,4	18,7	324,4

**COMMERCE EXTERIEUR
DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE**

**NOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL
D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.)**

75

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	(0) Produits alimen- taires	(1) Boissons et tabacs	(2) Mat. brutes non comest. à l'ex- ception des car- burants	(8) Com- bustibles miné- raux, lu- brifiants et produits sonnexes	(4) Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	(5) Produits chimi- ques	(6) Art. manuf., classés princi- pale- ment d'après la mat. première	(7) Ma- chines et matériel de transport	(8) Articles manu- facturés divers	(9) Mar- chan- dises non dénom- mées ailleurs	Totaux	Prix moyen par tonne (francs)	Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions en p.c.
Importations														
Valeurs (millions de francs)														
1957 Moyenne	1.783	215	3.153	1.848	198	837	3.192	2.429	677	30	14.302	3.033		
1958 Moyenne	1.720	224	2.366	1.761	118	853	2.792	2.454	720	29	13.037	2.744		
1958 Mai	1.832	229	2.211	1.521	88	830	2.514	2.408	729	25	12.388	2.794		
Juin	1.667	234	2.109	1.717	104	818	2.392	2.264	669	24	11.998	2.608		
Juillet	1.693	215	2.227	1.564	100	773	2.709	2.640	700	21	12.642	2.668		
Août	1.575	184	2.204	1.823	108	719	2.355	1.772	654	22	11.416	2.367		
Septembre	1.612	233	2.367	1.904	123	897	3.054	2.222	810	24	13.246	2.568		
Octobre	1.826	248	2.675	1.876	101	882	3.270	2.514	833	34	14.259	2.717		
Novembre	1.646	214	2.494	1.678	118	815	2.960	2.235	658	36	12.854	2.710		
Décembre	1.773	273	2.550	1.880	134	896	2.914	2.588	637	36	13.681	2.833		
1959 Janvier	1.796	219	2.505	1.818	105	858	3.090	2.302	552	27	13.272	2.855		
Février	1.656	198	2.008	1.486	82	871	3.007	2.457	728	29	12.522	3.187		
Mars	2.081	225	2.482	2.097	109	952	3.388	2.757	873	28	14.992	2.813		
Avril	p										13.779	2.762		
Mai	p										12.652	2.684		
Exportations														
1957 Moyenne	472	35	918	865	77	918	7.635	1.601	596	158	13.275	5.503	-1.027	92,8
1958 Moyenne	598	38	714	793	56	962	6.999	1.775	597	159	12.691	5.499	- 346	97,3
1958 Juin	527	43	677	752	52	758	5.994	1.739	555	141	11.238	5.745	- 760	93,7
Juillet	647	40	610	766	50	995	6.818	2.019	583	134	12.662	5.334	+ 20	100,2
Août	500	39	504	843	53	798	5.586	1.232	563	150	10.267	4.660	-1.149	90,0
Septembre	620	35	728	798	54	1.076	7.240	1.606	726	167	13.050	5.163	- 196	98,6
Octobre	713	40	785	811	44	922	7.747	1.650	672	173	13.755	5.622	- 504	96,5
Novembre	760	37	714	716	37	813	7.089	1.542	628	151	12.487	5.453	- 367	97,1
Décembre	805	42	757	735	53	996	7.002	2.018	602	158	13.168	5.323	- 513	96,3
1959 Janvier	617	37	766	920	72	974	7.537	1.663	561	85	13.232	5.743	- 40	99,7
Février	658	38	666	573	41	907	6.364	1.358	563	78	11.246	5.944	-1.276	89,8
Mars	559	40	765	807	57	1.062	7.154	1.687	594	99	12.824	5.561	-2.168	85,5
Avril	599	44	833	714	51	1.189	8.121	2.150	669	92	14.462	5.590	p+ 683	p105,0
Mai	p										12.486	5.196	- 166	98,7
Juin	p										13.552	5.281		
Importations														
Quantités (milliers de tonnes)														
1957 Moyenne	283	22,4	2.508	1.540	10,1	144	161	39,2	6,6	1,3	4.715			
1958 Moyenne	303	18,1	2.465	1.605	9,9	152	146	43,1	7,1	1,2	4.752			
1958 Mai	331	11,9	2.365	1.396	6,7	130	137	49,7	7,1	1,0	4.434			
Juin	288	12,3	2.389	1.578	8,8	150	129	37,7	7,2	1,0	4.601			
Juillet	278	11,4	2.622	1.499	8,0	135	133	43,5	7,5	0,8	4.738			
Août	275	10,0	2.546	1.690	8,6	125	131	29,7	6,6	1,0	4.823			
Septembre	266	12,2	2.738	1.741	10,6	160	161	50,1	8,0	0,9	5.148			
Octobre	371	52,0	2.654	1.739	8,5	145	179	37,8	8,3	1,3	5.195			
Novembre	344	10,2	2.459	1.567	10,2	149	155	40,5	6,7	1,5	4.743			
Décembre	334	13,5	2.381	1.702	11,8	178	161	41,2	6,4	1,6	4.829			
1959 Janvier	316	46,3	2.212	1.726	9,5	168	133	31,4	5,6	1,5	4.649			
Février	289	10,9	1.877	1.417	7,2	144	141	34,7	6,7	1,6	3.929			
Mars	362	12,2	2.578	1.962	9,6	173	171	51,6	7,9	1,3	5.329			
Avril	p										4.989			
Mai	p										4.714			
Exportations														
1957 Moyenne	52	2,2	466	633	5,3	346	822	26,9	5,8	52,5	2.412			
1958 Moyenne	92	1,7	417	563	4,2	367	782	30,5	5,9	54,7	2.308			
1958 Juin	72	2,4	367	494	4,2	270	665	25,3	5,6	50,5	1.956			
Juillet	89	1,9	502	527	3,9	382	779	38,9	6,1	44,5	2.374			
Août	60	1,6	436	599	4,3	314	702	19,3	5,3	61,4	2.203			
Septembre	85	1,4	537	548	4,3	428	831	21,3	7,5	55,1	2.519			
Octobre	126	1,3	455	557	3,2	359	846	42,3	6,7	56,4	2.453			
Novembre	142	1,5	454	507	3,0	308	794	23,1	6,4	51,9	2.290			
Décembre	184	1,7	481	559	4,2	360	786	35,5	6,0	56,8	2.474			
1959 Janvier	93	1,1	392	632	5,7	333	807	29,4	5,2	5,8	2.304			
Février	110	1,2	353	425	3,6	326	643	20,0	5,6	4,7	1.892			
Mars	66	1,4	424	570	5,0	382	824	22,3	5,9	5,7	2.306			
Avril	83	1,7	549	519	4,1	435	949	33,4	6,4	6,1	2.587			
Mai	p										2.403			
Juin	p										2.566			

CHOMAGE

I. — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

81¹

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Nombre de chômeurs contrôlés						Nombre de journées perdues		
	Chômeurs inscrits au cours du mois			Moyenne journalière			Chômeurs		
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels et accidentels	Totaux
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
(milliers)									
1958 Mai	125	245	370	99	68	167	2.177	1.491	3.668
Juin	129	243	372	97	62	159	2.907	1.877	4.784
Juillet	119	232	351	98	52	150	2.256	1.193	3.449
Août	127	219	346	97	49	146	2.810	1.414	4.224
Septembre	129	214	343	99	54	153	2.381	1.293	3.674
Octobre	133	218	351	105	63	168	2.415	1.461	3.876
Novembre ¹	163	257	420	128	67	195	3.722	1.947	5.669
Décembre	180	330	510	152	101	253	3.340	2.231	5.571
1959 Janvier	193	382	575	170	147	317	4.077	3.554	7.631
Février	190	367	557	169	166	335	4.056	3.992	8.048
Mars	184	270	454	147	89	236	4.251	2.584	6.835
Avril	157	220	377	132	73	205	3.043	1.666	4.709
Mai				117	60	177			

II. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR PROVINCE

81²

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
		(milliers)									
Moyenne journalière par mois											
1958 Juin	30	159,0	32,3	20,7	23,9	40,0	20,0	13,3	6,0	0,5	2,3
Juillet	23	149,9	31,1	21,0	23,0	38,0	15,1	12,5	6,4	0,5	2,3
Août	29	145,7	30,0	20,0	20,3	35,7	16,7	13,3	7,0	0,6	2,1
Septembre	24	153,0	32,1	19,4	21,8	34,6	21,0	13,4	8,0	0,6	2,1
Octobre	23	168,4	34,9	20,8	24,9	36,7	24,6	14,3	9,1	0,8	2,3
Novembre ¹	29	195,5	41,6	28,3	31,3	41,7	22,2	15,9	10,5	1,2	2,8
Décembre	22	252,7	51,1	36,2	43,4	54,1	26,1	19,6	14,7	3,3	4,2
1959 Janvier	24	317,4	61,0	45,4	53,1	62,9	37,1	24,0	22,5	5,0	6,4
Février	24	335,5	61,5	46,2	71,4	62,8	39,0	23,8	21,1	3,8	5,9
Mars	29	235,8	43,2	31,6	52,3	43,3	30,4	17,2	13,4	1,4	3,0
Avril	23	204,8	38,0	28,2	32,5	39,6	32,5	15,4	15,2	0,7	2,7
Mai	28	177,5	32,6	24,9	26,2	35,3	27,8	14,9	13,1	0,6	2,1

Moyenne journalière par semaine

1959 Mai	10 au 16 ...	6	181,0	32,7	24,9	26,4	36,2	29,0	14,9	14,2	0,6	2,1
	17 au 23 ...	5	171,7	31,9	24,2	25,2	34,3	25,7	14,6	13,3	0,5	2,0
	24 au 30 ...	6	174,7	31,2	24,5	24,2	33,9	29,4	15,1	13,9	0,5	2,0
	31 au 6/6 .	6	172,4	32,6	24,6	23,5	33,6	27,6	14,6	13,4	0,5	2,0
Jun	7 au 13 ...	6	171,4	32,1	24,1	23,4	33,4	27,2	14,0	14,8	0,5	1,9
	14 au 20 ...	6	164,0	30,3	22,5	23,0	32,6	26,5	13,6	13,1	0,5	1,9
	21 au 27 ...	6	162,4	29,3	23,4	22,5	32,1	26,3	13,8	12,6	0,5	1,9
	28 au 4/7 .	6	162,5	28,7	23,4	21,7	31,2	26,0	14,0	15,0	0,5	2,0

III. — MOYENNE JOURNALIERE DES CHOMEURS CONTROLES

81³

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Ensemble			Chômeurs complets			Chômeurs partiels		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
(milliers)									
1957 Moyenne	83,3	33,5	116,8	55,7	22,2	77,9	27,6	11,3	38,9
1958 Moyenne ¹	132,3	48,6	180,9	81,3	28,5	109,8	51,0	20,1	71,1
1958 Mai	116,6	49,9	166,5	71,5	27,3	98,8	45,1	22,6	67,7
Juin	111,3	47,7	159,0	70,6	26,1	96,7	40,7	21,6	62,3
Juillet	106,2	43,7	149,9	73,0	25,1	98,1	33,2	18,6	51,8
Août	105,4	40,3	145,7	72,0	24,9	96,9	33,4	15,4	48,8
Septembre	112,7	40,3	153,0	73,2	25,9	99,1	39,5	14,4	53,9
Octobre	123,4	45,0	168,4	76,2	28,7	104,9	47,2	16,3	63,5
Novembre ¹	143,2	52,3	195,5	95,0	33,4	128,4	48,2	18,9	67,1
Décembre	189,5	63,2	252,7	115,2	36,3	151,5	74,3	26,9	101,2
1959 Janvier	254,1	63,3	317,4	130,9	38,9	169,8	123,2	24,4	147,6
Février	271,7	63,8	335,5	130,9	38,3	169,2	140,8	25,5	166,3
Mars	178,1	57,7	235,8	110,6	35,9	146,5	67,5	21,8	89,3
Avril	153,1	51,7	204,8	96,8	35,5	132,3	56,3	16,2	72,5
Mai	130,0	47,5	177,5	84,4	33,1	117,5	45,6	14,4	60,0

¹ Dans ces chiffres ne sont pas compris les chômeurs dont l'interruption de travail résulte de l'incidence des grèves dans les secteurs gas et électricité.

IV. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPES DE PROFESSIONS

81⁴

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés) (milliers)

Source : Office National du Placement et du Chômage.

périodes	Agriculture	Forêt, chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois, ameublement	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussure	Alimentation Tabac	Transport	Dockers	Réparateurs de navires	Hôtels-restaurants	Gens de maison	Services personnels et biens	Employés	Artistes	Total
Chômeurs complets																									
1958	7,9	0,5	1,4	1,0	2,7	2,3	20,4	4,6	14,2	1,4	0,7	0,5	13,4	4,7	2,1	5,7	7,6	—	—	3,1	2,4	0,2	6,0	0,7	103,5
Avril	7,9	0,5	1,4	1,0	2,7	2,3	20,4	4,6	14,2	1,4	0,7	0,5	13,4	4,7	2,1	5,7	7,6	—	—	3,1	2,4	0,2	6,0	0,7	103,5
Mai	5,1	0,5	1,4	0,9	2,2	2,1	19,0	4,8	14,5	1,4	0,7	0,5	13,7	4,9	2,1	5,3	7,6	—	—	2,9	2,3	0,2	5,9	0,8	93,8
Juin	5,2	0,5	1,3	0,8	2,2	2,0	18,0	5,0	15,1	1,4	0,7	0,5	13,4	5,1	2,1	4,4	7,5	—	—	2,4	2,3	0,2	5,8	0,8	96,7
Juillet	6,7	0,6	1,5	0,8	2,1	2,0	18,1	5,1	15,6	1,4	0,6	0,6	13,3	5,3	2,2	4,0	7,3	—	—	1,7	2,4	0,2	5,9	0,7	98,1
Août	5,5	0,6	1,9	0,8	2,2	1,9	17,8	5,2	15,9	1,3	0,6	0,6	12,8	5,3	2,0	4,0	7,5	—	—	1,7	2,4	0,2	6,0	0,7	96,9
Septembre	4,9	0,6	1,9	0,9	2,9	1,6	17,4	5,2	17,3	1,4	0,6	0,6	12,6	5,2	2,0	4,0	7,7	—	—	2,8	2,3	0,2	6,4	0,7	99,2
Octobre	3,2	0,6	1,9	0,9	4,0	1,4	18,5	5,6	18,7	1,4	0,7	0,7	13,0	5,3	2,1	4,4	8,1	—	—	4,0	2,5	0,3	7,1	0,6	105,0
Novembre	7,1	0,6	2,3	1,0	5,1	1,4	24,2	6,7	21,6	1,6	0,8	0,8	14,2	6,3	2,3	5,4	9,4	—	—	5,5	2,8	0,4	8,2	0,7	128,4
Décembre	9,9	0,6	2,5	1,3	6,2	1,6	32,6	8,2	24,2	1,7	1,0	0,8	15,8	7,7	2,5	6,4	10,7	—	—	5,4	2,9	0,5	8,3	0,7	151,5
1959	10,9	0,7	2,6	1,5	7,1	1,5	39,6	9,1	26,5	1,8	1,0	1,0	17,2	8,6	2,7	7,2	11,9	—	—	5,7	3,0	0,5	9,0	0,7	169,8
Janvier	11,3	0,7	2,8	1,5	7,2	1,5	39,2	8,9	26,6	1,8	0,9	1,1	17,0	7,9	2,6	7,3	12,0	—	—	5,6	3,0	0,5	9,1	0,7	169,2
Février	9,4	0,5	2,8	1,2	5,6	1,4	28,6	7,7	24,6	1,7	1,0	0,9	16,2	6,4	2,4	7,0	11,4	—	—	4,8	2,9	0,5	8,8	0,7	146,5
Mars	8,4	0,5	2,8	1,0	3,4	1,3	22,6	6,5	22,7	1,7	0,9	0,9	16,8	5,7	2,4	6,6	10,7	—	—	4,6	2,8	0,5	8,6	0,9	132,3
Avril	8,4	0,5	2,8	1,0	3,4	1,3	22,6	6,5	22,7	1,7	0,9	0,9	16,8	5,7	2,4	6,6	10,7	—	—	4,6	2,8	0,5	8,6	0,9	132,3

Chômeurs partiels et accidentels

1958	0,6	0,4	10,3	0,8	0,8	1,7	4,0	1,5	7,5	1,0	0,7	0,3	20,5	6,3	3,2	2,0	2,2	6,3	0,5	0,3	0,3	0,0	0,2	0,0	71,4
Avril	0,6	0,4	10,3	0,8	0,8	1,7	4,0	1,5	7,5	1,0	0,7	0,3	20,5	6,3	3,2	2,0	2,2	6,3	0,5	0,3	0,3	0,0	0,2	0,0	71,4
Mai	0,5	0,3	10,3	0,7	0,6	1,4	3,1	1,5	7,5	0,7	0,5	0,2	20,7	5,7	3,3	1,7	2,1	5,9	0,3	0,3	0,2	0,0	0,2	0,0	67,7
Juin	1,5	0,3	8,4	0,4	0,6	0,9	2,9	1,5	6,8	0,8	0,4	0,2	17,0	6,7	3,8	1,5	2,1	5,3	0,5	0,2	0,3	0,0	0,2	0,0	62,3
Juillet	0,7	0,3	5,3	0,2	0,7	1,0	2,5	1,4	6,0	0,5	0,4	0,1	16,1	6,1	2,5	1,4	1,8	3,9	0,4	0,1	0,3	0,0	0,1	0,0	51,8
Août	0,8	0,3	7,1	0,2	0,6	0,8	2,6	1,3	6,1	0,6	0,4	0,2	13,3	5,2	1,5	1,1	1,6	4,1	0,3	0,2	0,3	0,0	0,2	0,0	48,8
Septembre	0,7	0,3	12,4	0,2	0,6	0,5	2,9	1,5	6,0	0,9	0,4	0,1	11,9	4,8	1,5	1,1	1,7	4,8	0,9	0,2	0,2	0,0	0,2	0,0	53,8
Octobre	0,8	0,4	15,7	0,3	0,8	0,5	4,0	2,2	7,3	0,7	0,4	0,1	12,5	5,7	2,1	1,4	2,0	5,1	0,7	0,3	0,2	0,0	0,2	0,0	63,4
Novembre	0,8	0,3	11,2	0,4	0,8	0,6	5,7	3,0	9,1	0,8	0,4	0,1	13,1	7,4	2,7	1,7	2,3	5,1	0,8	0,3	0,3	0,0	0,2	0,0	67,1
Décembre	1,4	1,1	10,9	1,2	1,0	0,8	19,1	5,6	11,5	1,2	0,7	0,2	18,2	11,6	3,4	2,4	3,5	4,9	1,4	0,4	0,3	0,0	0,4	0,0	101,2
1959	2,3	1,8	18,1	2,9	1,3	0,5	50,8	6,8	13,8	1,0	0,6	0,2	20,0	9,6	1,9	2,3	5,2	5,7	1,7	0,4	0,3	0,0	0,4	0,0	147,6
Janvier	2,4	0,9	12,3	2,5	1,9	0,4	58,6	8,4	17,9	1,1	0,9	0,3	32,2	7,1	1,9	2,8	5,7	6,4	1,3	0,4	0,4	0,0	0,5	0,0	166,3
Février	0,8	0,5	16,7	0,6	0,9	0,5	7,6	2,8	10,3	0,8	0,6	0,3	27,7	4,8	1,8	2,4	3,0	5,1	1,1	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	89,3
Mars	0,6	0,4	25,8	0,3	0,5	0,5	3,0	1,5	7,8	0,7	0,4	0,2	13,1	4,4	1,8	2,1	2,3	5,0	1,1	0,4	0,3	0,0	0,2	0,0	72,4
Avril	0,6	0,4	25,8	0,3	0,5	0,5	3,0	1,5	7,8	0,7	0,4	0,2	13,1	4,4	1,8	2,1	2,3	5,0	1,1	0,4	0,3	0,0	0,2	0,0	72,4

Total des chômeurs contrôlés

1958	8,5	0,9	11,7	1,8	3,5	4,0	24,4	6,1	21,7	2,4	1,4	0,8	33,9	11,0	5,3	7,7	9,8	6,3	0,5	3,4	2,7	0,2	6,2	0,7	174,9
Avril	8,5	0,9	11,7	1,8	3,5	4,0	24,4	6,1	21,7	2,4	1,4	0,8	33,9	11,0	5,3	7,7	9,8	6,3	0,5	3,4	2,7	0,2	6,2	0,7	174,9
Mai	5,6	0,8	11,7	1,6	2,8	3,5	22,1	6,3	22,0	2,1	1,2	0,7	34,4	10,6	5,4	7,0	9,7	5,9	0,3	3,2	2,5	0,2	6,1	0,8	166,5
Juin	6,7	0,8	9,7	1,2	2,8	2,9	20,9	6,5	21,9	2,2	1,1	0,7	30,4	11,8	5,9	5,9	9,6	5,3	0,5	2,6	2,6	0,2	6,0	0,8	159,0
Juillet	7,4	0,9	6,8	1,0	2,8	3,0	20,6	6,5	21,6	1,9	1,0	0,7	29,4	11,4	4,7	5,4	9,1	3,9	0,4	1,8	2,7	0,2	6,0	0,7	149,9
Août	6,3	0,9	9,0	1,0	2,8	2,7	20,4	6,5	22,0	1,9	1,0	0,8	26,1	10,5	3,5	5,1	9,1	4,1	0,3	1,9	2,7	0,2	6,2	0,7	145,7
Septembre	5,6	0,9	14,3	1,1	3,5	2,1	20,3	6,7	23,3	2,3	1,0	0,7	24,5	10,0	3,5	5,1	9,4	4,8	0,9	3,0	2,5	0,2	6,6	0,7	153,0
Octobre	4,0	1,0	17,6	1,2	4,8	1,9	22,5	7,8	26,0	2,1	1,1	0,8	25,5	11,0	4,2	5,8	10,1	5,1	0,7	4,3	2,7	0,3	7,3	0,6	168,4
Novembre	7,9	0,9	13,5	1,4	5,9	2,0	29,9	9,7	30,7	2,4	1,2	0,9	27,3	13,7	5,0	7,1	11,7	5,1	0,8	5,8	3,1	0,4	8,4	0,7	195,5
Décembre	11,3	1,7	13,4	2,5	7,2	2,4	51,7	13,8	35,7	2,9	1,7	1,0	34,0	19,3	5,9	8,8	14,2	4,9	1,4	5,8	3,2	0,5	8,7	0,7	252,7
1959	13,2	2,5	20,7	4,4	8,4	2,0	90,4	15,9	40,3	2,8	1,6	1,2	37,2	18,2	4,6	9,5	17,1	5,7	1,7	6,1	3,3	0,5	9,4	0,7	317,4
Janvier	13,7	1,6	15,1	4,0	9,1	1,9	97,8	17,3	44,5	2,9	1,8	1,4	49,2	15,0	4,5	10,1	17,7	6,4	1,3	6,0	3,4	0,5	9,6	0,7	335,5
Février	10,2	1,0	19,5	1,7	6,5	1,9	36,2	10,5	34,9	2,5	1,6	1,2	43,9	11,2	4,2	9,4	14,4	5,1	1,1	5,1	3,2	0,5	9,2	0,8	235,8
Mars	9,0	0,9	28,6	1,3	3,9	1,8	25,6	8,0	30,5	2,4	1,3	1,1	29,9	10,1	4,2	8,7	13,0	5,0	1,1	5,0	3,1	0,5	8,8	0,9	204,7
Avril	9,0	0,9	28,6	1,3	3,9	1,8	25,6	8,0	30,5	2,4	1,3	1,1	29,9	10,1	4,2	8,7	13,0	5,0	1,1	5,0	3,1	0,5	8,8	0,9	204,7

STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES

I. — BELGIQUE ET CONGO BELGE SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES ¹ (millions de francs)

85¹

Rubriques	1958 31 octobre	1958 30 novembre	1958 31 décembre	1959 31 janvier	1959 28 février	1959 31 mars	1959 30 avril	1959 31 mai
ACTIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :								
Caisse, Banque Nation., Chèques post.	2.868	3.107	6.031	3.109	2.835	4.675	2.865	3.317
Prêts au jour le jour	1.551	1.820	1.415	2.007	1.534	1.558	1.731	2.018
Banquiers	4.654	5.155	4.393	5.905	5.906	6.651	6.259	6.031
Maison-mère, succursales et filiales ...	1.149	1.058	1.005	1.255	1.522	1.324	1.394	1.614
Autres valeurs à recevoir à court terme	4.739	5.427	4.745	5.205	5.215	4.123	5.059	5.628
Portefeuille-effets	50.859	52.704	51.103	51.450	50.266	53.450	54.636	54.956
a) Portefeuille commercial ²	17.326	18.100	18.353	16.936	15.963	18.048	19.104	17.441
b) Eff. publ. réesc. à la B.N.B. ...	18.794	19.533	19.228	21.029	21.228	21.579	21.974	22.312
c) Effets publ. mob. à la B.N.B. à concurrence de 95 %	14.739	15.071	13.522	13.485	13.075	13.823	14.558	15.203
Reports et avances sur titres	1.230	1.221	1.222	1.170	1.187	1.259	1.259	1.210
Débiteurs par acceptations	9.531	9.979	10.637	10.394	10.073	9.778	9.320	9.224
Débiteurs divers	20.993	19.838	20.863	21.014	21.371	21.756	22.013	22.004
Portefeuille-titres	27.801	28.538	29.276	30.579	31.015	30.286	32.467	32.479
a) Valeurs de la réserve légale	336	336	340	340	340	342	363	364
b) Fonds publics belges	25.095	25.824	26.575	27.873	28.316	27.746	29.899	29.828
c) Fonds publics étrangers	91	96	67	67	67	67	30	70
d) Actions de banques	1.200	1.200	1.196	1.191	1.191	1.195	1.220	1.218
e) Autres titres	1.079	1.082	1.098	1.108	1.101	936	955	999
Divers	915	1.043	1.060	953	876	871	1.225	840
Capital non versé	6	6	6	6	6	6	6	6
Total disponible et réalisable ...	126.296	129.896	131.756	133.047	131.806	135.737	138.234	139.327
C. Immobilisé :								
Frais de constitut. et de premier établ.	26	25	23	22	23	23	23	23
Immeubles	1.087	1.089	1.082	1.079	1.082	1.084	1.084	1.088
Participation dans les filiales immobil.	267	267	267	257	257	257	257	257
Créances sur filiales immobilières ...	344	351	355	349	354	353	349	353
Matériel et mobilier	141	144	136	138	140	142	144	146
Total de l'immobilisé ...	1.865	1.876	1.863	1.845	1.856	1.859	1.857	1.867
Total général actif ...	128.161	131.772	133.619	134.892	133.662	137.596	140.091	141.194
PASSIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Exigible :								
Créanciers privilégiés ou garantis	308	1.292	283	1.844	1.020	890	748	612
Emprunts au jour le jour	126	130	103	98	77	42	99	93
Banquiers	7.214	7.165	8.186	7.406	7.056	8.065	9.521	10.107
Maison-mère, succursales et filiales ...	1.631	1.809	1.770	1.786	1.647	1.836	2.237	2.194
Acceptations	9.531	9.979	10.637	10.394	10.073	9.778	9.322	9.224
Autres valeurs à payer à court terme.	2.445	2.491	2.574	3.219	3.038	2.088	2.704	2.459
Créditeurs pour effets à l'encaissement	781	826	788	745	734	772	800	908
Dépôts et comptes courants	85.929	87.926	89.494	89.414	90.266	94.467	94.165	95.393
a) A vue	54.393	56.402	57.215	56.212	56.189	59.559	58.893	60.697
b) A un mois au plus	3.486	3.483	3.540	3.471	3.704	3.588	3.562	3.553
c) A plus d'un mois	12.474	12.160	12.223	12.260	12.748	13.624	13.989	13.311
d) A plus d'un an	1.150	1.227	1.281	1.746	1.686	1.694	1.691	1.693
e) A plus de deux ans	1.744	1.733	2.023	2.068	2.089	2.037	1.979	1.979
f) Carnets de dépôts	10.944	11.166	11.448	11.885	12.094	12.225	12.314	12.419
g) Autres dépôts reçus en carnets ou livrets	1.738	1.755	1.764	1.772	1.756	1.740	1.737	1.741
Obligations et bons de caisse	6.382	6.453	6.607	6.676	6.753	6.806	6.840	6.839
Montants à libérer sur titres et partic.	640	640	641	639	640	639	639	645
Divers	4.374	4.241	3.589	3.747	3.429	3.231	3.898	3.597
Total de l'exigible ...	119.361	122.952	124.672	125.968	124.733	128.614	130.973	132.071
C. Non exigible :								
Capital	5.141	5.141	5.202	5.193	5.193	5.193	5.293	5.293
Fonds indispos. par prime d'émission ...	194	194	193	190	190	190	190	190
Réserve légale (art. 13, A. R. 185) ...	340	340	343	343	343	345	367	367
Réserve disponible	3.048	3.067	3.103	3.108	3.113	3.164	3.178	3.183
Provisions	77	78	106	90	90	90	90	90
Total du non exigible ...	8.800	8.820	8.947	8.924	8.929	8.982	9.118	9.123
Total général passif ...	128.161	131.772	133.619	134.892	133.662	137.596	140.091	141.194

¹ La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la colonie, que des éléments d'actif et de passif des sièges belges. Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

² L'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale de Belgique et aux instituts parastatiques s'élevait aux 31 octobre, 30 novembre, 31 décembre 1958, 31 janvier, 28 février, 31 mars, 30 avril et 31 mai 1959 respectivement à 6.865, 5.271, 5.555, 5.821, 6.272, 5.435, 5.060 et 5.891 millions de francs, montants qui ne sont pas compris dans le portefeuille commercial.

SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

85¹

(millions de francs)

Rubriques	1959 25 mai	1959 1 juin	1959 8 juin	1959 15 juin	1959 22 juin	1959 29 juin	1959 6 juillet	1959 13 juillet
ACTIF								
Encaisse en or	64.462	64.462	64.462	63.996	63.708	63.482	63.397	63.397
Monnaies étrangères	3.886	3.266	3.357	3.595	3.616	3.536	3.488	3.352
Monnaies étrangères et or à recevoir ...	—	—	—	—	—	—	—	—
Accords internationaux (Loi du 28 juillet 1948) :								
a) U.E.P.	5.953	5.953	5.953	5.953	5.953	5.953	5.536	5.536
b) A.M.E.	15	—	25	37	42	42	—	55
c) autres accords	758	756	770	773	796	816	319	304
Débiteurs pour change et or, à terme ...	809	801	801	1.375	1.518	1.300	1.044	795
Effets de commerce	2.285	3.379	2.048	2.062	2.638	3.828	4.647	4.056
Avances sur nantissement	296	1.002	656	1.135	585	1.122	1.528	1.896
Effets publics (art. 20 des statuts. Conventions des 14-9-48 et 15-4-52) :								
a) certificats du Trésor	6.390	7.315	9.015	7.465	6.990	6.765	7.765	8.540
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	—	—	—	—	—	—	—	—
c) autres effets publics belges	—	—	—	—	—	—	—	—
Monnaies divisionnaires et d'appoint ...	691	663	659	663	653	657	642	652
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux ...	2	2	2	2	2	2	2	1
Créance consolidée sur l'Etat (art. 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.030	34.030	34.030	34.030	34.030	34.030	34.030	34.030
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	2.466	2.464	2.464	2.466	2.466	2.463	2.461	2.464
Immeubles, matériel et mobilier	1.468	1.468	1.468	1.468	1.468	1.468	1.468	1.468
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	1.046	1.050	1.045	1.048	1.048	1.031	1.029	1.029
Divers	574	595	634	709	743	1.002	709	673
	125.131	127.206	127.389	126.777	126.256	127.497	128.065	128.248
Compte d'ordre :								
Office des Chèques Postaux : Avoir pour compte du Ministre de l'Instruction Publique (Pacte scolaire, loi du 29 mai 1959, article 15)							1.700	1.700
PASSIF								
Billets en circulation	114.161	116.967	116.509	115.640	114.960	116.108	119.109	118.676
Comptes courants :								
Trésor public {								
compte ordinaire ...	11	11	9	19	20	19	11	18
taxe exceptionnelle de conjonct. (Loi du 12-3-1957) ...	685	685	685	685	685	640	640	615
compte spécial liquidation U.E.P. ...	781	781	781	819	833	833	416	416
Banques à l'étranger : comptes ordin.	221	189	212	698	695	692	448	191
Comptes courants divers	3.303	2.669	3.301	2.513	2.452	2.741	1.684	2.359
Accords internationaux (Loi du 28 juillet 1948) :								
a) A.M.E.	236	193	173	186	209	259	211	615
b) autres accords	276	318	324	238	267	303	349	390
Total des engagements à vue ...	119.674	121.813	121.994	120.798	120.121	121.595	122.868	123.280
Provision spéciale :								
(Convention du 14-9-54 : S.N.C.I.) ...	525	475	475	475	475	475	—	—
Monnaies étrangères et or à livrer	839	809	808	1.382	1.531	1.307	1.051	801
Caisse de Pensions du Personnel	1.046	1.050	1.045	1.048	1.048	1.031	1.029	1.029
Divers	578	590	598	605	612	620	648	669
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement ...	2.069	2.069	2.069	2.069	2.069	2.069	2.069	2.069
	125.131	127.206	127.389	126.777	126.256	127.497	128.065	128.248
Compte d'ordre :								
Ministre de l'Instruction Publique : Avoir pour son compte à l'Office des Chèques Postaux (Pacte scolaire, loi du 29 mai 1959, article 15)							1.700	1.700

SITUATIONS MENSUELLES

85³

DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA URUNDI

(millions de francs)

Rubriques	1958 31 octobre	1958 30 novembre	1958 31 décembre	1959 31 janvier	1959 28 février	1959 31 mars	1959 30 avril	1959 31 mai
ACTIF								
Encaisse or	4.129	4.138	4.140	3.918	3.469	3.473	3.251	3.171
Avoirs en monnaies convertibles en or ...	2.190	2.304	2.473	1.990	1.973	2.032	2.026	2.536
Avoirs en francs belges :								
Banques et divers organismes	6	67	1	1	253	1	71	—
Certificats du Trésor belge	521	421	1.671	1.650	1.650	1.400	1.200	900
Autres avoirs	995	735	1.104	927	512	344	239	251
Avoirs en autres monnaies	24	22	27	35	19	29	49	21
Monnaies étrangères et or à recevoir	—	6	6	6	11	11	11	16
Débiteurs pour change et or à terme	—	—	—	—	6	6	6	11
Effets commerc. sur le Congo Belge et le Ruanda-Urundi	118	96	79	73	205	260	256	293
Avances sur fonds publ. et subs. précieuses	9	359	296	573	170	90	72	292
Avoirs aux Offices des Chèques Postaux .	8	7	12	13	10	16	10	10
Effets publics (stat. : art. 6, § 1, n° 3) Emis par le Congo Belge	75	10	263	252	237	216	190	168
Avances (Stat. : art. 6, § 1, n° 4, litt. a et c) au Ruanda-Urundi	—	—	—	—	—	6	—	—
des organismes créés ou régis par des disp. lég. partic. ou dont les engag. sont garantis par le Congo Belge	308	333	347	258	300	324	372	281
Effets publics belges émis en francs cong.	1.629	1.629	1.629	1.629	1.629	1.629	1.629	1.629
Fonds publics :								
Stat. : art. 6, § 1, n°s 12 et 13	1.413	1.450	1.482	1.482	1.482	1.482	1.482	1.482
Stat. : art. 6, § 2, n° 4, al. 2	15	17	17	29	38	40	41	49
Immeubles, matériel et mobilier	392	396	421	424	430	435	443	443
Divers	215	213	192	138	157	161	172	240
	12.047	12.203	14.160	13.398	12.551	11.955	11.520	11.793
PASSIF								
Billets et monnaies métalliques en circul.	5.526	5.494	5.734	5.626	5.672	5.631	5.576	5.675
Comptes courants et créditeurs divers :								
Congo Belge	2.114	2.580	2.414	2.478	1.925	1.584	1.057	1.268
Ruanda-Urundi	96	36	—	60	9	—	202	289
Comptes courants divers	1.565	1.447	1.660	1.278	1.295	1.371	1.405	1.266
Valeurs à payer	384	259	430	305	442	331	203	157
Total des engagements à vue	9.685	9.816	10.238	9.747	9.343	8.917	8.443	8.655
Créditeurs pour change et or à terme ...	—	5	5	5	5	5	6	6
Engagements en francs belges :								
A vue	511	668	1.090	1.005	652	881	918	957
A terme	441	272	1.453	1.664	1.541	906	896	355
Engagements en monnaies étrangères :								
En monnaies convertibles	404	413	398	20	28	246	244	786
En autres devises	7	10	8	11	8	6	6	35
Monnaies étrangères et or à livrer	—	6	6	6	25	25	25	30
Divers	501	515	464	442	451	471	484	330
Capital	150	150	150	150	150	150	150	150
Fonds de réserve et d'amortissement	348	348	348	348	348	348	348	489
	12.047	12.203	14.160	13.398	12.551	11.955	11.520	11.793

Mois		Comptes Chèques postaux 1 3	Mois	Dépôts à vue dans les banques 2 3	
1958	Mars	4,03	1958	Février	2,11
	Avril	4,33		Mars	1,99
	Mai	4,32		Avril	2,08
	Juin	4,05		Mai	2,11
	Juillet	4,25		Juin	2,00
	Août	4,09		Juillet	1,90
	Septembre	3,99		Août	1,73
	Octobre	4,10		Septembre	1,89
	Novembre	4,48		Octobre	1,89
	Décembre	4,28		Novembre	1,96
1959	Janvier	4,31	1959	Décembre	2,06
	Février	4,33		Janvier	2,01
	Mars	4,08		Février	1,91
	Avril	4,18		Mars	1,89
	Mai	4,50		Avril	1,94

1 Voir tableau n° 86.

2 Méthode d'établissement : voir notre Bulletin d'Information et de Documentation d'octobre 1950, p. 222.

3 Chiffres réduits en mois-type de 25 jours.

Note. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, parce qu'ils ne sont pas calculés sur des bases identiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

STOCK MONETAIRE INTERIEUR

(en milliards de francs)

Fin de mois	Monnaie fiduciaire			Monnaie scripturale détenue par					Total du stock monétaire	Pourcentage de monnaie fiduciaire	Mouvements du stock monétaire total		
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Stock de monnaie fiduciaire *	le Trésor et les pouvoirs publics subordonnés	les entreprises et particuliers **								
					Comptes courants à la Banque Nationale de Belgique *	Avoirs en chèques postaux *	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établissements paraétatiques *	Total					
												Stock de monnaie scripturale	Total
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9) = (4) + (8)	(10) = (8) + (9)	(11) = (8) / (10)	(12)		
1957	Février ...	5,4	110,4	113,2	6,2	0,5	21,6	53,6	75,7	81,9	195,1	58,0	- 0,5
	Mars	5,2	110,9	113,6	7,2	0,4	21,5	55,5	77,4	84,6	198,2	57,3	+ 3,1
	Avril	5,2	110,5	113,3	7,1	0,4	22,4	54,2	77,0	84,1	197,4	57,4	- 0,7
	Mai	5,3	110,7	113,6	6,7	0,3	22,1	54,8	77,2	83,9	197,5	57,5	+ 0,1
	Juin	5,3	111,2	113,9	7,9	0,4	23,0	56,7	80,1	88,0	201,9	56,4	+ 4,4
	Juillet ...	5,4	112,3	115,1	6,4	0,4	22,3	54,2	76,9	83,3	198,4	58,0	- 3,5
	Août	5,4	111,9	114,7	6,1	0,3	21,3	52,8	74,4	80,5	195,2	58,8	- 3,2
	Septembre .	5,3	111,5	114,4	6,7	0,3	21,4	51,6	73,3	80,0	194,4	58,9	- 0,8
	Octobre ...	5,3	111,5	114,5	5,8	0,3	22,4	51,3	74,0	79,8	194,3	58,9	- 0,1
	Novembre .	5,3	111,0	113,9	5,4	0,5	21,8	51,7	74,0	79,4	193,3	58,9	- 1,0
	Décembre .	5,4	112,7	115,5	6,4	0,9	22,0	53,2	76,1	82,5	198,0	58,3	+ 4,7
1958	Janvier ...	5,4	110,2	113,1	5,6	0,5	23,0	50,0	73,5	79,1	192,2	58,8	- 5,8
	Février ...	5,4	111,0	113,9	5,2	0,4	22,9	50,7	74,0	79,2	193,1	59,0	+ 0,9
	Mars ...	5,4	111,7	114,5	6,4	0,4	22,2	53,5	76,1	82,5	197,0	58,1	+ 3,9
	Avril	5,4	113,1	115,9	6,7	0,5	23,7	54,1	78,3	85,0	200,9	57,7	+ 3,9
	Mai	5,4	114,2	116,9	6,7	0,4	23,1	56,3	79,8	86,5	203,4	57,5	+ 2,5
	Juin	5,5	115,3	118,1	7,6	0,4	23,2	56,8	80,4	88,0	206,1	57,3	+ 2,7
	Juillet ...	5,5	117,4	120,2	6,3	0,4	24,1	55,7	80,2	86,5	206,7	58,1	+ 0,6
	Août anc. sér.	5,5	116,4	119,3	7,6	0,4	23,2	56,5	80,1	87,7	207,0	57,6	+ 0,3
	Août n. sér. 1	5,5	116,4	119,3	7,6	0,4	23,2	55,0 ¹	78,6 ¹	86,2 ¹	205,5 ¹	58,0 ¹	- 1,2 ¹
	Septembre .	5,5	115,2	118,0	8,1	0,3	22,4	53,2	75,9	84,0	202,0	58,4	- 3,5
	Octobre ...	5,5	115,8	118,8	6,2	0,3	22,8	54,7	77,8	84,0	202,8	58,6	+ 0,8
	Novembre .	5,5	115,2	118,1	6,3	0,6	23,0	56,8	80,4	86,7	204,8	57,7	+ 2,0
	Décembre .	5,5	117,4	120,3	7,2	0,5	24,0	57,5	82,0	89,2	209,5	57,4	+ 4,7
1959	Janvier ...	5,5	115,4	118,2	6,0	0,4	23,9	55,9	80,2	86,2	204,4	57,8	- 5,1
	Février ...	5,5	116,0	118,9	6,6	0,4	23,2	56,0	79,6	86,2	205,1	58,0	+ 0,7
	Mars	5,5	116,3	119,0	7,6	0,3	24,0	58,8	83,1	90,7	209,7	56,7	+ 4,6
	Avril	5,5	116,8	119,8	8,2	0,3	23,9	58,5	82,7	90,9	210,7	56,9	+ 1,0

* Déduction faite des encaisses des organismes émetteurs de monnaie.

** Y compris des organismes paraétatiques administratifs.

¹ Depuis août 1958, grâce à une nouvelle ventilation, les comptes à plus d'un mois des sociétés financières dans les banques sont éliminés du stock monétaire.

BILANS INTEGRÉS DES ORGANISMES MONÉTAIRES

(en milliards de francs)

85

Dates	Stock monétaire				Total	Avoirs extérieurs nets				Créances sur le Trésor et sur d'autres emprunteurs publics				Crédits d'escompte, d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers résidant en Belgique		Divers			Comptes pour balance	Total	Sous déduction de				Différence (20) - (25)	
	Monnaie fiduciaire	Monnaie scripturale		Total		Avoirs et engagements à vue (montants nets)		Autres avoirs et engagements nets (montants nets)		Total	Créances sur l'Etat	Créances sur d'autres emprunteurs publics	Avances au Fonds des Rentes	Total	financés par les organismes monétaires	Pour mémoire financés par et hors des organismes monétaires	Moins des opérations de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel et du Fonds Monétaire, autres qu'à court terme	Créances et engagements sur et envers des organismes financiers non monétaires			Solde des créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux		Détenus par les entreprises et particuliers	Dépôts en devises détenus par les entreprises et particuliers		Détenus par le Trésor
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	
1952 Mars	99,0	63,6	7,3	70,9	169,9	+55,1	- 5,1	+2,3	52,3	104,8	1,4	0,9	107,1	35,3	41,5	+0,3	+0,6	-2,1	+1,4	194,9	-16,1	-1,6	-1,3	-5,1	-0,9	169,9
Juin	100,6	64,2	6,8	71,0	171,6	+56,2	- 4,2	+2,2	54,2	107,5	1,4	0,8	109,7	33,7	40,3	+0,5	+0,1	-1,2	+1,0	198,0	-17,7	-1,5	-1,3	-5,2	-0,7	171,6
Septembre	100,3	65,0	7,0	72,0	172,3	+51,9	- 4,2	+2,8	50,5	115,6	1,5	0,4	117,5	32,6	40,1	+0,3	-0,2	-1,5	+1,1	200,3	-18,9	-1,5	-1,4	-5,4	-0,8	172,3
Décembre	102,0	65,1	7,4	72,5	174,5	+51,0	- 4,3	+3,7	50,4	115,1	1,4	0,3	116,8	36,5	43,3	+0,1	-0,1	-1,6	+0,2	202,3	-18,6	-1,6	-1,4	-5,2	-1,0	174,5
1953 Mars	101,4	65,0	6,9	71,9	173,3	+49,1	- 4,6	+3,2	47,7	118,0	1,7	—	119,7	35,9	43,5	+0,2	+0,3	-3,0	+0,6	201,4	-19,9	-1,7	-0,3	-5,1	-1,1	173,3
Juin	102,6	66,3	6,9	73,2	175,8	+48,8	- 4,0	+2,7	47,5	116,7	1,7	0,7	119,1	36,1	43,7	+0,3	+0,5	-1,4	+1,5	203,6	-19,3	-1,6	-0,5	-5,2	-1,2	175,8
Septembre	104,4	66,5	7,3	73,8	178,2	+49,7	- 3,4	+2,6	48,9	121,0	1,4	0,3	122,7	36,3	43,6	+0,2	+0,5	-2,0	+1,9	208,5	-19,9	-2,3	-1,2	-5,4	-1,5	178,2
Décembre	105,9	67,3	7,1	74,4	180,3	+52,4	- 4,8	+2,7	50,3	120,0	1,6	—	121,6	38,7	45,4	—	+0,1	-1,9	+1,0	209,8	-20,6	-1,5	-0,2	-5,3	-1,9	180,3
1954 Mars	102,9	66,5	7,5	74,0	176,9	+52,3	- 6,8	+4,3	49,8	116,7	1,7	—	118,4	37,4	45,1	+0,1	+0,2	-1,5	+2,7	207,1	-21,1	-1,4	-0,1	-5,4	-2,2	176,9
Juin	104,3	69,9	8,1	78,0	182,3	+49,7	- 4,8	+2,9	47,8	121,6	1,8	0,2	123,6	38,2	46,2	+0,3	+1,0	-1,9	+2,6	211,6	-19,6	-1,6	-0,1	-5,5	-2,5	182,3
Septembre	105,2	67,1	7,9	75,0	180,2	+49,6	- 4,4	+2,7	47,9	120,7	2,1	—	122,8	38,8	47,0	+0,6	+0,8	-2,5	+2,0	210,4	-20,2	-1,4	-0,1	-5,7	-2,8	180,2
Décembre	106,7	69,5	7,4	76,9	183,6	+50,5	- 3,7	+1,5	48,3	119,9	2,8	1,2	123,9	41,7	49,8	+0,6	+1,0	-1,2	+1,6	215,9	-21,3	-2,0	-0,1	-6,0	-2,9	183,6
1955 Mars	107,5	70,1	7,1	77,2	184,7	+53,7	- 4,7	+2,4	51,4	120,4	2,5	0,1	123,0	41,4	49,6	+0,7	+1,3	-1,4	+1,3	217,7	-22,3	-1,7	-0,1	-5,7	-3,2	184,7
Juin	108,6	71,7	7,3	79,0	187,6	+52,9	- 4,8	+2,7	50,8	121,1	3,3	0,9	125,3	43,0	50,1	+0,7	+1,3	-2,0	+2,2	221,3	-22,4	-1,7	-0,1	-6,1	-3,4	187,6
Septembre	109,7	70,3	7,4	77,7	187,4	+54,3	- 4,8	+2,9	52,4	120,9	4,1	1,4	126,4	41,4	49,5	+0,8	+1,3	-1,9	+1,0	221,4	-22,2	-2,0	-0,1	-6,2	-3,5	187,4
Décembre	110,7	73,9	7,9	81,8	192,5	+56,1	- 4,8	+3,4	54,7	122,3	5,0	0,7	128,0	44,4	52,0	+0,7	+1,3	-1,8	+0,9	228,2	-23,4	-2,4	-0,1	-6,0	-3,8	192,5
1956 Mars	109,5	74,0	7,5	81,5	191,0	+58,8	- 4,9	+3,6	57,5	121,8	4,1	0,7	126,6	43,4	52,0	+0,7	+1,1	-1,6	+0,5	228,2	-24,5	-2,4	-0,1	-6,2	-4,0	191,0
Juin	111,4	77,0	6,7	83,7	195,1	+59,2	- 3,8	+3,1	58,5	124,2	4,1	1,4	129,7	42,1	52,6	+1,0	+1,4	-1,4	+1,9	233,2	-24,5	-2,8	-0,1	-6,6	-4,1	195,1
Septembre	112,8	75,5	7,7	83,2	196,0	+59,2	- 5,1	+2,3	56,4	123,4	5,0	1,3	129,7	45,1	55,3	+0,8	+1,4	-1,9	+1,8	233,3	-23,6	-2,6	—	-6,9	-4,2	196,0
Décembre	114,3	77,5	6,5	84,0	198,3	+56,9	- 6,1	+3,2	54,0	123,4	5,6	2,0	131,0	49,0	58,4	+0,7	+1,2	-1,6	+0,6	234,9	-22,3	-3,2	-0,1	-6,7	-4,3	198,3
1957 Mars	113,6	77,4	7,2	84,6	198,2	+53,2	- 6,2	+3,4	50,4	128,6	4,0	0,7	133,3	50,1	60,3	+0,8	+1,2	-1,5	+1,5	235,8	-23,3	-3,3	—	-6,6	-4,4	198,2
Juin	113,9	80,1	7,9	88,0	201,9	+53,3	- 4,8	+3,0	51,5	127,5	4,2	1,8	133,5	50,9	61,0	+0,9	+1,0	-1,9	+2,7	238,6	-21,9	-3,3	—	-7,1	-4,4	201,9
Septembre	114,4	73,3	6,7	80,0	194,4	+51,4	- 4,7	+2,6	49,3	124,3	4,2	1,2	129,7	50,9	60,0	+0,8	+1,3	-2,0	+2,5	232,5	-22,1	-3,9	—	-7,6	-4,5	194,4
Déc. anc. sér.	115,5	76,1	6,4	82,5	198,0	+57,0	- 3,9	+2,8	55,9	123,0	4,3	0,5	127,8	52,3	61,5	+0,8	+1,3	-2,3	+1,4	237,2	-23,4	-3,2	-0,2	-7,5	-4,9	198,0
Déc. nouv. s. 1	115,5	76,1	6,4	82,5	198,0	+57,0	- 3,9	+3,0	56,1	122,8	1,8	0,5	125,1	52,3	61,5	+0,8	+2,3	-0,8	+1,4	237,2	-23,4	-3,2	-0,2	-7,5	-4,9	198,0
1958 Mars	114,5	76,1	6,4	82,5	197,0	+60,5	- 2,4	+2,1	60,2	122,5	2,0	0,4	124,9	48,8	60,2	+1,0	+2,8	-0,6	+1,4	238,5	-25,4	-3,0	-0,4	-7,4	-5,3	197,0
Juin	118,1	80,4	7,6	88,0	206,1	+67,5	- 3,8	+2,5	66,2	125,1	2,2	1,9	129,2	45,7	58,3	+1,1	+3,0	-0,1	+2,6	247,7	-25,0	-2,5	-0,5	-7,8	-5,8	206,1
Septembre	118,0	75,9	8,1	84,0	202,0	+70,8	- 4,1	+3,4	70,1	121,0	1,7	3,1	125,8	43,5	55,8	+1,0	+3,6	+0,2	+2,5	246,8	-26,9	-2,6	-0,5	-8,5	-6,3	202,0
Décembre	120,3	82,0	7,2	89,2	209,5	+74,1	- 5,4	+3,4	72,1	128,1	2,1	2,7	132,9	43,9	56,3	+1,1	+4,1	+0,1	+0,8	255,0	-27,4	-2,6	-0,6	-8,3	-6,6	209,5
1959 Mars	119,0	83,1	7,6	90,7	209,7	+70,2	- 2,9	+2,9	70,2	129,6	3,4	3,9	136,9	45,2	55,9	+0,8	+4,1	-0,3	+1,4	258,3	-30,1	-3,2	-0,7	-7,8	-6,8	209,7

* Y compris les comptes d'organismes paraétatiques administratifs.

1 A partir de décembre 1957, l'adoption d'une ventilation plus détaillée des créances des organismes monétaires sur les organismes publics autres que l'Etat a entraîné une modification des rubriques suivantes : « avoirs extérieurs nets : autres avoirs et engagements nets » (colonne 8), « Créances sur d'autres emprunteurs publics » (colonne 11), « Créances et engagements sur et envers des organismes financiers non monétaires » (colonne 17) et « solde des créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux » (colonne 18).

p Chiffres provisoires.

ORIGINES DES VARIATIONS DU STOCK MONETAIRE
(milliards de francs)

85⁴

Périodes	Stock monétaire (1)	Liquidités quasi monétaires				Total du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires (6) = (1) + (5)	Opérations avec l'étranger (à l'exclusion des opérations en capital des pouvoirs publics et des donations officielles) (7)	Financement monétaire des pouvoirs publics *		Mondit-sation de la dette de l'Etat et autres fonds publics (10)	Crédits d'es-compte et d'accep-tation aux entre-prises et particu-liers nat. financés par les organismes monétaires (11)	Différence entre fonds propres et immo-bilisations + partici-pations des orga-nismes monétaires (12)	Emprunts obligai-taires des banques de dépôts (13)	Opérations autres qu'à court terme du Fonds Monétaire et de la Caisse Nationale de Crédit profes-sionnel (soldes) (14)	Divers		Comptes pour balance (17)	Total (18) = de (7) à (17)
		Dépôts à terme et comptes spéciaux des exporta-teurs vers l'U.E.P. (2)	Dépôts en devises de nationaux (3)	Avoirs du Trésor (4)	Total (5)			Etat (8)	Autres (9)						Créances et engage-ments sur et envers des orga-nismes financiers non monétaires (15)	Créances et engage-ments non rangés ailleurs sur et envers des nationaux (soldes) (16)		
1953 1 ^{er} trimestre .	- 1,2	+ 1,3	+ 0,1	- 1,1	+ 0,3	- 0,9	- 0,3	+ 0,7	+ 0,4	- 0,2	- 0,5	-	- 0,1	+ 0,1	+ 0,3	- 1,4	+ 0,1	- 0,9
2 ^e trimestre .	+ 2,5	- 0,6	- 0,1	+ 0,2	- 0,5	+ 2,0	- 0,8	- 0,9	- 0,1	+ 1,3	+ 0,2	-	- 0,1	+ 0,1	+ 0,2	+ 1,6	+ 0,5	+ 2,0
3 ^e trimestre .	+ 2,4	+ 0,6	+ 0,7	+ 0,8	+ 2,1	+ 4,5	- 1,2	+ 6,5	- 0,4	-	+ 0,2	- 0,2	- 0,3	- 0,1	-	- 0,6	+ 0,6	+ 4,5
4 ^e trimestre .	+ 2,1	+ 0,7	- 0,8	- 1,1	- 1,2	+ 0,9	+ 1,3	- 0,9	+ 0,2	-	+ 2,3	+ 0,1	- 0,4	- 0,1	- 0,4	+ 0,1	- 1,3	+ 0,9
Total ...	+ 5,8	+ 2,0	- 0,1	- 1,2	+ 0,7	+ 6,5	- 1,0	+ 5,4	+ 0,1	+ 1,1	+ 2,2	- 0,1	- 0,9	-	+ 0,1	- 0,3	- 0,1	+ 6,5
1954 1 ^{er} trimestre .	- 3,3	+ 0,5	- 0,1	- 0,1	+ 0,3	- 3,0	- 1,0	- 3,8	+ 0,1	+ 1,0	- 1,3	- 0,1	- 0,3	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,5	+ 1,7	- 3,0
2 ^e trimestre .	+ 5,3	- 1,4	+ 0,1	-	- 1,3	+ 4,0	- 2,8	+ 5,4	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,8	- 0,1	- 0,3	+ 0,2	+ 0,8	- 0,4	+ 0,1	+ 4,0
3 ^e trimestre .	- 2,0	+ 0,5	- 0,2	-	+ 0,3	- 1,7	- 1,5	+ 0,5	+ 0,2	+ 0,3	+ 0,6	- 0,2	- 0,2	+ 0,2	- 0,2	- 0,6	- 0,8	- 1,7
4 ^e trimestre .	+ 3,3	+ 1,1	+ 0,7	-	+ 1,8	+ 5,1	+ 0,6	- 1,3	+ 0,6	+ 1,7	+ 2,9	- 0,3	- 0,2	-	+ 0,2	+ 1,2	- 0,3	+ 5,1
Total ...	+ 3,3	+ 0,7	+ 0,5	- 0,1	+ 1,1	+ 4,4	- 4,7	+ 0,8	+ 1,0	+ 3,2	+ 3,0	- 0,7	- 1,0	+ 0,5	+ 0,9	+ 0,7	+ 0,7	+ 4,4
1955 1 ^{er} trimestre .	+ 1,1	+ 1,0	- 0,3	-	+ 0,7	+ 1,8	+ 1,4	+ 2,2	- 0,6	- 0,6	- 0,4	+ 0,3	- 0,3	+ 0,1	+ 0,2	- 0,1	- 0,4	+ 1,8
2 ^e trimestre .	+ 2,9	+ 0,1	+ 0,1	-	+ 0,2	+ 3,1	+ 0,5	- 1,1	+ 0,7	+ 1,6	+ 1,7	- 0,3	- 0,2	- 0,1	+ 0,1	- 0,6	+ 0,8	+ 3,1
3 ^e trimestre .	- 0,2	- 0,2	+ 0,2	-	-	- 0,2	+ 1,7	- 0,3	+ 0,7	+ 0,6	- 1,5	- 0,1	- 0,2	+ 0,1	-	+ 0,1	- 1,3	- 0,2
4 ^e trimestre .	+ 5,1	+ 1,2	+ 0,4	-	+ 1,6	+ 6,7	+ 0,5	+ 2,3	+ 0,7	+ 0,4	+ 2,9	+ 0,1	- 0,2	-	- 0,1	+ 0,1	-	+ 6,7
Total ...	+ 8,9	+ 2,1	+ 0,4	-	+ 2,5	+ 11,4	+ 4,1	+ 3,1	+ 1,5	+ 2,0	+ 2,7	-	- 0,9	+ 0,1	+ 0,2	- 0,5	- 0,9	+ 11,4
1956 1 ^{er} trimestre .	- 1,5	+ 1,1	-	-	+ 1,1	- 0,4	+ 3,2	- 1,4	- 0,9	+ 0,2	- 1,0	- 0,2	- 0,2	+ 0,1	- 0,2	+ 0,2	- 0,2	- 0,4
2 ^e trimestre .	+ 4,1	-	+ 0,4	-	+ 0,4	+ 4,5	+ 1,9	+ 1,2	- 0,3	+ 1,3	- 1,3	- 0,4	- 0,1	+ 0,1	+ 0,4	+ 0,2	+ 1,5	+ 4,5
3 ^e trimestre .	+ 0,8	- 0,9	- 0,2	-	- 1,1	- 0,3	- 1,0	- 2,1	+ 0,8	+ 0,3	+ 3,0	- 0,3	- 0,1	- 0,1	-	- 0,5	- 0,3	- 0,3
4 ^e trimestre .	+ 2,4	- 1,2	+ 0,5	-	- 0,7	+ 1,7	- 1,3	- 1,3	+ 0,6	+ 1,0	+ 3,9	+ 0,2	- 0,1	-	- 0,3	+ 0,3	- 1,3	+ 1,7
Total ...	+ 5,8	- 1,0	+ 0,7	-	- 0,3	+ 5,5	+ 2,8	- 3,6	+ 0,2	+ 2,8	+ 4,6	- 0,7	- 0,5	+ 0,1	- 0,1	+ 0,2	- 0,3	+ 5,5
1957 1 ^{er} trimestre .	- 0,2	+ 1,0	+ 0,1	-	+ 1,1	+ 0,9	- 1,2	+ 3,4	- 2,0	- 1,3	+ 1,1	-	- 0,1	+ 0,1	-	+ 0,1	+ 0,8	+ 0,9
2 ^e trimestre .	+ 3,7	- 1,4	-	-	- 1,4	+ 2,3	- 0,1	- 0,4	+ 0,1	+ 1,6	+ 0,8	- 0,5	-	+ 0,1	- 0,2	- 0,3	+ 1,2	+ 2,3
3 ^e trimestre .	- 7,5	+ 0,2	+ 0,6	-	+ 0,8	+ 6,7	- 2,5	- 3,0	-	- 0,3	-	- 0,4	- 0,1	+ 0,2	- 0,2	- 0,3	- 0,3	+ 6,7
4 ^e trimestre .	+ 3,7	+ 1,3	- 0,7	+ 0,2	+ 0,8	+ 4,5	+ 5,2	- 0,3	+ 0,1	- 0,5	+ 1,5	+ 0,1	- 0,4	- 0,2	+ 0,1	- 0,3	- 0,8	+ 4,5
Total ...	- 0,3	+ 1,1	-	+ 0,2	+ 1,3	+ 1,0	+ 1,4	- 0,3	- 1,8	- 0,5	+ 3,4	- 0,8	- 0,6	- 0,1	+ 0,1	- 0,7	+ 0,9	+ 1,0
1958 1 ^{er} trimestre .	- 1,0	+ 2,0	- 0,2	+ 0,1	+ 1,9	+ 0,9	+ 3,9	- 0,2	+ 0,2	+ 0,2	- 3,6	-	- 0,4	+ 0,3	+ 0,5	+ 0,2	- 0,2	+ 0,9
2 ^e trimestre .	+ 9,1	- 0,5	- 0,4	+ 0,1	- 0,8	+ 8,3	+ 5,6	+ 3,0	- 0,1	+ 1,8	- 3,0	- 0,4	- 0,5	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,4	+ 1,3	+ 8,3
3 ^e trimestre .	- 4,1	+ 2,0	-	+ 0,1	+ 2,1	- 2,0	+ 2,8	- 4,1	- 0,6	+ 2,3	- 2,2	- 0,6	- 0,5	- 0,1	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,2	- 2,0
4 ^e trimestre .	+ 7,5	+ 0,5	-	+ 0,1	+ 0,6	+ 8,1	+ 2,6	+ 7,0	+ 0,4	- 0,2	+ 0,4	+ 0,2	- 0,3	+ 0,1	+ 0,5	- 0,3	- 2,3	+ 8,1
Total ...	+ 11,5	+ 4,0	- 0,6	+ 0,4	+ 3,8	+ 15,3	+ 14,9	+ 5,7	- 0,1	+ 4,1	- 8,4	- 0,8	- 1,7	+ 0,4	+ 1,7	+ 0,5	- 1,0	+ 15,3
1959 1 ^{er} trimestre p	+ 0,2	+ 2,7	+ 0,6	+ 0,1	+ 3,4	+ 3,6	- 2,0	+ 1,5	+ 0,2	+ 2,8	+ 1,4	-	- 0,2	- 0,3	-	- 0,4	+ 0,6	+ 3,6

* Mouvement des crédits directs aux pouvoirs publics + soldes de leurs opérations en capital avec l'étranger. (Pouvoirs publics : Etat et pouvoirs subordonnés).
p Chiffres provisoires.

II. — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

BANQUE DE FRANCE
(milliards de francs français)

86¹

Rubriques	1958 6 novembre	1958 4 décembre	1959 8 janvier	1959 5 février	1959 5 mars	1959 9 avril	1959 6 mai	1959 4 juin
ACTIF								
Encaisse or	248	248	248	291	291	291	291	291
Prêt d'or au Fonds de Stabilisation des changes ¹	120	120	120	141	141	141	141	141
Disponibilités à vue à l'étranger	14	14	14	17	17	17	17	127
Monnaies divisionnaires	10	10	8	9	10	11	11	11
Comptes courants postaux	47	48	57	51	52	52	53	55
Av. au Fonds de Stabilisat. des changes ²	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts sans intérêts à l'Etat ³	50	50	50	50	50	50	50	50
Av. provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 ⁴ .	426	426	426	426	426	426	426	426
Avances provisoires à l'Etat ⁵	175	175	175	175	175	175	175	175
Avances spéciales à l'Etat ⁶	390	390	390	380	380	380	380	380
Avances à l'Etat à échéance déterminée ⁷	79	114	98	125	100	138	122	129
Bons du Trésor achetés	—	—	—	—	—	—	—	—
Portefeuille d'escompte	1.981	1.991	2.112	1.853	1.781	1.737	1.657	1.545
<i>Effets escomptés sur la France</i>	594	562	632	551	617	599	591	561
<i>Effets escomptés sur l'étranger</i>	0,1	0,2	0,3	0,3	0,2	0,1	0,2	0,1
<i>Effets garant. par l'Office des céréales</i> ⁸	45	45	51	41	39	33	26	21
<i>Effets de mobilisation de crédits à moyen terme</i>	1.342	1.384	1.429	1.261	1.125	1.105	1.040	963
Effets négociables achetés en France ⁹ .	288	252	220	281	300	232	259	235
Avances à 30 jours sur effets publics	23	23	22	20	21	15	21	17
Avances sur titres	10	9	9	8	9	8	9	9
Avances sur or	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtel et mobilier de la Banque	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rentes pourvues d'affectations spéciales ¹⁰	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Effets en cours de recouvrement	36	38	23	28	27	19	69	37
Divers	55	54	56	56	56	57	57	59
Total ...	3.952	3.962	4.028	3.911	3.836	3.749	3.738	3.687

PASSIF

Engagements à vue :								
Billets au porteur en circulation	3.398	3.401	3.417	3.331	3.334	3.365	3.999	3.348
Comptes courants créditeurs	416	423	471	464	385	278	239	219
<i>Compte courant du Trésor public</i> ...	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0
<i>Comptes courants des accords de coopération économique</i>	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<i>Comptes courants des banques et in- stitutions financières françaises et étrangères</i>	341	349	388	382	313	198	156	138
<i>Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres en- gagements à vue</i>	75	74	83	82	72	80	83	81
Capital de la Banque	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Bénéfices en addition au capital ¹¹	0,5	0,5	0,5	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Réserves mobilières légales ¹⁰	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserve immobilière	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Divers	137	137	139	115	116	105	99	119
Total ...	3.952	3.962	4.028	3.911	3.836	3.749	3.738	3.687

¹ Convention du 26 juin 1957 approuvée par la loi du 26 juin 1957.

² Convention du 27 juin 1949.

³ Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 18 juin 1878 prorogée, lois des 17 novembre 1897, 20 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947.

⁴ Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944.

⁵ Convention du 20 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947.

⁶ Convention du 26 juin 1957 approuvée par la loi du 26 juin 1957, convention du 9 janvier 1958 approuvée par la loi du 29 janvier 1958.

⁷ Convention du 6 novembre 1957 approuvée par la loi du 7 novembre 1957, convention du 9 janvier 1958 approuvée par la loi du 29 janvier 1958, convention du 26 décembre 1958 approuvée par l'ordonnance du 30 décembre 1958.

⁸ Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941.

⁹ Décret du 17 juin 1938.

¹⁰ Loi du 17 mai 1854, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857.

¹¹ Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897.

BANK OF ENGLAND

(millions de £)

86²

Rubriques	1958 5 novembre	1958 8 décembre	1959 7 janvier	1959 4 février	1959 4 mars	1959 8 avril	1959 6 mai	1959 8 juin
-----------	--------------------	--------------------	-------------------	-------------------	----------------	-----------------	---------------	----------------

Département d'émission

ACTIF

Dette de l'Etat	11	11	11	11	11	11	11	11
Autres fonds publics	2.035	2.085	2.135	2.035	2.035	2.085	2.086	2.086
Autres titres	1	1	1	1	1	1	1	1
Monnaies autres que monnaies d'or	3	3	3	3	3	3	2	2
Montant de l'émission fiduciaire	2.050	2.100	2.150	2.050	2.050	2.100	2.100	2.100
Monnaies d'or et lingots	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
	2.050	2.100	2.150	2.050	2.050	2.100	2.100	2.100

PASSIF

Billets émis :								
En circulation	2.021	2.078	2.086	2.005	2.019	2.068	2.064	2.082
Au Département bancaire	29	22	64	45	31	32	36	18
	2.050	2.100	2.150	2.050	2.050	2.100	2.100	2.100

Département bancaire

ACTIF

Fonds publics	267	264	180	244	263	242	244	263
Autres titres :								
Escomptes et avances	14	10	26	12	22	21	24	12
Titres	21	21	21	21	23	21	21	21
Billets	29	22	64	46	31	32	36	19
Monnaies	1	1	1	1	1	1	1	1
	332	318	292	324	340	317	326	316

PASSIF

Capital	15	15	15	15	15	15	15	15
Réserves	3	3	4	4	4	3	3	3
Dépôts publics :	14	14	12	16	13	10	11	14
Y compris Trésor, Banques d'épargne, commissaires de la Dette publique et comptes de dividendes								
Autres dépôts :								
Banquiers	229	215	194	220	239	226	238	222
Autres comptes	71	71	67	69	69	63	64	62
	332	318	292	324	340	317	326	316

FEDERAL RESERVE BANKS ¹
(millions de \$)

86³

Rubriques	1958 5 novembre	1958 8 décembre	1959 7 janvier	1959 4 février	1959 4 mars	1959 8 avril	1959 6 mai	1959 8 juin
ACTIF								
Certificats-or	19.193	19.099	19.008	18.958	18.968	18.940	18.755	18.692
Fonds de rachat des billets des F.R.	887	918	943	934	925	917	908	913
Total des réserves de certificats-or	20.080	20.017	19.951	19.892	19.893	19.857	19.663	19.605
Billets F.R. d'autres banques	321	297	569	627	530	411	352	296
Autres encaisses	368	324	371	485	464	401	379	353
Escompte et avances	503	329	782	408	535	775	863	731
Prêts à l'économie privée	—	—	—	—	—	—	—	—
Acceptations achetées directement	35	35	44	37	35	30	29	26
Acceptations détenues en vertu d'une convention de rachat	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds publics :								
Achetés directement								
Effets	1.422	2.119	2.003	1.598	1.288	1.492	1.827	1.903
Certificats	21.507	18.650	18.650	18.650	18.650	18.650	18.650	18.650
Billets	10	2.867	2.867	2.867	2.867	2.867	2.867	2.868
Obligations	2.484	2.484	2.484	2.484	2.484	2.484	2.484	2.484
Total achetés directement ...	25.423	26.120	26.004	25.599	25.289	25.493	25.828	25.905
Détenus en vertu d'une convention de rachat	96	13	37	64	33	233	112	—
Total des fonds publics	25.519	26.133	26.041	25.663	25.322	25.726	25.940	25.905
Total des prêts et des fonds publics	26.057	26.497	26.867	26.108	25.892	26.531	26.832	26.662
Avoirs sur banques étrangères	—	—	—	—	—	—	—	—
Moyens de trésorerie non encaissés	4.822	5.248	5.162	4.945	5.244	4.701	4.997	5.008
Immeubles	93	94	94	94	95	95	95	96
Autres avoirs	223	123	160	142	121	177	228	155
Total actif ...	51.964	52.600	53.174	52.293	52.239	52.173	52.546	52.175

EXIGIBLE

Billets de la Federal Reserve	27.084	27.610	27.668	27.120	27.016	27.000	27.016	27.192
Dépôts :								
Banques affiliées — compte de réserve	18.281	18.323	18.915	18.662	18.153	18.722	18.639	18.099
Trésor américain — compte général ...	194	469	567	422	659	397	542	474
Etrangers	299	233	276	287	290	288	263	354
Autres	332	344	333	352	346	344	391	391
Total dépôts	19.106	19.369	20.091	19.723	19.448	19.751	19.835	19.318
Moyens de trésor. avec disponib. différée	4.381	4.214	4.040	4.030	4.348	3.971	4.234	4.197
Autres engagements et dividendes courus	23	34	21	23	25	29	35	38
Total exigible ...	50.594	51.227	51.820	50.896	50.837	50.751	51.120	50.745

COMPTES DE CAPITAL

Capital libéré	357	359	366	371	373	375	378	378
Surplus (section 7)	809	809	869	868	869	868	868	869
Surplus (section 13b)	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres comptes de capital	204	205	119	158	160	179	180	183
Total passif ...	51.964	52.600	53.174	52.293	52.239	52.173	52.546	52.175
Engagements éventuels sur acceptations achetées p ^r correspondants étrangers ...	73	74	67	57	62	60	58	80
Engagem. d'emprunts à l'économie privée	1	1	1	1	—	—	—	—
Coefficient des réserves de certificats-or par rapport aux dépôts et billets F.R.	43,5 %	42,6 %	41,8 %	42,5 %	42,8 %	42,5 %	42,0 %	42,2 %

¹ Situation globale des douze banques de réserve fédérales.

Rubriques	1959 5 janvier	1959 9 février	1959 9 mars	1959 6 avril	1959 4 mai	1959 8 juin		
-----------	-------------------	-------------------	----------------	-----------------	---------------	----------------	--	--

ACTIF

Or	3.972	4.299	4.356	4.402	4.402	4.402		
Créances et titres libellés en or ou en monnaies étrangères ¹	1.604	1.021 ²	968 ²	913 ²	903 ²	704		
Moyens de paiement étrangers ¹	0,4	1	1	1	1	1		
Créances en florins sur l'étranger	90 ³	713 ⁴	726 ⁴	701 ⁴	691 ⁴	90 ⁴		
Effets, promesses et obligat. escomptés ⁵	—	—	—	—	—	—		
Effets, certificats du Trésor et obligations achetés par la Banque (art. 15, 4 ^o , de la loi bancaire de 1948)	181	125	82	82	82	444		
Avances en comptes courants (y compris les prêts) ⁶	20	19	45	25	19	37		
Avances à l'Etat (art. 20 de la loi bancaire de 1948)	—	—	—	—	—	—		
Monnaies néerlandaises	25	26	25	23	22	21		
Placement du capital et réserves	149	151	151	149	160	162		
Immeubles et inventaire	1	1	1	1	1	1		
Comptes divers	7	7	7	16	10	7		
	6.049	6.363	6.362	6.313	6.291	5.869		

PASSIF

Billets en circulation	4.328	4.105	4.164	4.198	4.314	4.246		
Accréditifs	—	—	—	—	—	—		
Comptes courants en florins de résidents .	1.347	1.671	1.629	1.602	1.471	1.369		
Trésor public	563	748	858	813	673	760		
Banques aux Pays-Bas	613	743	615	631	620	487		
Autres résidents	171	180	156	158	178	122		
Comptes courants en florins de non-résidents	108	53	32	26	35	29		
Banques d'émission étrangères et organismes assimilés	105	51	30	24	31	24		
Autres non-résidents	3	2	2	2	4	5		
Engagements libellés en monnaies étrang.	65	323 ⁷	322 ⁷	290 ⁷	265 ⁷	15		
Capital	20	20	20	20	20	20		
Réserves	131	131	131	131	142	142		
Comptes divers	50	60	64	46	44	48		
	6.049	6.363	6.362	6.313	6.291	5.869		

¹ Conformément aux dispositions des articles 1 (e) et 8 (b) de l'arrêté royal du 27 juin 1956 (Stb. 357) le montant convertible de ces deux postes réunis s'élève à

858 996 942 887 878 697

² Dont, par suite de la liquidation de l'U.E.P.

— 18 18 18 18 —

³ Dont des créances consolidées

1 — — — — —

⁴ Dont, par suite de la liquidation de l'U.E.P. et d'accords bilatéraux

— 634 636 614 605 4

⁵ Dont certificats du Trésor (escomptés directement par la Banque)

— — — — — —

⁶ Dont à l'Indonésie (Loi du 15 mars 1953 — Staatsblad, n^o 99)

11 11 11 11 11 11

⁷ Dont, par suite de la liquidation de l'U.E.P.

— 252 252 243 243 —

N. B. — Billets mis en circulation par la Banque pour compte de l'Etat

109 105 104 105 105 104

— Soldes en florins de banques d'émission étrangères et d'organismes assimilés et placés en bons du Trésor néerlandais .

— — — — — —

SVERIGES RIKSBANK
(millions de kr.)

86⁵

Rubriques	1958 29 novembre	1958 31 décembre	1959 31 janvier	1959 28 février	1959 31 mars	1959 30 avril	1959 30 mai	1959 30 juin
ACTIF								
Monnaies et lingots d'or	449	449	449	450	451	451	451	452
Surplus de valeur d'or	604	605	605	606	607	607	607	609
Fonds publics étrangers *	931	962	1.017	1.053	1.097	1.151	1.161	1.179
Effets sur l'étranger *	117	96	90	86	66	66	66	61
Créances nettes sur banques et banquiers étrangers *	333	334	301	268	256	246	239	267
Autres avoirs sur l'étranger	1	1	1	1	1	1	1	1
Effets et obligations du Trésor suédois *	3.869	4.545	4.133	3.897	3.897	4.047	3.809	3.849
Effets payables en Suède *	4	3	3	3	3	3	3	3
Prêts nantis *	127	91	43	154	184	74	152	173
Avances en comptes courants *	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts sur ventes à tempérament	54	54	55	55	56	56	55	55
Fonds de pensions déposés à l'administra- tion de la Dette publique	7	7	7	7	7	7	7	7
Monnaies (autres qu'en or)	33	27	33	34	33	33	33	33
Chèques et effets bancaires	4	10	3	3	32	11	4	11
Autres valeurs actives intérieures	40	87	69	64	43	48	33	30
Quota de la Suède au F.M.I.	517	517	517	517	517	517	517	517
Participation de la Suède au capital de la B.I.R.D.	103	103	104	103	103	103	103	103
Total ...	7.193	7.891	7.430	7.301	7.353	7.421	7.241	7.350

PASSIF								
Billets en circulation ¹	5.644	6.059	5.728	5.636	5.603	5.699	5.527	5.664
Effets bancaires	1	4	2	1	6	1	4	2
Dépôts en comptes courants :	103	322	228	200	218	204	188	144
<i>Institutions officielles</i>	55	158	166	150	177	139	135	104
<i>Banques commerciales</i>	47	163	61	48	40	63	52	38
<i>Autres déposants</i>	1	1	1	2	1	2	1	2
Dépôts	309	361	342	340	383	411	395	380
Comptes d'ajustements de change	405	405	405	405	406	535	535	535
Autres engagements	172	183	40	37	55	37	57	89
Capital	50	50	50	50	50	50	50	50
Fonds de prêts sur ventes à tempérament	65	65	65	65	65	65	65	65
Fonds de réserve	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de pensions	7	7	7	7	7	7	7	7
Bénéfices reportés	—	—	—	—	—	—	1	1
Bénéfice pour 1958	—	—	145	145	145	—	—	—
Fonds Monétaire International	388	388	388	388	388	388	388	388
Banque Internationale de Reconstruction et de Développement	29	27	10	7	7	4	4	5
Total ...	7.193	7.891	7.430	7.301	7.353	7.421	7.241	7.350

N. B. La couverture supplémentaire des billets (art. 10 de la loi sur la Riksbank) comprend les rubriques actives marquées d'un astérisque.
¹ Le montant maximum de l'émission fiduciaire autorisée est de 6.600 millions de Kr. en vertu de la loi n° 202 du 2 mai 1958.

Rubriques	1958 31 octobre	1958 30 novembre	1958 31 décembre	1959 31 janvier	1959 28 février	1959 31 mars	1959 30 avril	1959 31 mai
ACTIF								
Encaisse en or	5	5	5	5	5	5	5	5
Or à l'étranger dû par l'Etat	2	2	2	2	2	2	2	2
Caisse ¹	10	10	10	9	10	9	10	11
Portefeuille d'escompte	399	389	386	383	382	378	374	372
Effets reçus à l'encaissement	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Avances sur titres et sur marchandises et comptes courants	67	69	34	50	84	59	69	59
Disponibilités en devises à l'étranger ...	63	63	62	63	62	63	62	62
Titres émis ou garantis par l'Etat	52	52	56	53	54	54	55	50
Immeubles	—	—	—	—	—	—	—	—
Débiteurs divers	1.560	1.600	1.654	1.683	1.710	1.763	1.794	1.869
Créances diverses	3	3	3	3	3	3	3	3
Avances provisoires à l'Etat	77	77	77	77	77	77	77	77
Avances extraordinaires à l'Etat	343	343	343	343	343	343	343	343
Emissions des autorités militaires alliées ou pour leur compte	145	145	145	145	145	145	145	145
Compte courant du Trésor ²	—	32	137	107	—	—	—	—
Placements en titres pour le compte du Trésor	315	315	325	315	290	290	273	253
Services divers pour le compte de l'Etat .	20	17	18	14	18	16	14	6
Dépenses diverses	27	29	38	1	3	5	6	7
Total de l'actif ...	3.088	3.151	3.295	3.253	3.188	3.212	3.232	3.264
PASSIF								
Billets en circulation ²	1.826	1.853	2.061	1.903	1.880	1.947	1.883	1.916
Chèques et autres dettes à vue ³	15	14	27	10	14	15	13	12
Comptes courants à vue	92	92	167	102	90	104	99	91
Comptes courants à terme et réserves obligatoires des banques	892	947	774	997	920	894	919	988
Créditeurs divers	197	199	211	220	215	217	207	151
Compte courant du Trésor	21	—	—	—	47	10	86	80
Comptes courants des Accords de coopération économique	14	14	14	16	16	17	16	14
Capital	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Fonds de réserve ordinaire	2	2	2	2	2	2	2	2
Fonds de réserve extraordinaire	1	1	1	1	1	1	1	2
Bénéfices de l'exercice en cours	28	29	38	2	3	5	6	8
Total du passif et du patrimoine ...	3.088	3.151	3.295	3.253	3.188	3.212	3.232	3.264
Dépôtsants de titres et valeurs (compte d'ordre)	5.043	4.138	4.413	4.046	3.945	4.096	3.939	3.828
Circulation du Trésor (net)	47	48	50	50	51	52	53	—
Circulation bancaire et du Trésor (net) .	1.872	1.899	2.109	1.951	1.929	1.998	1.934	—
Moyens de paiement	5.366	5.444	5.802	5.611	5.581	5.728	5.721	—
Escomptes effectués	35	103	183	67	36	116	168	66
Avances effectuées	481	364	582	413	445	408	480	424
Opérations au comptant liquidées par les Chambres de compensation	7.344	5.895	7.931	7.345	7.093	6.625	7.837	6.110
¹ Comprend les billets et monnaies pour compte du Trésor	9	9	8	8	8	8	8	8
² Comprend les billets auprès du Trésor	1	1	1	2	1	1	1	—
³ Comprend valeurs et assignations	11	10	17	9	10	13	11	9

DEUTSCHE BUNDESBANK
(millions de D.M.)

86⁷

Rubriques	1958 7 novembre	1958 6 décembre	1959 7 janvier	1959 7 février	1959 7 mars	1959 7 avril	1959 6 mai	1959 6 juin
ACTIF								
Or	10.961	11.012	10.963	11.126	11.126	11.126	11.103	11.150
Avoirs auprès des banques étrangères et placements à court terme à l'étranger .	9.001	9.298	8.860	8.531	8.208	6.645	6.065	6.598
Monnaies étrangères, lettres de change et chèques sur l'étranger	137	146	147	133	127	122	123	118
Crédits aux institutions internationales et crédits de consolidation aux banques centrales étrangères	5.870	5.964	6.090	5.795	5.793	5.722	5.527	5.504
dont : a) U.E.P.	4.349	4.445	4.590	4.180	4.176	4.111	3.919	3.909
b) B.I.R.D.	1.237	1.237	1.234	1.372	1.372	1.372	1.372	1.372
Monnaies divisionnaires allemandes	101	79	111	131	125	114	106	104
Avoirs en comptes chèques postaux	103	94	161	85	81	122	136	96
Effets sur l'intérieur	898	869	591	740	1.060	606	739	994
Effets du Trésor et bons du Trésor sans intérêt	38	—	—	28	4	—	13	30
Créances sur titres	20	28	18	16	20	20	22	19
Crédits de caisse	20	17	7	22	16	51	213	721
Titres	264	261	269	241	235	235	230	239
Créances de péréquation et titre d'obligation sans intérêt	2.158	2.959	3.870	3.814	4.232	3.734	3.240	3.521
Crédit à l'Etat pour participation au Fonds Monétaire et à la Banque Mondiale	662	662	662	662	662	662	662	662
Autres valeurs actives	338	334	359	206	275	316	370	353
	30.071	31.723	32.108	31.530	31.964	29.475	28.549	30.109

PASSIF

Billets en circulation	16.532	17.556	16.452	16.180	16.688	16.532	17.254	17.176
Dépôts	10.878	11.298	12.782	12.756	12.637	10.281	8.927	10.555
a) institutions de crédit (y compris les Offices des Chèques et des Epargnes Postaux)	6.745	7.378	7.567	7.661	7.771	7.939	6.922	8.254
b) déposants officiels	3.955	3.736	5.006	4.809	4.668	2.120	1.811	2.101
c) autres déposants intérieurs	178	184	209	186	198	222	194	200
Engagements résultant de transactions avec l'étranger	1.108	1.317	1.152	1.030	1.079	891	814	829
dépôts étrangers	596	772	563	433	496	628	508	528
autres	512	545	589	597	583	263	306	301
Fonds de prévision	656	656	656	656	656	656	672	672
Capital social	290	290	290	290	290	290	290	290
Réserves	492	492	492	492	492	492	522	522
Autres passifs	115	114	284	126	122	333	70	65
	30.071	31.723	32.108	31.530	31.964	29.475	28.549	30.109

BANQUE NATIONALE SUISSE

(millions de francs suisses)

 86⁸

Rubriques	1958 7 novembre	1958 6 décembre	1959 7 janvier	1959 7 février	1959 7 mars	1959 7 avril	1959 6 mai	1959 6 juin
ACTIF								
Encaisse or	8.372	8.327	8.351	8.626	8.589	8.376	8.355	8.275
Devises	470	461	542	449	435	473	448	469
Portefeuille effets sur la Suisse	58	57	58	53	47	47	46	45
<i>Effets de change</i>	58	57	58	53	47	47	46	45
<i>Rescriptions de la Confédération Suisse</i>	—	—	—	—	—	—	—	—
Avances sur nantissement	8	10	12	6	5	7	8	9
Titres	45	44	44	45	45	44	44	44
<i>pouvant servir de couverture</i>	—	—	—	1	1	—	—	—
<i>autres</i>	45	44	44	44	44	44	44	44
Correspondants :								
<i>en Suisse</i>	6	7	4	10	9	11	11	12
<i>à l'étranger</i>	6	7	4	5	4	6	6	7
<i>à l'étranger</i>	—	—	—	5	5	5	5	5
Autres postes de l'actif	33	36	39	27	27	29	31	30
Total ...	8.992	8.942	9.050	9.216	9.157	8.987	8.943	8.884

PASSIF

Fonds propres	50	50	50	50	50	51	51	51
Billets en circulation	5.604	5.769	5.867	5.506	5.559	5.559	5.622	5.616
Engagements à vue	3.141	2.926	2.936	3.474	3.364	3.195	3.089	3.034
<i>Comptes de virements des banques du commerce et de l'industrie</i>	2.805	2.652	2.596	3.087	2.993	2.807	2.722	2.642
<i>Autres engagements à vue</i>	336	274	340	387	371	388	367	392
Autres postes du passif	197	197	197	186	184	182	181	183
Total ...	8.992	8.942	9.050	9.216	9.157	8.987	8.943	8.884

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION (*)

(au 30 juin 1959)

(en % depuis la date indiquée)

 86⁹

Allemagne	10 janvier 1959	2,75	Grande-Bretagne	20 novemb. 1958	4,—
Autriche	23 avril 1959	4,50	Grèce	1 mai 1956	10,—
Belgique	8 janvier 1959	3,25 ¹	Irlande	27 novemb. 1958	4,25
Congo belge et Ruanda-Urundi	1 ^{er} janvier 1959	3,75 ²	Italie	7 juin 1958	3,50
Danemark	15 août 1958	4,50	Norvège	14 février 1955	3,50
Espagne	22 juillet 1957	5,—	Pays-Bas	21 janvier 1959	2,75
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	29 mai 1959	3,50	Portugal	12 janvier 1944	2,50
Finlande	1 ^{er} mars 1959	6,—	Suède	3 mai 1958	4,50
France	23 avril 1959	4,—	Suisse	26 février 1959	2,—
			Turquie	6 juin 1956	6,—

 (*) Canada : depuis le 1^{er} novembre 1956, taux d'escompte fixé le jeudi de chaque semaine.

1 Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.

2 Taux de traites acceptées domiciliées en banque.

Situations en milliers de francs suisses or
[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

Actif	31 mars 1959		30 avril 1959		31 mai 1959		Passif	31 mars 1959		30 avril 1959		31 mai 1959	
		%		%		%			%		%		%
I. Or en lingots et monnayé	1.158.869	32,8	1.632.597	40,7	1.465.220	39,7	I. Capital :						
II. Espèces en caisse et avoirs bancaires à vue	70.854	2,0	63.181	1,6	51.303	1,4	Actions libérées de 25 %	125.000	3,6	125.000	3,1	125.000	3,4
III. Portefeuille réescomptable	845.875		913.017		820.152		II. Réserves :	22.129	0,6	22.129	0,5	22.129	0,6
1. Effets de commerce et acceptations de banque	22.224	0,6	23.428	0,6	20.222	0,5	1. Fonds de Réserve légale	8.786		8.786		8.786	
2. Bons du Trésor	823.651	23,3	889.589	22,2	799.930	21,7	2. Fonds de Réserve générale	13.343		13.343		13.343	
IV. Effets divers remobilisabl. sur dem.	22.910	0,7	24.361	0,6	23.246	0,6	III. Dépôts (or) :	1.439.651		1.431.432		1.439.607	
V. Dépôts à terme et avances :	522.308		457.624		391.569		1. Banques centrales :						
a) à 3 mois au maximum	504.313	14,3	446.744	11,2	389.842	10,6	a) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	—	—
b) de 3 à 6 mois	16.578	0,5	9.462	0,2	302	0,0	b) de 3 à 6 mois	117.917	3,4	86.905	2,2	54.760	1,5
c) de 6 à 9 mois	1.417	0,0	1.418	0,0	1.425	0,0	c) à 3 mois au maximum	561.275	15,9	583.423	14,6	613.966	16,6
d) de 9 à 12 mois	—	—	—	—	—	—	d) à vue	588.388	16,7	592.487	14,8	614.823	16,6
e) à plus d'un an	—	—	—	—	—	—	2. Autres déposants :						
VI. Autres effets et titres :	838.406		844.686		874.297		a) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	—	—
1. Or :							b) de 3 à 6 mois	7.224	0,2	19.438	0,5	12.405	0,3
a) à 3 mois au maximum	44.704	1,3	49.972	1,2	25.623	0,7	c) à 3 mois au maximum	39.722	1,1	27.519	0,7	31.131	0,8
b) de 3 à 6 mois	61.700	1,8	77.349	1,9	56.735	1,5	d) à vue	125.125	3,6	121.660	3,0	112.522	3,1
c) de 6 à 9 mois	34.233	1,0	13.870	0,3	13.916	0,4	IV. Dépôts (monnaies) :	1.748.539		2.238.124		1.914.349	
d) de 9 à 12 mois	3.458	0,1	—	—	—	—	1. Banques centrales :						
e) à plus d'un an	—	—	—	—	—	—	a) à plus d'un an	107.020	3,0	106.345	2,6	—	—
2. Monnaies :							b) de 9 à 12 mois	1.416	—	1.417	0,0	107.650	2,9
a) à 3 mois au maximum	369.241	10,5	390.611	9,8	449.075	12,2	c) de 6 à 9 mois	15.455	0,4	—	—	—	—
b) de 3 à 6 mois	19.318	0,6	6.395	0,2	44.741	1,2	d) de 3 à 6 mois	230.114	6,5	355.181	8,9	366.995	9,9
c) de 6 à 9 mois	3.869	0,1	6.993	0,2	97.131	2,6	e) à 3 mois au maximum	911.509	25,8	1.205.246	30,1	907.085	24,6
d) de 9 à 12 mois	103.438	2,9	102.307	2,6	157.552	4,3	f) à vue	40.075	1,1	106.595	2,7	67.681	1,8
e) à plus d'un an	198.445	5,6	197.189	4,9	29.524	0,8	2. Autres déposants :						
VII. Actifs divers	1.230	0,0	3.452	0,1	1.000	0,0	a) de 9 à 12 mois	—	—	—	—	—	—
VIII. Fonds propres utilisés en exécution des accords de La Haye de 1930 pour placem. en Allemagne	68.291	1,9	68.291	1,7	68.291	1,8	b) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	—	—
Total actif ...	3.528.243	100,0	4.007.209	100,0	3.695.078	100,0	c) de 3 à 6 mois	153.290	4,4	230.198	5,7	153.754	4,2
							d) à 3 mois au maximum	268.251	7,6	212.052	5,3	291.663	7,9
							e) à vue	21.409	0,6	21.090	0,5	19.521	0,5
							V. Divers	41.717	1,2	39.317	1,0	20.236	0,6
							VI. Compte de profits et pertes :	7.707	0,2	7.707	0,2	17.257	0,5
							Report d. l'exerc. soc. clos 31-3-1958	7.707		7.707		7.707	
							Bénéf. de l'exerc. soc. clos 31-3-1959	—		—		9.550	
							VII. Provision pour charges éventuelles	143.500	4,1	143.500	3,6	156.500	4,2
							Total passif ...	3.528.243	100,0	4.007.209	100,0	3.695.078	100,0

Exécution des accords de La Haye de 1930 :

Fonds placés en Allemagne : (voir note 2)					Dépôts à long terme :	228.909		228.909		228.909
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank, et de l'adm. des chemins de fer et bons de l'adm. des postes (échus)	221.019		221.019		1. Dépôts des Gouvernements créanciers au Compte de Trust des Annuités (voir note 3)	152.606		152.606		152.606
2. Effets et bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus)	76.181		76.181		2. Dépôt du Gouvernem. allemand	76.303		76.303		76.303
Total ...	297.200		297.200		Fonds propres utilisés en exécution des accords (voir ci-dessus)	68.291		68.291		68.291
					Total ...	297.200		297.200		297.200

Note 1. — Ne sont pas inclus dans la présente situation l'or sous dossier, les effets et autres titres détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants. N'y sont pas compris non plus l'or sous dossier, les avoirs en banque, les effets et autres titres détenus par la Banque en sa qualité d'Agent de l'Organisation Européenne de Coopération Economique (Union Européenne de Paiements), de Tiers Convenu aux termes du contrat de nantissement conclu avec la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ainsi que de Mandataire-trustee ou d'Agent financier d'emprunts internationaux.

Note 2. — Aux termes d'une Convention en date du 9 janvier 1953 conclue entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et la Banque et qui fait partie de l'Accord sur les dettes extérieures allemandes du 27 février 1953, il a été convenu que la Banque ne réclamerait pas avant le 1er avril 1960 le remboursement en principal de ses placements en Allemagne qui sont indiqués ci-dessus, y compris les intérêts arriérés y afférents à la date du 31 décembre 1952.

Note 3. — La Banque a reçu de Gouvernements dont les dépôts s'élèvent à l'équivalent de francs suisses or 149.920.380.—, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts, le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transfert par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

TABLE DES MATIERES

STATISTIQUES COURANTES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

MARCHE DE L'ARGENT.

Ia. — Taux officiels d'escompte et de prêts	2
Ib. — Taux de l'argent au jour le jour et à très court terme	2
Ic. — Taux des certificats de trésorerie	2
II. — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite	4
III. — Marché de l'argent au jour le jour et à très court terme	8
IV. — Taux d'escompte des principales banques d'émission	86 ⁹

METAUX PRECIEUX.

Cours des métaux précieux	9
---------------------------------	---

MARCHE DES CHANGES.

Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles	10 ¹
-----------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------

MARCHE DES CAPITAUX.

I. — Cours comparés de quelques fonds publics	14
II. — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15 ¹
III. — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles	15 ²
IV. — Rendement de titres à revenu fixe cotés à la Bourse de Bruxelles	16
V. — Emissions des sociétés industrielles et commerciales : Tableau rétrospectif	17 ¹
VI. — Emprunts des pouvoirs publics	18
VII. — Opérations bancaires du Crédit Communal	19
VIII. — Inscriptions hypothécaires	20

FINANCES PUBLIQUES.

I. — Situation de la Dette publique	25 ¹
II. — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Belgique	25 ²
III. — Aperçu de l'exécution des budgets	25 ³
IV. — Rendement des impôts	26

REVENUS ET EPARGNE.

I. — Rendement des sociétés par actions belges et congolaises : Tableau rétrospectif	30 ²
II. — Caisse Générale d'Epargne et de Retraite : Dépôts sur livrets des particuliers à la Caisse d'Epargne.	31
III. — Indice des rémunérations horaires brutes des ouvriers	32

MOUVEMENT DES AFFAIRES.

I. — Activité des Chambres de Compensation : Mouvement du débit	35
II. — Mouvement des chèques postaux	36

PRIX.

a) Indices des prix de gros en Belgique	45 ¹
b) Indices des prix de gros en Belgique et à l'étranger	45 ²
c) Indices des prix de détail en Belgique	46

PRODUCTION.

I. — Indices de l'activité et de la production industrielle	50
II. — Combustibles et produits métallurgiques	55 ¹ et 55 ²
III. — Produits textiles	56 ¹
IV. — Produits divers	56 ²
V. — Energie électrique	58
VI. — Gaz	59

CONSOMMATION.

I. — Indices mensuels des ventes à la consommation : base moyenne 1953 = 100	65 ² et 65 ³
II. — Consommation de tabac	66
III. — Abattages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67

TRANSPORT.

I. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges : a) recettes et dépenses d'exploitation	70 ¹
b) wagons fournis à l'industrie	70 ²
c) trafic : 1° trafic général	70 ²
2° grosses marchandises	70 ³
A) ensemble du trafic B) service interne belge	
II. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70 ⁴
III. — Mouvement des ports : a) Port d'Anvers	71 ¹
b) Port de Gand	71 ²
IV. — Mouvement général de la navigation intérieure	72

COMMERCE EXTERIEUR.

Nomenclature des sections d'après la classification type du commerce international (C.T.C.I.)	75
-----------------------------------------------------------------------------------------------------	----

CHOMAGE.

I. — Chômage complet et partiel	81 ¹
II. — Répartition des chômeurs contrôlés par province	81 ²
III. — Moyenne journalière des chômeurs contrôlés	81 ³
IV. — Répartition des chômeurs contrôlés par groupe de professions	81 ⁴

STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES.

I. — Belgique et Congo belge : Situations globales des banques	85 ¹
Banque Nationale de Belgique : Situations hebdomadaires	85 ²
Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi : Situations mensuelles	85 ³
Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en Belgique	85 ⁴
Stock monétaire intérieur	85 ⁴
Bilans intégrés des organismes monétaires	85 ⁴
Origines des variations du stock monétaire	85 ⁴
II. — Banques d'émission étrangères. Situations : Banque de France	86 ¹
Bank of England	86 ²
Federal Reserve Banks	86 ³
Nederlandsche Bank	86 ⁴
Sveriges Riksbank	86 ⁵
Banca d'Italia	86 ⁶
Deutsche Bundesbank	86 ⁷
Banque Nationale Suisse	86 ⁸
Taux d'escompte	86 ⁹
III. — Banque des Règlements Internationaux, à Bâle	87

COMMERCE EXTERIEUR
DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE
DÉ 1948 à 1957 (1)

	<i>Pages</i>
Tableaux A : Orientation géographique des exportations	2-12
Tableaux B : Composition des exportations vers les différentes zones géographiques	13-23
Tableaux C : Orientation géographique des importations	24-34
Tableaux D : Composition des importations en provenance des différentes zones géographiques	35-45

*
* *

Calculs effectués par le Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique sur la base des données statistiques fournies par l'Institut National de Statistique.

(1) Les tableaux relatifs à l'année 1958 seront publiés dans le *Bulletin* du mois d'août.

Tableaux A

ORIENTATION GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

Pourcentages par rapport à la valeur totale des exportations de chaque groupe de produits

Remarques concernant les tableaux :

1. Le groupe soviétique comprend l'Europe orientale et, à partir de 1953, l'Albanie; la Yougoslavie et la Finlande n'en font plus partie depuis 1953.
2. La zone U.E.P. comprend les pays membres de l'O.E.C.E., leurs territoires d'outre-mer et les pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.
3. En 1957, la zone sterling ne comprend plus le Togo britannique, l'Oman et Mascate.
4. Signes conventionnels :
 - ... = chiffres non disponibles.
 - = zéro ou moins de la moitié du dernier chiffre utilisé.

*
**

Tableau A 1948

Zones géographiques	Sidérurgie	Fabrications métalliques	Industries textiles et du vêtement	Industrie des métaux non ferreux	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industrie diamantaire	Agriculture	Charbonnages et cokeries	Verreries et glaciers	Industrie des peaux et cuirs	Industries du papier et des arts graphiques	Cimenteries	Industries diverses	Total
<i>Europe :</i>															
Pays membres de l'O.E.C.E. ¹ (Métropoles)	54,2	53,5	61,9	60,1	64,1	74,1	27,8	87,0	86,6	50,2	59,2	70,9	31,5	72,0	58,9
Groupe soviétique	4,6	5,0	8,9	9,9	5,6	7,9	0,3	2,0	—	0,1	11,3	3,3	—	5,4	5,8
Autres pays d'Europe .	0,5	0,6	0,1	1,4	2,5	0,1	0,4	0,3	0,7	0,2	—	0,1	—	0,6	1,0
<i>Afrique :</i>															
Congo belge et Ruanda-Urundi	2,4	10,0	2,8	1,1	2,4	6,2	—	0,8	0,1	1,0	2,3	7,4	4,5	3,9	3,9
Autres pays d'Afrique .	9,4	7,8	7,0	0,7	6,5	7,5	—	0,3	—	5,1	2,8	2,0	33,7	1,8	6,4
<i>Amérique :</i>															
Etats-Unis et Canada .	3,4	0,7	7,3	16,6	4,5	1,7	66,3	3,4	—	10,0	20,5	2,1	2,6	2,1	6,9
Amérique latine	16,9	13,2	6,8	3,4	3,6	0,1	2,7	0,4	1,3	16,8	3,0	9,1	11,9	3,5	9,4
<i>Asie</i>	8,2	7,3	1,6	6,7	9,2	0,5	2,0	0,4	0,4	10,2	0,6	4,1	15,5	2,9	5,7
<i>Océanie</i>	0,4	0,9	3,4	—	1,0	0,2	0,6	0,1	—	6,4	0,3	0,8	0,3	0,2	1,2
<i>Divers</i>	—	1,0	0,2	0,1	0,6	1,7	—	5,3	10,8	0,1	—	0,2	—	7,6	0,8
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays de l'U.E.P.	69,0
Zone sterling	13,8	11,6	26,0	19,1	15,9	34,3	27,4	11,3	0,3	31,2	15,1	9,8	28,8	8,2	16,8
Chiffres absolus (milliards de francs)	17,2	14,3	13,7	6,6	7,1	1,0	1,9	2,3	1,5	1,7	0,6	0,8	1,0	4,3	74,0
¹ dont :															
Pays-Bas	16,0	17,2	15,3	9,4	15,6	6,2	1,2	15,6	4,7	20,0	16,6	23,7	29,6	22,1	15,5
Allemagne fédérale	0,3	4,9	1,8	1,9	12,1	23,4	—	31,7	0,1	0,2	6,2	3,8	—	6,2	4,4
France	1,2	12,8	8,0	16,8	4,6	1,6	0,5	20,2	54,7	1,6	8,8	25,7	0,1	16,3	9,3
Royaume-Uni	5,5	2,7	16,2	13,0	8,5	33,2	25,3	10,8	0,1	13,5	12,1	5,8	0,2	5,7	9,0
Italie	0,8	0,9	4,5	2,1	1,4	0,1	0,1	0,5	0,2	3,4	1,1	1,5	0,1	0,5	1,7

Tableau A 1949

Zones géographiques	Sidérurgie	Fabrications métalliques	Industries textiles et du vêtement	Industrie des métaux non ferreux	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industrie diamantaire	Agriculture	Charbonnages et cokeries	Verreeries et glaceries	Industrie des peaux et cuirs	Industries du papier et des arts graphiques	Cimenteries	Industries diverses	Total
<i>Europe :</i>															
Pays membres de l'O.E.C.E. ¹ (Métropoles)	54,6	57,0	65,6	63,6	64,4	83,3	31,6	87,8	85,9	60,4	77,2	70,2	37,1	76,6	61,8
Groupe soviétique	5,3	6,5	9,0	12,5	6,9	4,1	2,2	1,1	4,2	0,1	3,8	2,7	—	3,9	6,7
Autres pays d'Europe .	0,6	0,6	0,3	0,1	3,3	0,4	—	0,3	0,6	0,1	—	0,1	—	0,1	0,6
<i>Afrique :</i>															
Congo belge et Ruanda-Urundi	2,4	11,5	2,2	0,6	2,3	3,3	—	2,0	0,2	1,6	1,7	9,6	6,7	4,6	4,4
Autres pays d'Afrique .	6,7	4,7	4,0	0,7	3,6	4,5	0,4	0,2	—	2,9	1,2	0,9	22,1	1,3	4,1
<i>Amérique :</i>															
Etats-Unis et Canada .	5,2	0,8	7,6	14,3	4,7	0,8	60,7	3,1	—	9,3	8,8	3,7	3,1	2,1	6,4
Amérique latine	10,6	11,1	8,0	5,9	4,0	0,3	1,9	1,7	2,3	10,4	6,6	8,8	20,5	2,2	8,0
<i>Asie</i>	13,2	6,3	2,7	2,2	8,8	2,4	2,9	0,9	1,4	9,8	0,6	3,7	10,4	2,1	6,3
<i>Océanie</i>	1,4	1,4	0,6	0,1	1,8	0,1	0,3	0,1	—	5,3	0,1	0,2	0,1	0,2	1,0
<i>Divers</i>	—	0,1	—	—	0,2	0,8	—	2,8	5,4	0,1	—	0,1	—	0,9	0,7
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays de l'U.E.P.	69,8
Zone sterling	24,9	7,5	15,4	11,7	17,8	26,9	26,5	14,2	0,7	22,9	10,6	5,5	20,2	7,9	15,4
Chiffres absolus (milliards de francs)	17,4	18,0	15,8	7,8	7,0	1,6	1,7	1,7	1,4	1,2	0,6	0,7	0,7	4,2	79,8
¹ dont :															
Pays-Bas	13,5	14,9	16,6	8,6	14,2	6,9	2,1	13,2	7,7	27,9	20,9	29,4	27,8	24,1	14,6
Allemagne fédérale	1,2	15,3	12,9	6,2	14,6	25,8	0,2	30,9	—	3,6	22,3	11,3	—	15,4	10,4
France	0,3	10,1	4,9	19,2	2,7	5,3	0,2	11,5	49,3	0,8	4,1	13,8	0,1	11,0	7,4
Royaume-Uni	12,2	2,0	11,7	10,2	10,9	26,3	24,8	13,9	—	11,1	9,3	3,2	1,0	6,5	9,4
Italie	2,7	1,7	4,3	3,0	2,9	7,8	0,2	3,7	18,0	5,3	3,6	2,6	—	2,1	3,2

Tableau A 1950

Zones géographiques	Sidérurgie	Fabrications métalliques	Industries textiles et du vêtement	Industrie des métaux non ferreux	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industrie diamantaire	Agriculture	Charbonnages et cokeries	Verreries et glaceries	Industrie des peaux et cuirs	Industries du papier et des arts graphiques	Cimenteries	Industries diverses	Total
<i>Europe :</i>															
Pays membres de l'O.E.C.E. ¹ (Métropoles)	50,8	44,6	75,3	64,6	56,9	62,8	31,9	88,6	92,6	50,4	81,1	78,7	51,1	79,0	62,7
Groupe soviétique	3,4	7,9	5,3	7,1	5,5	2,5	—	1,0	1,5	0,3	1,5	1,0	—	3,7	4,8
Autres pays d'Europe .	0,5	0,9	0,1	—	3,7	—	—	0,3	2,1	0,3	—	0,1	—	0,5	0,7
<i>Afrique :</i>															
Congo belge et Ruanda-Urundi	3,4	13,6	1,1	0,7	2,3	3,0	—	1,9	—	2,5	1,3	9,3	8,7	3,4	3,8
Autres pays d'Afrique .	4,6	6,8	1,8	0,5	2,6	18,4	0,6	0,9	0,3	2,4	0,6	1,1	12,3	1,3	3,5
<i>Amérique :</i>															
Etats-Unis et Canada .	12,1	3,2	8,8	15,0	6,5	0,6	63,0	3,6	—	22,8	6,8	3,6	1,6	2,9	9,8
Amérique latine	11,3	14,0	4,0	6,5	6,8	3,2	0,5	1,1	2,1	10,5	8,3	2,7	15,5	1,8	7,0
<i>Asie</i>	11,6	7,5	2,9	4,5	13,5	9,1	3,6	0,7	0,2	5,5	0,3	2,8	8,8	2,1	6,2
<i>Océanie</i>	2,3	1,4	0,6	1,1	2,0	—	0,4	0,1	—	5,3	0,1	0,7	2,0	0,1	1,2
<i>Divers</i>	—	0,1	0,1	—	0,2	0,4	—	1,6	1,2	—	—	—	—	5,2	0,4
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays de l'U.E.P.	68,9
Zone sterling	12,6
Chiffres absolus (milliards de francs)	12,0	13,0	22,5	8,6	7,7	2,9	2,7	2,3	2,2	1,5	0,9	0,8	0,7	4,8	82,6
¹ dont :															
Pays-Bas	19,3	20,0	35,0	11,6	14,6	10,2	3,0	13,6	15,5	24,3	37,3	41,8	40,8	26,2	22,4
Allemagne fédérale	0,5	2,1	10,1	3,5	7,1	16,8	2,2	22,6	—	0,2	22,7	4,3	—	17,9	6,8
France	0,8	7,8	8,9	18,7	4,5	2,2	8,0	27,8	34,3	2,1	5,4	20,8	0,2	13,4	9,2
Royaume-Uni	3,2	2,0	9,2	15,1	9,8	22,9	15,1	9,5	—	7,8	4,0	4,3	4,8	3,6	7,8
Italie	4,4	0,9	2,4	2,1	2,6	0,8	0,2	2,8	32,3	6,2	1,2	2,0	—	1,3	3,1

Tableau A 1951

Zones géographiques	Sidérurgie	Fabrications métalliques	Industries textiles et du vêtement	Industrie des métaux non ferreux	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industrie diamantaire	Agriculture	Charbonnages et cokeries	Verreries et glaceries	Industrie des peaux et cuirs	Industries du papier et des arts graphiques	Cimenteries	Industries diverses	Total
<i>Europe :</i>															
Pays membres de l'O.E.C.E. ¹ (Métropoles)	49,9	41,9	71,4	73,8	55,2	82,3	33,6	83,8	82,4	44,8	83,4	74,9	56,6	80,2	60,8
Groupe soviétique	3,4	4,5	5,3	2,1	6,1	1,7	—	1,2	6,1	0,2	1,6	1,1	—	2,2	3,8
Autres pays d'Europe .	0,3	1,2	0,1	0,1	2,9	0,3	—	0,4	3,6	0,2	0,1	0,2	—	0,4	0,7
<i>Afrique :</i>															
Congo belge et Ruanda-Urundi	2,9	13,3	1,6	1,3	2,4	2,4	—	2,0	0,6	1,9	1,9	8,0	8,3	5,0	4,1
Autres pays d'Afrique .	6,1	7,4	3,3	1,0	3,5	7,0	0,8	1,4	1,8	3,7	0,6	1,6	15,7	2,1	4,3
<i>Amérique :</i>															
Etats-Unis et Canada .	13,3	6,4	6,4	12,0	5,5	1,1	53,1	8,4	—	20,4	7,2	3,4	3,8	2,5	9,3
Amérique latine	12,1	11,7	4,1	4,3	6,9	0,4	0,6	0,6	2,0	10,2	3,3	2,1	6,2	1,4	6,9
<i>Asie</i>	8,5	9,2	5,4	4,4	11,3	4,4	11,1	0,6	0,5	11,0	1,8	5,6	8,0	3,3	7,0
<i>Océanie</i>	3,5	4,3	2,3	1,0	2,2	0,1	0,8	0,1	0,2	7,5	0,1	3,1	1,4	1,9	2,6
<i>Divers</i>	—	0,1	0,1	—	4,0	0,3	—	1,5	2,8	0,1	—	—	—	1,0	0,5
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays de l'U.E.P.	64,5	58,3	78,0	77,4	65,6	90,4	44,3	84,7	82,9	62,2	84,7	84,5	78,2	85,2	70,9
Zone sterling	17,8	16,5	21,5	13,1	19,3	37,2	29,6	8,7	0,6	25,6	6,7	19,0	26,1	13,3	18,5
Chiffres absolus (milliards de francs)	29,0	20,7	30,3	12,4	12,3	4,9	3,4	3,2	2,5	2,2	1,4	2,1	1,2	7,0	132,6
¹ dont :															
Pays-Bas	16,4	16,9	22,7	18,6	11,9	4,5	3,0	17,3	14,1	18,6	36,0	26,1	38,2	24,6	17,9
Allemagne fédérale	0,3	3,8	7,5	7,2	7,0	25,4	2,8	13,4	0,3	0,2	20,6	7,2	—	13,2	6,1
France	1,7	5,7	11,0	15,7	5,1	12,1	7,2	32,1	28,4	2,2	9,6	22,2	1,9	18,4	9,2
Royaume-Uni	4,3	4,6	15,6	10,0	10,1	33,5	18,9	8,1	—	9,3	5,6	11,5	14,5	9,6	10,0
Italie	2,7	0,8	1,8	1,7	2,7	0,4	0,2	2,0	21,0	4,3	1,1	1,0	—	1,3	2,2

Tableau A 1952

Zones géographiques	Sidérurgie	Fabrications métalliques	Industries textiles et du vêtement	Industrie des métaux non ferreux	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industrie diamantaire	Agriculture	Charbonnages et cokeries	Verreeries et glaceries	Industrie des peaux et cuirs	Industries du papier et des arts graphiques	Cimenteries	Industrie pétrolière	Industries diverses	Total
<i>Europe :</i>																
Pays membres de l'O.E.C.E. ¹ (Métropoles)	60,2	41,7	72,6	75,5	52,5	75,9	41,8	79,2	90,6	46,3	78,4	73,0	46,9	74,6	76,2	62,2
Groupe soviétique	5,8	4,6	4,0	1,0	7,3	2,7	—	2,3	7,4	0,1	0,4	0,8	—	—	1,5	4,1
Autres pays d'Europe .	0,5	1,2	0,1	0,2	3,6	0,2	—	1,9	0,5	0,4	0,1	0,3	0,2	—	0,2	0,7
<i>Afrique :</i>																
Congo belge et Ruanda-Urundi	3,7	17,7	2,3	1,2	3,5	3,6	—	4,1	0,1	2,2	6,7	12,5	15,7	0,3	6,7	5,9
Autres pays d'Afrique .	4,2	7,8	3,9	0,8	3,8	10,1	0,4	1,6	—	3,2	0,6	2,1	9,8	1,8	2,8	4,2
<i>Amérique :</i>																
Etats-Unis et Canada .	9,0	5,0	8,8	14,4	8,1	0,8	47,0	6,7	—	21,0	8,7	3,8	10,8	—	5,7	8,8
Amérique latine	9,6	11,1	3,2	3,1	5,5	1,0	0,4	0,3	0,5	9,6	4,1	1,5	4,1	—	1,7	6,2
<i>Asie</i>	5,0	7,1	3,9	3,5	13,7	5,0	9,9	1,3	0,1	7,8	0,9	4,5	10,8	1,2	4,1	5,5
<i>Océanie</i>	2,0	1,7	1,0	0,2	1,8	0,1	0,5	—	—	9,3	0,1	1,4	1,7	1,6	0,6	1,4
<i>Divers</i>	—	2,1	0,2	0,1	0,2	0,6	—	2,6	0,8	0,1	—	0,1	—	20,5	0,5	1,0
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays de l'U.E.P.	68,7	53,8	79,1	78,8	66,0	87,9	50,0	80,9	90,7	62,8	79,8	79,7	68,5	78,3	81,5	70,4
Zone sterling	16,4	14,3	20,0	18,5	18,9	35,6	38,0	9,3	0,9	21,4	6,0	8,9	11,9	20,3	10,8	17,1
Chiffres absolus (milliards de francs)	32,1	22,9	19,3	13,3	9,3	3,3	2,9	2,1	3,9	1,5	1,0	1,3	0,9	3,0	5,7	122,5
¹ dont :																
Pays-Bas	13,1	14,2	21,5	12,4	12,1	3,9	1,2	11,9	17,3	18,3	34,0	23,4	38,5	25,1	22,0	15,3
Allemagne fédérale	11,7	2,2	10,9	7,7	9,3	30,5	2,7	24,1	6,3	0,7	20,5	9,8	—	7,4	18,6	9,6
France	0,4	4,1	8,5	17,8	6,6	2,6	5,7	22,5	39,6	2,4	5,0	26,2	1,5	0,4	12,4	7,4
Royaume-Uni	9,1	6,8	15,0	16,5	7,4	32,0	30,1	8,4	0,8	6,5	4,7	3,8	3,4	17,2	7,8	11,1
Italie	3,1	1,0	2,6	4,9	2,6	1,1	0,5	1,7	13,9	7,5	3,7	1,2	0,2	—	1,9	2,9

Tableau A 1953

Zones géographiques	Sidérurgie	Fabrications métalliques	Industries textiles et du vêtement	Industrie des métaux non ferreux	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industrie diamantaire	Agriculture	Charbonnages et cokeries	Verreries et glacières	Industrie des peaux et cuirs	Industries du papier et des arts graphiques	Cimenteries	Industrie pétrolière	Industries diverses	Total
Europe :																
Pays membres de l'O.E.C.E. ¹ (Métropoles)	54,7	42,3	71,5	73,6	52,9	58,8	43,0	81,0	92,1	41,7	76,7	75,2	63,4	73,6	74,5	60,8
Groupe soviétique	6,6	4,7	4,8	1,0	5,2	4,8	0,1	2,6	2,0	0,2	1,6	1,1	—	0,1	1,2	4,0
Autres pays d'Europe	0,6	0,6	0,1	0,1	1,9	0,9	—	0,7	4,4	0,2	0,3	0,5	—	—	0,2	0,6
Afrique :																
Congo belge et Ruanda-Urundi	4,1	18,1	2,0	0,8	3,3	4,3	—	5,4	0,4	1,4	8,5	11,2	11,9	0,2	7,6	5,9
Autres pays d'Afrique	3,4	6,2	4,0	0,7	3,1	11,1	0,1	2,2	0,7	2,2	0,7	1,8	5,9	3,7	3,0	3,7
Amérique :																
Etats-Unis et Canada	15,8	5,6	10,4	18,7	10,6	2,6	45,8	3,7	—	32,5	9,9	4,5	5,9	—	6,2	11,6
Amérique latine	7,1	6,4	2,3	1,2	5,9	1,2	0,9	0,1	—	6,9	1,6	1,0	4,2	—	1,7	4,0
Asie :																
Asie	7,7	9,5	3,7	3,9	15,4	15,6	9,4	1,8	0,1	6,7	0,7	4,4	4,0	1,5	4,4	6,9
Océanie :																
Océanie	—	0,7	1,1	—	1,5	0,2	0,7	0,1	—	8,2	—	0,3	4,7	1,7	0,7	0,8
Divers :																
Divers	—	5,9	0,1	—	0,2	0,5	—	2,4	0,3	—	—	—	—	19,2	0,5	1,7
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays de l'U.E.P.	62,7	53,9	77,2	76,5	63,7	73,7	51,6	84,2	92,2	55,9	77,8	80,6	76,4	78,2	80,5	68,4
Zone sterling	13,4	11,1	14,3	12,2	18,4	25,0	30,4	9,6	3,1	17,7	7,2	6,9	21,3	13,0	10,5	13,7
Chiffres absolus (milliards de francs)	22,8	20,6	21,7	10,8	9,6	3,4	3,5	2,3	4,2	2,1	1,2	1,3	1,1	2,9	5,5	113,0
¹ dont :																
Pays-Bas	13,7	17,2	24,6	13,1	12,4	7,0	8,5	13,8	16,4	18,1	36,2	35,5	41,6	26,8	26,5	17,8
Allemagne fédérale	12,0	2,8	12,3	10,2	7,0	20,3	5,1	22,7	2,1	0,2	16,8	3,7	—	8,3	14,4	9,3
France	1,4	5,0	5,8	18,4	5,8	2,6	5,6	24,1	45,3	2,0	5,0	26,2	—	1,1	13,1	8,0
Royaume-Uni	7,2	2,5	9,5	10,3	8,1	16,5	21,8	7,7	3,1	5,4	6,2	2,6	12,8	9,3	7,7	7,8
Italie	2,9	1,1	3,3	6,6	3,1	1,9	0,5	2,2	14,5	7,1	3,8	1,2	4,6	0,1	1,8	3,3

Tableau A 1954

Zones géographiques	Sidérurgie	Fabrications métalliques	Industries textiles et du vêtement	Industrie des métaux non ferreux	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industrie diamantaire	Agriculture	Charbonnages et cokeries	Verreries et glaceries	Industrie des peaux et cuirs	Industries du papier et des arts graphiques	Cimenteries	Industrie pétrolière	Industries diverses	Total
<i>Europe :</i>																
Pays membres de l'O.E.C.E. ¹ (Métropoles)	58,7	47,9	70,4	79,1	56,2	55,0	32,1	83,9	94,0	46,2	73,8	75,2	53,1	73,6	75,2	63,1
Groupe soviétique	2,0	3,3	5,6	1,4	3,6	2,5	0,1	1,6	1,8	0,1	9,4	2,2	—	—	1,2	2,9
Autres pays d'Europe .	2,3	1,9	1,1	0,9	5,5	1,8	—	1,3	2,9	0,3	0,5	0,3	0,1	—	0,9	1,8
<i>Afrique :</i>																
Congo belge et Ruanda-Urundi	3,6	16,4	2,3	0,7	3,4	7,2	—	5,0	0,3	1,8	4,1	10,1	18,7	0,5	6,0	5,5
Autres pays d'Afrique .	4,1	5,8	4,4	0,9	4,7	14,1	0,1	1,5	—	2,3	0,8	1,7	6,4	5,8	3,1	4,0
<i>Amérique :</i>																
Etats-Unis et Canada .	6,3	6,9	8,8	14,1	5,8	4,7	56,6	3,4	—	24,3	8,0	3,8	3,5	—	3,2	9,1
Amérique latine	12,0	7,7	2,1	1,1	5,2	4,7	1,5	0,7	1,0	7,9	2,7	1,6	8,5	—	2,5	5,2
<i>Asie</i>	9,5	8,6	3,7	1,8	13,6	9,7	8,7	2,4	—	7,6	0,5	4,3	7,3	2,0	4,8	6,5
<i>Océanie</i>	1,5	1,2	1,6	—	2,0	0,3	0,9	0,2	—	9,5	0,2	0,8	2,4	0,3	0,7	1,3
<i>Divers</i>	—	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	17,8	2,4	0,6
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays de l'U.E.P.	69,1	60,5	77,4	80,8	70,5	76,9	40,8	87,3	93,9	62,0	65,4	80,9	65,8	78,1	80,9	71,9
Zone sterling	11,4	11,8	17,1	8,5	18,9	17,5	21,5	11,6	9,7	19,6	6,4	8,7	11,7	5,0	14,8	13,5
Chiffres absolus (milliards de francs)	21,6	20,7	22,6	10,8	9,9	2,5	4,3	2,7	4,9	2,5	1,2	1,6	1,0	2,9	6,0	115,2
¹ dont :																
Pays-Bas	15,3	22,9	26,5	17,7	14,3	15,2	3,7	16,6	27,3	18,4	35,9	34,6	45,4	32,4	27,6	21,0
Allemagne fédérale	13,8	3,6	11,0	12,3	9,6	15,4	6,9	21,1	2,0	0,4	12,3	4,0	—	11,2	12,1	9,7
France	6,6	5,6	5,4	21,1	5,6	3,9	6,4	26,4	39,6	4,6	4,7	25,9	—	1,7	13,3	9,6
Royaume-Uni	1,8	1,8	11,5	7,3	5,8	10,1	12,9	9,0	9,7	5,3	5,5	3,8	2,7	2,6	11,0	6,3
Italie	2,6	1,7	2,5	4,4	3,0	2,3	0,5	2,9	8,3	7,4	5,5	0,8	1,7	0,3	1,7	2,8

Tableau A 1955

Zones géographiques	Sidérurgie	Fabrications métalliques	Industries textiles et du vêtement	Industrie des métaux non ferreux	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industrie diamantaire	Agriculture	Charbonnages et cokeries	Verrieres et glaceries	Industrie des peaux et cuirs	Industries du papier et des arts graphiques	Cimenteries	Industrie pétrolière	Industries diverses	Total
<i>Europe :</i>																
Pays membres de l'O.E.C.E. ¹ (Métropoles)	64,6	53,1	70,1	76,0	54,2	54,8	26,4	84,8	97,0	41,7	77,0	75,4	50,0	78,8	73,5	64,3
Groupe soviétique	1,5	2,7	4,1	1,9	3,5	6,0	—	1,3	0,7	—	4,3	2,1	—	—	1,5	2,3
Autres pays d'Europe	2,7	2,5	1,2	0,7	4,8	5,4	—	1,2	0,9	0,3	0,6	0,4	2,4	0,1	1,9	2,0
<i>Afrique :</i>																
Congo belge et Ruanda-Urundi	3,4	13,2	2,4	0,7	3,7	6,6	—	5,7	0,2	1,6	4,0	9,1	9,8	1,0	5,1	4,8
Autres pays d'Afrique	4,3	6,3	3,9	1,2	4,5	12,1	—	1,8	0,2	2,5	1,1	1,5	3,4	0,9	3,2	3,7
<i>Amérique :</i>																
Etats-Unis et Canada	5,0	6,1	10,6	15,0	6,8	3,1	62,2	3,3	—	32,2	9,5	3,9	17,0	—	4,0	9,8
Amérique latine	8,3	7,9	1,7	1,8	5,5	2,6	0,9	1,0	1,0	8,1	2,4	1,4	9,9	0,1	2,5	4,7
<i>Asie</i>	8,7	6,7	4,5	2,1	15,8	9,2	9,8	0,7	—	7,0	0,8	4,9	6,8	0,8	5,5	6,5
<i>Océanie</i>	1,5	1,5	1,5	0,6	1,2	0,2	0,7	0,2	—	6,6	0,3	1,3	0,7	0,3	0,7	1,3
<i>Divers</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18,0	2,1	0,6
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays de l'U.E.P.	75,5	63,5	77,0	78,7	68,1	71,0	35,8	86,9	97,1	54,4	78,5	81,8	59,1	80,0	80,4	72,7
Zone sterling	14,0	10,3	15,6	6,3	19,5	14,9	20,7	16,0	17,9	16,5	6,8	10,2	6,6	2,6	12,8	18,3
Chiffres absolus (milliards de francs)	29,7	25,4	23,4	12,8	10,5	3,0	5,6	3,1	6,3	3,4	1,3	1,9	1,1	3,7	7,8	139,0
¹ dont :																
Pays-Bas	14,1	23,8	27,5	16,7	13,4	12,1	4,5	16,0	30,8	16,4	35,9	34,5	43,5	34,3	26,7	20,7
Allemagne fédérale	18,3	5,5	12,7	13,0	9,3	21,7	4,5	20,0	8,7	1,4	13,5	4,0	—	11,1	14,3	11,8
France	9,3	5,7	6,1	23,2	6,9	3,9	4,2	19,5	28,6	3,4	4,4	26,8	0,2	0,7	14,2	10,0
Royaume-Uni	4,5	2,0	10,6	4,2	5,8	8,6	11,3	14,7	17,9	5,2	5,5	4,6	0,3	1,7	7,7	6,4
Italie	1,7	2,0	2,0	3,4	3,1	2,2	0,4	3,4	2,4	5,7	6,4	0,6	2,1	0,6	1,7	2,2

Tableau A 1956

Zones géographiques	Sidérurgie	Fabrications métalliques	Industries textiles et du vêtement	Industrie des métaux non ferreux	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industrie diamantaire	Agriculture	Charbonnages et cokeries	Verreries et glaceries	Industrie des peaux et cuirs	Industries du papier et des arts graphiques	Cimenteries	Industrie pétrolière	Industries diverses	Total
<i>Europe :</i>																
Pays membres de l'O.E.C.E. ¹ (Métropoles)	56,4	52,4	73,3	75,6	51,1	61,0	31,1	83,0	98,4	40,2	77,2	77,9	59,4	78,5	72,6	62,7
Groupe soviétique	3,5	3,2	3,2	2,1	3,5	0,5	—	0,7	—	0,1	2,5	1,8	—	—	1,4	2,5
Autres pays d'Europe .	2,1	2,6	1,2	1,4	5,5	1,0	0,1	1,6	1,4	0,3	0,6	0,5	1,3	0,1	1,9	1,9
<i>Afrique :</i>																
Congo belge et Ruanda-Urundi	3,2	11,6	2,5	0,7	4,1	7,7	—	5,0	0,1	1,8	5,0	9,2	8,9	2,3	5,1	4,5
Autres pays d'Afrique .	3,5	7,3	3,0	1,1	4,7	14,9	—	2,5	0,1	2,2	1,3	1,1	7,1	0,7	3,4	3,7
<i>Amérique :</i>																
Etats-Unis et Canada .	10,4	6,8	10,6	13,5	7,7	2,5	58,1	4,3	—	35,1	10,7	3,7	13,1	—	3,4	11,1
Amérique latine	7,1	7,3	1,1	2,4	5,4	2,7	0,8	0,6	—	7,4	1,5	1,4	5,5	—	1,9	4,2
<i>Asie</i>	12,9	7,9	3,8	3,2	16,9	9,4	9,4	2,2	—	6,5	1,1	3,4	4,5	0,4	7,2	7,8
<i>Océanie</i>	0,9	0,9	1,3	—	1,1	0,3	0,5	0,1	—	6,4	0,1	1,0	0,2	—	1,0	0,9
<i>Divers</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18,0	2,1	0,7
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays de l'U.E.P.	69,2	62,4	78,8	78,3	62,9	82,5	39,9	87,4	98,4	52,1	79,2	82,6	69,4	79,4	80,5	71,2
Zone sterling	18,0	10,5	13,7	6,5	16,1	18,0	21,5	15,1	12,3	16,3	6,4	3,8	6,2	1,6	13,8	13,5
Chiffres absolus (milliards de francs)	36,0	27,7	25,4	14,9	11,4	3,2	7,1	3,9	5,7	3,9	1,3	2,2	1,1	4,9	9,4	158,1
¹ dont :																
Pays-Bas	12,6	30,3	30,8	19,0	13,3	17,8	5,6	12,1	26,4	16,4	38,6	22,7	48,8	36,6	25,7	21,9
Allemagne fédérale	12,3	4,0	13,6	13,1	7,6	14,3	4,7	20,6	9,8	1,0	15,0	8,8	0,1	4,9	13,3	10,2
France	9,7	6,3	7,0	21,0	7,5	4,3	5,6	26,9	34,6	2,5	4,3	2,6	0,2	1,1	15,5	10,7
Royaume-Uni	6,4	2,3	9,3	4,4	5,1	9,6	12,7	12,1	12,3	5,7	4,8	2,8	0,2	0,9	8,0	6,4
Italie	1,3	1,0	2,2	3,4	3,3	8,1	0,7	3,9	1,4	5,1	5,5	0,7	0,3	0,2	1,7	2,0

Tableau A 1957

Zones géographiques	Sidérurgie	Fabrications métalliques	Industries textiles et du vêtement	Industrie des métaux non ferreux	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industrie diamantaire	Agriculture	Charbonnages et cokeries	Verreries et glaces	Industrie des peaux et cuirs	Industries du papier et des arts graphiques	Cimenteries	Industrie pétrolière	Industries diverses	Total
<i>Europe :</i>																
Pays membres de l'O.E.C.E. ¹ (Métropoles)	54,6	55,5	75,2	72,7	52,9	60,5	37,4	79,9	98,8	46,1	76,6	81,7	56,5	81,2	73,3	63,5
Groupe soviétique	2,2	2,7	3,0	1,8	3,1	1,0	—	0,7	—	0,2	4,8	1,0	—	—	1,5	2,1
Autres pays d'Europe .	1,9	2,0	1,2	1,6	3,7	1,0	0,8	1,8	0,9	0,3	0,5	0,6	2,1	0,1	1,5	1,7
<i>Afrique :</i>																
Congo belge et Ruanda-Urundi	3,3	10,7	2,4	0,8	4,5	9,3	—	5,3	—	1,8	4,1	8,6	6,2	0,7	4,4	4,4
Autres pays d'Afrique .	3,9	5,7	3,3	1,3	5,3	12,8	0,1	4,7	0,1	2,2	1,5	1,1	12,0	1,3	3,2	3,8
<i>Amérique :</i>																
Etats-Unis et Canada .	7,0	7,9	9,9	13,7	8,6	2,9	48,2	4,8	—	28,2	8,5	2,7	13,9	—	4,6	9,5
Amérique latine	13,1	7,4	1,1	4,4	6,0	2,4	1,3	1,0	0,1	9,4	2,8	1,0	7,1	—	2,4	6,0
<i>Asie</i>	13,8	7,7	2,5	3,6	14,9	9,7	11,5	1,7	0,1	6,0	1,2	2,4	1,9	0,4	6,3	7,7
<i>Océanie</i>	0,2	0,4	1,4	0,1	1,0	0,4	0,7	0,1	—	5,8	—	0,9	0,3	—	0,8	0,7
<i>Divers</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	16,3	2,0	0,6
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays de l'U.E.P.	67,4	64,8	79,9	75,6	62,5	78,7	48,0	86,1	98,8	57,3	78,6	85,3	70,0	82,9	80,6	71,7
Zone sterling	13,3	9,8	12,0	6,5	14,4	18,6	27,9	14,7	9,9	16,1	6,7	6,1	4,6	3,0	14,4	12,2
Chiffres absolus (milliards de francs)	37,7	29,5	26,4	11,4	12,1	3,1	6,2	3,4	5,9	3,5	1,3	2,5	1,1	5,3	9,9	159,3
¹ dont :																
Pays-Bas	12,9	31,6	31,2	16,3	13,5	17,4	6,0	15,9	22,9	18,8	39,2	37,1	54,7	40,2	27,1	22,7
Allemagne fédérale	10,1	5,9	16,8	10,8	8,9	16,2	5,9	22,3	5,0	0,8	14,7	5,5	—	9,6	12,2	10,2
France	11,6	6,1	5,7	22,6	6,9	4,0	5,2	18,2	50,9	2,2	3,8	31,5	0,7	0,8	14,4	11,0
Royaume-Uni	2,8	2,5	8,5	4,7	5,1	12,6	17,3	10,3	9,9	6,0	4,9	3,2	0,5	2,0	8,3	5,6
Italie	1,6	1,5	2,6	2,9	2,8	3,5	1,0	6,1	0,5	7,4	3,8	0,7	—	0,2	2,1	2,1

Tableaux B

COMPOSITION DES EXPORTATIONS VERS LES DIFFERENTES ZONES GEOGRAPHIQUES

Pourcentages par rapport à la valeur totale des exportations vers chaque zone

Remarques concernant les tableaux :

1. Le groupe soviétique comprend l'Europe orientale et, à partir de 1953, l'Albanie; la Yougoslavie et la Finlande n'en font plus partie depuis 1953.
2. La zone U.E.P. comprend les pays membres de l'O.E.C.E., leurs territoires d'outre-mer et les pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.
3. En 1957, la zone sterling ne comprend plus le Togo britannique, l'Oman et Mascate.
4. Signe conventionnel :
— = zéro ou moins de la moitié du dernier chiffre utilisé.

*
**

Tableau B 1948

Secteurs	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Zone sterling	Total
Sidérurgie	21,1	18,2	14,4	33,4	13,1	42,2	32,9	8,4	19,1	23,2
Fabrications métalliques	17,6	16,8	50,7	23,2	2,2	27,2	24,4	13,6	13,4	19,4
Industries textiles et du vêtement	19,6	28,6	13,7	20,1	19,5	13,5	5,2	51,8	28,6	18,6
Industrie des métaux non ferreux	8,9	16,2	1,6	1,0	23,2	3,0	10,0	0,1	10,1	8,9
Industries chimiques	9,2	8,2	5,0	8,5	6,9	3,8	13,5	7,6	9,0	9,6
Industries alimentaires	1,7	1,8	2,2	1,6	0,3	—	0,1	0,3	2,7	1,3
Industrie diamantaire	1,2	0,1	—	0,2	25,1	0,8	0,9	1,2	4,2	2,6
Agriculture	4,5	1,1	0,6	0,1	1,5	0,1	0,2	0,3	2,0	3,0
Charbonnages et cokeries	2,9	—	—	—	—	0,2	0,2	—	—	2,0
Verreries et glaceries	1,9	—	0,6	1,8	3,3	4,1	4,0	11,9	4,3	2,3
Industrie des peaux et cuirs	0,8	1,5	0,4	0,3	2,3	0,2	0,1	0,2	0,7	0,8
Industries du papier et des arts graphiques	1,4	0,7	2,2	0,4	0,3	1,2	0,8	0,8	0,7	1,1
Cimenteries	0,7	—	1,6	7,2	0,5	1,7	3,7	0,3	2,3	1,4
Carrières	1,3	0,1	0,1	0,1	0,2	—	0,1	—	0,2	0,8
Industrie du caoutchouc	0,7	1,3	1,5	0,1	0,1	0,1	—	—	0,3	0,6
Industrie du bois et des meubles	0,6	—	0,3	0,2	0,2	—	0,4	0,4	0,4	0,4
Industrie céramique et briqueteries	0,6	0,1	0,7	0,3	—	0,9	0,5	—	0,3	0,5
Industrie du tabac	—	—	0,1	—	—	—	—	—	—	—
Divers	5,3	5,2	4,3	1,5	1,3	1,0	3,0	3,1	1,7	3,5
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus <i>(milliards de francs)</i>	43,6	4,3	2,8	4,8	5,1	6,9	4,3	0,9	12,5	74,0

Tableau B 1949

Secteurs	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Zone sterling	Total
Sidérurgie	19,3	17,1	11,9	35,7	17,7	28,8	45,1	29,9	35,3	21,8
Fabrications métalliques	20,8	21,8	59,7	25,6	2,6	31,3	22,4	31,6	11,0	22,6
Industries textiles et du vêtement	21,0	26,6	10,0	19,0	23,7	19,6	8,3	12,0	19,9	19,8
Industrie des métaux non ferreux	10,1	18,3	1,4	1,6	22,0	7,2	3,4	1,3	7,5	9,8
Industries chimiques	9,1	9,0	4,7	7,5	6,4	4,3	12,1	15,3	10,1	8,7
Industries alimentaires	2,7	1,2	1,5	2,2	0,3	0,1	0,8	0,1	3,5	2,0
Industrie diamantaire	1,1	0,7	—	0,2	20,3	0,5	1,0	0,5	3,7	2,1
Agriculture	3,0	0,4	1,0	0,1	1,0	0,4	0,3	0,2	1,9	2,1
Charbonnages et cokeries	2,5	1,1	0,1	—	—	0,5	0,4	—	0,1	1,8
Véneries et glaceries	1,5	—	0,6	1,1	2,2	2,0	2,4	7,9	2,3	1,5
Industrie des peaux et cuirs	1,0	0,4	0,3	0,2	1,1	0,6	0,1	0,1	0,5	0,8
Industries du papier et des arts graphiques	1,0	0,4	1,9	0,2	0,5	1,0	0,5	0,1	0,3	0,9
Cimenteries	0,5	—	1,4	4,9	0,4	2,3	1,5	0,1	1,2	0,9
Carrières	1,2	0,1	0,1	—	0,2	—	0,1	—	0,2	0,8
Industrie du caoutchouc	0,4	0,9	1,5	0,3	—	0,1	—	—	0,1	0,4
Industrie du bois et des meubles	0,5	—	0,4	0,1	0,3	0,1	0,1	0,6	0,6	0,4
Industrie céramique et briqueteries	0,5	0,3	0,6	0,2	0,1	0,4	0,4	0,1	0,2	0,5
Industrie du tabac	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers	3,8	1,7	2,9	1,1	1,2	0,8	1,1	0,2	1,6	3,1
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus										
<i>(milliards de francs)</i>	49,3	5,4	3,5	3,3	5,1	6,4	5,1	0,8	12,3	79,8

Tableau B 1950

Secteurs	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Total
Sidérurgie	11,8	10,3	13,0	19,5	18,1	23,5	27,4	29,0	14,6
Fabrications métalliques	11,2	25,8	56,4	31,1	5,1	31,4	19,0	18,8	15,7
Industries textiles et du vêtement	32,7	29,9	7,9	13,9	24,7	15,5	12,9	14,9	27,2
Industrie des métaux non ferreux	10,7	15,2	1,8	1,4	16,1	9,6	7,7	9,7	10,4
Industries chimiques	8,4	10,7	5,5	7,1	6,2	9,1	20,3	15,5	9,3
Industries alimentaires	3,5	1,8	2,8	18,7	0,2	1,6	5,2	—	3,5
Industrie diamantaire	1,7	—	—	0,5	21,5	0,2	1,9	1,1	3,3
Agriculture	3,9	0,5	1,4	0,7	1,0	0,5	0,3	0,3	2,8
Charbonnages et cokeries	4,0	0,8	—	0,2	—	0,8	0,1	—	2,7
Verreries et glaceries	1,4	0,1	1,2	1,2	4,2	2,7	1,6	8,1	1,8
Industrie des peaux et cuirs	1,5	0,3	0,4	0,2	0,8	1,4	0,1	0,1	1,1
Industries du papier et des arts graphiques	1,2	0,2	2,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,6	1,0
Cimenteries	0,7	—	1,9	3,0	0,1	1,9	1,2	1,4	0,8
Carrières	0,9	0,1	0,1	0,1	0,2	—	0,1	—	0,6
Industrie du caoutchouc	0,6	0,8	1,3	0,5	0,1	—	—	—	0,5
Industrie du bois et des meubles	0,6	0,1	0,4	0,1	0,3	—	0,1	0,1	0,5
Industrie céramique et briqueteries	0,4	0,6	0,4	0,2	—	0,3	0,2	—	0,4
Industrie du tabac	0,3	1,0	0,1	0,1	—	—	—	—	0,2
Divers	4,5	1,8	3,0	1,2	1,0	1,1	1,5	0,4	3,6
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs) ...	51,7	4,0	3,1	2,9	8,0	5,8	5,1	1,0	82,6

Tableau B 1951

Secteurs	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays de l'U.E.P.	Zone sterling	Total
Sidérurgie	18,0	19,9	15,8	30,7	31,3	38,5	26,5	29,6	19,9	21,1	21,9
Fabrications métalliques ...	10,8	18,4	51,1	26,7	10,9	26,4	20,6	25,9	12,8	14,0	15,6
Industries textiles et du vêtement	26,8	32,1	8,8	17,3	15,8	13,5	17,7	20,6	25,1	26,6	22,9
Industrie des métaux non ferreux	11,4	5,1	2,9	2,2	12,1	5,9	5,9	3,6	10,3	6,7	9,4
Industries chimiques	8,4	14,9	5,4	7,4	5,5	9,3	15,0	7,7	8,6	9,7	9,2
Industries alimentaires ...	5,0	1,7	2,1	5,9	0,4	0,2	2,3	0,1	4,7	7,4	3,7
Industrie diamantaire	1,4	—	—	0,5	14,9	0,2	4,1	0,8	1,6	4,2	2,6
Agriculture	3,3	0,8	1,2	0,8	2,2	0,2	0,2	0,1	2,9	1,1	2,4
Charbonnages et cokeries ...	2,6	3,1	0,3	0,8	—	0,5	0,1	0,2	2,2	0,1	1,9
Verreries et glaceries	1,2	0,1	0,8	1,4	3,6	2,4	2,6	4,8	1,5	2,2	1,7
Industrie des peaux et cuirs	1,4	0,4	0,5	0,1	0,8	0,5	0,3	—	1,3	0,4	1,1
Industries du papier et des arts graphiques	1,9	0,4	3,0	0,6	0,6	0,5	1,2	1,9	1,9	1,6	1,6
Cimenteries	0,8	—	1,8	3,2	0,4	0,8	1,0	0,5	1,0	1,2	0,9
Carrières	0,7	0,1	0,1	0,1	0,1	—	—	—	0,6	0,2	0,5
Industrie du caoutchouc ...	0,9	0,5	2,4	0,7	0,1	—	0,7	0,1	0,9	0,1	0,8
Industrie du bois et des meubles	0,8	0,1	0,4	0,1	0,2	—	0,1	0,1	0,7	0,5	0,5
Industrie céramique et briqueteries	0,3	0,3	0,6	0,3	—	0,2	0,3	—	0,3	0,1	0,3
Industrie du tabac	0,2	0,2	0,1	—	—	—	—	0,8	0,2	0,1	0,1
Divers	4,1	1,9	2,7	1,2	1,1	0,9	1,4	3,2	3,5	2,7	2,9
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs) ...	80,6	5,0	5,4	5,7	12,3	9,1	9,3	3,4	94,0	24,5	132,6

Tableau B 1952

Secteurs	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays de l'U.E.P.	Zone sterling	Total
Sidérurgie	25,4	37,1	16,7	26,2	26,7	40,5	23,6	38,3	25,5	25,2	26,2
Fabrications métalliques ...	12,5	20,9	56,2	34,8	10,5	33,7	23,9	22,9	14,3	15,6	18,7
Industries textiles et du vêtement	18,4	15,3	6,2	14,8	15,7	8,2	11,2	11,3	17,7	18,4	15,7
Industrie des métaux non ferreux	13,1	2,7	2,3	2,1	17,7	5,5	6,9	1,5	12,1	11,7	10,8
Industries chimiques	6,4	13,4	4,6	6,9	7,0	6,7	18,9	9,8	7,1	8,4	7,6
Industries alimentaires ...	3,3	1,8	1,7	6,7	0,3	0,4	2,5	0,2	3,4	5,7	2,7
Industrie diamantaire	1,6	—	—	0,2	12,6	0,1	4,2	0,7	1,7	5,2	2,4
Agriculture	2,2	1,0	1,2	0,7	1,3	0,1	0,4	0,1	2,0	0,9	1,7
Charbonnages et cokeries ...	4,6	5,7	0,1	—	—	0,3	0,1	—	4,1	0,2	3,2
Verreries et glaceries	0,9	—	0,5	1,0	3,0	1,9	1,8	8,3	1,1	1,6	1,2
Industrie des peaux et cuirs	1,0	0,1	0,9	0,1	0,8	0,5	0,1	0,1	0,9	0,3	0,8
Industries du papier et des arts graphiques	1,3	0,2	2,3	0,5	0,5	0,3	0,9	1,1	1,2	0,6	1,1
Cimenteries	0,6	—	2,0	1,8	0,9	0,5	1,5	0,9	0,7	0,5	0,8
Industrie pétrolière	2,9	—	0,1	1,1	—	—	0,5	2,9	2,7	2,9	2,5
Carrières	0,8	0,1	0,1	—	0,1	—	—	0,1	0,7	0,2	0,5
Industrie du caoutchouc ...	0,5	0,2	1,4	1,0	0,1	0,1	0,8	—	0,6	—	0,5
Industrie du bois et des meubles	0,5	—	0,3	0,1	0,2	—	0,2	0,1	0,5	0,2	0,4
Industrie céramique et briqueteries	0,3	0,4	0,5	0,4	—	0,1	0,2	—	0,3	0,2	0,3
Industrie du tabac	0,1	0,1	0,1	0,2	—	—	—	0,6	0,1	0,1	0,1
Divers	3,6	1,0	2,8	1,4	2,6	1,1	2,3	1,1	3,3	2,1	2,8
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs) ...	76,2	5,0	7,2	5,1	10,8	7,6	6,7	1,7	86,3	21,0	122,6

Tableau B 1953

Secteurs	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays de l'U.E.P.	Zone sterling	Total
Sidérurgie	18,2	33,0	14,1	18,8	27,5	35,6	22,3	2,0	18,5	19,7	20,2
Fabrications métalliques ...	12,7	21,2	56,4	30,5	8,8	29,3	25,0	15,2	14,4	14,7	18,2
Industries textiles et du vêtement	22,6	23,1	6,5	20,7	17,3	11,0	10,2	27,8	21,7	20,0	19,2
Industrie des métaux non ferreux	11,6	2,5	1,4	1,7	15,5	2,9	5,4	0,3	10,7	8,5	9,6
Industries chimiques	7,4	10,9	4,8	7,3	7,8	12,5	18,8	15,9	7,9	11,4	8,5
Industries alimentaires ...	2,9	3,6	2,2	9,1	0,7	0,9	6,8	0,7	3,3	5,5	3,0
Industrie diamantaire	2,2	0,1	—	0,1	12,2	0,7	4,2	2,7	2,3	6,8	3,1
Agriculture	2,8	1,4	1,9	1,2	0,7	0,1	0,5	0,3	2,5	1,4	2,1
Charbonnages et cokeries ...	5,6	1,8	0,2	0,7	—	0,1	—	—	5,0	0,8	3,7
Verreries et glaceries	1,3	0,1	0,4	1,1	5,2	3,2	1,8	19,2	1,5	2,4	1,9
Industrie des peaux et cuirs	1,4	0,4	1,6	0,2	0,9	0,4	0,1	0,1	1,2	0,6	1,1
Industries du papier et des arts graphiques	1,4	0,3	2,2	0,6	0,4	0,3	0,7	0,4	1,4	0,6	1,1
Cimenteries	1,0	—	2,0	1,6	0,5	1,1	0,6	5,9	1,1	1,6	1,0
Industrie pétrolière	3,1	0,1	0,1	2,6	—	—	0,6	5,5	2,9	2,4	2,6
Carrières	0,9	0,1	0,1	0,1	0,2	—	—	0,1	0,8	0,2	0,6
Industrie du caoutchouc ...	0,6	0,2	1,5	1,3	—	0,1	0,2	—	0,6	—	0,5
Industrie du bois et des meubles	0,6	0,1	0,9	0,1	0,1	—	0,1	—	0,5	0,3	0,4
Industrie céramique et briqueteries	0,3	0,4	0,4	0,3	—	0,1	0,1	—	0,3	0,3	0,2
Industrie du tabac	0,1	—	0,1	0,2	—	—	—	2,4	0,1	0,1	0,1
Divers	3,3	0,7	3,2	1,8	2,2	1,7	2,6	1,5	3,3	2,7	2,9
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs) ...	68,7	4,5	6,6	4,2	13,1	4,5	7,8	0,9	77,3	15,5	113,0

Tableau B 1954

Secteurs	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays de l'U.E.P.	Zone sterling	Total
Sidérurgie	17,5	13,0	12,5	19,5	13,1	43,1	27,3	19,8	18,1	15,8	18,8
Fabrications métalliques ...	13,7	20,7	54,3	26,3	13,6	26,4	23,6	16,9	15,2	15,7	18,0
Industries textiles et du vêtement	21,9	38,4	8,4	21,9	18,9	7,9	10,7	24,5	21,1	24,9	19,6
Industrie des métaux non ferreux	11,8	4,7	1,2	2,2	14,6	1,9	2,5	0,1	10,6	5,9	9,4
Industries chimiques	7,7	10,7	5,3	10,1	5,4	8,5	17,8	13,3	8,4	12,0	8,6
Industries alimentaires ...	1,9	1,8	2,8	7,7	1,1	1,9	3,2	0,5	2,3	2,8	2,2
Industrie diamantaire	1,9	0,2	—	0,1	23,0	1,0	4,9	2,5	2,1	5,9	3,7
Agriculture	3,2	1,3	2,2	0,9	0,9	0,3	0,9	0,3	2,9	2,0	2,4
Charbonnages et cokeries ...	6,3	2,7	0,3	—	—	0,8	—	—	5,6	3,1	4,3
Verreries et glacières	1,6	0,1	0,7	1,3	5,8	3,3	2,5	16,1	1,9	3,2	2,2
Industrie des peaux et cuirs	1,2	3,3	0,8	0,2	0,9	0,5	0,1	0,1	1,0	0,5	1,0
Industries du papier et des arts graphiques	1,6	1,1	2,5	0,6	0,6	0,4	0,9	0,8	1,5	0,9	1,4
Cimenteries	0,8	—	3,1	1,5	0,3	1,5	1,0	1,7	0,8	0,8	0,9
Industrie pétrolière	3,0	—	0,3	3,8	—	—	0,8	0,7	2,8	0,9	2,6
Carrières	0,9	—	0,1	0,1	0,2	—	0,1	0,1	0,8	0,2	0,6
Industrie du caoutchouc ...	0,7	—	1,4	1,3	—	0,2	0,1	—	0,7	0,1	0,6
Industrie du bois et des meubles	0,7	0,5	0,4	0,1	0,2	—	0,2	0,1	0,6	0,5	0,5
Industrie céramique et briqueteries	0,3	—	0,5	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	0,3
Industrie du tabac	0,1	—	0,1	0,2	—	—	—	0,5	0,1	0,1	0,1
Divers	3,2	1,5	3,1	1,9	1,3	2,2	3,3	1,9	3,2	4,5	2,8
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs) ...	72,7	3,3	6,3	4,6	10,5	6,0	7,5	1,5	82,8	15,6	115,2

Tableau B 1955

Secteurs	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays de l'U.E.P.	Zone sterling	Total
Sidérurgie	21,4	14,3	15,1	24,1	10,9	37,5	28,8	25,2	22,2	22,4	21,3
Fabrications métalliques ...	15,1	21,3	51,0	30,2	11,3	30,7	19,0	21,5	16,0	14,2	18,3
Industries textiles et du vêtement	18,4	30,4	8,5	17,0	18,2	6,2	11,6	20,4	17,8	19,7	16,8
Industrie des métaux non ferreux	10,9	7,5	1,4	2,9	14,1	3,6	3,0	4,5	10,0	4,3	9,2
Industries chimiques	6,4	11,5	5,9	9,0	5,3	8,8	18,5	7,2	7,1	11,1	7,6
Industries alimentaires ...	1,8	5,7	3,0	6,9	0,7	1,2	3,1	0,4	2,1	2,4	2,2
Industrie diamantaire	1,7	—	—	—	25,6	0,8	6,1	2,2	2,0	6,3	4,0
Agriculture	2,9	1,3	2,6	1,1	0,7	0,5	0,2	0,3	2,6	2,6	2,2
Charbonnages et cokeries ...	6,9	1,4	0,2	0,2	—	0,9	—	—	6,1	6,1	4,5
Verreries et glaceries	1,6	—	0,8	1,6	8,1	4,2	2,7	12,9	1,8	3,0	2,5
Industrie des peaux et cuirs	1,1	1,7	0,8	0,2	0,9	0,5	0,1	0,2	1,0	0,5	0,9
Industries du papier et des arts graphiques	1,6	1,2	2,5	0,5	0,5	0,4	1,0	1,4	1,5	1,0	1,3
Cimenteries	0,6	—	1,7	0,7	1,4	1,7	0,9	0,5	0,7	0,4	0,8
Industrie pétrolière	3,3	—	0,6	0,6	—	—	0,3	0,5	2,9	0,5	2,7
Carrières	0,8	—	0,1	0,1	0,2	0,1	—	—	0,7	0,2	0,6
Industrie du caoutchouc ...	0,7	0,3	1,5	1,2	—	0,1	0,4	—	0,7	0,3	0,6
Industrie du bois et des meubles	0,9	0,7	0,4	0,1	0,3	0,1	0,2	—	0,8	0,5	0,7
Industrie céramique et briqueteries	0,3	0,1	0,5	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	0,3
Industrie du tabac	0,1	—	0,1	0,2	—	—	—	0,5	0,1	0,1	0,1
Divers	3,5	2,6	3,3	3,1	1,7	2,6	4,0	2,2	3,6	4,2	3,4
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs) ...	89,3	3,2	6,6	5,3	13,6	6,6	9,0	1,8	101,0	18,5	139,0

Tableau B 1956

Secteurs	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays de l'U.E.P.	Zone sterling	Total
Sidérurgie	20,5	32,2	16,4	21,2	21,2	38,9	37,7	21,1	22,1	30,3	22,8
Fabrications métalliques ...	14,6	22,4	45,7	34,5	10,6	30,7	17,6	17,7	15,3	13,6	17,5
Industries textiles et du vêtement	18,8	20,9	9,0	12,9	15,3	4,3	7,8	23,4	17,8	16,3	16,1
Industrie des métaux non ferreux	11,4	7,8	1,5	2,8	11,4	5,5	3,9	0,2	10,4	4,6	9,4
Industries chimiques	5,9	10,4	6,6	9,2	5,0	9,4	15,6	8,3	6,4	8,6	7,2
Industries alimentaires ...	2,0	0,4	3,5	8,1	0,5	1,3	2,4	0,5	2,3	2,7	2,0
Industrie diamantaire	2,2	—	—	—	23,4	0,9	5,4	2,9	2,5	7,1	4,5
Agriculture	3,3	0,7	2,8	1,7	1,0	0,4	0,7	0,3	3,1	2,8	2,5
Charbonnages et cokeries ...	5,6	—	0,1	0,1	—	—	—	—	4,9	3,2	3,6
Verreries et glaceries	1,6	0,1	1,0	1,5	7,8	4,4	2,0	17,1	1,8	3,0	2,4
Industrie des peaux et cuirs	1,0	0,8	0,9	0,3	0,8	0,3	0,1	0,1	0,9	0,4	0,8
Industries du papier et des arts graphiques	1,8	1,0	2,9	0,4	0,5	0,4	0,6	1,6	1,6	0,8	1,4
Cimenteries	0,6	—	1,3	1,3	0,8	0,9	0,4	0,1	0,6	0,3	0,7
Industrie pétrolière	3,9	—	1,6	0,6	—	—	0,2	0,1	3,5	0,4	2,1
Carrières	0,8	—	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,8	0,2	0,6
Industrie du caoutchouc ...	0,7	0,6	2,0	1,1	—	0,1	0,7	0,1	0,7	0,3	0,7
Industrie du bois et des meubles	1,0	0,7	0,5	0,1	0,2	—	0,1	0,3	0,9	0,4	0,7
Industrie céramique et briqueteries	0,3	—	0,6	0,2	—	0,1	0,1	0,1	0,3	0,1	0,3
Industrie du tabac	0,1	—	0,1	0,3	—	—	—	0,1	0,2	—	0,1
Divers	3,9	2,0	3,4	3,6	1,3	2,3	4,6	5,8	3,9	4,9	3,6
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus <i>(milliards de francs) ...</i>	99,2	3,9	7,1	5,9	17,6	6,6	12,4	1,5	112,6	21,4	158,1

Tableau B 1957

Secteurs	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays de l'U.E.P.	Zone sterling	Total
Sidérurgie	20,4	25,2	17,9	24,5	17,3	51,8	42,0	7,6	22,2	25,8	23,7
Fabrications métalliques ...	16,2	24,5	45,0	27,8	15,4	22,7	18,3	11,6	16,7	14,9	18,5
Industries textiles et du vêtement	19,7	23,9	9,0	14,5	17,3	3,1	5,4	33,5	18,5	16,4	16,6
Industrie des métaux non ferreux	8,2	6,3	1,3	2,5	10,3	5,3	3,3	0,9	7,6	3,9	7,2
Industries chimiques	6,3	11,2	7,7	10,7	6,8	7,6	14,6	11,1	6,6	9,0	7,6
Industries alimentaires ...	1,8	0,9	4,1	6,6	0,6	0,8	2,4	1,2	2,1	2,9	1,9
Industrie diamantaire	2,3	—	—	0,1	19,6	0,8	5,8	4,0	2,6	8,9	3,9
Agriculture	2,7	0,7	2,6	2,7	1,1	0,4	0,5	0,5	2,6	2,6	2,1
Charbonnages et cokeries ...	5,8	—	—	0,1	—	—	—	—	5,1	3,0	3,7
Verreries et glacières	1,6	0,2	0,9	1,3	6,5	3,5	1,7	19,2	1,8	2,9	2,2
Industrie des peaux et cuirs	0,9	1,8	0,7	0,3	0,7	0,4	0,1	0,1	0,9	0,4	0,8
Industries du papier et des arts graphiques	2,0	0,7	3,1	0,4	0,4	0,3	0,5	2,1	1,9	0,8	1,6
Cimenteries	0,6	—	1,0	2,2	1,0	0,8	0,2	0,3	0,7	0,3	0,7
Industrie pétrolière	4,3	—	0,5	1,2	—	—	0,2	0,2	3,9	0,9	3,3
Carrières	0,9	—	0,1	0,1	0,2	0,1	—	0,1	0,8	0,3	0,6
Industrie du caoutchouc ...	0,6	0,8	2,0	1,1	0,1	0,2	0,5	0,1	0,6	0,4	0,6
Industrie du bois et des meubles	0,9	0,5	0,4	0,1	0,3	—	0,5	0,2	0,8	0,5	0,7
Industrie céramique et briqueteries	0,3	0,1	0,6	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2
Industrie du tabac	0,2	—	0,1	0,2	—	—	—	0,3	0,2	—	0,2
Divers	4,3	3,2	3,0	3,5	2,3	2,1	3,9	6,8	4,2	6,0	3,9
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs) ...	101,1	3,3	7,0	6,0	15,2	9,6	12,4	1,1	114,3	19,4	159,3

Tableaux 0

ORIENTATION GEOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

Pourcentages par rapport à la valeur totale des importations de chaque groupe de produits

Remarques concernant les tableaux :

1. Le groupe soviétique comprend l'Europe orientale et, à partir de 1953, l'Albanie; la Yougoslavie et la Finlande n'en font plus partie depuis 1953.
2. La zone U.E.P. comprend les pays membres de l'O.E.C.E., leurs territoires d'outre-mer et les pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.
3. En 1957, la zone sterling ne comprend plus le Togo britannique, l'Oman et Mascate.
4. Signe conventionnel :
— = zéro ou moins de la moitié du dernier chiffre utilisé.

*
* *

Tableau C 1948

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Total chiffres absolus (milliards de francs)
Biens de production	38,2	7,6	11,5	3,0	19,5	10,6	5,1	3,9	54,2
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	18,4	19,7	4,7	4,2	23,1	27,0	0,8	1,0	10,9
<i>destinés aux industries métallurgiques</i> ...	40,7	3,5	25,9	3,6	20,6	2,2	0,9	1,3	14,4
<i>destinés aux industries textiles</i>	27,8	0,3	9,0	5,9	10,7	13,4	12,0	20,9	8,1
<i>destinés aux industries diverses :</i>									
Industrie du bois	45,6	37,0	4,8	0,5	6,9	3,6	1,4	0,2	1,7
Industrie diamantaire	92,3	—	—	0,5	7,1	—	—	—	1,7
Industrie du cuir	49,4	1,3	2,6	1,8	13,8	19,5	2,3	9,1	1,2
Industries du papier et des arts graphiques	80,5	13,6	0,1	—	5,6	—	—	—	0,9
Industrie du tabac	6,5	1,3	—	1,1	7,2	1,4	4,7	—	0,6
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>									
Combustibles solides	73,4	7,3	—	—	19,3	—	—	—	3,7
Huiles minérales	3,3	—	—	—	28,6	30,6	37,4	—	2,5
Produits chimiques	54,7	0,9	—	0,1	43,2	0,6	0,2	0,1	1,5
Divers	46,4	5,6	16,5	1,5	17,5	4,3	8,1	4,7	7,0
Biens de consommation	60,9	2,1	0,7	0,9	16,7	14,6	1,9	0,5	24,5
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>									
Produits animaux	59,3	0,5	—	0,3	19,6	19,2	—	1,1	10,0
Produits végétaux	45,4	0,7	2,7	3,0	13,4	26,8	1,7	0,5	8,6
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	71,5	4,3	0,1	0,1	16,1	3,5	3,5	—	5,9
Biens d'équipement	68,0	2,3	—	—	27,3	0,1	2,0	—	8,7
Total général ...	47,5	5,6	7,3	2,1	19,5	10,7	3,7	2,5	87,4

Tableau C 1949

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Zone sterling	Total chiffres absolus (milliards de francs)
Biens de production	38,5	4,3	11,5	4,2	22,9	7,8	4,8	5,4	17,3	51,7
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	22,8	9,7	1,3	5,8	38,2	19,8	1,2	0,5	2,5	9,6
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	41,5	1,6	26,3	5,7	20,5	1,7	0,8	0,8	12,1	14,6
<i>destinés aux industries textiles</i> ...	24,9	0,1	6,3	6,4	17,9	8,3	9,9	26,2	44,6	9,8
<i>destinés aux industries diverses :</i>										
Industrie du bois	47,9	28,3	4,6	0,9	8,8	2,7	6,6	0,2	0,4	1,5
Industrie diamantaire	79,6	0,5	—	—	19,8	—	—	—	77,0	1,1
Industrie du cuir	55,3	2,0	3,5	2,8	12,0	15,0	2,7	6,4	35,0	1,2
Industries du papier et des arts graphiques	72,8	20,7	—	—	6,4	—	—	—	—	0,7
Industrie du tabac	10,0	1,5	0,1	0,9	66,0	15,6	5,7	—	2,8	0,6
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>										
Combustibles solides	98,5	1,4	—	—	—	—	—	—	3,2	2,3
Huiles minérales	11,7	—	—	—	23,9	25,5	38,7	—	15,1	1,8
Produits chimiques	58,3	0,8	0,1	—	39,8	0,4	0,4	—	10,9	1,4
Divers	44,2	5,6	17,8	1,8	20,5	3,7	6,1	0,2	11,8	7,1
Biens de consommation	60,5	2,1	0,8	0,8	12,7	14,5	2,1	0,4	10,8	21,4
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>										
Produits animaux	71,4	2,2	—	0,8	12,9	11,9	0,1	0,8	4,3	6,6
Produits végétaux	38,0	0,8	2,9	1,8	13,0	35,3	1,5	0,7	5,9	5,7
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	76,1	2,9	0,1	0,2	12,4	3,3	3,8	—	18,6	9,1
Biens d'équipement	67,3	1,8	0,1	—	30,2	0,1	—	—	21,2	8,6
Total général ...	48,4	3,5	7,5	2,9	21,0	8,7	3,6	3,6	16,0	81,7

Tableau C 1950

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Total chiffres absolus (milliards de francs)
Biens de production	40,2	3,8	10,6	4,2	19,8	7,5	6,6	7,0	65,1
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	23,9	7,8	1,6	6,3	36,4	12,4	9,8	1,1	10,7
<i>destinés aux industries métallurgiques</i> ...	39,4	1,4	30,1	4,8	19,4	2,1	0,4	1,5	14,5
<i>destinés aux industries textiles</i>	31,3	10,2	5,6	5,7	14,2	11,6	6,6	24,8	16,5
<i>destinés aux industries diverses :</i>									
Industrie du bois	40,7	38,4	4,7	0,9	6,4	2,7	6,1	0,1	1,9
Industrie diamantaire	81,4	2,2	—	4,3	10,9	0,4	0,6	0,2	2,6
Industrie du cuir	56,0	2,0	2,5	3,9	8,2	17,9	2,0	7,4	1,7
Industries du papier et des arts graphiques	68,0	26,6	—	—	5,4	—	—	—	0,9
Industrie du tabac	10,5	1,5	0,2	0,7	67,6	13,3	6,2	—	0,7
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>									
Combustibles solides	97,4	1,8	—	0,3	0,5	—	—	—	2,4
Huiles minérales	19,2	—	—	—	22,4	24,6	33,8	—	2,2
Produits chimiques	65,5	1,7	0,1	0,2	31,4	0,3	0,7	—	2,0
Divers	46,1	2,7	14,8	2,0	18,5	3,3	12,3	0,1	9,0
Biens de consommation	65,9	1,6	1,8	1,4	10,9	12,6	3,8	0,2	23,2
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>									
Produits animaux	79,9	1,0	—	1,6	11,0	5,5	0,3	0,6	4,7
Produits végétaux	37,3	0,9	5,9	3,3	9,8	33,9	3,3	0,3	6,9
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	77,3	2,4	0,1	—	11,5	2,8	5,4	—	11,6
Biens d'équipement	67,8	1,1	0,1	—	30,5	—	0,1	—	9,2
Total général ...	48,9	3,0	7,5	3,1	18,7	8,0	5,3	4,7	97,5

Tableau C 1951

Catégories de biens	Pays de l'OECE (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays de l'U.E.P.	Zone sterling	Total chiffres absolus (milliards de francs)
Biens de production	37,9	3,4	10,6	4,2	22,4	6,3	9,1	5,7	53,7	20,4	89,8
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	17,7	6,0	0,8	4,3	52,6	10,4	7,4	0,5	24,8	3,6	12,7
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	39,7	0,9	29,0	6,4	17,9	2,2	0,9	1,6	47,8	10,9	21,0
<i>destinés aux industries textiles</i>	27,5	0,6	7,9	6,4	13,7	10,2	10,4	23,3	64,4	42,3	19,5
<i>destinés aux industries diverses :</i>											
Industrie du bois	40,0	46,5	9,1	0,4	6,4	0,3	5,6	—	40,5	0,4	2,2
Industrie diamantaire	87,2	1,0	—	3,0	8,0	0,3	0,4	0,1	90,4	85,0	3,3
Industrie du cuir	48,6	4,0	2,2	7,2	11,6	15,7	4,0	6,6	64,3	32,1	1,8
Industries du papier et des arts graphiques	73,4	17,3	—	—	9,3	—	—	—	73,4	0,3	1,9
Industrie du tabac	10,5	1,6	0,1	0,7	68,5	11,5	7,0	—	17,5	2,0	1,0
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles solides	68,3	0,2	—	0,4	31,1	—	—	—	68,7	4,1	4,3
Huiles minérales	24,7	0,2	—	—	17,4	25,2	32,4	—	68,4	28,0	4,2
Produits chimiques	65,2	2,2	0,2	0,2	30,3	0,7	0,9	—	66,4	11,1	2,9
Divers	40,4	4,0	10,1	2,6	17,1	2,7	21,8	0,2	54,3	14,8	15,0
Biens de consommation	68,7	1,2	2,0	1,0	9,8	12,2	2,9	0,1	72,1	10,1	26,8
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	81,7	1,7	—	0,6	8,3	6,9	0,5	0,3	82,6	2,7	5,1
Produits végétaux	37,3	0,4	7,0	3,2	8,4	33,1	3,5	0,2	42,8	3,9	7,5
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	80,3	1,5	0,1	0,1	11,1	3,2	3,5	—	83,6	16,0	14,3
Biens d'équipement	80,8	0,8	0,1	—	17,3	0,3	0,1	—	80,8	16,0	10,6
Total général ...	47,9	2,7	7,9	3,2	19,3	7,1	7,0	4,1	59,9	17,9	127,2

Tableau C 1952

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays de l'U.E.P.	Zone sterling	Total chiffres absolus (milliards de francs)
Biens de production	40,2	2,9	11,3	4,6	22,3	6,0	8,3	3,9	55,7	20,6	82,5
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	24,1	4,9	1,1	4,3	51,1	11,0	2,9	0,2	30,1	4,6	12,5
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	41,2	0,6	27,1	8,5	15,7	2,5	1,4	2,0	52,6	15,3	25,8
<i>destinés aux industries textiles</i>	27,1	0,4	6,3	4,8	21,6	10,5	8,6	20,6	59,5	36,4	12,4
<i>destinés aux industries diverses :</i>											
Industrie du bois	33,1	47,8	2,9	2,0	5,3	1,6	7,1	—	35,9	1,3	1,7
Industrie diamantaire	90,0	0,2	—	1,9	7,1	—	0,8	—	92,5	87,1	2,8
Industrie du cuir	66,4	3,3	2,2	5,2	8,0	5,7	1,5	7,6	80,2	37,2	1,3
Industries du papier et des arts graphiques	64,1	22,4	—	—	13,1	—	0,2	—	64,1	0,6	1,3
Industrie du tabac	10,7	1,8	0,5	2,3	55,7	15,8	13,2	—	25,2	4,1	0,9
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles solides	80,3	1,0	—	0,1	18,6	—	—	—	80,3	6,2	4,0
Huiles minérales	16,9	—	—	0,2	12,6	17,5	52,8	—	80,5	53,2	5,7
Produits chimiques	65,6	3,0	0,4	0,1	29,5	0,5	0,7	—	66,7	9,8	2,5
Divers	47,3	2,8	11,7	2,3	17,5	3,0	15,1	0,2	56,0	12,6	11,6
Biens de consommation	73,6	1,2	1,6	0,7	7,6	11,8	1,4	0,2	76,8	9,0	27,8
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	86,8	1,6	—	0,4	7,1	2,9	0,4	0,6	87,9	4,0	5,7
Produits végétaux	36,1	0,4	5,9	2,4	8,9	36,1	2,8	0,3	40,4	4,8	7,2
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	86,7	1,4	0,1	—	7,2	3,4	1,1	—	90,2	12,9	14,8
Biens d'équipement	83,2	1,0	0,1	—	15,3	—	0,1	—	83,3	14,9	12,7
Total général ...	52,2	2,3	8,0	3,2	18,3	6,7	5,9	2,7	63,3	17,4	123,0

Tableau C 1953

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres d'Afrique pays	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays de l'U.E.P.	Zone sterling	Total chiffres absolus (milliards de francs)
Biens de production	45,1	3,1	10,8	4,1	14,3	7,7	9,4	5,2	61,4	22,9	79,8
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	31,5	6,6	1,6	3,8	31,6	15,8	7,5	0,8	39,1	5,6	11,5
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	47,8	0,4	27,9	6,6	14,0	0,5	1,1	1,1	56,3	14,2	22,4
<i>destinés aux industries textiles</i>	28,5	1,0	4,1	6,0	6,9	20,5	8,5	24,4	64,5	40,1	14,8
<i>destinés aux industries diverses :</i>											
Industrie du bois	41,0	40,2	2,8	1,6	6,1	2,0	6,2	0,1	43,1	0,9	1,9
Industrie diamantaire	89,3	0,8	—	2,8	6,2	0,1	0,6	0,1	92,5	87,0	3,3
Industrie du cuir	63,2	3,7	1,9	7,3	5,8	7,6	1,8	8,5	80,4	35,0	1,4
Industries du papier et des arts graphiques	74,0	22,4	—	—	3,5	—	—	—	74,0	1,4	1,0
Industrie du tabac	11,7	1,8	0,6	2,5	53,8	15,0	14,5	—	27,1	4,4	0,9
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles solides	87,2	1,0	—	0,1	11,8	—	—	—	87,3	6,0	4,1
Huiles minérales	14,2	0,4	—	—	10,0	12,8	62,6	—	75,7	55,2	5,8
Produits chimiques	73,5	3,8	0,1	0,1	21,3	0,3	0,9	—	74,4	12,0	2,4
Divers	56,5	2,4	14,3	2,2	11,2	1,2	11,6	0,3	63,8	12,8	10,3
Biens de consommation	73,5	1,3	1,6	0,8	7,8	11,5	1,6	0,2	76,3	8,1	27,7
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	84,5	1,6	—	0,5	9,6	2,0	1,0	0,7	85,7	4,7	4,7
Produits végétaux	36,1	0,4	6,0	2,6	8,3	36,9	3,1	0,4	40,3	4,2	7,3
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	87,5	1,6	0,1	—	7,0	2,6	1,1	—	90,1	11,0	15,7
Biens d'équipement	86,0	0,6	0,1	0,2	12,8	—	0,2	—	86,2	17,6	13,6
Total général ...	56,2	2,4	7,5	2,9	12,7	7,7	6,6	3,4	67,6	18,9	121,1

Tableau C 1954

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays de l'U.E.P.	Zone sterling	Total chiffres absolus (milliards de francs)
Biens de production	46,6	3,8	10,8	4,5	13,5	7,7	8,6	4,1	61,0	20,1	86,4
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	25,9	7,0	2,1	8,0	26,8	23,3	5,4	1,0	36,8	7,8	12,4
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	49,1	0,7	29,0	4,3	13,6	0,8	0,5	1,1	54,8	10,8	23,5
<i>destinés aux industries textiles</i>	34,8	1,6	4,6	7,1	8,3	14,7	7,9	21,0	67,4	36,3	14,5
<i>destinés aux industries diverses :</i>											
Industrie du bois	38,4	42,8	2,8	2,6	5,8	2,8	4,6	—	41,5	12,9	2,3
Industrie diamantaire	83,9	0,3	—	9,4	3,4	0,4	2,6	—	94,2	87,5	3,5
Industrie du cuir	61,3	3,3	1,5	3,7	10,2	9,7	2,4	7,7	74,5	29,6	1,4
Industries du papier et des arts graphiques	68,2	21,7	—	—	10,1	—	—	—	68,2	2,0	1,2
Industrie du tabac	12,7	1,2	0,7	2,7	51,1	15,5	16,1	—	29,6	5,3	0,9
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles solides	95,5	1,3	—	0,1	3,1	—	—	—	95,6	6,7	5,3
Huiles minérales	14,5	1,3	—	0,5	9,3	12,3	62,0	—	63,6	43,2	6,5
Produits chimiques	72,7	4,2	—	0,1	22,0	0,2	0,6	—	73,3	12,2	3,0
Divers	56,4	3,5	12,8	2,9	12,7	1,9	9,5	0,2	64,4	12,1	11,9
Biens de consommation	73,9	1,2	1,9	1,2	8,1	8,9	2,9	0,2	76,7	9,0	27,1
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	82,6	2,4	—	1,2	10,6	1,6	1,0	0,5	84,3	5,7	4,2
Produits végétaux	39,0	0,3	6,6	3,3	9,1	28,9	6,6	0,6	47,0	6,3	7,7
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	89,1	1,4	0,1	0,1	6,9	0,8	1,4	—	89,7	11,2	15,2
Biens d'équipement	86,3	0,5	0,1	—	12,8	—	0,1	—	86,3	14,7	14,0
Total général ...	56,8	2,9	7,7	3,3	12,3	7,1	6,5	2,9	67,1	17,1	127,5

Tableau C 1955

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays de l'U.E.P.	Zone sterling	Total chiffres absolus (milliards de francs)
Biens de production	48,3	2,3	11,1	4,3	13,8	5,0	9,4	3,9	63,0	21,4	98,9
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	31,3	3,8	1,4	7,8	34,6	12,6	7,2	0,8	46,5	13,0	10,9
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	49,8	1,0	27,5	5,2	13,0	1,1	0,5	0,9	56,1	11,4	30,5
<i>destinés aux industries textiles</i>	35,7	0,9	4,1	6,0	5,8	12,5	11,4	23,6	73,2	40,6	14,5
<i>destinés aux industries diverses :</i>											
Industrie du bois	36,8	23,0	2,8	3,2	3,9	3,2	5,7	—	40,4	1,6	2,9
Industrie diamantaire	79,8	0,3	—	8,6	6,0	0,3	4,9	—	88,6	82,7	5,0
Industrie du cuir	69,1	0,6	1,1	3,5	7,3	8,8	1,6	6,2	79,0	27,4	1,4
Industries du papier et des arts graphiques	63,4	6,2	—	—	9,2	—	—	—	64,3	1,5	1,5
Industrie du tabac	14,9	1,6	0,8	3,3	48,6	15,3	14,7	—	30,8	5,6	0,9
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles solides	85,7	2,1	—	0,2	11,5	—	1,4	—	86,0	5,8	5,7
Huiles minérales	17,1	0,9	—	0,1	7,0	11,5	63,3	—	62,4	41,8	7,8
Produits chimiques	73,3	4,2	—	0,1	21,3	0,2	0,6	—	73,2	11,2	3,7
Divers	56,2	1,7	12,6	2,3	14,2	1,0	8,1	0,1	64,7	12,3	14,1
Biens de consommation	74,8	1,0	1,8	1,0	7,9	8,2	2,7	0,3	76,8	8,9	28,4
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	82,2	1,2	—	0,5	9,8	1,4	2,6	1,0	84,3	7,5	4,4
Produits végétaux	41,5	0,2	6,5	3,5	8,4	27,8	4,3	0,5	46,4	6,3	7,7
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	88,3	1,4	0,1	—	7,1	0,8	2,0	—	—	—	16,3
Biens d'équipement	82,9	0,6	1,0	0,1	15,3	—	0,1	—	83,1	11,9	14,9
Total général ...	57,2	1,8	8,2	3,2	12,8	5,1	7,1	27,8	67,9	17,9	142,2

Tableau C 1956

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays de l'U.E.P.	Zone sterling	Total chiffres absolus (milliards de francs)
Biens de production	47,9	2,4	10,3	5,3	14,9	5,1	8,7	3,6	61,0	19,5	113,2
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	31,5	4,4	1,2	9,7	35,8	11,2	4,6	0,9	44,4	10,9	13,1
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	50,9	2,1	25,7	5,3	11,6	1,4	0,5	0,6	57,3	11,9	36,8
<i>destinés aux industries textiles</i>	34,8	1,4	4,0	6,1	7,8	13,5	9,1	23,2	70,1	38,7	15,3
<i>destinés aux industries diverses :</i>											
Industrie du bois	37,0	16,0	3,7	4,7	3,3	1,4	7,6	—	42,5	2,0	2,4
Industrie diamantaire	68,2	—	—	19,4	7,1	0,2	5,0	—	77,2	69,9	6,1
Industrie du cuir	67,7	1,0	0,7	2,8	5,9	11,8	2,0	7,0	79,2	27,7	1,5
Industries du papier et des arts graphiques	61,2	7,8	—	—	5,5	—	—	—	61,2	1,0	1,6
Industrie du tabac	15,7	2,7	1,0	4,4	47,1	15,0	13,7	—	31,4	6,7	0,9
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles solides	72,4	1,6	—	0,3	24,7	—	0,6	—	72,7	6,5	7,3
Huiles minérales	19,3	0,9	—	—	7,7	11,8	60,3	—	52,2	30,3	9,7
Produits chimiques	72,6	4,4	—	0,1	21,9	0,2	0,6	—	73,0	10,6	4,4
Divers	60,5	1,7	7,3	2,8	14,3	1,5	7,8	0,3	68,5	11,7	14,1
Biens de consommation	73,9	1,5	1,5	1,3	8,0	8,9	2,9	0,4	76,4	8,7	30,6
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	78,9	2,0	—	0,6	6,5	4,5	4,3	1,3	81,0	8,4	4,6
Produits végétaux	44,2	1,0	5,1	4,2	10,1	27,5	3,8	0,7	50,9	5,7	8,8
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	87,7	1,8	0,1	0,1	9,4	0,6	2,1	—	88,3	10,3	17,2
Biens d'équipement	81,3	0,7	0,1	—	17,6	0,1	0,1	—	81,4	11,0	19,8
Total général ...	56,8	2,0	7,4	3,9	13,9	5,2	6,6	2,5	66,3	16,5	163,6

Tableau C 1957

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays de l'U.E.P.	Zone sterling	Total chiffres absolus (milliards de francs)
Biens de production	50,4	2,3	7,6	5,1	15,2	4,6	9,0	4,0	63,4	19,7	117,8
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	40,2	4,5	1,5	9,2	24,1	14,8	4,3	0,6	51,3	7,7	12,5
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	58,2	1,5	20,2	5,1	12,0	1,0	0,6	0,7	64,4	13,8	33,9
<i>destinés aux industries textiles</i>	33,7	1,2	3,5	6,1	15,4	8,1	7,0	25,0	68,9	38,3	17,1
<i>destinés aux industries diverses :</i>											
Industrie du bois	35,3	20,4	4,3	5,2	3,7	2,7	7,1	—	41,6	2,9	2,7
Industrie diamantaire	64,8	—	—	21,4	8,2	0,6	5,0	—	77,4	71,4	6,4
Industrie du cuir	65,3	0,7	0,7	3,2	8,0	11,4	1,8	7,8	77,8	26,3	1,5
Industries du papier et des arts graphiques	59,0	8,4	—	0,1	7,3	—	—	—	59,1	1,0	1,8
Industrie du tabac	17,5	3,3	0,7	6,6	42,0	16,9	12,6	—	33,9	9,5	1,1
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles solides	75,5	1,2	—	0,4	22,6	—	0,1	—	75,9	6,1	8,6
Huiles minérales	19,2	1,4	—	—	14,9	9,7	54,6	0,1	45,2	25,0	12,3
Produits chimiques	73,1	3,6	—	0,1	21,8	0,4	0,6	—	73,6	10,7	4,8
Divers	60,8	1,3	7,9	2,6	13,4	1,5	8,2	0,2	68,5	11,3	15,1
Biens de consommation	74,6	1,4	1,3	1,3	8,3	7,2	3,8	0,3	77,2	8,0	34,1
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	78,6	1,6	—	0,7	5,2	5,7	4,4	1,1	80,7	8,7	4,8
Produits végétaux	46,7	0,5	4,7	4,2	10,8	22,3	5,1	0,4	54,0	6,0	9,2
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	86,4	1,7	0,1	0,1	7,9	0,6	3,0	—	87,0	8,8	20,1
Biens d'équipement	85,4	0,7	0,1	—	13,3	0,1	0,2	—	85,5	12,0	19,7
Total général ...	59,3	1,9	5,5	3,7	13,6	4,6	6,9	2,8	68,7	16,5	171,6

Tableaux D

COMPOSITION DES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DES DIFFERENTES ZONES GEOGRAPHIQUES

Pourcentages par rapport à la valeur totale des importations en provenance de chaque zone

Remarques concernant les tableaux :

1. Le groupe soviétique comprend l'Europe orientale et, à partir de 1953, l'Albanie; la Yougoslavie et la Finlande n'en font plus partie depuis 1953.
2. La zone U.E.P. comprend les pays membres de l'O.E.C.E., leurs territoires d'outre-mer et les pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.
3. En 1957, la zone sterling ne comprend plus le Togo britannique, l'Oman et Mascate.
4. Signe conventionnel :

— = zéro ou moins de la moitié du dernier chiffre

*
**

Tableau D 1948

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Total
Biens de production	49,8	85,2	97,3	87,9	62,0	61,6	85,8	94,4	62,0
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	4,8	43,9	8,1	25,1	14,7	31,4	2,4	4,7	12,4
<i>destinés aux industries métallurgiques</i> ...	14,1	10,4	58,1	28,6	17,4	3,3	4,0	8,3	16,4
<i>destinés aux industries textiles</i>	5,4	0,6	11,3	26,0	5,1	11,5	30,3	76,3	9,3
<i>destinés aux industries diverses :</i>									
Industrie du bois	1,9	13,3	1,3	0,5	0,7	0,7	0,8	0,1	2,0
Industrie diamantaire	3,8	—	—	0,5	0,7	—	—	—	2,0
Industrie du cuir	1,4	0,3	0,5	1,2	0,9	2,4	0,9	4,8	1,3
Industries du papier et des arts graphiques	1,7	2,5	—	—	0,3	—	—	—	1,0
Industrie du tabac	0,1	0,2	—	0,4	2,7	1,0	1,0	—	0,7
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>									
Combustibles solides	6,6	5,6	—	—	4,2	—	—	—	4,3
Huiles minérales	0,2	—	—	—	4,1	8,0	28,6	—	2,8
Produits chimiques	2,0	0,3	—	0,1	3,8	0,1	0,1	—	1,7
Divers	7,8	8,1	18,0	5,7	7,2	3,2	17,7	0,2	8,1
Biens de consommation	35,9	10,6	2,7	12,0	24,0	38,3	14,2	5,6	28,0
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>									
Produits animaux	12,3	0,8	—	1,5	9,9	17,6	0,1	4,2	9,8
Produits végétaux	6,4	0,9	2,5	9,8	4,6	17,0	3,9	1,4	6,8
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	17,2	8,9	0,2	0,8	9,5	3,7	11,0	—	11,4
Biens d'équipement	14,3	4,2	—	0,1	14,0	0,1	—	—	10,0
Total général ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs) ...	41,6	4,9	6,4	1,8	17,0	9,4	3,2	2,2	87,4

Tableau D 1949

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Total	Zone sterling
Biens de production	50,4	78,5	97,1	92,8	68,9	56,4	85,0	96,7	63,2	68,3
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	5,5	32,5	2,0	23,5	21,4	26,7	3,8	1,8	11,8	1,9
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	15,3	8,4	62,5	35,2	17,5	3,5	4,0	3,8	17,8	13,5
<i>destinés aux industries textiles</i> ...	6,1	0,4	10,1	26,6	10,2	11,5	32,9	87,9	12,0	33,2
<i>destinés aux industries diverses :</i>										
Industrie du bois	1,9	15,3	1,2	0,6	0,8	0,6	3,5	0,1	1,9	—
Industrie diamantaire	2,2	0,2	—	—	1,2	—	—	—	1,3	6,3
Industrie du cuir	1,6	0,8	0,7	1,4	0,8	2,5	1,0	2,6	1,4	3,1
Industries du papier et des arts graphiques	1,3	5,0	—	—	0,3	—	—	—	0,8	—
Industrie du tabac	0,2	0,3	—	0,2	2,4	1,4	1,2	—	0,8	0,1
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>										
Combustibles solides	5,7	1,2	—	—	—	—	—	—	2,8	0,6
Huiles minérales	0,5	—	—	—	2,5	6,4	23,6	—	2,2	2,1
Produits chimiques	2,1	0,4	—	—	3,3	0,1	0,2	—	1,8	1,2
Divers	8,0	14,0	20,6	5,2	8,5	3,7	14,8	0,5	8,6	6,3
Biens de consommation	34,9	15,9	2,8	7,2	15,8	43,5	14,9	3,3	26,2	17,7
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>										
Produits animaux	11,9	5,0	—	2,2	4,9	11,0	0,3	1,7	8,1	2,2
Produits végétaux	5,5	1,6	2,7	4,3	4,3	28,3	2,9	1,5	7,0	2,6
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	17,5	9,3	0,1	0,7	6,6	4,2	11,7	0,1	11,1	12,9
Biens d'équipement	14,7	5,6	0,1	0,1	15,3	0,1	0,1	—	10,6	14,0
Total général ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs)	39,5	2,9	6,1	2,4	17,2	7,1	2,9	2,9	81,7	13,1

Tableau D 1950

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Total
Biens de production	54,9	83,6	94,2	89,5	77,4	62,5	83,1	98,8	66,8
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	5,4	28,4	2,4	22,0	33,5	17,0	20,3	2,6	10,9
<i>destinés aux industries métallurgiques</i> ...	12,0	6,9	59,4	23,2	12,8	3,9	1,2	4,6	14,9
<i>destinés aux industries textiles</i>	10,8	1,0	12,4	31,3	7,8	24,7	21,0	88,5	16,9
<i>destinés aux industries diverses :</i>									
Industrie du bois	1,6	24,5	1,2	0,6	1,3	0,6	2,2	—	1,9
Industrie diamantaire	4,4	2,0	—	3,7	0,9	0,1	0,3	0,1	2,7
Industrie du cuir	2,0	1,1	0,6	2,2	0,6	3,9	0,7	2,7	1,7
Industries du papier et des arts graphiques	1,3	8,3	—	—	0,4	—	—	—	0,9
Industrie du tabac	0,2	0,4	—	0,2	1,6	1,3	0,9	—	0,8
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>									
Combustibles solides	4,9	1,5	—	0,3	0,1	—	—	—	2,5
Huiles minérales	0,9	—	—	—	1,6	7,1	14,7	—	2,3
Produits chimiques	2,7	1,1	—	0,1	2,4	0,1	0,3	—	2,0
Divers	8,7	8,4	18,2	5,9	14,4	3,8	21,5	0,3	9,3
Biens de consommation	32,0	12,9	5,7	10,4	13,0	37,5	16,8	1,2	23,8
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>									
Produits animaux	7,8	1,5	—	2,5	5,4	3,3	0,3	0,7	4,8
Produits végétaux	5,4	2,1	5,6	7,7	2,3	30,1	4,4	0,5	7,1
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	18,8	9,3	0,1	0,2	5,3	4,1	12,1	—	11,9
Biens d'équipement	13,1	3,5	0,1	0,1	9,6	—	0,1	—	9,4
Total général ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs) ...	47,7	2,9	7,3	3,0	19,0	7,8	5,2	4,6	97,5

Tableau D 1951

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Améri- que latine	Asie	Océanie	Total	Pays de l' U.E.P.	Zone sterling
Biens de production	55,8	88,0	94,6	93,1	81,8	63,1	91,2	99,4	70,6	63,4	30,7
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	3,7	21,9	1,0	13,2	27,1	14,7	10,5	1,3	10,0	4,1	2,0
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	13,7	5,4	60,8	33,0	15,3	5,2	2,1	6,8	16,5	13,2	10,1
<i>destinés aux industries textiles</i>	8,8	3,0	15,3	30,7	10,8	22,1	22,7	88,1	15,3	16,5	36,2
<i>destinés aux industries diverses :</i>											
Industrie du bois	1,4	24,9	2,0	0,2	0,5	0,1	1,2	—	1,5	1,2	0,1
Industrie diamantaire	4,7	0,9	—	2,5	1,1	0,1	0,1	0,1	2,6	3,9	12,3
Industrie du cuir	1,4	2,1	0,4	3,2	0,9	3,2	0,8	2,3	1,4	1,5	2,6
Industries du papier et des arts graphiques	2,2	9,5	—	—	0,7	—	—	—	1,5	1,8	—
Industrie du tabac	0,2	0,4	—	0,2	2,7	1,2	0,8	—	0,8	0,2	0,1
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles solides	4,8	0,2	—	0,4	5,5	—	—	—	3,4	3,9	0,8
Huiles minérales	1,7	0,2	—	—	3,0	11,7	15,3	—	3,3	3,8	5,2
Produits chimiques	3,1	1,9	0,1	0,1	3,6	0,2	0,3	—	2,3	2,6	1,4
Divers	10,0	17,6	15,0	9,6	10,6	4,6	37,4	0,8	12,0	10,7	9,9
Biens de consommation	30,2	9,5	5,3	6,9	10,7	36,5	8,7	0,6	21,1	25,4	11,9
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	6,9	2,5	—	0,8	1,7	4,0	0,2	0,3	4,0	5,6	0,6
Produits végétaux	4,5	1,0	5,2	5,8	2,6	27,4	2,9	0,3	5,9	4,2	1,3
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	18,8	6,0	0,1	0,3	6,4	5,1	5,6	—	11,2	15,6	10,0
Biens d'équipement	14,0	2,5	0,1	—	7,5	0,4	0,1	—	8,3	11,2	7,4
Total général ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs)	61,0	3,5	10,0	4,1	24,6	9,0	8,9	5,1	127,2	76,1	22,7

Tableau D 1952

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Total	Pays de l'U.E.P.	Zone sterling
Biens de production	51,6	84,1	95,5	95,0	82,0	60,1	94,5	98,2	67,1	59,0	79,5
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	4,7	21,4	1,4	13,5	28,4	16,7	4,9	0,8	10,2	4,8	2,7
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	16,6	5,2	71,3	55,2	18,1	7,9	5,1	15,8	21,0	17,4	18,4
<i>destinés aux industries textiles</i>	5,2	1,7	8,0	15,0	11,9	15,9	14,7	77,9	10,1	9,5	21,1
<i>destinés aux industries diverses :</i>											
Industrie du bois	0,9	28,4	0,5	0,9	0,4	0,3	1,7	—	1,4	0,8	0,1
Industrie diamantaire	3,9	0,2	—	1,3	0,9	—	0,3	—	2,3	3,3	11,4
Industrie du cuir	1,3	1,5	—	1,7	0,5	0,9	0,3	2,9	1,0	1,3	2,2
Industries du papier et des arts graphiques	1,3	10,2	—	—	0,8	—	—	—	1,1	1,1	—
Industrie du tabac	0,1	0,6	—	0,5	2,2	1,7	1,6	—	0,7	0,3	0,2
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles solides	4,9	1,4	—	0,1	3,3	—	—	—	3,2	4,1	1,2
Huiles minérales	1,5	—	—	0,2	3,2	12,3	41,7	—	4,7	5,9	14,2
Produits chimiques	2,5	2,6	0,1	0,1	3,3	0,2	0,2	—	2,0	2,1	1,1
Divers	8,7	10,9	13,9	6,5	9,0	4,2	24,0	0,8	9,4	8,4	6,9
Biens de consommation	31,9	11,4	4,4	5,0	9,4	39,9	5,3	1,7	22,6	27,4	11,7
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	7,8	3,2	—	0,5	1,8	2,0	0,3	1,1	4,7	6,5	1,1
Produits végétaux	4,0	1,0	4,3	4,3	2,8	31,7	2,7	0,6	5,8	3,7	1,6
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	20,1	7,2	0,1	0,2	4,8	6,2	2,3	—	12,1	17,2	9,0
Biens d'équipement	16,5	4,5	0,1	—	8,6	—	0,2	0,1	10,3	13,6	8,8
Total général ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs)	64,2	2,9	9,8	4,0	22,5	8,2	7,3	3,3	123,0	78,0	21,4

Tableau. D 1953

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Total	Pays de l'U.E.P.	Zone sterling
Biens de production	52,9	34,9	94,9	93,3	74,6	65,7	94,0	98,6	65,9	59,9	79,7
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	5,3	26,1	2,1	12,5	23,7	19,5	10,7	2,3	9,5	5,5	2,8
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	15,7	3,0	68,9	41,9	20,4	1,1	3,0	5,9	18,5	15,4	13,8
<i>destinés aux industries textiles</i>	6,2	5,0	6,7	25,2	6,7	32,7	15,8	86,8	12,2	11,7	25,9
<i>destinés aux industries diverses :</i>											
Industrie du bois	1,2	26,2	0,6	0,9	0,8	0,4	1,5	—	1,6	1,0	0,1
Industrie diamantaire	4,4	0,9	—	2,7	1,4	—	0,2	0,1	2,8	3,8	12,7
Industrie du cuir	1,3	1,7	0,3	2,8	0,5	1,1	0,3	2,8	1,1	1,3	2,1
Industries du papier et des arts graphiques:	1,1	7,7	—	—	0,2	—	—	—	0,8	0,9	0,1
Industrie du tabac	0,2	0,6	0,1	0,6	3,2	1,5	1,7	—	0,7	0,3	0,2
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles solides	5,2	1,4	—	0,1	3,1	—	—	—	3,4	4,4	1,0
Huiles minérales	1,2	0,7	—	—	3,8	7,9	45,5	—	4,8	5,4	14,0
Produits chimiques	2,6	3,2	—	0,1	3,3	0,1	0,3	—	2,0	2,2	1,3
Divers	8,5	8,4	16,2	6,5	7,5	1,4	15,0	0,7	8,5	8,0	5,7
Biens de consommation	29,9	12,3	5,0	6,1	14,0	34,3	5,6	1,4	22,9	25,8	9,9
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	5,8	2,6	—	0,6	2,9	1,0	0,6	0,8	3,9	4,9	1,0
Produits végétaux	3,9	0,9	4,9	5,3	3,9	28,9	2,8	0,6	6,0	3,6	1,3
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	20,2	8,8	0,1	0,2	7,2	4,4	2,2	—	13,0	17,3	7,6
Biens d'équipement	17,2	2,8	0,1	0,6	11,4	—	0,4	—	11,2	14,3	10,4
Total général ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs)	68,1	2,9	9,1	3,5	15,3	9,3	8,0	4,2	121,1	81,8	22,9

Tableau D 1954

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Total	Pays de l'U.E.P.	Zone sterling
Biens de production	55,6	89,0	94,6	92,4	74,4	73,2	90,4	98,2	67,7	61,5	79,5
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	4,4	23,6	2,6	23,5	21,2	32,0	8,0	3,5	9,7	5,3	4,4
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	15,9	4,2	69,0	24,1	20,4	2,2	1,3	7,0	18,4	15,1	11,6
<i>destinés aux industries textiles</i>	7,0	6,3	6,8	24,5	7,8	23,7	13,8	84,0	11,4	11,5	24,2
<i>destinés aux industries diverses :</i>											
Industrie du bois	1,2	27,0	0,7	1,5	0,9	0,7	1,3	—	1,8	1,1	0,1
Industrie diamantaire	4,1	0,3	—	7,9	0,8	0,2	1,1	—	2,8	3,9	14,1
Industrie du cuir	1,2	1,2	0,2	1,2	0,9	1,5	0,4	3,0	1,1	1,2	1,9
Industries du papier et des arts graphiques	1,2	7,3	—	—	0,8	—	—	—	1,0	1,0	0,1
Industrie du tabac	0,2	0,3	0,1	0,6	2,9	1,5	1,7	—	0,7	0,3	0,2
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles solides	7,0	1,9	—	0,1	1,0	—	—	—	4,1	5,9	1,6
Huiles minérales	1,3	2,3	—	0,8	3,9	8,8	48,8	—	5,1	4,8	12,9
Produits chimiques	3,0	3,4	—	0,1	4,2	0,1	0,2	—	2,4	2,6	1,7
Divers	9,1	11,2	15,2	8,1	9,6	2,5	13,8	0,7	9,2	8,8	6,7
Biens de consommation	27,7	9,0	5,3	7,5	14,1	26,7	9,4	1,8	21,3	24,3	11,1
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	4,8	2,8	—	1,2	2,8	0,7	0,5	0,6	3,3	4,1	1,1
Produits végétaux	4,2	0,6	5,2	6,1	4,5	24,6	6,2	1,2	6,1	4,2	2,2
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	18,7	5,6	0,1	0,2	6,8	1,4	2,7	—	11,9	16,0	7,8
Biens d'équipement	16,7	2,0	0,1	0,1	11,5	0,1	0,2	—	11,0	14,2	9,4
Total général ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs)	72,4	3,7	9,9	4,2	15,6	9,0	8,2	3,6	127,5	85,6	21,8

Tableau D 1955

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Total	Pays de l'U.E.P.	Zone sterling
Biens de production	58,7	84,9	94,3	93,3	74,8	68,0	92,1	98,0	68,9	64,6	83,0
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	4,2	15,9	1,3	18,8	20,8	19,1	7,8	2,1	7,7	5,3	5,6
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	18,7	11,3	71,8	34,6	21,4	4,4	1,6	6,6	20,8	17,8	13,6
<i>destinés aux industries textiles</i>	6,4	5,1	5,1	19,1	4,6	25,0	16,4	86,5	10,2	11,0	23,1
<i>destinés aux industries diverses :</i>											
Industrie du bois	1,3	25,3	0,7	2,0	0,6	1,3	1,7	—	2,0	1,2	0,2
Industrie diamantaire	4,9	0,5	—	9,4	1,7	0,2	2,4	0,1	3,5	4,6	16,2
Industrie du cuir	1,2	0,3	0,1	1,1	0,6	1,7	0,2	2,2	1,0	1,1	1,5
Industries du papier et des arts graphiques	1,2	3,6	—	—	0,8	—	—	—	1,1	1,0	0,1
Industrie du tabac	0,2	0,5	0,1	0,6	2,4	1,9	1,3	—	0,6	0,3	0,2
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles solides	6,0	4,7	—	0,3	3,6	—	0,1	—	4,0	5,1	1,3
Huiles minérales	1,6	2,8	—	0,3	3,0	12,3	49,0	—	5,5	5,0	12,8
Produits chimiques	3,3	5,9	—	0,1	4,3	0,1	0,2	—	2,6	2,8	1,6
Divers	9,7	9,0	15,2	7,0	11,0	2,0	11,4	0,5	9,9	9,4	6,8
Biens de consommation	26,1	11,5	4,4	6,5	12,4	32,0	7,7	2,0	20,0	22,6	10,0
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	4,5	0,2	—	0,5	2,4	0,8	1,1	1,0	3,1	3,8	1,3
Produits végétaux	3,9	0,6	4,3	5,9	3,6	29,4	3,3	1,0	5,4	3,7	1,9
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	17,7	8,9	0,1	0,1	6,4	1,8	3,3	—	11,5	15,1	6,8
Biens d'équipement	15,2	3,6	1,3	0,2	12,8	—	0,2	—	11,1	12,8	7,0
Total général ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs)	81,3	2,6	11,7	4,6	18,2	7,2	10,1	4,0	142,2	96,5	25,5

Tableau. D 1956

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Total	Pays de l'U.E.P.	Zone sterling
Biens de production	58,3	82,3	95,9	93,3	73,4	67,6	91,4	97,1	68,5	63,6	82,0
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	4,4	17,4	1,3	19,8	20,6	17,2	5,6	2,9	8,0	5,3	5,3
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	20,1	23,2	80,1	30,5	18,2	5,8	1,7	5,4	21,8	19,4	16,2
<i>destinés aux industries textiles</i>	5,8	6,3	5,1	14,8	5,3	24,2	13,0	85,3	9,4	9,9	22,1
<i>destinés aux industries diverses :</i>											
Industrie du bois	0,9	11,4	0,7	1,7	0,3	0,4	1,7	—	1,4	0,9	0,2
Industrie diamantaire	4,5	0,1	—	18,5	1,9	0,2	2,8	—	3,7	4,3	15,8
Industrie du cuir	1,1	0,4	0,1	0,7	0,4	2,1	0,3	2,5	0,9	1,1	1,5
Industries du papier et des arts graphiques	1,0	3,7	—	—	0,4	—	—	—	1,0	0,9	0,1
Industrie du tabac	0,2	0,7	0,1	0,6	1,9	1,6	1,2	—	0,6	0,3	0,2
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles solides	5,7	3,5	—	0,4	8,0	—	0,4	—	4,5	4,9	1,8
Huiles minérales	2,0	2,6	—	—	3,3	13,5	54,3	0,1	5,9	4,7	10,9
Produits chimiques	3,4	5,8	—	0,1	4,2	0,1	0,2	—	2,7	3,0	1,7
Divers	9,2	7,2	8,5	6,2	8,9	2,5	10,2	0,9	8,6	8,9	6,2
Biens de consommation	24,4	13,4	3,9	6,4	10,7	32,2	8,3	2,9	18,7	21,6	9,9
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	3,9	2,9	—	0,5	1,3	2,5	1,8	1,5	2,8	3,5	1,4
Produits végétaux	4,2	1,2	3,8	5,7	3,9	28,4	3,1	1,4	5,4	4,1	1,9
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	16,3	9,3	0,1	0,2	5,5	1,3	3,4	—	10,5	14,0	6,6
Biens d'équipement	17,3	4,3	0,2	0,3	15,9	0,2	0,3	—	12,8	14,8	8,1
Total général ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs)	93,0	3,3	12,1	6,4	22,7	8,5	10,8	4,2	163,6	108,5	26,9

Tableau D 1957

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Total	Pays de l'U.E.P.	Zone sterling
Biens de production	58,4	81,7	95,0	93,2	76,7	68,8	88,8	98,1	68,6	63,3	81,9
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	4,9	17,2	2,0	18,0	12,9	23,4	4,6	1,6	7,3	5,4	3,4
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	19,4	15,8	72,7	26,8	17,5	4,1	1,6	4,9	19,8	18,5	16,5
<i>destinés aux industries textiles</i>	5,7	6,1	6,3	16,4	11,3	17,4	10,1	88,2	10,0	10,0	23,2
<i>destinés aux industries diverses :</i>											
Industrie du bois	0,9	17,0	1,2	2,2	0,4	0,9	1,6	—	1,6	1,0	0,3
Industrie diamantaire	4,1	—	—	21,3	2,3	0,5	2,7	—	3,7	4,2	16,1
Industrie du cuir	1,0	0,3	0,1	0,7	0,5	2,1	0,2	2,4	0,9	1,0	1,4
Industries du papier et des arts graphiques	1,0	4,6	—	—	0,6	—	—	—	1,0	0,9	0,1
Industrie du tabac	0,2	1,1	0,1	1,1	1,9	2,3	1,1	—	0,6	0,3	0,4
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles solides	6,4	3,3	—	0,5	8,3	—	0,1	—	5,0	5,5	1,9
Huiles minérales	2,3	5,4	—	—	7,8	15,0	56,2	0,4	7,1	4,7	10,8
Produits chimiques	3,5	5,3	—	0,1	4,5	0,2	0,2	—	2,8	3,0	1,8
Divers	9,0	6,1	12,6	6,1	8,7	2,9	10,4	0,6	8,8	8,8	6,0
Biens de consommation	25,0	14,2	4,8	6,7	12,1	30,9	10,8	1,9	19,9	22,4	9,7
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	3,7	2,4	—	0,6	1,1	3,5	1,8	1,1	2,8	3,3	1,5
Produits végétaux	4,2	1,5	4,6	6,0	4,2	25,9	3,9	0,8	5,4	4,3	2,0
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	17,1	10,3	0,2	0,1	6,8	1,5	5,1	—	11,7	14,8	6,2
Biens d'équipement	16,6	4,1	0,2	0,1	11,2	0,3	0,4	—	11,5	14,3	8,4
Total général ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs)	101,7	3,3	9,5	6,4	23,4	7,9	11,9	4,9	171,6	117,9	28,3

Prix de l'abonnement annuel } Belgique, 250 francs.
 } Etranger, 300 francs.

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'Information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.
